This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD DIVINITY SCHOOL

ANDOVER-HARVARD THEOLOGICAL LIBRARY

From the collection
of the
UNIVERSALIST HISTORICAL
SOCIETY

ÉTUDES

ÉLÉMENTAIRES ET PROGRESSIVES

DE

LA PAROLE DE DIEU.

II.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BONAMICI ET COMPAGNI

ÉTUDES

ÉLÉMENTAIRES ET PROGRESSIVES

DE

LA PAROLE DE DIEU.

PAR

L. Burnier.

Les Prophètes.

Première Partie.

Puis, commençant par Moïse et continuant par tous les Prophètes, il leur expliquait dans toutes les Ecritures ce qui le regardait.
(Luc XXIV, 27.)

LAUSANNE,
LIBRAIRIE DE GEORGES BRIDEL, ÉDITEUR.

1847

BS
493
.B8
t. 2
pt. 1

2695
34

TABLE DES MATIÈRES.

		§§
UDES.		
XX.	INTRODUCTION,	1

JOB.

XXI.	Epreuves et patience de Job	7
XXII.	Entretiens de Job avec ses amis,	19
XXIII.	Suite des entretiens de Job et de ses amis. — La délivrance,	29

JOSUÉ.

XXIV.	Confirmation de Josué dans son ministère. — Rahab la Cananéenne	43
XXV.	Passage du Jourdain,	55
XXVI.	Prise de Jéricho,	66
XXVII.	Hacan et Haï,	78

ETUDES. §§
LXXXVIII. Les Gabaonites. — Partage du pays, ... 91
LXXXIX. GÉOGRAPHIE DU PAYS DE CANAAN, ... 100
XC. Fin du ministère de Josué, ... 113

JUGES.

XCI. Introduction. — Mica. — Le Lévite d'Ephraïm, 128
XCII. Hothniel, Ehud, premiers Juges d'Israël, ... 146
XCIII. RUTH la Moabite, ... 155
XCIV. Débora. Barac. — Les Madianites, ... 167
XCV. Gédéon, ... 178
XCVI. Abimélec, Tolah, Jaïr, ... 193
XCVII. Jephté, ... 203
XCVIII. Samson, ... 212
XCIX. Samson, suite, ... 226
C. CHRONOLOGIE DU LIVRE DE JOSUÉ ET DE CELUI DES JUGES, ... 238

I. SAMUEL.

CI. Naissance de Samuel, ... 240
CII. Vocation de Samuel, ... 251
CIII. Calamités et délivrance, ... 264
CIV. Samuel, Juge.— Les Israélites demandent un roi, 277
CV. Election de Saül, ... 290
CVI. Guerre avec les Hammonites. — Abdication de Samuel, ... 304
CVII. Saül est rejeté par l'Eternel. — Exploits de Jonathan, ... 31[illegible]
CVIII. Saül, les Hamalékites et Samuel, ... 32[illegible]
CIX. Onction de David; sa première victoire, ... 33[illegible]
CX. Premières épreuves de David, ... 34[illegible]
CXI. David à Nob, à Gath, à Mitspé et à Héreth, ... 36[illegible]

UDES. §§
II. David bat les Philistins; il fuit devant Saül et lui sauve la vie, ... 374
III. Mort de Samuel. — David et Abigaïl. — David épargne de nouveau Saül, ... 384
IV. David à Tsiklag. — Saül à Hendor, ... 396
V. Humiliation et châtiment de David. — Mort de Saül et de Jonathan, ... 405

II. SAMUEL
ET
I. CHRONIQUES.

VI. Guerre civile, ... 418
VII. David reconnu par tout Israël, ... 429
VIII. Premiers actes du règne de David, ... 438
IX. David se propose de construire un temple; victorieux des ennemis de son peuple, il recueille le fils de Jonathan; il châtie Hanun et les Hammonites, ... 450
X. David et Bathscébah, ... 460
XI. Repentance de David, ... 471
XII. Epreuves domestiques de David, ... 483
XIII. Conspiration d'Absçalom, ... 497
XIV. Mort d'Absçalom, ... 509
XV. David rentre à Jérusalem, ... 520
XVI. Quelques épisodes du règne de David, ... 530

PSAUMES.

XVII. Explications préliminaires, ... 545
XVIII. Psaumes d'adoration 557
et d'actions de grâces, ... 567
XIX. Psaumes pénitentiaux 572
et prières, ... 576

ETUDES.
CXXX. Psaumes sentencieux,.....
CXXXI. Psaumes historiques.....
et prophétiques,.....

I. ROIS,

I. CHRONIQUES (suite)

ET

II. CHRONIQUES (le commencement).

CXXXII. Couronnement de Salomon ; mort de David,...
CXXXIII. Premiers actes du règne de Salomon,.....
CXXXIV. CHRONOLOGIE.....

LES PROPHÈTES.

PREMIÈRE PARTIE.

Etude LXXX. — Introduction.

§ 1. Nous avons vu dans notre Première Etude (§§ 2, 4, 6, 7), les divers noms que porte le Livre où sont contenues les révélations de l'Eternel, livre dont nous allons continuer l'exposition, moyennant l'assistance du Saint-Esprit. Là aussi (§ 10) nous vîmes sous quelle classification générale on range communément les Ecrits sacrés, tant de l'Ancien que du Nouveau-Testament. Mais il est une autre manière encore de les distribuer, et celle-ci est d'autant plus digne d'attention que la Bible elle-même nous la fournit.

§ 2. Pour m'en tenir à l'Ancien Testament, lorsque notre Seigneur Jésus-Christ le cite, il le désigne par ce mot consacré, LES ECRITURES (Jean V, 39); mais il dit aussi LA LOI, LES PROPHÈTES et LES PSAUMES (Luc XXIV, 44), ou

simplement, LA LOI et LES PROPHÈTES (Matth. XXII, 40), ou bien encore, et cela revient au même, il dit, MOÏSE et les PROPHÈTES (Luc XVI, 29). D'où il suit qu'on peut renfermer les cinq livres de Moïse ou le Pentateuque, dans cette seule expression LA LOI, et tout le reste de l'Ancien Testament dans le titre général, LES PROPHÈTES. C'est là ce que nous faisons.

§ 3. L'Ecriture appelle *prophète* tout homme qui parle ou écrit par l'Esprit de Dieu (Etude LXVIII, § 938). Moïse, un des prophètes, fait classe à lui seul, en vertu de l'œuvre spéciale dont il fut l'instrument et le ministre. Avant Jésus-Christ, nul ne fut comme Moïse médiateur entre Dieu et le peuple, pour constituer une alliance et fonder une économie, ou un ordre de choses entièrement à part. Les prophètes qui lui succèdèrent purent le surpasser en certains points, mais aucun d'eux ne reçut la vocation de modifier, de développer, de perfectionner l'œuvre commencée et achevée par Moïse. C'est à notre Seigneur Jésus-Christ qu'appartenait la gloire d'accomplir *la loi* et *les prophètes* (Matth. V, 17).

§ 4. Les prophètes postérieurs au grand législateur des Hébreux n'ont pas tous laissé des écrits; mais ils n'est aucun livre de l'Ancien Testament qui ne soit l'œuvre de quelqu'un de ces hommes inspirés de Dieu, car ces livres sont chacun en particulier, aussi bien que dans leur ensemble, la PAROLE DE L'ETERNEL, les SAINTES ECRITURES. Nous leur devons un égal respect, une même confiance, et il n'en est pas un seul qu'il soit permis de négliger. C'est pourquoi nous les étudierons tous, sans cependant leur donner à tous le même temps, afin de ne pas trop multiplier les volumes. Puis, au lieu de les prendre dans l'ordre où nos Bibles les présentent, ce qui nous ferait lire d'abord les livres *historiques*, en-

suite les *hagiographes* et enfin les *prophètes* proprement dits (Etude I, § 10), nous nous attacherons plutôt à leur ordre chronologique; en sorte que notre marche continuera de suivre pas à pas l'histoire du peuple Juif, histoire qui est celle des révélations du Seigneur (ibid. § 1). De cette manière, les livres hagiographes et les prophètes s'intercaleront dans les livres historiques.

§ 5. Toutefois, avant d'ouvrir le Livre de Josué, où sont enrégistrés les événements qui succédèrent à la mort de Moïse, nous devons nous occuper quelques moments de celui de Job, épisode par lequel nous sommes heureux de reprendre le cours de ces Etudes. Vous le trouvez dans vos Bibles après *Esther* et d'abord avant les *Psaumes de David*. Ce n'est pas que Job ait vécu à l'une ou à l'autre de ces époques, ni que son histoire n'ait été écrite qu'alors ; mais comme ce livre est un livre d'édification plus encore qu'un livre historique, il a été placé en tête des *hagiographes*, où il tient le premier rang par son antiquité, sinon par son importance.

§ 6. Après quoi j'ai encore un avertissement ou deux à donner ici. — Dans ce volume, comme dans le précédent, je continue de renvoyer quelquefois aux paragraphes (§§) déjà lus. Quand il s'agira du premier volume, ou des Livres de Moïse, je mettrai le chiffre romain I avant celui du paragraphe ; comme ceci, par exemple : (I, §§ 75 à 78) ; et lorsque le chiffre I sera absent, le renvoi se rapportera au paragraphe de ce tome-ci. J'espère que mes lecteurs ne manqueront pas de faire le travail de rapprochement et de confrontation auquel je les invite par ces renvois, méthode abrégée au moyen de laquelle je leur remémore les choses passées, en évitant des répétitions. Ce que j'espère surtout, c'est qu'ils

ne liront pas ces Etudes sans méditer en même ter
leur Bible, et sans prier Dieu de les éclairer. Sonder
Ecritures et demander le Saint-Esprit, prier le Seign
et lire sa Parole, c'est le seul chemin qui conduise à
vérité et à la vie.

JOB.

LXXXI. Epreuves et patience de Job.

§ 7. On ignore par qui le livre de Job fut rédigé. Plusieurs l'attribuent à Moïse. Dans tous les cas le prophète que l'Eternel chargea de nous transmettre cette histoire remarquable, doit avoir existé fort anciennement, ce que prouvent le style de l'ouvrage et certaines particularités. Il faut donc que Job lui-même ait vécu en des temps très-reculés; peu de siècles après le déluge, à ce qu'on pense; au plus tard, pendant que les enfants d'Israël habitaient le désert.

§ 8. Quelques-uns ont cru voir dans le Livre de Job, non une histoire, mais une sorte de parabole, où les faits et les discours, comme dans la similitude de l'Enfant prodigue, sont créés par la pensée de Dieu, pour nous enseigner la vérité sous cette forme attrayante et impressive. Cependant, si vous lisez ce qui est écrit dans le prophète Ezéchiel, chapitre XIV, versets 14 et 20, puis dans l'épître de saint Jacques, chapitre V, verset 11, vous vous convaincrez, je m'assure, que Job fut un personnage très-réel; car l'Ecriture ne parlerait pas ainsi d'un être purement idéal. Ce qu'on peut dire toutefois, c'est que l'écrivain sacré, conduit dans son travail par le Saint-Esprit, nous a raconté la vie de Job

en poète plus qu'en historien. La différence entre ces deux manières gît essentiellement dans la forme, et la libre allure du poète n'exclut pas nécessairement la vérité. Ainsi, vous verrez que ce qui fait l'essentiel du Livre de Job, ce sont des entretiens qu'eut ce saint homme avec quelques amis; or, on ne saurait douter que, pour le fond, ces entretiens n'aient été tels que la Parole de Dieu nous les donne, mais il y a grande apparence que la forme poétique dont il sont revêtus appartient à l'auteur sacré, ou plutôt au Seignenr et à son Esprit. Cette considération, loin d'affaiblir l'autorité du livre, ne la rend que plus forte; puis, il ne faudra pas nous étonner non plus si la lecture en présente quelques difficultés, car c'est une poésie divine.

CHAP. I — 1 § 9. Il existait un pays de *Huts* dans les environs de Damas, en Aram, ou Syrie (I, § 237), un autre en Arabie et un troisième en Idumée. Il est donc impossible de savoir au juste à quel peuple appartenait Job. Mais qu'il fût Araméen, Ismaélite ou Iduméen, toujours est-il qu'il descendait du patriarche Sem (I, §§ 237, 244, 307, 500). Dans tous les cas aussi, son histoire le place, lui et ses amis, au nombre des hommes tels que le Madianite Jéthro (I, § 633), qui n'avaient pas encore abjuré le vrai Dieu pour l'idolâtrie. Job était, ainsi qu'Abraham, intègre et droit en présence du Seigneur; comme lui, il avait la crainte de Dieu devant les yeux et il fuyait le péché; nous verrons bientôt que, semblable à Abraham, à Isaac et à Jacob, il attendait le salut promis par l'Eternel dès le commencement du monde. C'est pourquoi, à supposer que Job ne soit issu du père des Hébreux ni par Ismaël, ni par Esaü, il ne laisse pas d'avoir été son fils en la foi (I, § 314).

2-4 § 10. Job était aussi heureux qu'on peut l'être ici-

as ; car, outre sa piété (ce qui est l'essentiel), il avait 1
reçu de Dieu une belle famille de sept fils et de trois 2-4
filles, puis une fortune considérable en bestiaux et en serviteurs. C'était, selon toute apparence, un chef de tribu, riche et puissant à la manière d'Abraham et de Lot, comme on en rencontre encore dans certaines contrées de l'Asie, où les animaux domestiques existent en multitudes dont nous n'avons aucune idée. Ce qui vaut mieux que les richesses, la plus entière harmonie régnait entre les fils de Job. Ils avaient chacun leur établissement à part, et de temps en temps ils se recevaient les uns chez les autres, célébrant d'un cœur joyeux leurs fêtes de famille.

§ 11. Job savait que le péché se glisse facilement dans 5
les joies de ce monde, même les plus honnêtes ; il savait qu'on peut n'avoir point péché par ses actions ou par ses discours, et toutefois n'être pas innocent en son cœur. Aussi, lorsque ses enfants avaient eu leurs fêtes, bien calmes et bien pures en comparaison des plaisirs bruyants du présent siècle, il offrait pour eux et avec eux des sacrifices, à cause des péchés que peut-être ils avaient commis. Il craignait que, distraits et entraînés par le plaisir, il n'eussent « congédié Dieu de leur cœur », qu'ils ne lui eussent tourné le dos après l'avoir salué ; qu'en un mot, il ne s'en fussent séparés, car c'est là ce que paraît signifier le mot qu'on a traduit par *offensé* ou par *blasphémé*. — Il y a encore ceci de bien remarquable dans la piété de Job : il sentait que nous avons toujours besoin d'une purification, pour les péchés mêmes que nous ne savons pas avoir commis ; car à supposer que nous ne vissions en nous aucun mal, nous sommes sûrs que le mal y existe et qu'une expiation divine nous est nécessaire.

I — 6-17 § 12. Maintenant, de quelle manière et par quelle cause toute cette prospérité de Job se changea-t-elle brusquement en une des plus cruelles détresses qu'on ait jamais vues? Comment et pourquoi sa foi et sa piété furent-elles si fortement éprouvées? C'est ce qui nous est raconté dans cet endroit de l'Ecriture, un des plus difficiles de la Parole de Dieu. — Pour comprendre l'histoire de la tentation du saint homme Job, il faut remarquer qu'elle renferme deux ordres de faits de nature très-différente. Il y a là des événements qui se passent dans le monde visible et qui n'ont après tout rien de miraculeux ; mais on y découvre aussi des faits du monde invisible, faits qui nous seraient demeurés inconnus, bien qu'ils se lient aux précédents, si Dieu ne nous les eût révélés. Job perd coup sur coup et par diverses catastrophes, ses richesses et sa famille. Voilà des événements tels qu'il en arrive souvent, hélas ! dans ce monde de péché et de misère. Que de fois, en effet, ne voit-on pas tous les maux fondre en même temps sur un homme et sur sa maison, comme si Dieu le voulait écraser ! Il n'est dans cette portion de l'histoire de Job que deux circonstances qui peuvent sembler improbables et qui ont engagé quelques personnes à la tenir pour une parabole (§ 8), c'est la destruction si complète de tout ce qui appartenait à Job, et les messagers qui se succèdent, pour ainsi dire, à point nommé. Mais, encore qu'extraordinaires, ces événements ne sont point impossibles. Quant à la seconde circonstance en particulier, s'il est dit : « Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint, etc., » cela signifie peut-être simplement que les mauvaises nouvelles arrivèrent avec tant de rapidité, que Job avait à peine le temps de se reconnaître.

§ 13. Les faits de l'autre ordre sont ceux qui, ayant eu pour théâtre le monde invisible, nous introduisent dans les profondeurs du conseil de Dieu, faits que nous ne contemplons qu'à travers un voile, et qui nous sont racontés, ici comme ailleurs, dans le langage et à la manière des hommes. Ainsi, la présence de Satan devant l'Eternel et au milieu des enfants de Dieu, c'est-à dire des bons anges; l'entretien du prince des ténèbres avec Celui qui est lumière et vérité, ou perfection (I, § 816); l'espèce de défi que Satan porte à Dieu et que Dieu accepte; tout cela est vrai en soi, mais la représentation qui nous en est faite offre plusieurs des caractères de la similitude. Ce sont de grandes doctrines et de grandes choses des lieux invisibles, qui, sous cette forme symbolique et sous ces images empruntées aux simples mœurs de la vie humaine, nous sont révélées par l'Esprit du Seigneur. I 6-17

§ 14. Les vérités fondamentales que la Parole de Dieu nous enseigne et nous rappelle ici, sont :

1° L'existence de Satan, le calomniateur, l'ennemi de Dieu. S'il n'avait pas encore été nommé par son nom dans la Bible, il y a longtemps que nous l'y avions vu à l'œuvre (I, §§ 73 et suivants) ;

2° La haine que cet être méchant porte aux fidèles serviteurs du Très-Haut;

3° La gloire que Dieu tire des grâces même qu'il accorde aux siens, et la jalousie affreuse qu'en éprouve le Calomniateur, c'est-à-dire le Diable;

4° La permission que l'Eternel a pu accorder quelquefois à Satan d'affliger les fils des hommes ; ou plutôt cette vérité générale, que tous les maux de la vie sont une suite du péché, en sorte que, dans un sens, ils viennent de Satan et non pas de Dieu, comme il est vrai que

I — 6-17 ce sont les passions des hommes qui peuplent les prisons et ensanglantent les échafauds, bien plus que les arrêts des cours de justice ;

5° La confirmation d'une autre vérité fort sérieuse, savoir que toute épreuve renferme une tentation (I, § 352).

6° Enfin nous avons ici pour dernier enseignement, que Satan ne saurait dépasser dans sa malveillance les limites qui lui sont imposées par l'Eternel ; car il a beau être rusé et puissant, il n'est pas maître de faire tout ce qu'il lui plaît, et en définitive c'est l'Eternel qui règne.

10, 11 § 15. Vous remarquerez d'ailleurs avec quelle malice Satan, jouant son rôle de calomniateur (I, § 81), cherche à rabaisser la valeur morale de Job et le prix de sa piété. Beaucoup de gens aussi se plaisent à dénigrer les enfants de Dieu. Les pauvres surtout et les malheureux s'imaginent, à l'instigation de Satan, qu'il n'est pas bien difficile aux riches d'avoir de la religion ; ils ignorent ou ils oublient avec lui que, souvent, la prospérité gâte le cœur plus que les maux de la vie. Il y a toutefois quelque chose de vrai dans la parole du Calomniateur. Jusqu'à ce qu'un homme ait été sévèrement éprouvé de Dieu, il est mal aisé de connaître la véritable valeur de sa foi et de sa piété.

20-22 § 16. Quant à celles de Job, elles sortirent victorieuses de la rude épreuve par où il plut à l'Eternel de les faire passer. Il ne fut pas insensible à la verge du Seigneur, et véritablement il ne devait pas l'être ; car si Dieu nous châtie, c'est pour que nous le sentions. Mais jusqu'à un certain moment, tout en lui fut admirable. — Lorsque nous le voyons se lever comme pour aller à la rencontre de ce grand Dieu qui le visitait, manifester son deuil en déchirant ses vêtements et en se rasant la

tête, enfin se prosterner le visage contre terre, tout cela I
est propre non-seulement à nous émouvoir, mais encore 20-22
à nous servir d'exemple. Ne craignons pas, dans nos maux, de donner cours à la douleur, pourvu que nous le fassions avec la patience filiale de Job. Il reconnaît et adore la main de l'Eternel son Dieu. C'est de lui qu'il avait tout reçu; maintenant le Seigneur juge à propos de tout reprendre; que son nom soit loué ! Vous voyez que Job n'avait pas la patience païenne qui consiste uniquement à subir la nécessité; il accepte du fond de son cœur les afflictions qu'il a plu au Seigneur de répandre sur sa triste vie. Ce fut une belle œuvre de la grâce de Dieu que cette patience de Job ! aussi l'Ecriture la signale-t-elle avec éloge : « En tout ceci, Job ne pécha point par ses paroles et n'attribua rien de mal convenable à Dieu. »

§ 17. Il n'est pas de douleur si grande qui ne soit II
susceptible d'accroissement. Il n'est pas d'enfant de Dieu 1-8
qui, ayant résisté à de grandes tentations, ne puisse avoir à lutter contre des tentations plus fortes auxquelles il succombera peut-être. Enfin, la méchanceté de Satan ne se fatigue pas; mais si parfois Dieu lui permet d'aller jusqu'aux dernières extrémités, c'est pour rendre la délivrance d'autant plus éclatante. — Job n'avait pas encore été frappé dans sa personne ; il fut donc atteint d'une maladie aussi affreuse que cruelle. Tout son corps enfla. Sa peau se couvrit d'une dartre pire que la lèpre. Semblable à un cuir desséché, elle se gerçait partout et lui procurait d'horribles démangaisons; en sorte qu'il dut prendre un morceau de terre cuite, fragment d'un vase brisé, et il s'en grattait jour et nuit, assis sur la poussière. Pauvre Job ! il n'est pas possible d'être plus misérable que toi, et tu es sans doute au terme de tes

11 maux! Non; une souffrance d'une autre nature vint s'ajouter à toutes celles qu'il endurait.

9, 10 § 18. La femme de Job, d'une piété qui n'égalait pas celle de son mari, fut écrasée par tant d'infortunes. Elle, que Dieu avait moins châtiée afin qu'elle soutînt Job dans son angoisse, au lieu de le consoler et de le fortifier, laissa sortir de sa bouche des discours propres au contraire à le désespérer. « A quoi te sert ton intégrité? Congédie Dieu; dis-lui adieu (car c'est le même mot que ci-dessus [§ 11]), et hâte-toi de mourir! » Que répondra Job à ces paroles plus sataniques assurément que tout le reste? Lisez et admirez. Après avoir repris sa femme d'un ton ferme mais sans insulte, il proféra ce mot sublime, mille fois répété dès lors par tous les cœurs pieux: « Quoi! nous recevrions de Dieu les biens et nous n'en recevrions pas les maux! » C'est ainsi que la patience de Job croissait avec sa misère. Jusqu'ici il n'avait point encore péché par ses paroles; mais bientôt hélas! il allait succomber sous la force de l'angoisse et sous l'impression pénible que lui causèrent la dureté et l'injustice des amis qui prétendaient le consoler.

LXXXII. Entretiens de Job avec ses amis.

11-13 § 19. Ces consolateurs du pauvre Job s'appelaient Eliphaz, Bildad et Tsophar. Ils se transportèrent ensemble auprès de leur malheureux ami. Les ravages de la maladie l'avaient rendu méconnaissable; aussi poussèrent-ils des cris de douleur en le voyant, et, par les démonstrations usitées chez ces peuples et à cette époque, ils attestèrent la profondeur de leur sympathie. Les grandes douleurs sont muettes, si elles ne sont pas dé-

rantes. Pendant une semaine entière, les amis de Job II
i tinrent fidèle compagnie ; mais à l'exception sans 11-13
oute de quelques mots échangés çà et là, il respectè-
ent le silence qu'il gardait, et, eux-mêmes, ils n'avaient
as la force de lui parler.

§ 20. Peut-être eussent-ils mieux fait d'être moins III
aciturnes. Le cœur de Job s'aigrissait au-dedans de lui,
et, comme une eau longtemps contenue rompt ses digues
et s'échappe avec violence, il ouvrit enfin la bouche
pour proférer des plaintes amères. — La plainte n'est
pas nécessairement coupable (I, § 655). Il y a une ma-
nière de se plaindre et de pleurer qui est très-naturelle
et qui ne se concilie point mal avec la soumission (§ 16).
Mais dans les cris du saint homme dont nous étudions
l'histoire, il y eut de l'emportement et par conséquent
du péché. Lisez son discours, et tout en admirant cette
poésie, où se trouve décrit le bonheur de ceux auxquels
Dieu épargne les maux de la vie en les retirant du monde
dès leur enfance, ne vous laissez pas entraîner par la
beauté des images, ni par la portion de vérité qu'elles
illustrent. Job oublie ce qu'il avait dit lui-même, que les
maux comme les biens procèdent du Tout-Puissant. Au
lieu de le louer dans sa misère, à cause des jouissances
qui lui avaient été accordées jadis et qu'il n'avait sûre-
ment pas méritées ; au lieu de penser aux grâces éter-
nelles dont ses maux présents ne pouvaient le priver et
dont ils devaient lui faire sentir encore mieux le prix, le
voilà qui s'échappe jusqu'à s'écrier : « Périsse le jour où je
naquis ! » Ah ! quelque misérable que soit un enfant de
Dieu, jamais il ne maudira le jour de sa naissance. Il est
vrai qu'il naquit pécheur et misérable ; mais maintenant
que, né de nouveau, il est héritier de la vie éternelle,
par la grâce de son Dieu, comment pourrait-il regretter
d'être né?

IV, V § 21. Quand Job eut achevé de se plaindre, Eliphaz prit la parole pour lui reprocher son impatience et son manque d'abandon à la volonté de Dieu. Il lui rappelle ensuite des vérités qu'il jugeait propres sans doute à le faire rentrer en lui-même et à le consoler. Les jugements de Dieu, lui dit-il, tombent sur les méchants et non sur les justes; si l'homme souffre, c'est, en somme, parce qu'il est pécheur; il faut, dans nos douleurs, chercher notre force auprès de Dieu dont la puissance et les œuvres sont magnifiques; les afflictions d'ailleurs sont un véritable bienfait pour ceux qui savent les mettre à profit.....

IV § 22. On remarquera surtout dans le discours d'Eli-
8 phaz avec quelle force et quelle simplicité il exprime
17 que la misère est le fruit naturel du péché, et comment
V il rappelle une vérité trop souvent oubliée par ceux qui
2 se permettent de critiquer la justice de Dieu. Puis on observera en quels termes il proclame que le méchant est
6, 7 son propre bourreau et qu'il se détruit lui-même par ses passions. Quelques lignes plus bas, les destinées de l'homme sont présentées sous une belle et vive image. Comme une étincelle brille, s'élève et disparaît, ainsi en est-il de la vie. Mais ne croyons pas que la peine résulte uniquement de notre condition terrestre. Adam était de la terre, et pourtant heureux avant d'avoir offensé le
6 Seigneur. L'affliction ne sort donc pas de la terre, mais du péché. — Notez enfin une circonstance assez remarquable. Quoique Eliphaz ne fût point un homme inspiré de Dieu, il prononça des paroles d'une parfaite vérité. Ces paroles-là lui venaient d'en Haut, comme tout ce qui est vrai. C'est pourquoi le Saint Esprit n'a pas dédaigné de les produire plus tard, en les marquant de
17, 18 son sceau. Voyez Jacq. I, 2; Hébr. XII, 5; 1 Sam. II, 6.

§ 23. Le discours d'Eliphaz renferme donc de grandes et de saines doctrines. Mais peut-être en présente-t-il quelques-unes sous une forme trop absolue. Sans doute que Dieu aime les justes et qu'il ne hait que les méchants ; mais est-il vrai que les hommes droits échappent toujours à la calamité? Abel, par exemple! Eliphaz paraît donc oublier que, dans ce monde, l'enfant de Dieu peut se voir comme abandonné de son Père céleste ; preuve manifeste qu'il y a une autre vie où se fera la rétribution définitive ; puis, dans l'application qu'il fait à Job de cette maxime, il semble lui donner à entendre que sa piété peut-être n'avait pas été véritable. Quoi qu'il en soit, Eliphaz ne tient pas assez compte des énormes souffrances de son ami ; il ne comprend pas qu'il est des positions où la patience échappe momentanément au plus patient ; il n'a pas assez pitié de la faiblesse d'une âme qui succombe à une forte tentation ; il s'exprime en termes un peu durs, il faut le reconnaître ; aussi Job s'en montra-t-il vivement exaspéré. IV, V

§ 24. Dans sa réponse, il décrit l'énormité de ses douleurs et prétend que ses plaintes ne sont point excessives ; il appelle la mort à grands cris ; et, sans repousser les paroles de vérité (VI, 25), il reproche à ses amis la dureté de leur réprimande, car il s'apercevait très-bien qu'ils partageaient la façon de voir d'Eliphaz. Après quoi Job justifie le désir ardent qu'il éprouve de voir la fin de sa misérable vie, et il adresse à Dieu des prières qui sont un mélange de murmures et de saintes confessions de ses péchés. Ce discours de Job nous montre un enfant de Dieu aux prises avec la détresse. Il faut y faire la part de la fièvre qui le dévorait. Mais on y voit, au fond, un homme qui soupire après le repos du Seigneur et qui sent bien que ses fautes l'en rendent indigne. VI, VII

VI, VII Job, toutefois, est loin de « posséder son âme par la patience » comme il convient à un serviteur de l'Eternel. S'il ne parle pas en impie, il parle sous l'influence d'une puissante tentation de l'ennemi, et ici l'on ne saurait dire qu'il ne pécha point (§ 16).

VIII § 25. Aussi Bildad, le second de ses amis, se met-il à le censurer vertement sur son manque de respect envers la justice du Très-Haut. Il lui suggère la douloureuse idée que, si ses enfants ont péri, c'est que sans doute ils avaient grièvement offensé Dieu. Quant à lui, qu'il cherche le Seigneur d'un cœur droit, et il pourra retrouver sa première prospérité. La droiture! voilà le point essentiel; car l'hypocrisie est tout ce que le Seigneur a le plus en abomination, et peut-être constituait-elle le péché secret, le grand péché de Job....! Bildad ne dit pas la chose en propres termes, mais son malheureux ami put deviner que tel était le fond de sa pensée. Partant, comme Eliphaz, du principe vrai que Dieu est juste et que nos misères sont le fruit du péché, Bildad pensait que celui qui souffre beaucoup dans ce monde doit y avoir fait beaucoup de mal; or il savait que la vie de Job avait été exemplaire, et en le voyant battu de Dieu à ce point, il concluait que, sans doute, Job n'avait été qu'un hypocrite....

IX, X § 26. Là-dessus, l'infortuné se soulève de sa poussière pour célébrer à son tour la justice, la sagesse, la puissance et les œuvres magnifiques de l'Eternel. Il déclare qu'il n'a nullement l'intention de se justifier devant lui, mais il insiste sur ce qu'on ne doit pas juger de la moralité d'un homme par les maux qu'il endure ici-bas. Bien que ses souffrances soient extrêmes, il n'entend point en faire un grief au Seigneur; cependant il voudrait que Dieu lui dît pourquoi il le traite d'une manière si rude.

Il se réclame de ses compassions; il lui semble, après IX. X
tout, qu'il est suffisamment châtié; puis il exprime en-
core une fois le souhait de n'être jamais venu au monde,
et il demande à Dieu de lui donner au moins quelque re-
lâche avant de le faire descendre dans le sépulcre. — Ce
discours de Job, il est aisé de le remarquer, se ressent
de l'agitation de son âme. Il y émet des pensées assez
contradictoires. Le mal s'y trouve mélangé avec le bien;
je ne sais néanmoins si celui-ci ne s'y manifeste pas en
plus grande mesure.

§ 27. Remarquez notamment au chapitre IX les ver- IX
sets 2 à 4, 15, 19 à 22, 25 et 26. — Dans les deux 25, 26
derniers, Job décrit la brièveté de la vie par des images
aussi justes que frappantes, comme il l'avait déjà fait
lors de son second discours, chap. VII, vers. 6. Mais ce
sont les autres versets surtout que je vous invite à mé-
diter. Vous y verrez combien Job était persuadé que 2-4
l'homme ne saurait être juste par ses œuvres. Celui qui
se croit juste devant Dieu ne connaît ni Dieu, ni sa
propre âme; et si quelqu'un se justifie, ses paroles 19-22
mêmes le condamneront, car elles ne peuvent venir
que d'un horrible orgueil. D'un autre côté, puisqu'il
n'est personne qui soit juste devant Dieu, il n'est pas
étonnant qu'ici-bas l'homme de bien soit châtié à l'égal
du méchant, car même le meilleur a grandement péché
et les maux qu'il endure n'équivaudront jamais au mal
qui est en lui et au mal qu'il a fait. — C'est à cela que
reviennent les pensées de Job, et ces pensées sont par-
faitement vraies. Je regrette de ne pouvoir m'y arrêter
davantage.

§ 28. Tsophar, le troisième des amis de Job et proba- XI
blement le plus jeune, n'avait encore rien dit. Il crut
devoir aussi prendre la parole, et il le fit pour enchérir

XI sur l'amertume des discours précédents. « Tu n'es qu'un
— beau parleur, » dit-il à Job. « Au fond, tu te justifies toi-
même, tout en avouant que l'homme ne peut se jus-
tifier. Considère la majesté de Dieu et te repens. » — Que
ce qu'il y a de si dur dans le discours de Tsophar ne
6 nous empêche pas d'en signaler les beautés. Il est très-
vrai, par exemple, que Dieu nous châtie toujours moins
que nos péchés ne le méritent. Et puis, recueillons de
lui ces paroles à la fois si justes et si grandes sur la ma-
7-20 jesté de l'Eternel : « Trouveras-tu le fond de Dieu en le
sondant? Connaîtras-tu parfaitement le Tout-Puissant?
Ce sont les hauteurs des cieux, qu'y ferais-tu? C'est
une chose plus profonde que les abîmes, qu'y connaî-
trais-tu? » etc.

LXXXIII. Suite des entretiens de Job avec ses amis. La délivrance.

XII § 29. Job réplique à Tsophar avec une sorte de véhé-
2 mence. Ses amis croient-ils donc en savoir plus que per-
sonne sur la grandeur de Dieu et sur ses voies envers
13-25 les pécheurs? Nul doute que l'Eternel ne soit plein de
6 puissance et de sagesse; toujours est-il que bien souvent
XIII les méchants prospèrent ici-bas. Vous donc, Eliphaz,
4-11 Bildad, Tsophar, prenez garde à vous-mêmes! Vous
vous confiez dans votre prospérité; mais Dieu pourrait
enfin châtier la dureté de vos cœurs! Pour moi, dit Job,
fort du sentiment de ma conscience, qui ne me repro-
15 che point d'avoir été un hypocrite, « je ne laisserai pas
23, 25 d'espérer, quand même Dieu me tuerait. » D'ailleurs
Job ne demande pas mieux que de connaître à fond ses
péchés, afin de savoir au juste pourquoi Dieu le châtie

avec tant de rigueur. En attendant il le supplie de con- XIV
sidérer son néant et sa misère. Oh! que n'est-il déjà 13
dans la fosse, pour y demeurer en repos jusqu'au réta-
blissement de toutes choses! car il ne se dissimule pas
qu'il est près de succomber sous le poids de ses souf-
frances et de son péché. C'est la destinée de tout homme, 1-3
qui se sèche comme une fleur et disparaît comme une
ombre. Il n'y a en lui que souillure; et qui est-ce qui 4
le purifiera?

§ 30. Alors Eliphaz, reprenant la parole, prononça XV
un discours où il soutint avec une grande force les prin-
cipes qu'il avait émis précédemment. Rien, dit-il, n'é-
gale la sainteté de Dieu, si ce n'est la misère du mé-
chant; et comme il avait, dès les premiers mots de son 2-13
discours, accusé Job d'orgueil, d'impiété et d'ingrati-
tude, il n'y avait pas moyen que ce malheureux ne prît
pour lui les anathèmes de son ami. Aussi le voit-on se XVI
répandre en plaintes amères contre ses hôtes. Les trai- 4
terait-il aussi durement s'il était à leur place et eux à la
sienne? N'auront-ils aucune pitié des souffrances atroces XVII
qu'il endure? Elles sont si terribles qu'elles font perdre 8
le sens à ceux qui en sont les simples spectateurs et que
des hommes, d'ailleurs pleins de droiture, ne savent se
les expliquer. Comment donc s'étonner qu'il soupire 12
après le repos de la mort et qu'il dise « à la fosse : Tu
es mon père, et aux vers : Vous êtes ma mère et mes
sœurs; » c'est-à-dire je vous aime et vous désire comme
on aime père, mère, frères et sœurs!

§ 31. Job eut à peine achevé de parler que Bildad, à XVIII
son tour, se hâta de lui reprocher sa présomption et son
défaut de patience. Cela dit, il revient sur la misère des
méchants, en faisant de ses maximes une application
indirecte mais évidente au pauvre Job que ce discours

XIX — 13-21 dut aigrir toujours plus. Ne soyons donc pas surpris de la vivacité croissante qu'il met dans sa réponse. Il fait un tableau déchirant de l'état misérable où Dieu l'a ré-
25-27 duit. Puis, si l'on continue, on admire la confiance que Job plaçait en son Rédempteur selon l'antique promesse (I, § 102), et l'assurance qu'il avait de la résurrection des morts. Mais ce Rédempteur est aussi le Vengeur ou le Goël de ses rachetés (I, § 999), et malheur à ceux qui les persécutent! car il y aura un jugement.

XX § 32. Tsophar, reproduisant les doctrines et les accusations d'Eliphaz et de Bildad, persiste à prétendre, contre l'évidence, que les méchants sont toujours traités
XXI dans ce monde selon leur méchanceté. Mais Job, après avoir demandé à ses amis de lui prêter une attention sérieuse, montre au contraire que la prospérité des pécheurs non convertis et leur arrogance dépassent quelquefois tout ce qu'on peut imaginer. La destruction sans doute sera finalement leur partage; mais, ici-bas, on ne saurait dire que Dieu rende toujours à chacun selon ses œuvres. Ce discours, empreint de la plus parfaite modération, est aussi d'une entière vérité.

XXII à XXXI § 33. La question qui se débattait entre Job et ses amis est une de celles qui a le plus occupé les hommes; non-seulement la question relative à l'existence du mal dans ce monde, mais surtout celle qui se rattache à la disproportion manifeste qu'on observe à cet égard. Il ne faut donc pas nous étonner de voir la discussion se prolonger, non plus que d'y remarquer toujours plus de vivacité et d'amertume. Eliphaz, soutenant son opinion, va jusqu'à accuser positivement son ami d'avoir mené en secret une vie criminelle, ce qui seul pouvait expliquer son état; et Job, dans un long plaidoyer, que Bildad interrompt un instant, donne cours, cette

, à toute son irritation. Puis, pressé par le désir lé- XXII
ne de se justifier aux yeux de ses hôtes, il se laisse
r à des propos qui n'étaient pas innocents de tout XXXI
ıeil. S'il ne se dit pas net de tout péché, il semble
.ver au moins que le châtiment devrait avoir enfin
terme. Il a subi sans murmurer la pauvreté, le
il, la maladie; mais il n'était pas prêt à essuyer les
ıris des hommes. Il succombe sous le poids de cette
ıiliation, et il y a là, convenons-en, quelque chose
appartient à la propre justice. — C'est une situation
que pour un enfant de Dieu que celle où le place la
ssité de dissiper les soupçons dont il est l'objet, ou
e disculper des accusations qu'on porte contre lui.
ieille nature du mauvais cœur y reparaît facilement,
ue sera-ce encore si, aux injustes accusations des
mes, se joignent des souffrances physiques comme
s du malheureux Job?

34. Job n'était pas seul avec ses trois amis. Plu- XXVII
s personnes, paraît-il, s'étaient réunies autour
x devant son habitation, ce qui avait encore aug- XXXVII
té pour lui la tentation de se glorifier. Dans l'assem-
se trouvait un jeune homme nommé Elihu. Celui-ci,
ınt que les passions s'échauffaient et que les discours
venimaient, prit la parole avec une certaine impé-
té et comme quelqu'un qui se contient depuis long-
ps. Il censure tour à tour Job et ses amis; mais il ne
semble pas qu'il le fasse toujours avec une parfaite
té, ni avec une entière intelligence du sens de leurs
les. C'est ainsi qu'il réprimande Job pour s'être
fié devant Dieu, tandis qu'au fond c'était essentiel-
ent auprès de ses amis qu'il avait cru devoir se
fier. Il est vrai que, s'oubliant un instant, il s'était
fié autrement et plus qu'il ne convient à un pécheur.

XXXII à XXXVII — Cependant, s'il avait dit qu'il ne craignait pas d'être jugé par l'Eternel, il entendait par là que le jugement de Dieu serait plus juste que celui des hommes. Devant le tribunal suprême, il comptait se voir absous des crimes qu'on lui imputait, ce qui ne voulait pas dire qu'il se crût innocent de tout péché.

§ 35. Mais, quels que soient les côtés défectueux du discours d'Elihu, il n'en renferme pas moins de grandes beautés et l'expression de vérités du premier ordre. Je dois vous en faire observer quelques-unes. Pour abréger, je les réduis en courtes maximes dont il vous sera facile de voir le rapport avec les versets indiqués à la marge.

XXXII 8, 9 La raison de l'homme ne lui suffit pas pour connaître les choses de Dieu ; sans les lumières que donne le Saint-Esprit, beaucoup d'études et une longue vie n'y servent de rien.

13 Quelque habileté qu'un orateur déploie, Dieu seul peut porter la conviction dans les cœurs.

21, 22 C'est un grand péché que la flatterie ; le flatteur ne se place pas devant le tribunal de Dieu.

XXXIII 12 Il ne faut pas croire que tout ce qui sort de l'homme juste soit juste. Dieu seul est parfait en sainteté.

13 Dieu n'a point à nous rendre compte de ses desseins ni de ses actes.

23-26 Nous avons besoin d'une expiation pour nos péchés, mais Dieu seul peut décider ce qu'elle doit être. C'est lui qui donnera et l'expiation et le Médiateur (I, § 102).

XXXIV 14, 15 Si Dieu traitait les hommes selon leurs mérites, il les détruirait tous et à toujours.

21, 22 Personne ne peut échapper à Dieu.

XXXV 6-8 Nos péchés ne font point de mal à l'Eternel ; cependant ils ne laissent pas de nous perdre par sa juste vengeance.

Elihu parle d'ailleurs d'une manière très-remarquable de la sainteté de Dieu, de son équité et de la majesté qu'il déploie en toutes ses œuvres. La conclusion vient d'elle-même : c'est que l'homme ne saurait, dans aucun cas, formuler de justes plaintes contre Dieu. Ses voies sont souvent incompréhensibles ; mais iniques, jamais. XXXIV 10, 23 XXXVII

§ 36. Quelques-uns pensent qu'au moment où Elihu terminait son discours, un orage, venant du désert, menaça brusquement la contrée où il se trouvait avec Job et ses amis, et que ce fut là ce qui le conduisit à décrire les grands effets de la puissance de Dieu dans ces phénomènes de la nature. La voix d'un orage est toujours saisissante et instructive. Mais celle qui se fit entendre alors du sein de la tempête était la voix même de l'Eternel, qui apportait à Job et à ses fâcheux consolateurs des paroles destinées à confondre leur vain savoir. — Certainement, on ne peut qu'admirer dans quelle pureté la connaissance de Dieu s'était conservée chez quelques hommes à cette époque, surtout quand on pense aux ténèbres de l'idolâtrie qui, plus tard, couvrirent toute la terre. Ceux-ci néanmoins s'égaraient en plusieurs points dans la vanité de leurs raisonnements, et l'Eternel, qui les aimait, qui surtout aimait Job, daigna lui adresser directement les remontrances dont il avait besoin. XXXVIII à XLI 2

§ 37. Pour convaincre Job de son ignorance et de son néant, l'Eternel lui adresse une foule de questions profondes auxquelles les hommes, en effet ne, savent que répondre, et il décrit quelques-unes de ses œuvres si grandes et si magnifiques. Cette portion du livre de Job peut être envisagée comme un développement du récit que Moïse nous fait de la création du monde (Gen. I), et elle nous apprend dans quel esprit d'adoration nous

XXXVIII devons observer et admirer la nature. Voyez com-
8-11 ment le Seigneur y parle de la puissance avec laquelle il forma les mers et mit une barrière à la fureur de leurs
XXXIX flots! Voyez en quels termes il peint l'autruche, le che-
16-33 val de bataille, l'aigle, le béemoth enfin et le léviathan,
XL deux grands animaux, l'un terrestre, l'autre aquatique, que l'on croit être l'éléphant et la baleine, ou le rhinocéros et le crocodile ! Il y a une grande magnificence dans cette description des chefs-d'œuvre de la création animale ; je ne pourrais que l'affaiblir en voulant la reproduire.

XLII § 38. Avec un autre que Job, il eût fallu peut-être une prédication toute différente pour le faire rentrer en lui-même. Mais Job était un enfant de Dieu, et il lui suffit de se sentir en la présence du Seigneur pour comprendre tout ce qu'il y avait eu de répréhensible dans sa conduite, pour s'en humilier et pour demander humblement son pardon. Déjà, il avait interrompu l'Eternel en s'écriant : « Je ne suis qu'une vile créature, que te répondrai-je? Je mettrai ma main sur la bouche. J'ai parlé une fois et je ne répondrai plus; même deux fois,
2-6 mais je ne le ferai plus » (XXXIX, 37, 38). Voici maintenant ce qu'il dit : « Je sais que tu peux tout et qu'on ne saurait t'empêcher de faire ce que tu as résolu.... J'avais ouï parler de toi de mes oreilles, mais maintenant mon œil t'a vu. C'est pourquoi je me comdamne et je me repens sur la poudre et la cendre. » — Il faut peu de choses au fidèle pour l'amener à se repentir, parce qu'il aime Dieu et qu'il sait tout ce qu'a d'horrible le péché. Lors donc qu'il est repris par le Seigneur, de quelque manière que ce soit, il écoute cette voix paternelle et ils se hâte de rebrousser chemin.

7, 8 § 39. Quant aux amis de Job, ils ne croyaient pas avoir

s'humilier devant Dieu, et pourtant ils étaient plus coupables que Job. Aussi le Seigneur déclara-t-il que, s'ils n'offraient pas un holocauste pour eux et si Job n'y joignait pas ses prières, ils ressentiraient la juste colère de celui qu'ils avaient offensé par leurs discours imprudents. En parlant ainsi, le Seigneur réhabilitait à leurs yeux l'infortuné contre lequel ils avaient eu de si mauvais soupçons, et il fournissait à Job l'occasion de montrer qu'il leur pardonnait la dureté et l'injustice de leurs procédés. XLII 7, 8

§ 40. Les choses se passèrent comme Dieu l'avait commandé. Eliphaz, Bildad, Tsophar offrirent un holocauste et Job pria pour eux. Après quoi cet homme, dont l'épreuve était terminée, recouvra la santé, à la grande joie de ses parents et de ses connaissances. Dieu bénit tellement ton travail et ses entreprises, qu'il eut bientôt une fortune plus considérable qu'auparavant. Enfin l'Eternel lui rendit le même nombre de fils et de filles. Une longue vie lui fut donnée, pour qu'il servît de monument à la miséricorde de Dieu; car il vécut cent quarante ans depuis son rétablissement. Nous avons là d'ailleurs une preuve que tout ceci eut lieu en des temps fort reculés, puisqu'à l'époque de Moïse déjà, la vie des hommes avait singulièrement diminué. 9-17

§ 41. Quoi qu'il en soit, je ferai remarquer à mes lecteurs que le livre de Job, comme toute l'Ecriture sainte, est destiné à mettre en évidence la gloire de Dieu; non-seulement par les portions de cet écrit où des hommes sages et l'Eternel lui-même exaltent ses augustes perfections, mais encore par tout l'ensemble du récit. Nous y voyons, pour le redire encore (§ 14), que, si Satan exerce une grande puissance dans ce monde, il n'y est pourtant pas le maître, et que la victoire ap-

XLII partient toujours au Seigneur. Nous y apprenons, en outre, que, si Dieu jugé à propos de châtier quelquefois ses enfants plus sévèrement même que les impies, ce n'est pas qu'il leur veuille du mal, tant s'en faut; en sorte que, dans nos peines, nous devons nous souvenir de Job, et glorifier Celui de qui procèdent les maux comme les biens et qui fait avec sagesse tout ce qu'il fait.

§ 42. Une autre observation qu'il est bon de reproduire, c'est le rapport frappant qui existe entre la religion de Job et celle d'Abraham et de ses fils. On voit qu'ils servirent le même Dieu et qu'ils le servirent de la même manière, preuve que, dans ces anciens temps, la connaissance de l'Eternel et de sa grande promesse (I, § 102) ne s'était pas perdue autant qu'elle le fut plus tard (I, § 633). Après cela, si vous comparez Job avec les Israélites du désert, vous reconnaîtrez que ceux-ci lui furent bien inférieurs en connaissance de Dieu et en vraie piété. L'Egypte, un des pays les plus anciennement idolâtres, les avait corrompus, et il fallut toute la puissance et toute la grâce de l'Eternel pour les ramener dans la bonne voie. Le livre de Josué va nous montrer que l'œuvre du Seigneur ne fut point vaine, et nous y apprendrons de plus en plus à le glorifier.

JOSUÉ.

LXXXIV. Confirmation de Josué dans son ministère. Rahab la Cananéenne.

§ 43. On a vu qu'à la mort de Moïse le peuple d'Israël possédait toute la contrée qui est sur la rive gauche du Jourdain, et que cette contrée avait été donnée en partage à la tribu de Ruben, à celle de Gad et à la demi-tribu de Manassé (I, § 996). Quoique ce fût un territoire qui, dans tous les cas, devait appartenir aux enfants de Jacob (I, § 588), ce n'était pas proprement le pays de Canaan. Celui-ci longeait l'autre côté du fleuve ; en sorte que la position des Israélites était assez semblable à celle du chrétien qui, dès ici-bas, jouit des arrhes du salut, mais qui doit encore combattre pour être mis en possession de ce salut dans sa plénitude.

§ 44. Comme l'Eternel avait parlé à Moïse, il parla de même à son successeur Josué. Après lui avoir tracé les limites du pays où les Israélites étendraient un jour leurs conquêtes, de l'Euphrate à la Méditerranée (I, § 297), il lui promit de l'accompagner comme il avait accompagné Moïse. En reproduisant les termes dont ce grand prophète s'était servi quelques jours auparavant (I, § 1035), le Seigneur exhorte Josué, par trois fois, à se fortifier et à prendre courage. Et pour faire naître en lui les sen- CHAP. I — 1-9

I timments auxquels il le conviait, ce Seigneur, toujou
1-9 plein de miséricorde, s'engage à ne point le laisser et ne point l'abandonner; mais plutôt, à être avec lui pa tout où il irait et à lui donner une victoire assurée s ses ennemis. Cependant, il fallait que Josué ne se lass pas de lire et de méditer la Parole que l'Eternel ava donnée au peuple par son serviteur Moïse; car c'éta une grande tâche que celle qu'avait à remplir le fils d Nun, vieillard fort avancé en âge. — Il devait compte alors plus de quatre-vingt-dix ans.

§ 45. La tâche du chrétien aussi est difficile. Pour lui souvent la carrière de la foi ne s'ouvre qu'assez tard, et en tout temps, il est bien faible contre les nombreux en nemis de son âme. Mais il a, comme Josué, des exho tations et des promesses de Dieu; il possède également la Parole Sainte par laquelle le Saint Esprit commu nique aux fidèles la lumière et les consolations de Jésus Christ. Telle est la force de l'enfant de Dieu.

10-18 § 46. Le fidèle d'ailleurs n'est pas seul ici-bas. Il des frères, des cohéritiers du ciel, que Dieu destine à lui porter secours dans la conquête à laquelle ils aspi- rent de conecrt. Josué rappela donc aux descendants de Ruben, de Gad et de Manassé, déjà pourvus d'un établissement, que, par une juste réciprocité, ils avaient promis d'aider leurs frères à se mettre en possession du pays. Leur réponse peut servir de modèle au peuple de Dieu dans tous les temps, sauf sans doute les menaces qu'elle renferme contre ceux qui n'obéiraient pas à Josué. Cependant, tout prophète qu'il était, le fils de Nun n'exerçait pas proprement de fonctions religieuses. Il n'ap partenait pas à la tribu de Lévi, mais à celle d'Ephraïm (I, § 943); et nous devons voir en lui un envoyé extra ordinaire, un dépositaire du pouvoir de Dieu, un géné

ral d'armée plutôt qu'un ministre des autels. En cette qualité, il avait incontestablement le droit de punir de mort ceux qui se révolteraient contre son pouvoir. Du reste, remarquez-le bien, le peuple entier lui reconnaît et lui garantit ce droit, ou pour mieux dire il le lui confirme de la part de Dieu. I — 10-18

§ 47. Envisagé à son point de vue typique, le discours des enfants d'Israël nous enseigne le genre d'obéissance que nous devons à nos conducteurs spirituels. Il nous faut écouter avec une parfaite docilité leurs paroles, pourvu toutefois qu'elles soient conformes à la Parole de Dieu; mais, si leurs enseignements sont d'accord avec la vérité et que nous les rejetions, c'est Dieu même que nous refusons d'entendre et nous nous attirons de sa part une condamnation méritée.

§ 48. En relisant avec attention la réponse des Israélites et surtout les encouragements qu'ils donnent à Josué, dans les termes mêmes dont l'Eternel s'était servi, vous vous convaincrez, comme je l'ai dit ailleurs (I, §§ 1002, 1007), que ce peuple était aussi remarquable par sa foi et par sa piété que la génération précédente l'avait été par ses révoltes. Ce n'étaient plus les hommes de Mara, de Massa et Mériba, de Kibroth-Taava et d'Horma (I, §§ 712, 730, 939, 950).

§ 49. On se rappelle que trente-neuf ans avant l'époque où nous sommes parvenus, Moïse avait envoyé des explorateurs au pays de Canaan, et l'on n'a pas oublié les tristes résultats de cette expédition. Josué voulut tenter la même expérience, mais il avait de meilleures mains à qui la confier. Depuis quelques jours déjà, deux hommes étaient partis pour Jéricho, afin d'examiner le terrain et l'état des esprits. Une distance de trois lieues environ séparait cette ville de la rive droite du Jourdain. II. 1-6

II 1-6 Les deux Israélites furent recueillis par une femme de mauvaise réputation, nommée Rahab, qui tenait une hôtellerie. Les habitants de Jéricho, non plus que les autres Cananéens, ne pouvaient ignorer qu'après avoir défait toutes les armées qui avaient voulu s'opposer à leur marche, les Israélites étaient maintenant campés de l'autre côté du fleuve et qu'ils s'apprêtaient à le passer. Ils ne pouvaient ignorer en outre que les enfants d'Israël se prétendaient propriétaires du pays par la volonté de Jéhovah, et ces idolâtres tremblaient que le Dieu d'Israël ne fût réellement plus fort que leurs idoles. L'effroi avait donc saisi leur cœur, et au lieu d'aller à la rencontre de l'ennemi, ils se tenaient enfermés dans leurs murailles.

§ 50. Rahab, que le Seigneur destinait à être un monument de sa grâce au milieu de ces païens, Rahab qui, par ses mœurs encore plus que par son extraction, n'appartenait que trop à la race corrompue de Canaan, Rahab, dis-je, fut effrayée à salut en voyant approcher le moment où, selon une prédiction dont le vague souvenir avait pu se transmettre de père en fils (I, § 233), l'Eternel allait faire tomber ses jugements sur les coupables. C'est pourquoi, voyant dans les émissaires de Josué des messagers de la justice céleste, elle leur découvrit l'intérieur de son âme, et ces hommes pieux lui annoncèrent les miséricordes du Très-Haut, car l'Ecriture nous parle expressément de la foi de cette femme (Hébr. XI, 31).

§ 51. Dès ce moment, les deux Israélites furent pour elle des frères à la sûreté desquels son devoir était de veiller. Quand le roi de Jéricho, informé de l'arrivée de ces étrangers, envoya chez elle pour les saisir, elle se hâta de les cacher sur la terrasse qui servait de toit à

sa maison ; interrogée, elle prétendit n'avoir pas su qui II
ils étaient, et d'ailleurs elle assura qu'ils étaient repar- 1-6
tis. Si Rahab n'avait pas eu un commencement de foi, elle n'aurait pas caché les espions; mais, si elle avait eu plus de foi et une foi plus éclairée, elle n'aurait pas menti au roi de Jéricho. Cette pauvre Cananéenne ne comprenait pas encore qu'il n'est pas permis de faire du mal afin que le bien en arrive, ni que pour garder ses enfants, s'il lui plaît, Dieu n'a pas besoin de nos péchés. Hélas ! son ignorance ne doit pas nous surprendre après ce que nous avons vu de deux femmes Israélites, Hophra et Puhah (I, § 626), de Rebecca (I, § 421), et même d'un Joseph et d'un Abraham (I, §§ 567, 265)! Ainsi donc, couvrant du voile de la charité le mensonge qu'un zèle mal éclairé lui inspira, admirons, avec l'Ecriture, la foi qui lui fut accordée et les preuves non équivoques qu'elle sut en donner.

§ 52. Pendant qu'on cherchait les deux Israélites du 7-2
côté du Jourdain, leur hôtesse les sortit de la retraite où elle les avait blottis ; et, dès ce même soir, elle fit devant eux une entière profession de l'espérance qu'elle mettait désormais en l'Eternel et en sa Parole. Puis, et c'est encore une preuve de sa foi, Rahab leur demanda la vie sauve lorsque la ville serait prise, catastrophe qu'elle regardait comme inévitable, puisque telle était la volonté du Seigneur. Outre cela, pleine de compassion pour les membres de sa famille, elle sollicita une grâce toute pareille en leur faveur. Les deux espions, organes de la miséricorde du Très-Haut, prirent sur eux d'accorder à Rahab toutes ses demandes, et ils convinrent d'un signe auquel on reconnaîtrait sa maison, afin que, dans le sac de la ville, on la laissât intacte et qu'on ne fît aucun mal à ceux de ses parents qui s'y réfugieraient.

II 1-21 § 53. Admirons les effets de la grâce de Dieu dans la conversion de la Cananéenne Rahab. C'était une grande pécheresse, et néanmoins Dieu la sauva, mais non sans lui donner la foi, par laquelle seule le pécheur peut être justifié (I, § 291). Et puis, comme tout est sanctifié par cette foi! Voilà une maison, jadis le théâtre de bien des scandales, qui, dans la miséricorde du Seigneur, va devenir une seconde arche de Noé où toute une famille pourra trouver sa sûreté, au milieu d'une épouvantable destruction. Parmi nous aussi, combien ne compte-t-on pas de maisons qui, après avoir été longtemps ouvertes aux bals, aux jeux et aux fêtes mondaines, sont devenues, par la conversion du chef de la famille, des maisons de prière! Or, tout cela provient de la grâce de Dieu en Jésus-Christ. Elle seule est capable de ces merveilles de puissance et d'amour.

2-24 § 54. Lorsque les Israélites eurent, suivant le conseil de Rahab, passé trois jours dans la montagne, ils regagnèrent le camp de Josué; et, malgré les dangers réels qu'ils avaient courus, il ne sortit de leur bouche que des paroles d'encouragement et de foi. Il était donc bien grand le changement survenu dans les dispositions de ce peuple depuis les premières années du désert (I, § 945), et les épreuves ne lui avaient pas été inutiles!

LXXXV. Passage du Jourdain.

III 1-6 § 55. Les espions étaient partis de Scittim, le dernier campement des Israélites à l'Est du Jourdain (Josué II, 1; Nomb. XXV, 1; XXXIII, 49). Ce fut de là aussi que Josué et tout son monde s'ébranlèrent pour se rapprocher du fleuve, sur la rive duquel ils s'amoncelèrent

dans une ligne qui devait occuper un terrain assez pro- III
longé. L'Arche de l'Alliance, toute resplendissante d'or, 1-4
ou recouverte de ses magnifiques tentures, allait en avant, portée par les Sacrificateurs, en manière de guide et d'étendard; et, afin que ceux mêmes qui occupaient les derniers rangs pussent l'apercevoir de loin, elle précédait l'armée d'environ douze cents pas. C'était dire au peuple : Votre Dieu ne craint pas pour lui; ne craignez pas non plus pour vous. Il marche à votre tête, et tant qu'il sera là vos ennemis ne sauraient vous atteindre. — Il faut ajouter que les enfants d'Israël avaient 5
dû se sanctifier, c'est-à-dire se consacrer à Dieu tout de nouveau (I, § 742), préparation aux merveilles dont ils allaient être les objets.

§ 56. Ces merveilles eurent tout à la fois pour but de 7-1
faciliter aux enfants d'Abraham l'entrée et la conquête de Canaan, et de marquer d'un sceau divin le ministère de Josué; car il fallait que les Israélites fussent assurés qu'il était réellement le représentant de l'Eternel. Or, ce Dieu qui, au commencement, créa les cieux et la terre, en est le Dominateur ou le Maître souverain. Il les donne à qui il lui plaît. Et comme il avait promis à Abraham et à sa postérité la possession de Canaan, Israël avait sur ce pays les droits les plus incontestables. C'est ce que devait proclamer la manière même dont il y allait pénétrer, victorieusement conduit par l'Arche de l'Alliance du Dominateur de toute la terre.

§ 57. Aussitôt que les Sacrificateurs qui portaient l'Arche eurent mis la plante de leurs pieds dans le Jourdain, l'eau s'arrêta d'assez loin, et, par l'écoulement naturel des flots inférieurs, le lit du torrent demeura sec jusqu'à la mer Morte. — J'invite mes lecteurs à jeter les yeux sur une carte de la Terre-Sainte. Ils verront

III 7-17 que le Jourdain, prenant sa source dans le Liban, coule du nord au sud par une vallée quelquefois très-resserrée où il forme trois lacs : le lac Mérom, le plus au nord et le plus petit, puis le lac de Génézareth ou mer de Tibériade, enfin après un cours de 45 lieues depuis sa source, il se jette dans la mer Morte. Le Liban, d'où sort le Jourdain, est une montagne de 9000 pieds d'élévation, dont le sommet n'est jamais dépouillé de neige et qui, au printemps, envoie d'abondantes eaux dans la vallée. C'est précisément à cette époque-là que les Israélites se trouvaient sur les bords du fleuve. Le lit devait en être large et profond ; or, point de ponts, point de bateaux ; une foule immense amoncelée sur la rive! comment faire? L'Eternel, qui aurait pu ordonner le passage du Jourdain au moment de l'année où son cours a le moins de profondeur et de rapidité, voulut choisir la saison la plus difficile, afin de manifester sa présence dans le camp des Israélites par un signe semblable à celui qu'il avait donné à leurs pères quarante ans auparavant. De son bras puissant, l'Eternel, le Créateur et le Dominateur de toute la terre, arrêta les eaux du fleuve ; une large zone de terrain se trouva libre, et le peuple entier put la traverser en un petit nombre d'heures.

IV 1-24 § 58. Aussi longtemps que dura le passage, les Sacrificateurs et l'Arche demeurèrent dans le lit desséché du fleuve. Il s'était joint à eux, par ordre de Josué, un homme de chaque tribu. Ceux-ci prirent, chacun, une grosse pierre du torrent, afin de construire sur la rive opposée un monument de ce miracle. Outre cela, Josué lui-même éleva dans le lit du Jourdain une sorte de pile formée aussi de douze blocs. Elle y demeura plusieurs années, car on l'y voyait encore à la fin de la vie du fils de Nun. Quant au monument qui fut érigé hors du fleuve

et qui subsista sans doute plus longtemps, il devait conserver dans la mémoire des Israélites le souvenir d'une grâce qui semblait ne pouvoir jamais s'en effacer; mais l'homme, hélas! n'oublie que trop tôt les bienfaits du Seigneur! IV 1-24

§ 59. A défaut de ce monument, qui ne devait pas durer toujours, le peuple de Dieu put, de siècle en siècle, lire dans la Sainte Ecriture le récit d'un fait où nous voyons non-seulement la grande puissance du Seigneur, mais encore un tableau fidèle de la manière dont il met ses enfants en possession de ses promesses. Par la foi en Jésus-Christ, l'entière rédemption de nos corps et de nos âmes nous est pleinement assurée, et toutefois elle rencontre en nous-mêmes, comme de la part du monde et de Satan, d'immenses difficultés. Ce sont des eaux débordées qu'il s'agit de passer miraculeusement. Mais si le Seigneur Jésus marche devant nous et nous après lui, il saura bien nous frayer le chemin et rien ne nous arrêtera. Ce n'est pas seulement à l'article de la mort que le chrétien a des eaux profondes à traverser; sa route est souvent coupée par les torrents de la montagne, mais écoutons celui qui avait dit à Josué : « Je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point, » et les eaux se retireront devant nous. Mettons-y seulement les pieds avec résolution en portant l'Arche de l'Alliance, c'est-à-dire en nous tenant serrés à Celui qui est le souverain Rédempteur de nos âmes.

§ 60. Si vous vous étonnez que les Cananéens ne se soient pas opposés au passage des Israélites, je vous rappellerai ce que Rahab avait dit aux espions (Ch. II, 11). L'Eternel accomplit ses desseins par des moyens fort divers. En répandant une secrète terreur dans l'âme des Cananéens, il avait assuré la marche de son peuple, V 1

et l'épouvante ne fit que s'accroître à la nouvelle de la traversée miraculeuse du Jourdain. C'est ainsi que, plus d'une fois, les ennemis de Dieu se sont troublés en voyant les délivrances qu'il accordait à son Eglise.

8 § 61. La stupeur dans laquelle étaient plongés les Cananéens, donna aux Israélites la facilité de célébrer deux cérémonies de leur culte qui, par un effet des circonstances, avaient été l'une et l'autre négligées dans le désert. Aucun de ceux qui naquirent depuis la sortie d'Egypte n'avait reçu la circoncision. Or, avant de prendre possession du pays que l'Eternel donna jadis à leur père Abraham, il fallait qu'ils montrassent leur foi en la promesse dont cet acte symbolique était, par la volonté de Dieu, le signe et le sceau (I, §§ 315, 316). Ce retranchement de la chair ne se faisait pas sans douleur. Il s'ensuivait, non pas une maladie dangereuse, mais une maladie pendant laquelle il eût été difficile aux enfants d'Israël de se défendre, si les Cananéens les avaient attaqués. Rappelez-vous l'histoire des hommes de Sichem (I, § 489). En se livrant à cette opération, les Israélites montrèrent donc une grande confiance dans l'Eternel. Ils comprirent sans doute qu'on ne doit jamais rien craindre quand on remplit fidèlement son devoir.

9 § 62. Célébrée par des hommes fidèles, tels qu'étaient alors un grand nombre des enfants d'Israël, cette cérémonie les replaçait devant Dieu dans la condition même d'Abraham; elle effaçait la honte de leur précédente servitude, de leur idolâtrie et de leurs péchés; elle indiquait que, par une heureuse *révolution*, ils étaient rentrés dans l'ordre. C'est ce que signifie assez bien le nom de Guilgal qui fut donné à la localité. C'était aussi là qu'on avait érigé le monument de la traversée du Jourdain (§ 58).

§ 63. L'autre cérémonie que les Hébreux célébrèrent après avoir été circoncis, ce fut la Pâque, fête qu'ils n'avaient solennisée qu'une fois depuis leur sortie d'Egypte (I, § 930). Quelle joie pour les hommes de quarante-cinq à soixante ans qui avaient mangé la première Pâque et qui pouvaient se souvenir de la nuit de terreur et de délivrance qu'ils avaient passée debout, le bâton à la main, et d'où ils dataient une ère nouvelle! Quelle joie non moins grande pour ceux qui étaient nés dans le désert et auxquels leurs pères dirent, selon le commandement de Moïse : « C'est le sacrifice de la Pâque de l'Eternel, qui passa en Egypte par-dessus les maisons des enfants d'Israël, quand il frappa l'Egypte et qu'il préserva nos maisons » (Ex. XII, 27). Célébrée ainsi pour la première fois dans le pays de Canaan, au jour fixé par la loi, peu après le passage du Jourdain et lorsque le peuple venait de se consacrer solennellement au Dieu d'Abraham, cette Pâque dut être une source de grandes bénédictions pour une foule d'Israélites. C'était le quatorzième jour du mois de Nisan (I, § 681), l'an 1450 ou 1449 avant l'ère chrétienne. V 10

§ 64. Une circonstance qui dut encore contribuer à la rendre remarquable, c'est que, dès le lendemain, la manne cessa de tomber. Il est à présumer qu'une fois hors du désert, les enfants d'Israël avaient eu d'autre nourriture à côté de celle-là ; mais ce fut seulement alors que Dieu la leur retira tout à fait. Or, bien que les Israélites eussent manifesté jadis un dégoût criminel pour le pain qui leur était envoyé d'en Haut (Nomb. XXI, 5), je pense que la cessation du miracle quotidien leur fit sentir mieux que jamais ce qu'il avait eu de grand et de bienfaisant. Puis, ceux qui étaient nés dans le désert durent éprouver un vif étonnement et une sorte d'in- 11, 12

V 11, 12 quiétude en pensant que ce serait désormais la terre seule, à des époques éloignées, et non pas le ciel, chaque jour, qui leur fournirait de la nourriture. Pour nous, habitués dès l'enfance à recueillir notre pain sous le soc de la charrue, ce phénomène nous paraît tout naturel; mais, qu'on y réfléchisse quelque peu, et l'on verra que la sagesse, la puissance et la bonté de Dieu ne s'y montrent pas moins admirables que dans le miracle de la manne.

§ 65. Au surplus, si le pays de Canaan est le type du repos que le Seigneur réserve aux siens après cette vie, le pain du pays, que les Israélites mangèrent dès qu'ils eurent atteint Canaan, représenterait la nourriture divine qui fera notre subsistance dans l'éternité, tandis que la manne était le type de la nourriture spirituelle par le moyen de laquelle Christ fait vivre nos âmes ici-bas (I, § 725). Une fois que nous serons auprès de Dieu, nous n'aurons plus besoin de sa Parole, parce que nous le verrons et le connaîtrons tel qu'il est. Tout comme aussi la circoncision et la Pâque célébrées au pays de Canaan peuvent signifier que, dans le ciel, tout opprobre sera ôté de dessus nous (car le ciel est le vrai Guilgal), et que nous y serons pour toujours à l'abri de l'ange destructeur.

LXXXVI. Prise de Jéricho.

13-15 VI 1-5 § 66. Ceux qui ont divisé la Bible en chapitres et en versets auraient dû commencer le chapitre VI au verset 13 du chapitre V, ou donner cinq versets de plus à celui-ci; car ils se trouvent avoir coupé en deux un des plus beaux récits de l'Ecriture. Lisez-le donc sans inter-

ruption, et ne voyez dans le 1er verset du VIe chapitre V
qu'une simple parenthèse.

§ 67. Les Israélites s'étant approchés de Jéricho, ville 13
que protégeait un fort mur d'enceinte, Josué, en bon général, fit une reconnaissance pour s'assurer par lui-même de l'état des choses. Tout à coup il voit devant lui un homme qui se tenait debout, une épée nue en la main, et Josué lui crie : « Es-tu des nôtres, ou de nos ennemis? » — « Ni l'un ni l'autre, » répond l'homme armé ; « je suis le chef de l'armée céleste. » Il n'en fallut pas davantage pour éclairer Josué. Si souvent témoin des apparitions dont Dieu avait favorisé Moïse, il reconnut de suite l'Ange de l'alliance. C'est pourquoi il se pro- 15
sterna contre terre, prêt à écouter la parole qui lui serait adressée ; et, comme Moïse devant le buisson, il dut, en signe de respect, ôter sa chaussure (I, § 635). — Que VI
ce personnage fût d'ailleurs un être extraordinaire, cela 1
résultait de ce que, très-certainement, il ne venait pas du camp des Hébreux et de ce que la ville de Jéricho était si soigneusement close que personne ne pouvait en sortir. C'est là ce qui nous est dit en passant.

§ 68. Mes lecteurs ne s'étonnent pas, j'espère, de voir reparaître Celui qu'avaient vu Abraham, Jacob et Moïse (I, §§ 321, 480, 635). A ce moment solennel, le peuple de Dieu entre en possession d'une partie importante de la promesse ; il va conquérir le pays donné jadis au fils de Taré, ce pays où plus tard le Seigneur Jésus-Christ passa toute une vie d'homme, où il mourut, d'où il remonta au ciel pour en revenir un jour ! Quoi de plus convenable que ce Seigneur se montrât alors comme Celui qui marchait à la tête des Israélites et par l'autorité duquel la conquête allait s'effectuer ! Le pays qu'il s'agissait d'envahir est son propre pays ; l'armée des en-

VI / 1 fants d'Abraham était sa propre armée, et toute cette guerre se faisait dans l'intérêt de sa propre gloire. A quoi il faut ajouter que nul ne peut conquérir le ciel, à moins qu'il ne se place sous la conduite de ce Jésus qui est le Capitaine de notre salut.

2-5 § 69. Si Josué avait pu craindre un instant d'être le jouet de son imagination, il fut bientôt rassuré par les directions que lui donna le Seigneur dans cette vision divine ; directions qui, tout extraordinaires qu'elles étaient, amenèrent, à point nommé, la chute de Jéricho. Les Israélites, avec l'arche de l'alliance au premier rang, devaient faire pendant six jours le tour de la ville, et sept fois de suite le septième jour. Pendant ces processions, treize fois répétées, sept sacrificateurs devaient sonner du cor. Puis, aux cris de joie que pousseraient tout le peuple, les murs de Jéricho s'écrouleraient avec fracas.

6-21 § 70. Toutes ces choses se passèrent ainsi ; et, quand la main puissante de Jéhovah eut abattu les murailles de la ville cananéenne, les Israélites entrèrent par la brèche, chacun devant soi. Ils étaient si nombreux que la ville put se voir entièrement cernée par la procession, en sorte qu'elle fut envahie sur tous les points à la fois et qu'il dut être facile de lui infliger le sort auquel le Seigneur l'avait condamnée : elle avait été mise à l'interdit avec tout ce qu'elle contenait (I, §§ 773, 947, 965).

§ 71. Cela signifie que, par l'ordre de Dieu, il était *interdit* aux Israélites de s'approprier rien de ce qui appartenait à cette malheureuse cité : ni les Cananéens pour les réduire en esclavage, ni les maisons pour y habiter, ni le bétail pour s'en servir. Tout devait être absolument détruit par le fer et par le feu. Il n'y avait

d'exception qu'en faveur des métaux précieux, l'argent, l'or, l'airain, le fer, destinés à enrichir le trésor du sanctuaire. Les Israélites observèrent ponctuellement ce qui leur avait été commandé. VI — 6-21

§ 72. Quelle terrible destruction que le sac de Jéricho! Elle nous remet en mémoire celle des Egyptiens dans la mer Rouge, celle des villes de la plaine et, la plus grande de toutes, la destruction des contemporains de Noé. Ce que la Bible nous apprend de l'idolâtrie des Cananéens et des mœurs abominables qui en étaient la conséquence, nous explique la sévérité du jugement que l'Eternel fit tomber sur eux (I, § 890). Ce jugement avait été prédit bien des siècles à l'avance par la bouche de Noé (I, §§ 231 à 233). Jusqu'au temps de Josué, l'iniquité des Amorrhéens n'était pas encore venue à son comble (I, § 294); mais maintenant tout s'accomplissait à la fois; d'un côté, les triomphes du peuple de Dieu, et, d'un autre côté, le châtiment des ennemis du Seigneur, deux faits intimement unis, puisque l'Eternel se servit de son peuple pour châtier les impies.

§ 73. On comprend pourquoi Dieu voulut que la première ville des Cananéens tombât entre les mains des Israélites par un acte de son pouvoir irrésistible, plutôt que par leur propre vaillance. Il établit ainsi nettement que c'était lui, lui-même, qui donnait ce pays aux fils d'Abraham. Il voulait que ceux-ci, quels que fussent plus tard leurs faits d'armes, ne pussent pas s'attribuer la gloire de la conquête. Aussi voyez comme il ordonne que l'arche de son alliance marche en tête de l'armée. Remarquez encore comment il invite le peuple à pousser des cris de joie, avant même que les murailles s'écroulent. C'est donc réellement par grâce, par la foi, que les Israélites furent vainqueurs. — Ni nous, non plus,

VI 6-21 nous ne pouvons être sauvés que de cette manière. Mais, si nous croyons du fond de notre âme en Jésus-Christ, nous devons nous réjouir de son salut, sans attendre qu'il soit pleinement révélé dans le ciel. Cette joie même sera notre force contre les ennemis de nos âmes.

§ 74. Quant à la défense qui fut imposée aux Israélites de ne s'approprier aucune des choses qui avaient appartenu à la ville de Jéricho, il est facile aussi d'en saisir la raison. Il ne fallait pas que cette guerre ressemblât à celles qui ont pour principe l'avarice ou l'ambition. Les enfants d'Israël agirent en simples exécuteurs de la justice divine, et nous ne devons pas nous représenter le sac de Jéricho comme celui de tant de villes où toutes sortes de passions horribles, la haine, les raffinements de la cruauté, la soif de l'or et la plus infâme débauche eurent libre carrière. Un massacre, hélas! est toujours un massacre! Disons mieux, la mort est toujours la mort; c'est-à-dire un effroyable jugement du Très-Haut. Mais un peuple religieux qui sait faire, six jours de suite, le tour d'une ville ennemie sans prononcer une menace, un peuple qui a pour chef Josué et pour guide l'Eternel, un peuple qui s'interdit toute rapine dans un pareil assaut, ce peuple n'a pu ajouter aux saintes horreurs du châtiment les horreurs abominables du péché.

§ 75. Ne pensez-vous pas d'ailleurs que, tout en servant la justice de Dieu contre les Cananéens, les Israélites durent se rappeler, par cette exécution même, les discours où Moïse leur avait dénoncé les jugements de l'Eternel, s'ils venaient jamais à imiter l'idolâtrie et les mœurs de ces peuples? (Lév. XVIII, 27, 28; I, § 890.) Oh! combien ce souvenir n'était-il pas propre à les rendre sérieux et à calmer leurs passions! Et comme il y a, dans tout cela, une voix qui nous crie

à nous-mêmes, avec l'Ecriture : « C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant! » (Hébr. X, 31.) VI 6-21

§ 76. La destruction de Jéricho et de ses habitants par les moyens que l'Eternel employa, était donc destinée à produire dans le cœur de son peuple de saintes et durables impressions. Ce dut être aussi un spectacle bien saisissant pour les Cananéens que cette armée qui, pendant sept jours, fit le tour de leurs murailles, promenant avec grande pompe l'arche de l'alliance, symbole magnifique de la présence de Jéhovah! Qui sait peut-être s'il n'y en eut pas alors parmi eux auxquels Dieu, en les convertissant à lui, fit, pour l'éternité du moins, la même grâce qu'à Rahab? Quant à cette femme, dont le Seigneur, nous l'avons dit, voulut faire un monument de sa miséricorde, elle ressentit de point en point les heureux effets de la promesse. Sa maison fut un lieu de refuge pour elle et pour tous ceux qui lui appartenaient, et ils s'amalgamèrent sans doute avec les Israélites, comme précédemment les Egyptiens qui les avaient suivis dans le désert (I, § 690). De quelles bénédictions une âme fidèle ne peut-elle pas être à une foule de gens! — Rahab vivait encore lorsque Josué écrivit l'histoire des conquêtes d'Israël. Elle épousa un homme de la tribu de Juda, nommé Salmon, et ce fut d'elle que descendit le roi David et par conséquent notre Seigneur Jésus-Christ. Voyez, pour preuve, le premier chapitre de l'Evangile selon saint Matthieu, versets 5 et 6. De cette manière, notre Sauveur a eu, en tant qu'homme, du sang cananéen dans les veines. Par cela et par d'autres circonstances plus essentielles, il a vraiment été fait malédiction pour nous! 22-25

§ 77. La destruction de Jéricho fut un événement si 26

VI 26 grave à tous égards, que l'Eternel le voulut marquer, d'un double sceau, en ajoutant au miracle une prophétie. Josué dit anathème contre quiconque rebâtirait la ville maudite, déclarant que, dans sa coupable entreprise, il perdrait son fils aîné et son fils cadet. Cette prédiction, si spéciale, ne s'accomplit que 540 ans plus tard, mais dans un temps, vous le verrez, où il était bien important que le Seigneur rappelât à une génération impie ses jugements d'autrefois.

LXXXVII. Hacan et Hai.

VII 1 § 78. La soumission des Israélites à la suprême volonté du Dieu d'Abraham était devenue telle que, sur ce grand nombre d'hommes, il y en eut un seul qui contrevint au commandement de l'Eternel. Il s'appelait Hacan, et il appartenait par sa naissance à la tribu de Juda. Il prit de l'interdit, et il le fit avec tant d'habileté que personne ne s'en aperçut. Mais « il n'y a rien de caché à l'Eternel; » et, bien qu'ignoré de tous, un péché n'en est pas moins un péché. Puis, il existe une telle solidarité entre les membres d'une famille, ou les citoyens d'un même pays, que le crime d'un seul, s'il demeure impuni, est comme le crime de tous. Il fallait donc, pour la paix même du peuple, que le péché d'Hacan fût découvert et réprimé. A cet effet, Dieu jugea bon d'humilier tout Israël, et Israël ne lui en fournit que trop vite l'occasion.

2-5 § 79. A une faible distance de Jéricho, vers le nord-ouest, se trouvaient deux petites villes de Cananéens, Haï et Béthel. C'était là qu'Abraham, environ 450 ans auparavant, avait plus d'une fois dressé ses tentes et

érigé des autels à Jéhovah son Dieu (I, §§ 262, 269). VII
Josué envoya quelques hommes en reconnaissance du 2-5
côté de Haï, et ils revinrent disant que, pour s'emparer d'une telle bicoque, il suffisait d'une poignée de soldats. On part donc au nombre de trois mille. On attaque sans crainte. Comme on s'est passé du secours de ses frères, on se passe de celui de Dieu! Mais les habitants de Haï font une sortie; du haut de la colline sur laquelle leur ville était située, ils poursuivent les Israélites jusque dans la plaine et leur tuent trente-six hommes. Cette perte n'était pas considérable. Toutefois le peuple entier s'en émut et tomba dans le découragement, parce qu'il y vit la preuve manifeste que l'Eternel avait retiré sa protection.

§ 80. Ce fut ainsi du moins que le comprit Josué. 6-9
Ce vénérable vieillard, cet homme de Dieu, fut saisi d'une profonde douleur, et, avec les Anciens d'Israël, il passa le reste du jour en prières devant l'Arche de l'Alliance. Leurs supplications nous rappellent les prières de Moïse, en circonstances semblables (I, §§ 655, 844). A côté de plaintes dont l'amertume est plus facile à expliquer qu'à justifier, on y voit le même zèle pour la gloire du Seigneur, le même recours à sa miséricorde au fort de la détresse, la même certitude que la délivrance vient de Dieu seul.

§ 81. Fidèle à ses promesses, Celui qui avait dit à 10-12
Josué : « Je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point, » ne tarda pas à lui montrer qu'il avait ouï sa prière ; mais ses premiers mots semblent contenir un reproche. En effet, Josué aurait dû comprendre de lui-même qu'Israël était châtié pour avoir enfreint l'Alliance. Il avait attaqué Haï sans consulter l'Eternel, sans mener l'Arche avec lui, sans être conduit par le succes-

VII 10-12 seur de Moïse. On s'était cru assez fort pour triompher avec peu de gens des habitants de cette ville, on s'était enorgueilli de la chute de Jéricho, et maintenant on se voyait puni de la confiance qu'on avait eue en soi-même. Voilà ce qui ressortait avec évidence des événements; aussi le Seigneur ne le rappelle-t-il qu'en deux mots à Josué. Mais ce qu'il lui révèle et sur quoi il insiste beaucoup, c'est le crime qui a été commis en prenant de l'interdit. Il y avait eu vol et mensonge tout à la fois, et Israël ne pouvait plus compter sur la protection de Dieu, tant qu'il ne se serait pas purgé de ce péché.

13-19 § 82. C'est pourquoi tout le peuple s'assembla dès le lendemain, par l'ordre de l'Eternel, après s'être sanctifié (§ 55). Il fut passé en revue par tribus, familles, maisons et individus; et, soit au moyen du sort, soit en suite d'une révélation divine, Josué mit la main d'abord sur la tribu de Juda, puis sur la famille de Zara, ensuite sur celle de Zabdi fils de Zara, enfin sur la famille de Carmi; et, dans cette famille, ce fut Hacan que le sort, ou l'Esprit du Seigneur désigna comme le coupable. L'Eternel avait prononcé qu'il serait brûlé, lui et tous ses biens. Josué, cependant, n'ordonna pas l'exécution sans avoir obtenu l'aveu du coupable. Il le fallait pour la gloire de Dieu, c'est-à-dire afin que le peuple fût parfaitement sûr qu'on ne faisait pas mourir un innocent; il le fallait aussi dans l'intérêt de la victime elle-même, pour que son âme se tournât vers Dieu avec repentir; et voyez de quel ton plein de bonté et de gravité tout à la fois, Josué interpella le malheureux Hacan.

20, 21 § 83. Celui-ci n'était pas un pécheur endurci comme Caïn (I, § 147). Non-seulement il avoue en détail son péché et sans chercher à l'affaiblir par de vaines excuses;

ıais encore on voit qu'il sent très-bien à quel moment VII
commença d'être criminel. Ce fut lorsqu'il convoita 20, 21
interdit. Nous ne devons point oublier en effet que
ıute mauvaise action est précédée de mauvais désirs ;
ien plus, si nous entretenons de coupables pensées
ans notre cœur, c'est comme si nous faisions le mal
uquel ces pensées peuvent conduire. Rappelez-vous ici
uelques-uns des péchés que la convoitise a fait com-
ıettre, depuis Eve jusqu'au fils de Carmi (I, §§ 185.
27, 273, 409, 488, 515, 523, 939); rappelez-vous
urtout le Dixième Commandement (I, § 753).

§ 84. Pour qu'il ne demeurât dans l'esprit du peuple 22-26
ucun doute sur la culpabilité d'Hacan, Josué fit cher-
her dans sa tente les objets précieux qu'il y avait cachés,
t ils furent exposés aux yeux de la multitude devant le
ıbernacle. On rassembla la famille d'Hacan et tout ce
u'il possédait; on le lapida, ainsi que son bétail; et,
près avoir consumé son corps et celui des animaux, on
leva sur ses cendres un tas de pierres, pour servir de
ıonument à cet acte solennel de la justice de Dieu. —
'endroit même où la chose s'était passée reçut le nom
le Vallée de Hacor, c'est-à-dire *Vallée de destruction.*
— Dans la manière dont nous exposons le fait, la famille
l'Hacan aurait été simplement spectatrice du supplice
le son chef. Ce qui autorise cette interprétation, c'est
ıu'au verset 26, il y a *sur lui* et non pas *sur eux*. Plu-
ieurs pensent au contraire que les fils et les filles de
et homme partagèrent son sort, attendu probablement
ıu'ils étaient ses complices. Il faut d'ailleurs observer
ıue ce ne serait pas la seule circonstance où des enfants
ıuraient été enveloppés dans la ruine temporelle de leur
ère.

§ 85. En considérant ce qui nous est dit de la repen-

VII — 22-26 tance d'Hacan (20, 21), il est permis d'espérer que son âme fut reçue en grâce par le Seigneur. Mais, comme tant d'autres pécheurs qui ont obtenu le pardon de leurs fautes au moyen de la foi et qui n'en sont pas moins restés sous le poids des maladies, de la pauvreté et généralement des peines terrestres du péché, Hacan dut subir la punition présente qu'il méritait, et si sa repentance fut celle de la foi, nul doute qu'il n'ait marché au supplice avec une entière résignation. Mais quel était donc le grand crime d'Hacan? N'y a-t-il pas eu des hommes plus coupables et que Dieu toutefois n'a pas châtiés aussi sévèrement? Oui, certes! mais ceux qui échappent maintenant, n'échapperont pas toujours. D'ailleurs, il est des cas où le châtiment doit suivre le crime de près, si l'on ne veut pas que toutes choses tombent dans un entier désordre. Nous l'avons vu précédemment (I, §§ 850, 877, 941, 956). Or, de même qu'après l'adoration du Veau d'or, après l'entreprise profane de Nadab et d'Abihu, après la conjuration de Coré et de ses complices, après l'insubordination de Marie, la sœur de Moïse, il importait que la prompte punition des coupables servît d'exemple à tout le peuple, cette fois de même il était nécessaire que les Israélites se sentissent sous le bras puissant de l'Eternel, et non pas sous la faible main de Josué. La sévérité que le Seignenr déploya dans l'affaire d'Hacan dut remplir d'une salutaire frayeur les enfants d'Israël, et c'est ce qu'il fallait en ce moment surtout où commençaient les batailles du Dieu vivant. Que serait devenue l'expédition des Israélites, si la désobéissance et l'indiscipline avaient régné dans leur camp?

VIII 1-29 § 86. Après que le peuple de Dieu eut été purifié de l'interdit, il lui fut permis de suivre le cours de ses con-

quêtes ; mais il s'y prit tout autrement que la première fois. D'abord, on attendit l'ordre du Seigneur et l'on s'y conforma de la manière la plus stricte. Josué et ses gens montèrent tous ensemble contre Haï. Une portion de l'armée, si on peut lui donner ce nom, se mit en embuscade durant la nuit. L'autre se présenta devant la ville, et les habitants ayant renouvelé leur sortie, les Israélites firent à dessein un mouvement rétrograde. Alors, ceux qui étaient cachés se précipitent dans Haï et y mettent le feu ; Josué et sa troupe font volte-face et les Cananéens, cernés de toutes parts, tombent, comme les habitants de Jéricho, sous les coups des Israélites. Il y eut une différence : Dieu avait permis de garder le bétail et les effets qu'on pourrait sauver de l'incendie. — Ainsi s'accomplit le premier fait d'armes des Israélites en Canaan, car la chute de Jéricho n'avait pas été le fruit de leur valeur.

VIII — 1-29

§ 87. Arrêtons-nous un moment pour étudier cette histoire sous son point de vue typique. Les guerres des Israélites, avons-nous vu (I, §§ 734, 735), sont une vive image de nos propres combats contre Satan, le monde et le péché. Je dis *nos* combats, en supposant que nous appartenions par la foi au peuple de Dieu. Le chrétien est un pécheur à qui le Seigneur, dans sa grâce, a accordé le pardon de ses fautes et donné la vie éternelle. Le ciel lui appartient en vertu des promesses de Dieu, comme Canaan appartenait de la même manière aux enfants d'Abraham, avant qu'ils y posassent seulement le pied. Mais, tout comme ils durent en faire la conquête au travers de mille périls, il faut que le chrétien souffre et combatte aussi pour entrer dans la pleine possession du salut. Il a des ennemis qui lui barrent le chemin et qui voudraient le priver de l'héritage. Ses propres pas-

VIII 1-29 sions, les séductions du monde, des tentations de tout espèce sont, entre les mains de Satan, des adversaire plus redoutables que les Cananéens ne l'étaient pou Israël. Jéricho, la ville forte que l'Eternel renversa pa le souffle de sa bouche, représente, parmi nos ennem spirituels, ceux dont la puissance est tellement éviden que, à notre propre sentiment, un miracle de Dieu pei seul nous en délivrer. Haï, de son côté, figure les difl cultés peu considérables, les faibles tentations que noi croyons pouvoir affronter avec nos seules forces et qu en punition de notre orgueil, nous sont quelquefois trè funestes. Il faut donc nous le bien dire. Dans la granc affaire de notre salut, il n'y a point de petits ennemi: il n'en est aucun que nous devions dédaigner. Pour ren porter la victoire contre les plus légères tentations, faut que le Seigneur soit avec nous et nous avec lui que nous déployions toute la force dont il nous revê et que, sous sa direction même, nous usions d'une ex trême prudence. C'est ce que firent enfin les Israélit devant Haï et ce qui assura leur victoire.

§ 88. Autre instruction fort importante. Quels so les moments les plus dangereux pour une âme? Quar est-ce qu'on risque le plus de se confier en soi-mên et d'oublier le Seigneur? Voici la réponse. Ce fut apr la conquête de Jéricho que les Israélites s'allèrent fai battre à Haï! C'est aussi lorsque nous avons reçu de Di quelque bénédiction signalée, quelque délivrance écla tante, que nous devons être le plus sur nos gardes; c nous avons le funeste penchant de nous attribuer gloire de tout. Dans cette présomption, nous retourno à l'ennemi sans vigilance et sans prière. En agissa ainsi, l'on succombe aux moindres tentations, p d'instants après en avoir surmonté de considérables.

§ 89. Il importe de remarquer outre cela, comment la Parole de Dieu lie la défaite des Israélites devant Haï, au péché dont Hacan s'était rendu coupable en prenant de l'interdit. C'est pour nous enseigner où est ordinairement la cause de nos faiblesses et du refus que Dieu nous fait parfois de son secours. Nous n'avons rien à espérer de lui aussi longtemps que nous conservons de l'interdit dans notre âme. Cet interdit, ce sont, par exemple, des habitudes coupables, une position fausse et répréhensible où nous demeurerions volontairement et tout en sentant que nous faisons mal. Par là, le Saint Esprit de Dieu est contristé ; il se retire, il cesse même d'avertir, et si nous persistons dans cet état, nous ne saurions éviter la déplorable fin du malheureux Hacan. VIII — 1-29

§ 90. Pour en revenir aux Israélites, la conquête de Haï les rendit maîtres de la vallée qui sépare les monts d'Hébal et de Garizim, où Moïse leur avait enjoint de lire solennellement les bénédictions et les malédictions de la loi de l'Eternel (I, § 1028). Josué bâtit un autel sur le mont Hébal, d'où l'on devait prononcer les malédictions; on y répandit le sang de nombreuses victimes; et, tandis que la moitié des tribus étaient campées sur la pente d'une des montagnes et l'autre moitié sur celle de l'autre, on fit la lecture de la loi de Moïse devant tout le peuple. Hommes, femmes, enfants, étrangers, tous étaient présents, tant il est manifeste que Dieu n'a pas donné sa Parole pour qu'elle soit lue par les prêtres, à l'exclusion du reste des hommes (I, § 1035). Au surplus, ce dut être une scène bien émouvante que celle-là ! et il est fort remarquable de voir ce peuple pieux vaquer aux cérémonies de sa religion, sans se laisser arrêter par les embarras de la position, ni par la difficulté des circonstances. Bel exemple assurément! 30-35

VIII — 30-35 La lecture de la Bible, la prière, le culte public et le culte domestique doivent suivre leur cours par dessus toutes les barrières. Mais cela suppose nécessairement des cœurs qui se sont donnés à Dieu.

LXXXVIII. Les Gabaonites. Partage du pays.

IX 1-13 § 91. Cependant les rois des Cananéens voyant que les murailles de leurs villes ne les garantissaient pas de l'invasion, se résolurent à prendre l'offensive et formèrent dans ce but une ligue générale. Elle aurait pu devenir funeste aux Israélites, si le Seigneur les avait abandonnés à eux-mêmes et si d'ailleurs les Cananéens avaient été plus réellement unis. Au sud-ouest de Béthel et de Haï, et non loin de ces villes, s'en trouvait une nommée Gabaon, ville, pour ces temps-là, grande et bien fortifiée, chef-lieu d'une confédération de Héviens. Or, soit que les Gabaonites craignissent de n'être pas secourus à temps par leurs alliés, soit, comme on a lieu de le croire, qu'il se fût passé chez eux quelque chose de semblable à ce qu'avait éprouvé Rahab (§ 50), ils résolurent de faire leur soumission sans attendre que les Israélites assiégeassent leurs villes. Mais, au lieu de se présenter franchement en déclarant leur intention de servir l'Eternel, ils imaginèrent une ruse qui, par la faute de Josué et des Anciens du peuple, ne leur réussit que trop.

§ 92. D'Hébal et de Garizim les Israélites étaient retournés à leur camp de Guilgal (§ 62). Ce fut là que les Gabaonites leur envoyèrent des hommes qui avaient charge de traiter alliance avec eux. Ils s'étaient donné toutes les apparences de gens qui ont fait un très-long

voyage, et d'abord ils ne virent que Josué et les princi- IX
paux chefs. Ceux-ci se doutant un peu de la ruse, ne se 1-13
montraient pas disposés à traiter avec les Héviens. Josué voulut donc leur faire répéter plus nettement le compte qu'ils avaient rendu de leur ambassade. « Qui êtes-vous et d'où venez-vous? » leur demanda le conducteur d'Israël. Ces gens surent éluder habilement la question. « Nous avons ouï parler de ton Dieu et de ses grands exploits en Egypte et au delà du Jourdain, » lui dirent-ils; et, sans toucher un mot de la destruction de Jéricho, ou de celle de Haï, comme s'ils n'y avaient pris aucun intérêt, ils montrent leurs vieux habits, leurs outres rapiécées, leur pain moisi, pour indiquer par là qu'ils venaient de fort loin et qu'ils n'avaient rien de commun avec les tribus cananéennes. Mais surtout, ils ne manquèrent pas de caresser l'orgueil des Anciens d'Israël, en se déclarant dès cette heure même leurs esclaves.

§ 93. Les enfants de ce siècle sont plus habiles en 14, 15
leurs affaires, que les enfants de lumière ne le sont en ce qui concerne les affaires de Dieu (Luc XVI, 8). Nous en avons ici une preuve palpable. Les Gabaonites montrent une grande prudence et beaucoup de ruse, et les Israélites encore plus de sottise et de crédulité. Ou plutôt, je me persuade qu'ils ne furent point aussi dupes qu'ils en eurent l'air. Ils continuèrent à soupçonner la supercherie; mais, flattés des avances que leur faisaient les Gabaonites, et fiers d'une soumission que leur valait le bruit de leurs exploits, ils ne se soucièrent pas de voir le fond des choses. Ce qui le prouve, c'est qu'ils « ne consultèrent point la bouche de l'Eternel. » Il se plaisaient dans la pensée qu'ils avaient là des ambassadeurs de quelque grand peuple. Sans trop y croire, ils voulaient que cela fût ainsi. Voilà comment Josué finit par

XI accéder à la demande des Héviens, et les Anciens jurè-
14, 15 rent par le nom de Jéhovah qu'on les laisserait vivre, quoi qu'il arrivât. Nouvelle preuve que les Israélites n'étaient pas bien convaincus; car si les Gabaonites venaient d'un pays éloigné, s'ils n'appartenaient pas aux tribus cananéennes, Josué n'avait pas le droit de leur faire la guerre.

§ 94. Puisque, en général, les Cananéens représentent les ennemis de nos âmes (§ 87), les Gabaonites peuvent être envisagés comme le type de ces passions secrètes, de ces habitudes coupables qui, à notre insu, mais à notre insu parce que nous ne voulons pas nous éclairer, parviennent à demeurer en nous sous divers prétextes plus ou moins spécieux. L'avarice, revêtant les habits de l'ordre, de l'économie et d'une sage prévoyance, nous dit comme les Gabaonites: Traite alliance avec moi. Des parents qui gâtent leurs enfants se persuadent qu'ils ne font qu'obéir à un juste sentiment de tendresse; et si quelqu'un cède à la vengeance, il croit rendre hommage à la justice. C'est ainsi, comme s'exprime un apôtre, que « Satan se déguise en ange de lumière. » Cependant, si nous sommes des enfants de Dieu, il n'est guère possible que Satan nous approche, sans que notre conscience en soit avertie par le Saint-Esprit. C'est pourquoi, dès que nous avons le plus léger doute sur la convenance morale d'une action ou d'une pensée, il nous faut consulter le Seigneur par la prière et par la lecture de sa Parole, jusqu'à ce que nous discernions avec une parfaite évidence notre devoir.

16-27 § 95. Trois jours après, les Israélites ayant atteint Gabaon, reconnurent la faute qu'ils avaient commise, et la multitude murmura de l'imprudence dont ses chefs s'étaient rendus coupables. Mais comme il y avait eu

un serment solennel entre Josué et les Gabaonites, il fut IX
résolu qu'on leur donnerait vie sauve, ainsi qu'à leurs 16-27
alliés de Képhira, de Béeroth et de Kirjath-jéharim. Seulement, ils furent assujettis aux Israélites, et l'on décida de les employer au service du sanctuaire, en qualité de manœuvres, sous les ordres des lévites et des sacrificateurs. — Ici le type, au fond toujours le même, change cependant de face. Tout à l'heure, les Gabaonites représentaient le péché qui, en se dissimulant, obtient une demeure tranquille dans le cœur même de l'enfant de Dieu ; maintenant ils sont, d'une manière plus générale, l'image du mal qui, de quelque façon que ce soit, reste attaché à nous depuis notre conversion. Il est là sans doute, mais il y est esclave et non pas maître. Bien plus, il concourt indirectement à la gloire de Dieu. On pourrait dire, par figure, que c'est lui qui, en nous faisant toujours mieux sentir le besoin que nous avons du Sauveur et de sa grâce, coupe le bois pour le sacrifice et puise l'eau pour la purification.

§ 96. Quand les rois des Cananéens eurent appris ce X
qui s'était passé, cinq d'entr'eux déclarèrent la guerre 1-14
aux Gabaonites, pour les châtier de leur trahison. Josué avait regagné le camp de Guilgal ; mais, à la demande de ses alliés, il en remonta bientôt pour livrer aux Cananéens une bataille dans laquelle ils essuyèrent une pleine défaite. Il plut au Seigneur de rendre cette victoire particulièrement illustre par deux prodiges de sa puissance. Du ciel, d'où il avait pendant quarante ans nourri miraculeusement les fils d'Israël, il fit pleuvoir une grêle de pierres sur leurs ennemis, en sorte que ce fut lui qui extermina ces méchants, encore plus que l'épée de Josué. Puis, afin de prolonger ce jour solennel de sa redoutable justice, il arrêta le cours ordinaire des sphè-

X 1-14 res célestes, tellement qu'à tous égards jamais l'homme n'avait vu de journée pareille. Mais, de même qu'à la parole de Josué, le temps suspendit sa marche, un moment viendra où, à la voix du Seigneur Jésus, le vrai Josué, « il n'y aura plus de temps. » C'est alors que le péché sera entièrement consumé et que, sous la conduite de Jésus, les fidèles remporteront une éclatante victoire sur Satan et les siens.

§ 97. Quant aux objections que plusieurs personnes ont faites contre ce récit, je ne sais si je dois en occuper mes lecteurs. La Bible dit que le soleil s'arrêta ; or chacun sait maintenant que pour faire la différence entre le jour et la nuit, la terre tourne sur elle-même et non pas le soleil autour d'elle, et l'on trouve étrange que l'historien sacré ait parlé comme s'il eût méconnu ce fait. Mais l'inspiration divine ne donne pas la toute-science, et sans rien ôter a la confiance que méritent les prophètes, on peut très-bien admettre qu'ils ignorèrent effectivement ce que l'humanité tout entière ignorait et que le Saint Esprit n'a pas jugé à propos de leur révéler. Dans une chose de cette nature, l'écrivain sacré devait parler, d'ailleurs, comme tout le monde le fait de nos jours mêmes ; car je vous le demande, qu'auraient pensé les hommes d'autrefois si la Bible eût dit que Josué ordonna à la terre de s'arrêter en Gabaon? Cela n'eût-il pas semblé une véritable moquerie?

15 XII § 98. D'ici jusqu'à la fin du chapitre XII, la Parole de Dieu nous raconte la conquête d'une grande partie de Canaan, conquête qui fut le fruit d'une foule de victoires dans lesquelles trente-un des petits rois qui gouvernaient les tribus païennes furent défaits et dépossédés. On y voit le nom des villes que Josué prit et détruisit, comme celui des villes qu'il conserva. Dans certains cas,

il fut permis au peuple de s'approprier ce qui avait ap- X
partenu aux Cananéens; mais quant à ceux-ci, sauf les 15-XII
Héviens de Gabaon, ils disparurent généralement des contrées envahies. Ce n'est pas à dire que tous périrent, depuis le premier jusqu'au dernier, car il y en eut sans doute qui, en se réfugiant sur les portions du sol que les armées de Josué n'occupèrent pas, échappèrent au sort qu'ils méritaient. On pense même que beaucoup d'entr'eux s'enfuirent en Afrique et en d'autres lieux de la terre.

§ 99. Au bout d'environ six années, les Israélites eu- XII
rent envahi une grande partie de la Terre Sainte. Res- à
taient le littoral de la Méditerranée et les montagnes du XXI
Liban, dont la conquête ne devait pas s'effectuer à cette 1-42
époque. Néanmoins, Josué fut chargé de faire le partage de tout le pays, et neuf chapitres présentent le tableau de cette opération. C'était un document d'une haute importance pour les tribus d'Israël, puisqu'il contenait les titres de leurs héritages; mais je me borne à quel-
ques observations de détail. — Voyez d'abord ce qui XIV
concerne le fidèle Caleb (I, §§ 946 et suivants). Il eut pour récompense de sa foi, un territoire célèbre dans l'histoire d'Abraham, Kiriath-Arbah, ou Hébron, sépulture du patriarche et de Sara, d'Isaac, de Rebecca,
de Léa et de Jacob. Remarquez aussi les noms des six XX
villes de refuge qui furent établies, trois d'un côté du Jourdain, et trois de l'autre côté (I, §§ 768, 998, 1021).
Enfin, nous avons ici la liste des cités qui furent assignées XXI
aux Lévites dans les diverses tribus d'Israël. On y voit 13
entr'autres qu'Hébron, ville de refuge, dont le territoire appartenait à Caleb, servit d'habitation aux sacrifica-
teurs, les fils d'Aaron. Gabaon aussi fut une des villes 17
qui revinrent aux Lévites.

LXXXIX. Géographie du pays de Canaan.

§ 100. Le moment me paraît venu de donner à mes lecteurs une courte description du pays où se développeront désormais les destinées des enfants d'Israël. Ce pays n'était pas grand, mais combien de grandes choses s'y sont passées! Nous y avons déjà suivi Abraham, Isaac, Jacob et ses fils; nous y verrons bientôt David, Salomon, Esaïe, Daniel et les autres prophètes; plus tard, nous y aurons Jésus-Christ et ses bienheureux apôtres Pierre, Paul, Jean, Jaques, premiers prédicateurs de l'Evangile et les derniers de ceux qui furent favorisés de l'inspiration divine. Sans parler des siècles futurs et à ne considérer que le passé, jamais il n'y eut de contrée plus digne d'occuper l'attention.

§ 101. Appelé d'abord le *Pays de Canaan*, du nom de ses plus anciens habitants, ce pays s'appela dans la suite *Terre de la Promesse*, *Pays d'Israël*, *Terre-Sainte*, *Pays de Jéhovah*. Plus tard encore on l'appela *la Judée*, à raison du rôle qu'y joua la tribu de Juda. Enfin, les Romains et les Grecs lui donnèrent le nom de *Palestine*, ou pays des Philistins, nom emprunté de la tribu cananéenne qui en occupa si longtemps les côtes.

§ 102. Le pays d'Israël appartient au Continent asiatique, et il occupait à peu près le centre de l'Ancien-Monde. Proche voisin de l'Afrique et séparé de l'Europe seulement par la Méditerranée, il était évidemment destiné par le Créateur à entrer en relation avec tous les peuples. Cependant, grâces à ses rivages peu abordables, aux déserts de l'Arabie et aux montagnes mêmes dont le sol de ce pays est formé, il devait être facile à

ses habitants de conserver leur nationalité, leurs mœurs, leurs lois et leur culte au milieu des grands peuples qu'ils étaient destinés à avoir sur leur frontière; je veux dire les Egyptiens, les Arabes, les Syriens et les Babyloniens.

§ 103. La terre que Dieu donna aux Israëlites était remarquable par la variété de son climat. D'un côté, l'on y trouve une montagne, le Liban, d'où jamais la neige ne disparaît complétement (§ 57), et, d'un autre côté, il y existe une profonde vallée, celle de la Mer-Morte, qui est plus basse que l'Océan et où la chaleur est extrême. Lorsque les Israëlites s'en emparèrent, les monts, couverts d'arbres, envoyaient dans la plaine des eaux abondantes qui ont disparu avec les forêts et avec le sol lui-même; partout, des champs, des vignes et des vergers d'une grande fertilité pouvaient nourrir une masse considérable d'habitants. Cependant, le pays était surtout riche en pâturages: « il découlait de lait et de miel, » nous dit l'Ecriture.

§ 104. Le terrain que nous avons à décrire mesurait environ 70 lieues de longueur, sur une largeur d'environ 40 lieues. Au nord, les montagnes du Liban, de l'Anti-Liban (haut de 9000 pieds) et du Grand-Hermon, forment une sorte de nœud où se rattachent quatre régions qui, s'étendant en longues bandes du nord au sud, constituent la Terre-Sainte. D'abord, le PLATEAU ORIENTAL, dont l'élévation va jusqu'à 2000 pieds, et qui offre pour principales montagnes l'*Hauran* ou *Basan*, les *monts de Galaad*, le *Pisga* et le *Nébo* d'où Moïse vit tout le pays (I, § 1040). Là se trouvent la vallée et le torrent de *Jabok*, avec le gué de *Péniel*, localités célèbres dans l'histoire du patriarche Jacob (I, §§ 478, 481); et tout au midi, coule l'*Arnon* qui formait la fron-

tière entre les Israëlites et les Moabites. Cette belle et vaste contrée avait été donnée aux Rubénites, aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé (I, § 996). Les Rubénites en occupaient la portion la plus méridionale, ayant au midi le pays de Moab et à l'occident la Mer-Morte. Celle-ci mettait une barrière entre eux et le gros du pays de Canaan; de là vient, en partie sans doute, le rôle très-insignifiant que la tribu de Ruben joua dans l'histoire du peuple d'Israël, selon la prédiction du patriarche Jacob (I, § 590). Les Gadites, au nord de Ruben, furent placés, quant à eux, de manière à exercer une grande influence sur le sort du pays tout entier. Le pays qui leur échut était la clef de Canaan de ce côté de l'Asie; aussi furent-ils remarquables par leur esprit militaire, circonstance également prédite autrefois (I, § 594). Enfin, Manassé eut le nord de la région orientale; mais il s'en faut bien qu'il ait occupé dès le commencement toute cette vaste contrée.

§ 105. La seconde région est la VALLÉE DU JOURDAIN, dont j'ai déjà touché quelques mots (§ 57). Tout au nord, la *Haute vallée de l'Hermon*, longue de 14 lieues et d'une lieue de largeur; ensuite la *Vallée supérieure du Jourdain*, dans laquelle on voit le lac Mérom; puis le *bassin du lac de Génézareth*, après lequel on a la *Grande vallée du Jourdain* qui, très-étroite en certains lieux, descend jusqu'à la *Mer-Morte*, où elle se termine. — Le Jourdain, en coulant dans le fond de cette vallée, formait la limite naturelle entre les tribus de Ruben, de Gad, de Manassé oriental et les tribus de la rive droite dont nous allons faire connaître le territoire.

§ 106. La troisième région est tout à la fois plus importante et plus difficile à décrire; c'est le HAUT PLATEAU OCCIDENTAL. En commençant toujours par le nord, nous

avons, à partir de l'Hermon, une suite de montagnes qui, par leur élargissement, forment la *Haute Galilée*, pays de 20 lieues de long et de 10 de large. Il s'abaisse vers le lac de Génézareth ou Mer de Tibériade. A quelque distance des dernières terrasses de la Haute Galilée on rencontre la magnifique et célèbre plaine de *Jisréel* ou d'*Esdraëlom*. C'est la partie la plus ouverte de tout le Haut pays occidental. Près de là fut plus tard la ville de Nazareth, où notre Sauveur passa une si grande portion de sa vie terrestre. Au nord-est de la plaine de Jisréel s'élève une belle et grande montagne appelée le *Thabor*, d'où l'on a une vue magnifique sur la plaine et sur le *Kison* et le *Guilboa*, rivières qui l'arrosent; puis, sur le lac de Tibériade, sur les monts de la Haute Galilée jusqu'à l'Hermon; enfin, sur la Méditerranée et les montagnes de Carmel et de Samarie, à l'ouest et au sud. Au midi du Thabor on rencontre le *Petit Hermon* et les *montagnes de Guilboa*. Enfin, continuant notre marche vers le sud, nous traversons les *montagnes d'Ephraïm*, notamment les monts *Hébal* et *Garizim* que nous connaissons (§ 90), la vallée d'*Ajalon* (chap. X, vers. 12) et les *montagnes de Juda*, illustres surtout par le mont de *Morija* (I, § 356) et par celui des *Oliviers;* ensuite la vallée d'*Hébron*, le *Carmel de Juda*, et nous arrivons aux *montagnes des Amorrhéens* sur l'extrême frontière du *désert*.

§ 107. Avant de dire à qui ces contrées tombèrent en partage, je dois vous faire connaître les Côtes maritimes, notre quatrième région, tout-à-fait à l'ouest. Cette fois, je commence par le midi et je vous indique d'abord une large plaine qui, limitée par le torrent d'Egypte, le Rhinocolure, se confond en quelque sorte avec le *désert de Tsin* et s'étend jusqu'à *Gaza*. C'est là

que se trouvaient les pâturages de *Kadès-Barné*, où l
patriarches conduisaient leurs troupeaux. Depuis Ga
jusqu'au *Carmel* (qui n'est pas le Carmel de Juda) s
une longueur de 36 lieues, une plaine étroite, appel
le *Bas-Pays de Canaan*, se divise en deux parts: *S*
phéla et *Saron*. Cette dernière contrée est, de nos jo
encore, remarquable par sa beauté. Les torrents q
traversent ces plaines sont entr'autres le *Bésor* et
Sorek. Enfin, au nord de Saron, le *Carmel*, élevé
1590 pieds, offre aux bestiaux d'excellents pâturag
et aux voyageurs une vue splendide. Après avoir tr
versé le Carmel, on arrive à une plaine de sept lieu
de longueur et de deux à quatre lieues de largeur. E
entoure la baie d'*Acre*, le seul hâvre que présente to
la côte. Ici coule le *Kison* qui descend de la plaine
Jisréel par une étroite vallée. Plus au nord est le *Sih*
Libnat (ch. XIX, v. 26) ou *ruisseau du verre*, le *Bél*
des anciens. La baie d'Acre va jusqu'au cap Ras el Na
horn, et, au-dessus de ce cap, la plaine des côtes n
qu'une lieue de large. C'est là qu'habitaient les Phén
ciens et que fleurirent leurs villes illustrées par le com
merce, Tyr et Sidon, sans parler de Sarepta.

§ 108. Voici maintenant de quelle manière ce pay
fut partagé entre les tribus qui n'avaient pas eu leur l
sur la rive orientale du Jourdain. Juda reçut la parti
méridionale, depuis le désert jusqu'à l'extrémité nor
de la Mer-Morte; mais il dut loger sur son territoire l
tribu de Siméon qui avait été diminuée de moitié depu
la sortie d'Egypte et qui, selon la Parole de Dieu pro
noncée par la bouche de Jacob, devait être dispersée en
Israël (I, § 591).

§ 109. Benjamin et Dan obtinrent le territoire qui, d
Juda, s'étendait jusqu'aux montagnes d'Ephraïm et for-

ait une zone assez étroite entre la mer Méditerranée t le Jourdain. Ces deux tribus se rencontraient donc l'intérieur du pays, Benjamin ayant sa limite orien- ale au Jourdain, et Dan sa limite occidentale à la mer léditerranée. La tribu de Benjamin occupait d'ail- eurs un pays beaucoup plus considérable que Dan, et on y trouvait *Guilgal*, *Jéricho*, *Béthel*, *Haï*, *Gabaon*, *érusalem* même et le *mont des Oliviers*. Benjamin fut a tribu des villes saintes.

§ 110. Au nord de Benjamin et de Dan venait EPHRAÏM, ui occupait toute la largeur du pays. On y voyait les ionts d'*Hébal* et de *Garizim*, les villes de *Scilo* et de *ichem*. Plus au nord, MANASSÉ avait pour son autre emi-tribu un territoire qui, de la Méditerranée, al- ait, à ce qu'on croit, rejoindre au Jourdain les posses- ions de la demi-tribu orientale. En sorte qu'Ephraïm et Ianassé, les deux fils de Joseph ou leurs descendants, btinrent réellement la part considérable que Dieu avait romise à leur père (I, § 585). La riche plaine de *Sa- on*, sur les côtes, était donc, en majeure partie, dé- olue aux fils de Joseph. Dan en possédait le midi, omme je viens de le marquer.

§ 111. ISSACHAR habita la belle et fertile plaine de *isréel;* ZABULON, la Haute Galilée méridionale; NÉPH- ALI, les montagnes de la Haute Galilée, auxquelles il onna son nom, et qui baignaient leurs pieds dans le ac de Génézareth; ASSER, enfin, qui ne put conquérir es côtes, posséda la partie ouest de la Haute Galilée avec a plaine d'Acre, depuis le Carmel jusqu'au Liban.

§ 112. Ces notions générales me paraissent suffi- antes pour le moment. J'aurai soin, chaque fois que occasion s'en présentera, de donner à mes lecteurs de lus amples renseignements, à mesure qu'ils me pa-

raîtront nécessaires pour l'intelligence de l'histoire du peuple de Dieu.

XC. Fin du ministère de Josué.

XXI 43-45 § 113. Toutes les paroles de Dieu sont bonnes, mais rien en définitive ne doit nous être plus cher que ses promesses; et s'il est beau de voir comment tout ce que Dieu a dit, même ses menaces, s'accomplit avec la plus parfaite exactitude, combien il est doux à notre âme de nous rappeler surtout la fidélité avec laquelle il tient ce qu'il a promis! Quoique les enfants d'Israël ne possédassent pas encore le pays de Canaan dans son intégrité, ils y étaient manifestement les maîtres, et c'est ainsi que l'Eternel avait rempli, par le ministère de Josué, l'engagement solennel contracté envers Abraham et ses fils.

XXII 1-9 § 114. Alors Josué estima qu'il était temps de renvoyer dans leurs héritages, près de leurs femmes et de leurs enfants, les hommes de Ruben, de Gad et de Manassé, qui, avec tant de foi et de dévouement, avaient tout quitté pour le service de Dieu et pour le bien de leurs frères (§ 46). Le vieux prophète les bénit, les exhorta à demeurer fidèles, et il leur permit d'emporter tout le butin qu'ils avaient fait sur les Cananéens. Ils partirent donc, fort joyeux sans doute de rejoindre leurs familles, mais non sans une certaine inquiétude. Il leur semblait qu'en repassant le Jourdain ils allaient se voir séparés des autres tribus d'Israël, et celles-ci à leur tour crurent un moment que leurs frères de la rive gauche voulaient faire corps à part. Mais ce malentendu fût bientôt expliqué, grâce à la charité que le Seigneur

avait mise dans leurs cœurs, aux uns et aux autres. XXII
Voici comment la chose se passa.

§ 115. Lorsque les Israélites des deux tribus et de- 10-12
mie eurent repassé le Jourdain, qu'ils virent ainsi derrière eux ce fleuve qui formait la limite naturelle du pays de Canaan et qui mettait une sorte de barrière entre eux et leurs frères, ou plutôt entre eux et l'autel de l'Eternel, ils voulurent montrer qu'à leurs yeux le pays oriental était aussi une terre sainte. Pour cet effet, ils y érigèrent un autel semblable à celui du Tabernacle, et ils y offrirent sans doute des sacrifices et des holocaustes de prospérité. Puis ils poursuivirent leur route et rentrèrent dans leurs établissements. Mais quand ceux de la rive droite eurent appris ce fait, il y eut parmi eux une grande rumeur. Leurs frères voulaient instituer un culte différent de celui que l'Eternel avait prescrit! Leurs frères rompaient l'alliance, et, selon la loi de Moïse, il fallait les châtier en portant la guerre chez eux (I, § 1016)! Aussitôt donc ils assemblèrent leurs forces dans la tribu d'Ephraïm, à Scilo.

§ 116. Cependant il n'eût été ni charitable ni sage de 13-34
commencer immédiatement les hostilités. Phinées, fils du Souverain Sacrificateur, accompagné d'un délégué de chacune des tribus de l'Ouest, parcourut toute la contrée au delà du Jourdain, s'informant des intentions du peuple et de l'état des esprits. Les explications qu'ils reçurent accusaient bien quelque embarras chez ceux qu'ils interrogèrent. On avait érigé un autel, on y avait offert des holocaustes; mais ce n'était point qu'on méprisât le culte du Tabernacle, ni qu'on songeât à servir un autre Dieu! Au contraire, la pensée des Rubénites et des autres, avait été de proclamer de la sorte que, dans toutes les circonstances, ils ne formeraient qu'un

XXII seul peuple avec leurs frères, et qu'ils n'auraient p
— d'autre religion que la leur. Phinées et ses compagnon
13-34 réjouis de ce qu'ils entendaient, louèrent l'Eternel et r
noncèrent à toute idée de guerre. L'autel demeura d
bout et on l'appela Hed, ce qui veut dire *témoin*. C
autel, dirent-ils, est témoin entre nous que l'Eternel e
notre Dieu.

16-20 § 117. Je ne saurais passer outre sans vous faire r
marquer ce qu'eurent de solennel les discours que Ph
nées tint aux Israélites des tribus accusées ; et surtout
19 charité dont il fit preuve lorsqu'il leur offrit des terre
l'occident du Jourdain, s'ils estimaient que les leurs n
participassent pas suffisamment à la sainteté des promes
ses de Jéhovah. C'est la débonnaireté d'Abraham (
§ 271) que nous retrouvons ici ; et combien de disputes
même de disputes religieuses, qui se seraient paisible
ment terminées, si le parti le plus fort et le plus nom
breux avait toujours usé d'une telle condescendance
Non-seulement on voit des églises traiter de schismatiques
et de sectaires des hommes avec qui l'on n'a pas même
pris la peine de s'aboucher pour bien connaître leur
pensée, mais encore il faut avouer que la plupart des di
sidences proviennent de ce que les églises, ou ceux qui
les gouvernent, au lieu de faire à la minorité de sages
concessions, ne songent le plus souvent qu'à l'écraser.
L'histoire des Rubénites et de leurs associés nous ap
prend d'ailleurs qu'on peut très-bien, sans esprit d'hos
tilité et sans crime, élever un autel près d'un autre autel.
Ainsi, lorsque des membres d'une Eglise établissent à
côté de l'ancien culte des réunions particulières d'édi
fication, pour rendre plus fréquentes et plus intimes la
prédication de l'Evangile, les prières collectives et la
célébration de la Cène, il ne faut pas voir tout de suite

en eux des schismatiques et des sectaires. Que s'il y a XXII
des différences essentielles de doctrine et de culte, il 19
s'agit d'examiner qui suit de plus près la Parole de Dieu, car les vrais sectaires sont ceux qui s'en écartent, quels que soient leur nombre et leur éclat. Mais cette dernière observation n'a pas précisément de rapport avec notre sujet, puisque les Rubénites ne voulaient pas avoir un autre Dieu que l'Eternel.

§ 118. Dix-sept à dix-huit ans s'écoulèrent sans qu'il XXIII
arrivât rien de remarquable parmi les enfants d'Israël, 1
ou du moins le livre de Josué ne nous le rapporte pas. Il se termine donc assez brusquement par le récit des derniers jours et de la mort du successeur de Moïse. Les Israélites jouissaient d'un grand repos, fruit et récompense de leur piété, de leur respect pour les lois de Dieu et de l'obéissance qu'ils rendaient à Josué. Jamais aucune nation, je pense, n'offrit un aussi beau spectacle, et ceci doit nous toucher plus encore que les miracles dont nous avons eu le tableau sous les yeux. Ce n'est pas à dire qu'il n'y eût en Israël que des cœurs convertis, mais on y comptait une grande quantité d'enfants de Dieu. Tous ces Calebs exerçaient une puissante influence sur leurs alentours, et la crainte de l'Eternel contenait généralement la violence des passions. — On peut se représenter qu'il en sera de même, et encore mieux, lorsque le règne de notre Sauveur sera pleinement établi sur la terre. Aussi devons-nous dire chaque jour du fond de notre âme : « Que ton règne vienne ! »

§ 119. Josué sentant que le moment de son départ 2-16
approchait, fit venir auprès de lui tout Israël dans la personne de ses anciens, de ses juges, de ses chefs et de ses officiers. Ce devait être une nombreuse et imposante assemblée que la réunion de ces hommes qui avaient secondé

XXIII — 2-16 Moïse et Josué dans leurs pieux travaux ! Le prophète de l'Eternel commençant par leur rappeler les grâces du Seigneur, leur donna de sa part l'assurance qu'ils achèveraient de déposséder les Cananéens, pourvu toutefois qu'ils demeurassent fidèles et qu'ils se tinssent en garde contre l'idolâtrie et les mœurs de ces peuples. « Aimez l'Eternel, leur dit-il, et tout vous réussira. Mais si vous vous détournez de lui, il vous châtiera par le moyen de ces mêmes nations que vous avez vaincues, et vous aussi vous finirez par être chassés de vos maisons. Car si les promesses de Dieu, qui sont de bonnes paroles, ont leur accomplissement, il est impossible que les mauvaises paroles, c'est-à-dire les menaces, n'aient aussi le leur. » — Je crois pouvoir me dispenser de faire à mes lecteurs l'application de ce discours; elle est trop évidente. La voici d'ailleurs dans les termes mêmes de l'Ecriture : « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; mais celui qui est rebelle au Fils ne verra point la vie et la colère de Dieu demeure sur lui (Jean, III, 36). »

XXIV 1-15 § 120. Quelque temps après, Josué convoqua de nouveau ses frères à Sichem. C'était pour la dernière fois. L'assemblée se tint devant l'Eternel, c'est-à-dire que le Tabernacle et l'Arche de l'Alliance étaient là. Le nouveau discours fut encore plus remarquable que le précédent. Après avoir rappelé aux Israélites les grâces que Dieu leur avait faites, depuis le moment où il lui plut de retirer Abraham de l'idolâtrie qui s'introduisait dans sa famille, jusqu'à celui où il leur avait donné à eux-mêmes, par des victoires si extraordinaires, le pays promis à leur père, il les sollicite à ne point délaisser le service de l'Eternel, mais plutôt à s'y consacrer de plus en plus. « Du reste, leur dit-il, Dieu ne veut rien par contrainte. Vous êtes libres : choisissez qui vous voulez servir, Dieu

ou les idoles. Pour moi et ma maison, quelque parti que XXIV
vous preniez, nous servirons l'Eternel ! » — Ce choix, 1-15
mes chers lecteurs, nous sommes pour ainsi dire toute notre vie appelés à le faire, puisque le monde nous sollicite constamment au mal, tandis que le Seigneur ne cesse de nous appeler à lui. Mais il est des temps et des circonstances où leur voix, à l'un et à l'autre, se fait entendre avec plus de force. Oh ! bienheureux sont ceux qui choisissent la bonne part, comme Marie, sœur de Lazare (Luc, X, 42), et qui disent résolument avec Josué : « Quoi qu'il en soit, je servirai le Seigneur ! »

§ 121 D'un accord unanime, les Israélites répondi- 16-18
rent en des termes qui montraient à la fois leur sincère désir de servir l'Eternel et le sentiment de leur faiblesse : « Ah ! qu'il ne nous arrive pas d'abandonner Jéhovah pour d'autres dieux ! » Leur motif est remarquable. Ce n'est pas la crainte du châtiment : c'est la grandeur des délivrances que le Seigneur leur avait accordées ; c'est qu'il les avait choisis pour être son peuple et qu'il était leur Dieu ! Telles seront aussi nos raisons pour nous consacrer au Seigneur, si nous sommes vraiment des siens. Il nous a sauvés, il nous a pris à lui ; il est notre Dieu, notre Père, notre Rédempteur : comment ne le servirions-nous pas, moyennant le secours puissant de sa grâce ?

§ 122. « Mais comprenez-vous bien à quoi vous vous 19-24
exposez, reprit le prophète ; l'Eternel est le Dieu fort et jaloux (I, § 745), et si vous vous détournez de lui, il vous sera comme un feu consumant. Y avez-vous pensé ? » — « N'importe, répond le peuple, notre devoir de servir l'Eternel subsiste dans tous les cas. » Puis Josué leur ayant dit là-dessus qu'ils devaient donc faire une guerre

XXIV à mort aux faux dieux, ils s'écrièrent tous : « Nous s
— virons Jéhovah, et nous obéirons à sa voix. »

25-28 § 123. Ce fut une grande et belle scène que ce r
nouvellement de l'alliance entre les mains de Josué,
terme de l'administration que Dieu lui avait confiée.
souvenir en fut déposé par lui dans un livre qui dev
faire suite à ceux de Moïse, et c'est probablement c
que nous venons d'étudier. Puis, selon la coutume,
érigea un monument, et chacun retourna dans sa d
meure emportant avec soi de profondes et de sain
impressions.

29-33 § 124. Si, comme je viens de le dire et comme on
pense généralement, le livre de Josué fut écrit par lu
même, les derniers versets du moins sont d'un pro
phète plus récent. Ils nous racontent quatre choses :
mort de Josué, l'état religieux du peuple quelque tem
après lui, la sépulture des os de Joseph et la mort d
successeur d'Aaron.

29, 30 § 125. Josué avait 110 ans quand il mourut. Ce de
vait être l'an 1426 avant Notre Seigneur. Il fut enterr
dans la tribu d'Ephraïm à laquelle il appartenait par s
naissance. Le seul titre qui lui soit donné ici est celui d
serviteur de l'Eternel, mais c'est le plus beau de tou
les titres. Moïse aussi le porta (Deut. XXXIV, 5), et il
n'est personne qui ne doive être jaloux de le recevoir.
Pour cela, on n'a pas besoin d'être un prophète puis-
sant en œuvres et en paroles, comme le furent Moïse e
Josué; il suffit de posséder la foi qui anima ces deux
hommes de Dieu.

31-33 § 126. J'ai déjà signalé ce qu'il y eut de si remarqua-
ble dans la piété des hommes de cette génération, ainsi
je n'y reviendrai pas. Quant aux os de Joseph, on sai
que, selon l'ordre que ce patriarche en avait donné

0 ans auparavant, Moïse les prit avec lui à la sortie XXIV
Egypte. Les enfants d'Israël les conservèrent avec un — 31-33
n respectueux et les déposèrent à Sichem, dans la
bu d'Ephraïm, un des fils de Joseph. Enfin, ce fut à
tte époque même que mourut le second souverain sa-
ificateur, Eléazar fils d'Aaron. Il eut pour successeur
n fils Phinées. Le peu de mots que l'Ecriture consacre
la mémoire d'Eléazar nous montrent que, par la vo-
té de Dieu, les sacrificateurs n'étaient pas destinés à
uper une place fort considérable dans les affaires pu-
iques. Ils n'avaient à se mêler ni du gouvernement, ni
la guerre; tout leur office se rapportait au culte de
Eternel dans le Tabernacle.

§ 127. Avant d'ouvrir un nouveau livre de l'Ecriture,
veux vous rappeler que le ministère de Josué renferme
sens typique fort important. Moïse et Josué réunis ont
it une œuvre prophétique, réalisée tout entière en no-
re Sauveur et en son œuvre. Moïse, dont le nom si-
ifie *sauvé* (I, § 630), délivra son peuple de l'esclavage
t de la mort; Josué, dont le nom est exactement celui
e Jésus, et signifie *sauveur*, introduisit ce même peuple
ans le pays de la promesse. Or voilà précisément la
ouble œuvre que notre Seigneur Jésus-Christ a faite.
« Il sauve son peuple de ses péchés, » en le retirant de
a condamnation et en lui donnant la vie éternelle. —
Mes chers lecteurs! n'estimez-vous pas heureux les fils
d'Abraham d'avoir possédé pour conducteurs un Moïse
et un Josué? Convertissez-vous donc au Seigneur Jésus,
croyez en lui; vous aurez dans sa divine personne quel-
qu'un qui vous sera plus que Josué et que Moïse réunis,
et par lui vous posséderez un salut plus grand que la
délivrance dont Moïse et Josué furent les instruments.
C'est ce Jésus, l'Ange de l'alliance éternelle, qui a ap-

pelé, conduit, béni et sauvé ces deux prophètes e
mêmes ; il vous appelle, à votre tour, afin de v
bénir et de retirer chacun de vous de vos iniquités
la gloire de Dieu son Père.

JUGES.

XCI. Introduction. Mica, le Lévite d'Ephraïm.

§ 128. Le livre des Juges, bien qu'assez court, contient l'histoire du peuple d'Israël pendant environ 320 années. A ce livre se rattache celui de Ruth qui n'est qu'un épisode, non plus que les aventures déplorables de Mica et du Lévite d'Ephraïm, autres épisodes qu'on lit depuis le chapitre XVII jusqu'à la fin du livre. Les faits que nous raconte cette portion de la Parole de Dieu sont, à plusieurs égards, moins importants que les précédents et que ceux dont nous aurons plus tard le récit. Vous verrez toutefois combien ils renferment d'instructions. Mais, pour les y recueillir, il faut une assistance particulière du Saint-Esprit, à raison des difficultés très-réelles que cette histoire offre à chaque pas.

§ 129. Déjà, le premier chapitre et le commencement du chapitre second ne sont pas fort aisés à comprendre, si l'on ne se rend pas un compte exact de l'ordre suivi dans la narration. Le prophète qui, inspiré de Dieu, la rédigea longtemps après la première conquête, nous informe d'abord que, depuis la mort de Josué, ce furent Juda et Siméon, c'est-à-dire leurs tribus, qui reprirent les premières l'œuvre de l'expulsion des Cananéens. Puis, reportant ses regards en arrière, il rappelle quel- CHAP. I à II 9

I à II 9 ques-uns des faits relatifs à la conquête et au partage de la terre promise; par exemple, l'histoire de Caleb et de sa fille Hacsa. Il cite en passant certaines circonstances qui n'avaient point encore été rapportées; et il termine cette partie de son introduction par la mort du successeur de Moïse, dans les termes mêmes qui se lisent au chapitre XXIV, versets 29 et 30 du livre de Josué.

I 5-7 § 130. Les faits les plus dignes de remarque sont les suivants : d'abord, le supplice infligé à Adoni-bezek, supplice affreux, mais justement mérité, comme le reconnut lui-même ce chef cananéen. Il nous est une preuve de ce que je disais ailleurs, savoir que, si les anciens habitants de la Terre Sainte souffrirent de si grands maux, ce ne fut qu'une juste punition de leurs crimes, aussi bien que de leur idolâtrie (§ 72).

8, 21 § 131. En rapprochant les versets 8 et 21 de ce chapitre, on voit que la ville de Jérusalem avait été prise et finalement détruite par les hommes de Juda, mais qu'elle fut cédée à la tribu de Benjamin. Les Benjamites laissèrent revenir à Jérusalem les restes des Jébusiens, auxquels cette ville forte avait appartenu. Les deux peuples y demeurèrent ensemble, quoique non confondus, et la suite nous prouvera que les Jébusiens en recouvrèrent la propriété pour un certain temps.

16 § 132. Quelques individus, parents de Moïse par sa femme, avaient accepté l'invitation qu'il leur fit de suivre Israël au pays de Canaan (I, § 934). Ces Kéniens, nom qu'ils devaient sans doute à quelqu'un de leurs ancêtres, formèrent leur principal établissement dans le territoire de Juda.

34 § 133. Tandis que les diverses tribus, et notamment celles de Juda et de Siméon, agrandissaient leurs do-

maines, les Danites ne purent point occuper les vallées I
du pays qui leur avait été assigné. Ils se trouvèrent ainsi 34
resserrés dans les montagnes, circonstance qui explique une expédition entreprise par eux peu de temps après et dont nous devrons bientôt rendre compte.

§ 134. Nous avons déjà fait observer (§§ 98 et 113), II
que les Cananéens ne furent pas entièrement détruits au 1-5
temps de Josué. On pouvait dire que les Israélites étaient maîtres du pays, et pourtant les indigènes y conservaient certaines contrées. De plus, ils demeuraient en beaucoup de lieux, mélangés avec les enfants d'Israël. La faute, dans le fond, en était à ces derniers qui ne savaient plus marcher tous ensemble contre l'ennemi commun; mais il y avait là aussi un châtiment, en sorte qu'on peut y voir la volonté de l'Eternel, bien qu'il ne soit jamais l'auteur de nos péchés. Le grand tort, au reste, des Israélites, fut de contracter des relations trop étroites avec les idolâtres domiciliés au milieu d'eux, et le reproche leur en fut adressé par le Seigneur lui-même, de la manière solennelle qui nous est racontée dans cet endroit.

§ 135. L'Ange de l'Eternel qui monta de Guilgal où se trouvait sans doute à ce moment l'Arche sainte, n'était rien de moins que le Seigneur lui-même, car il se présente aux Israélites comme Celui qui avait juré à leurs pères de leur donner le pays de Canaan (I, § 274), et qui avait traité alliance avec eux (I, § 310). Maintenant, il vient leur déclarer, qu'en punition de la coupable complaisance qu'ils montraient pour les Cananéens et pour leurs faux dieux, ces idolâtres deviendraient leur fléau, selon la parole même de Moïse. Les enfants d'Israël n'étaient pas encore perdus, car ils pleurèrent amèrement; ils offrirent des sacrifices; et, en mémoire

II — 1-5 de leur repentance, ils nommèrent ce lieu Bokim, c'est-à-dire *lamentations*. Il paraîtrait, d'après le récit, qu'à cette époque, Josué n'était pas encore hors de ce monde, et nous devons comprendre quelle épreuve grande et bénie ce dut être pour son âme.

II 10-23 et III 1-7 § 136. Les quatorze derniers versets du chapitre second, et les sept premiers du troisième forment la seconde partie de l'Introduction du livre des juges. C'est un tableau en raccourci de ce que fut le peuple d'Israël pendant trois siècles environ, à partir de vingt ans peut-être après la mort de Josué. Alors se forma une nouvelle génération qui, oubliant les grâces de l'Eternel et se laissant entraîner à l'immoralité par ses relations avec les Cananéens, ce monde d'impies, imagina d'adorer Bahal, Astaroth, et leurs autres idoles, concurremment avec l'Eternel peut-être, mais bientôt à son entière exclusion. Sans doute qu'il restait au sein de ce peuple quelques fidèles; mais la masse était corrompue. Du temps de Josué, l'état religieux de la nation, semble-t-il, avait offert un spectacle précisément inverse (§ 118).

§ 137. Alors, selon les menaces expresses que le Seigneur leur avait adressées par Moïse et par son successeur, il ne manqua pas de châtier ces enfants rebelles. Afin de leur rendre la punition plus sensible, il les livra aux mains des Cananéens mêmes dont ils copiaient la vie désordonnée et que leurs pères avaient dû châtier d'une manière toute semblable et pour la même cause. De cette façon, les Israélites se voyaient doublement punis par où ils avaient péché.

§ 138. Ce fut ainsi que les choses se passèrent à diverses reprises. Car lorsque les enfants d'Israël avaient été quelque temps sous l'oppression, ils sentaient leur misère, retournaient à l'Eternel, et le Dieu d'Abraham

daignait leur faire grâce. Il leur suscitait lui-même des III
chefs qui, animés de son Esprit et portant le nom de 1-7
JUGES, avaient pour mission de délivrer Israël de la main de ses ennemis. Alors revenaient la liberté et la paix ; alors on rentrait dans l'obéissance et l'on rapprenait le vrai culte. Mais bientôt survenaient de nouvelles chutes, de nouveaux châtiments. Israël se repentait, et Dieu délivrait. Voilà toute l'histoire des enfants d'Abraham durant cette longue et triste période. Je dis qu'elle fut triste, car il est toujours affligeant de voir des ames s'éloigner du Seigneur, ne fût-ce qu'une heure. On se tromperait toutefois si l'on croyait que les temps d'infidélité du peuple d'Israël, à cette époque, furent plus longs que leurs temps d'obéissance. C'est l'idée qu'on peut s'en former, quand on fait une lecture superficielle du livre des Juges, mais j'aurai soin de remarquer, dans l'occasion, ce qui donne lieu à la méprise.

§ 139. Lors donc que Josué eût été recueilli vers ses XVII
pieux ancêtres et que la génération fidèle qui s'était élevée dans le désert eût, en majeure partie, fait place à une autre génération, les Israélites oublièrent tellement les promesses et les menaces de Dieu, qu'ils s'unirent chaque jour d'une façon plus étroite aux Cananéens qui étaient demeurés dans le pays. L'histoire des temps passés aurait dû les éclairer sur les dangers des mariages mal assortis (I, § 184), et en général sur les maux auxquels on s'expose en s'associant avec les mondains ; mais ils se laissèrent emporter par leurs passions et leur conscience se taisait. Or, pour se faire une idée de la dégradation dans laquelle tombèrent les Israélites, il suffit de lire les derniers chapitres du livre des Juges, car les événements qu'ils rapportent doivent s'être accomplis à cette époque.

XVII 1-6 § 140. Nous avons d'abord l'épisode de Mica. La scène se passe dans les montagnes d'Ephraïm et chez des gens riches apparemment. Là, vous voyez un fils qui vole sa mère, une mère qui se livre devant son fils à d'horribles imprécations parce qu'on lui a pris son argent, l'un et l'autre qui s'entendent enfin pour destiner une partie de la somme à la fabrication d'images taillées! Mica place ces idoles dans sa maison et consacre lui-même un de ses fils pour exercer l'office de sacrificateur devant l'autel des faux dieux. Que de violations des lois de l'Eternel! Mais ce qu'il y a de pire, c'est l'hypocrisie, ou dirai-je, l'endurcissement qui préside à tant d'iniquités. Ces malheureux idolâtres font tout cela au nom de l'Eternel, comme leurs pères, à l'époque du Veau d'or (I, § 842). Voilà de quelle manière les choses se passaient un peu partout en Israël, car « chacun faisait ce qui lui semblait bon. » Les lois de Moïse étaient sans force; et, à défaut de ces lois, il n'en existait pas d'autres. C'était une république corrompue, ou plutôt c'était l'anarchie, image trop fidèle d'une âme sur laquelle les lois du monde ne règnent plus et qui secoue par moments le joug salutaire du Seigneur, ou d'une église qui, libre des institutions et des conventions humaines, se soustrait aux prescriptions de la Parole de Dieu.

7-13 § 141. En poursuivant le récit, on voit, d'un autre côté, ce qu'étaient devenus, en ce même temps, les fils de Lévi, famille particulièrement consacrée au Seigneur (I, § 929). Comme la dîme, naturellement, ne leur était plus payée et que le service des autels du Dieu vivant n'avait plus de quoi les occuper; comme ils trempaient, d'ailleurs, dans l'infidélité générale, ils cherchaient à gagner leur pain du mieux qu'ils pouvaient. L'un d'eux

ayant, par cette raison, quitté Bethléem, atteignit les XVII
montagnes d'Ephraïm, où Mica le retint pour faire le 7-13
service de ses idoles. Quoique le lévite fût jeune encore, Mica l'appela son père, il lui assura des gages, et il pensa que l'Eternel lui ferait du bien, parce qu'un fils de Lévi allait sanctifier son idolâtrie. Quel égarement hélas! et combien il est affligeant de penser que, même en des pays soi-disant chrétiens, on retrouve des idées tout aussi superstitieuses. Le prêtre y fait la religion, et l'on prétend adorer Dieu et se le rendre favorable, en se prosternant devant des images taillées!

§ 142. Sur ces entrefaites, les Danites qui se trou- XVIII
vaient à l'étroit dans leur territoire (§ 133), portèrent une colonie dans le nord du pays de Canaan, près des sources du Jourdain, où ils détruisirent l'antique ville de *Laïs*, qu'ils remplacèrent par celle de *Dan* (I, § 282). Chemin faisant, ils s'emparèrent des idoles de Mica, contraignirent le lévite à les suivre et, sous ses auspices, ils inaugurèrent dans leur colonie un culte idolâtre qui y subsista pendant plusieurs siècles. Tel est le résumé du chapitre dix-huitième. En le lisant, vous remarquerez l'influence qu'exercent sur les faux prêtres les considérations pécuniaires et les intérêts mondains; puis, la misérable condition des hommes qui mettent leur confiance dans les idoles. Vous en jugerez par les lamentations de l'Ephraïmite, lorsqu'on lui ravit ses dieux. On n'aurait pu faire un tel affront à Abraham; et nous-mêmes, si nous sommes vraiment chrétiens, nous n'avons rien à redouter de pareil, car nul ne saurait nous enlever Christ, notre espérance.

§ 143. Si l'épisode de Mica est destiné à montrer en XIX
quelle idolâtrie les enfants d'Israël s'étaient plongés, à
celui du lévite d'Ephraïm nous instruit des mœurs hor- XXI

XIX à XXI

ribles auxquelles les entraînait le culte des faux dieux. Ici, c'est une femme qui déserte la maison de son mari; celui-ci court la réclamer chez son père, et comme il la ramenait et qu'il passait à Guibha, dans la tribu de Benjamin, il dut s'y arrêter la nuit avec sa concubine. Recueillis dans la maison d'un vieillard, les deux voyageurs sont traités par les gens du lieu, de la même façon que les anges de l'Eternel l'avaient été à Sodome (I, § 334). Les hommes de Guibha assouvissent sur la femme du lévite leurs infâmes passions, jusqu'à la faire mourir, et quelle mort effroyable! Alors le lévite prend le cadavre de cette infortunée, il le partage en douze quartiers et il les envoie dans les douze tribus d'Israël.

§ 144. Epouvantées de cet entassement d'infamies et de cruautés, les tribus s'assemblèrent à Mitspa, dans la tribu de Juda, où l'arche de l'Alliance était en ce moment. Après avoir consulté l'Eternel, il fut décidé qu'on infligerait à Guibha le châtiment que cette ville méritait et de la réduire par la force des armes. Mais les Benjamites prirent le parti des leurs. C'était une tribu fort belliqueuse, et il s'en suivit une horrible guerre civile, dans laquelle le sort des combats fut très-partagé (car des deux côtés on méritait d'être puni), jusqu'à ce qu'enfin la tribu coupable se vît presqu'entièrement détruite. Tels furent les premiers jugements de l'Eternel sur son peuple rebelle. Il semble qu'Israël aurait dû comprendre l'avertissement; mais non, il fallut pour l'humilier, que la main du Seigneur se fît sentir plus pesante, comme nous le verrons tout à l'heure.

§ 145. L'extermination de tout un peuple! quelle effrayante pensée! et comme elle nous transporte au jour grand et terrible où tous les méchants seront retranchés de devant la face de l'Eternel! La tribu de

Benjamin s'était apparemment corrompue en entier et plus que les autres, pour que le Seigneur permît ainsi qu'elle fût comme anéantie. Elle l'eût été complétement si un certain nombre de ses guerriers ne s'étaient enfuis et cachés dans les montagnes jusqu'à ce que la fureur du peuple se fût calmée. Même après cela, les tribus eurent beaucoup de peine à consentir au rétablissement de cette horde méchante. Tous refusaient de donner aux Benjamites des femmes en mariage, et ils durent les enlever dans une fête publique. Je renvoie mes lecteurs au chapitre XXI, pour les détails de ce fait. Il rappelle un événement tout semblable que raconte l'histoire des premiers temps de Rome, soit qu'il y ait eu en effet quelque chose de pareil entre les Romains et les Sabins, soit que leurs historiens aient emprunté à l'Orient cette tradition; car il faut bien se dire que tout ceci arrivait en Canaan, plus de six siècles avant la fondation de Rome. XIX à XXI

XCII. Hothniel, Ehud, premiers Juges d'Israël.

§ 146. Il ne semble pas qu'il puisse y avoir pour un peuple de plus grand malheur que la guerre civile; il en est un du moins qui est plus humiliant, c'est l'occupation étrangère. Des Syriens originaires de la Mésopotamie, c'est-à-dire de la contrée même d'où Abraham était sorti jadis, arrivèrent dans leurs excursions guerrières jusqu'aux frontières de Canaan. C'était l'Eternel qui les poussait là sans qu'ils sussent pourquoi. Cusçan-Risçathajim, leur chef, trouvant les Israélites affaiblis par leurs guerres intestines et plus encore par les désordres de leur idolâtrie et de leurs erreurs, vit en eux une proie facile. Il envahit leur contrée, principalement II 8

III 8 sans doute la partie méridionale. On calcule que ce pouvait être une vingtaine d'années après la mort de Josué. Ainsi s'accomplissait, dans une certaine mesure du moins, ce qu'il avait annoncé, aussi bien que Moïse, quant à la manière dont l'Eternel châtierait les révoltes de son peuple (I, § 1030).

§ 147. N'est-il pas remarquable de voir comment
9-11 Dieu fit venir de loin la première armée qu'il chargea de punir les crimes des enfants d'Israël? C'était leur dire qu'il ne saurait jamais manquer d'instruments pour exécuter sa volonté. L'oppression toutefois ne dura que huit ans. L'idolâtrie ne s'était pas encore profondément enracinée; il restait sûrement en Israël bon nombre d'âmes fidèles, et les tristes circonstances de la nation durent prêter une grande force à la parole et à l'exemple des serviteurs de Dieu, qui avaient lutté vainement jusque-là contre les progrès du mal. Aussi les Israélites tournèrent-ils leur cœur vers l'Eternel, et l'Eternel, riche en miséricorde, remplit de son Esprit de sagesse et de force un descendant de Juda, homme d'extraction illustre, illustre je veux dire par la piété, car il était neveu du fidèle Caleb et s'appelait Hothniel.

§ 148. Hothniel, animé de l'Esprit de Dieu, rassemble les Israélites; il les mène contre les Syriens, remporte sur eux une éclatante victoire de la part de l'Eternel, et il délivre son peuple du joug de l'étranger. Après cela, le pays fut en repos durant quarante ans; ce qui veut dire que les Israélites vécurent tout ce temps dans l'obéissance aux lois de Dieu, fuyant l'idolâtrie et observant les ordonnances de Moïse. Hothniel mourut au terme de ces quarante années. Il avait commencé à gouverner Israël vers l'an 1394 avant notre Seigneur, ou environ trente-deux ans après la mort de Josué.

Heureux est le peuple dont les chefs ressemblent à Hothniel! ou plutôt, heureuse la nation dont l'Eternel est le Dieu! Heureuse celle qui écoute les châtiments du Seigneur et qui se laisse instruire par eux! Heureuse enfin toute âme pour qui l'affliction est un encouragement à la sainteté! Cette âme appartient au Seigneur. III 9-11

§ 149. Mais hélas! ce n'est pas sans peine que la vie religieuse se maintient chez un peuple. Pour bien dire, elle ne peut y exister que par la piété des familles, et celle-ci par la foi des individus. Il faut donc, pour qu'un peuple soit religieux, qu'il s'y trouve un nombre considérable de personnes qui servent Dieu de tout leur cœur. A la fin des quarante années d'obéissance qui suivirent la défaite des Syriens, Israël se relâcha peu à peu dans son culte et dans ses mœurs; il se remit à vivre avec les Cananéens et à leur manière; il fit, en un mot, ce qui déplaît à l'Eternel. Cela ne veut pas dire, je le répète, que tous, sans exception, abandonnèrent la foi, mais les pécheurs non convertis se contraignaient moins qu'auparavant et la masse se corrompait de plus en plus. Alors Dieu châtia son peuple d'une manière plus terrible et plus humiliante encore que la précédente fois. 12-14

§ 150. Les Moabites, auxquels Moïse avait enlevé une partie de leur territoire (I, § 996), en conservaient un profond ressentiment. Ils jugèrent le temps favorable pour prendre leur revanche. Après s'être assuré le secours des Hammonites, leurs frères (I, 344) et des Hamalékites, ces vieux ennemis d'Israël (I § 731), tous, habitant dans leur voisinage et aux frontières mêmes de Canaan, ils marchèrent, sous la conduite d'Héglon, roi de Moab, et subjuguèrent les Israëlites, qu'ils tinrent assujettis durant dix-huit ans. L'oppression moabite fut

III 12-14 donc plus longue que la première ; elle dut être aussi plus cruelle, par cela même qu'elle provenait d'anciennes haines nationales. Elle eut surtout ceci de particulièrement honteux, que les Israélites se voyaient dominés par un peuple dont leurs pères avaient, cent ans auparavant, châtié les iniquités. Ainsi donc, l'Eternel avait dirigé toutes choses de manière à faire sentir vivement aux Israélites combien ils étaient coupables. Adorateurs des dieux étrangers, il était juste qu'ils fussent asservis aux peuples qui servaient ces faux dieux.

15-30 § 151. Ils le sentirent à la fin. Au bout de dix-huit ans de servitude, ils crièrent à l'Eternel, qui leur suscita un libérateur dans la personne d'Ehud, Benjamite. Ce devait être vers l'an 1336. Nul ne semblait moins propre à cette œuvre qu'Ehud, car il était privé de l'usage de la main droite ; mais Dieu voulait proclamer de nouveau l'importante vérité que si, privés de son secours, les plus forts ne sont que faiblesse, avec son aide, au contraire, les plus faibles sont pleins de force. Ehud d'ailleurs était un homme résolu. Il se rend à Guilgal auprès d'Héglon, comme pour lui offrir un présent de la part des Israélites ; il prétexte une affaire dont il doit entretenir le roi en particulier ; celui-ci, qui n'a pas l'idée de se défier d'un impotent, fait retirer tout son monde, et le Benjamite saisit ce moment pour enfoncer dans le corps lourd et épais du roi de Moab une courte épée qu'il avait cachée sous les plis de sa robe. Après ce coup hardi Ehud hâte sa fuite, il échappe à ceux qui le poursuivent et il court raconter aux siens ce qu'il a fait. Les guerriers d'Israël, qui se tenaient cachés dans les montagnes, joignent ce chef audacieux, ils attaquent les Moabites près du Jourdain et leur livrent une bataille décisive.

§ 152. Bien que nous devions voir dans Ehud un homme que l'Eternel suscita pour délivrer son peuple repentant, rien ne nous oblige à envisager tout ce qu'il fit comme lui ayant été positivement ordonné de Dieu. Certainement l'Eternel avait le droit de faire mourir Héglon et même de le faire mourir par la main d'un autre homme, ministre de sa justice. On comprend encore que l'Eternel ait frappé Héglon, après s'en être servi d'instrument pour châtier et humilier Israël, car enfin le roi de Moab, quant à lui, avait fait la guerre pour contenter ses passions et non par obéissance à Dieu ; si bien qu'en définitive il ne laissait pas d'être un second Pharaon, digne des redoutables châtiments du Seigneur. Mais la manière pleine d'artifice dont Ehud s'y prit pour frapper le Moabite, ne saurait guère se concilier avec la connaissance même que la Bible nous donne du Dieu trois fois saint. Voici donc probablement un de ces cas nombreux où l'Eternel s'est servi des péchés de l'homme pour exécuter ses plans. La trahison ne vient pas de Dieu, et l'on ne peut nier qu'Ehud n'ait agi à la façon des traîtres. C'est donc bien l'Eternel qui, par le bras d'Ehud, a frappé Héglon pour le punir de ses crimes, mais il serait plus que téméraire d'affirmer qu'Ehud ne pouvait atteindre d'une autre manière celui dont le Seigneur avait décidé la perte.

III — 15-30

§ 153. Les enfants d'Israël ayant été délivrés du joug des Moabites, l'ordre se rétablit insensiblement au milieu d'eux. Rentrés généralement sous l'obéissance de l'Eternel, ils furent gardés contre de nouvelles attaques de la part de leurs ennemis et, pendant quatre-vingts ans, il ne se passa rien d'extraordinaire au sein de leurs tribus. On l'a dit souvent, ce ne sont pas les peuples dont on parle le plus qui sont les plus heureux, car les

III — 15-30 événements dont l'histoire des nations est chargée ne sont, la plupart du temps, que des manifestations éclatantes du péché. Quatre-vingts ans d'une vie régulière, paisible et pieuse sont la plus grande bénédiction terrestre qu'on puisse imaginer; et je puis déjà, en confirmation de ce que je disais dans l'Etude précédente (§ 138), vous faire observer que les temps de fidélité du peuple d'Israël, à cette époque, furent, après tout, de plus longue durée que leurs révoltes.

31 § 154. « Après *Ehud*, » nous disent nos Bibles, « Sçamgar, fils de Hanath, fut *en sa place*. » Mais les mots imprimés en caractères italiques ne sont pas dans l'original (I, § 32), de sorte qu'il y a proprement : « Et après, il y eut Sçamgar, fils de Hanath, qui tua six cents Philistins avec un aiguillon à bœufs et qui délivra Israël. » Ainsi, l'on ne saurait établir par le texte hébreu que Sçamgar ait succédé à Ehud, ni que le fait raconté en ce peu de mots se soit passé au bout des quatre-vingts ans d'obéissance et de paix. Il paraîtrait plutôt qu'après la guerre des Moabites et du vivant même d'Ehud, les Philistins firent une tentative contre les Israélites de leur voisinage. Ce fut alors que Sçamgar, simplement armé d'un aiguillon, mais à la tête probablement d'un gros d'Israélites, tua six cents Philistins. Quoi qu'il en soit, cet incident est destiné à nous montrer encore une fois comment Dieu environne les siens de sa puissante protection, lorsqu'ils s'adressent à lui dans leurs détresses. Ah! ne cessons pas de nous le redire : notre force n'est pas en nos bras, ni en nos armes, elle est toute dans le Seigneur et dans sa force inébranlable.

XCIII. Ruth la Moabite.

§ 155. Il n'est pas très-facile de déterminer l'époque exacte de l'histoire intéressante qui va nous occuper, et dont le récit remplit un livre à part, faisant suite à celui des Juges. Je suis de ceux qui en placent le commencement au temps de la domination des Moabites, et c'est pour cela que je l'introduis à cet endroit de nos Etudes. — Une famine étant survenue dans le pays, par l'effet même de l'occupation étrangère, un Israélite de Bethléem, nommé Elimélec, partit avec sa femme Nahomi et ses deux fils Mahlon et Kiljon pour le pays de Moab, où ils se fixèrent. Plus d'un Israélite, sans doute, avait dû s'expatrier. Elimélec étant mort et ses deux fils ayant épousé deux jeunes Moabites, appelées l'une Horpa et l'autre Ruth, Nahomi eut le malheur de perdre ses deux fils, en sorte qu'elle serait demeurée dans le plus complet isolement si, aimée de ses belles-filles, elle n'eût trouvé en elles de précieuses consolations. RUTH. I 1-5

§ 156. Cependant toutes choses avaient bien changé en Israël depuis que Nahomi s'était expatriée, et son cœur pieux se reportait vivement vers le berceau de ses pères. Elle se résolut donc à retourner en Canaan, et comme ses deux belles-filles l'accompagnaient, Nahomi, sans consulter son propre intérêt, mais en femme prudente et dévouée, leur représenta qu'elles feraient mieux de retourner chez leurs mères et de ne point partager plus longtemps sa mauvaise fortune. Si du moins elle avait eu d'autres fils dont elles eussent pu devenir femmes, selon la loi de Moïse, à la bonne heure (I, § 1026); mais pourquoi, sans y être forcées, de- 6-17

I meurer veuves comme elle et s'attacher à sa misère!
6-17 Au premier moment, les deux jeunes femmes insistaient pour que Nahomi les prît avec elles; mais bientôt Horpa se sentit faiblir à la pensée d'un tel renoncement, et Ruth finit seule par rester avec la veuve d'Elimélec. Ruth eut, pour se déterminer, d'autres motifs que l'affection qu'elle portait à sa belle-mère et le douloureux souvenir de son mari; elle servait l'Eternel du fond de son cœur et elle mettait sa joie à resserrer les liens qui l'unissaient au peuple de Dieu.

18-22 § 157. Pour se rendre du pays de Moab à Bethléem, il fallait traverser toute la tribu de Ruben, passer par celle de Gad, puis, arrivé au delà du Jourdain, il y avait encore à faire passablement de chemin dans la tribu de Juda, où se trouvait Bethléem, au sud-ouest de Guilgal (Géographie de Canaan, §§ 100 et suiv.). Les deux veuves entrèrent dans la ville natale d'Elimélec, pauvres et fatiguées, comme le firent, 1300 ans plus tard, Joseph le charpentier et Marie la mère de Jésus. Quoique plusieurs années se fussent écoulées depuis que Nahomi avait quitté le pays, et bien que le malheur ne rajeunisse pas, on la reconnut aussitôt. Son nom ne tarda pas à être dans toutes les bouches; mais ce nom signifiait *ma joie*, ou quelque chose de semblable, et Nahomi leur dit : Hélas! appelez-moi plutôt MARA, c'est-à-dire *amertume* (I, § 712); puis de leur raconter, avec une profonde tristesse, toutes les épreuves par lesquelles il avait plu à l'Eternel de la faire passer.

II § 158. Nahomi et sa belle-fille avaient atteint Beth-
1-4 léem au moment de la moisson. Aussitôt Ruth se mit en devoir de recueillir par son travail leur nourriture à l'une et à l'autre. Selon le droit que la loi de Moïse donnait aux pauvres (I, § 893), elle se rendit dans le pre-

mier champ venu pour glaner sur les pas des moisson- II
neurs. Nous savons que Dieu dirige les plus petites 1-4
choses aussi bien que les plus grandes (I, § 613). Par sa volonté donc, Ruth entra justement sur la possession de l'homme respectable que l'Eternel lui avait destiné pour protecteur et pour époux à la place du fils d'Elimélec. Cet homme, fils ou petit-fils (I, § 440) de Salmon et de Rahab la Cananéenne (§ 76), s'appelait Booz. C'était un proche parent du premier mari de Ruth, un personnage puissant et riche, et, ce qui vaut mieux, un Israélite vraiment pieux. Cela se voit dans la salutation qu'il adresse à ses moissonneurs, dans les habitudes religieuses qu'il avait su imprimer à tout son monde, et plus encore dans sa généreuse conduite envers la pauvre femme du pays de Moab.

§ 159. Lui, qui connaissait si bien tous les habitants 5-12
de la petite ville de Bethléem, remarqua la jeune étrangère et, ayant appris de son maître-valet que c'était la Moabite qu'on avait vue revenir avec Nahomi, il s'approche d'elle et, du ton le plus bienveillant, il l'engage à continuer de glaner sans crainte, l'avertissant que, non-seulement il ne lui serait fait aucun mal, mais encore qu'elle pourrait prendre sa part des rafraîchissements préparés pour les travailleurs. Touchée de ces procédés affectueux, Ruth se prosterna devant Booz et lui demanda ce qui avait pu lui valoir un tel accueil. « Ce que tu as fait pour ta belle-mère est revenu à mes oreilles, » lui dit le respectable Booz; que l'Eternel te récompense mieux que je ne puis le faire! qu'il t'accorde la protection que tu lui as demandée en te réfugiant sous ses ailes!

§ 160. Ni Booz, ni Ruth ne pensaient à ce moment 13-18
qu'il fût dans les intentions du Seigneur de les unir par

II 13-18 les saintes relations du mariage. Ruth, en particulier, devait se sentir trop au-dessous de cet homme opulent. Elle était heureuse des paroles bienveillantes qui avaient consolé son cœur, et tout ce que, dans son humilité, elle se serait permis d'ambitionner, c'eût été de devenir une des servantes de ce digne fils d'Abraham. Booz, non plus, ne la traita pas autrement. L'heure du repas étant venue, il la fit placer à la table des moissonneurs; mais de la part qui lui fut servie elle put prélever une offrande à sa bien-aimée belle-mère. Ce n'était pas tout ce que voulait Booz. Avec une délicatesse de procédé facile à apprécier, il ordonna de laisser la jeune femme glaner au milieu même des gerbes et de lui abandonner, comme par mégarde, quelques poignées d'épis, manière aimable de lui faire l'aumône sans la blesser.

19-23 § 161. De retour auprès de Nahomi, Ruth dut raconter ce qui lui était arrivé. Elle le fit et nomma Booz. Or Nahomi le connaissait de vieille date. Ce parent avait jadis déployé une grande bonté envers Elimélec, et, dans cet instant même, il ne faisait que se montrer fidèle à ses antécédents. D'ailleurs il était un de ceux qui, d'après la loi de Moïse, avait le droit de racheter les domaines patrimoniaux d'Elimélec, une fois qu'il était avéré que celui-ci ne laissait pas de postérité en état de le faire (Lév. XXV, 25). Booz était donc légalement le chef de leur famille, ou pouvait le devenir; en conséquence, Nahomi invita Ruth à retourner avec les servantes de Booz jusqu'à la fin des moissons. C'est ce que fit la jeune femme; après quoi elle rejoignit sa belle-mère.

III 1-9 § 162. Cependant, Nahomi avait conçu un projet qui lui tenait fort au cœur et qu'elle exécuta d'une manière en apparence fort étrange, mais dont il ne faut pas ju-

ger d'après nos mœurs. Elle savait, comme nous venons III
de le voir, que Booz était un de ceux qui avaient le droit 1-9
de racheter les propriétés d'Elimélec de la main des personnes qui les possédaient maintenant. Elle savait de plus que si Booz rachetait ce bien, il devrait épouser la veuve du fils d'Elimélec. Nahomi ne doutait pas que sa chère Ruth ne fût digne d'appartenir à Booz, ni que l'affection et la protection de cet homme pieux ne fussent propres à rendre Ruth aussi heureuse qu'on peut l'être en ce monde. Cette union lui paraissait donc tout-à-fait selon Dieu; mais la difficulté était d'y faire songer Booz qui, à cause peut-être de la différence des âges, ne semblait pas en avoir la moindre pensée. Elle imagina, dans la candeur de son âme, un moyen qui eût été bien peu convenable en toute autre circonstance, mais qui, de Ruth à Booz, n'était que le témoignage d'une confiance justement méritée. Ruth, vêtue et enveloppée de tous ses habits, va, par le conseil de sa mère, se placer aux pieds de son parent sur un tas de gerbes où il s'était couché, après le repas qu'il avait fait avec ses gens à la fin de la moisson. Réveillé au milieu de la nuit, Booz sent quelqu'un à ses pieds; il les retire brusquement, demande qui est venu troubler son repos et il entend la douce voix de Ruth qui, avec une émotion qu'on peut aisément deviner, lui fait comprendre en peu de mots qu'elle sait le droit qu'il a de la prendre pour sa femme, selon la loi de Dieu, et qu'elle, sa servante, a osé lui dire ainsi qu'elle était prête à accepter sa main.

§ 163. « Que l'Eternel te bénisse! » lui dit Booz. 10-18
Cette parole, en montrant toujours mieux à Ruth que cet homme vénérable vivait en présence de Jéhovah leur Dieu, dut répandre dans le cœur de la jeune veuve une

III — 10-18 grande sécurité. « Que l'Eternel te bénisse! Qui aurait imaginé que tu pusses me préférer à des hommes plus jeunes que moi! Je sais la réputation sans tache dont tu jouis, ainsi ne crains pas de t'être fait quelque tort dans mon esprit. Seulement, retire-toi avant que le jour paraisse, et porte à ta belle-mère le présent dont je vais te charger pour elle. Je ne suis pas le seul qui ait le droit de racheter l'héritage de ton mari, mais ce matin même l'affaire sera mise en règle. » Ces discours furent rapportés par Ruth à Nahomi. Or, celle-ci connaissait assez Booz pour être sûre qu'il tiendrait sa parole et, quoique la Bible ne nous le dise pas, nous pouvons bien conjecturer qu'elle bénit l'Eternel de l'issue qu'il avait donnée à sa candide imprudence. Je qualifie de la sorte sa conduite, parce qu'on ne saurait nier que Nahomi n'eût risqué de compromettre Ruth dans l'estime de Booz. Mais, s'il est des imprudences coupables, il en est qui partent de sentiments honnêtes et pieux; les meilleurs d'entre les hommes en commettent de telles quelquefois, et, si le monde a beaucoup de peine à les leur pardonner, il n'en est pas de même du Seigneur.

IV § 164. Comme il l'avait dit, Booz remplit, dès le matin, les formalités requises pour s'assurer la possession de Ruth et de son héritage. Après quoi, il l'épousa au milieu des bénédictions de tous les Bethléhémites, et il en eut un fils qui fut nommé Obed. C'est de lui que descendit plus tard le roi David, et par conséquent notre Seigneur Jésus-Christ, né dans la famille des rois de Juda.

§ 165. Il y a ici une difficulté chronologique trop considérable pour qu'on la passe sous silence. Depuis l'entrée des Israélites dans le pays de Canaan jusqu'à la naissance du roi David, on doit compter environ 360

ans. Or, d'après la généalogie de ce monarque, telle que nous l'avons en cet endroit, il n'y aurait eu entre lui et Salmon, le mari de Rahab, que trois générations : Booz, Obed et Isaï. Cela paraît impossible. Aussi pense-t-on généralement que la généalogie ne tient pas compte de tous les ancêtres de David ; elle se borne à en énumérer les plus marquants ; comme si l'on disait, par exemple, que Louis-Philippe, le roi actuel des Français, est fils d'Henri IV, et que celui-ci est fils de Saint-Louis.

§ 166. Quoi qu'il en soit, nous avons dans le livre de Ruth une nouvelle preuve que l'Ecriture tout entière se rapporte à Jésus-Christ (§ 76 ; I, §§ 344, 519). L'histoire de Nahomi et de sa bru tire son principal intérêt de ce que l'aimable et vertueuse moabite compte parmi les ancêtres de notre Seigneur, avec les deux Cananéennes Tamar et Rahab. Outre cela, toutefois, ce récit possède un charme particulier, à raison de sa naïveté et des mœurs antiques dont il contient la description. J'aurais pu le faire remarquer à mesure ; mais ces détails n'auront pas échappé à ceux de mes lecteurs qui, ainsi que je le leur ai demandé, étudient surtout ces récits dans leur Bible et donnent toujours une haute prééminence au saint livre de Dieu. Enfin, si vous comparez ce délicieux épisode de Ruth avec ceux de Mica et du Lévite d'Ephraïm, vous serez vivement frappés du contraste. Mais d'où vient la disparité? De ce que ceux-ci nous révèlent les turpitudes du peuple d'Israël dans ses temps de chute, tandis que l'histoire de Booz, de Nahomi et de sa belle-fille nous initient aux mœurs simples et pures, aux habitudes pieuses de ce même peuple en ses temps de fidélité. A ces époques fortunées, toutes les familles sans doute ne valaient pas celle d'Elimélec, mais par elle nous pouvons juger de

beaucoup d'autres, et la foi de ces dignes fils d'Abraham attirait les bénédictions du Seigneur sur tout le pays.

XCIV. Débora, Barac, les Madianites.

JUGES IV 1-3 § 167. Pour reprendre notre histoire où nous l'avons laissée (§ 154), Ehud étant mort, les Israélites recommencèrent à faire ce qui est mauvais devant l'Eternel. Après une paix de quatre-vingts ans, ils se virent attaqués et opprimés par ces mêmes Cananéens que leur devoir aurait été de déposséder (§ 134), et qui, maudits de Dieu, devinrent momentanément les maîtres du peuple béni. Tout au nord du pays, près du lac Mérom et vers le Liban, existait une ville que Josué avait détruite (Josué XI, 11), mais que, grâce aux désordres des enfants d'Israël, les Cananéens étaient parvenus à rétablir. A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire longtemps après la conquête, cette ville de Hatsor était redevenue la résidence du Jabin, nom que portaient, de père en fils, les chefs cananéens de cette contrée (Josué I, 1). Celui-ci, roi belliqueux, avait pour général un homme vaillant nommé Sisera. Pendant vingt ans, ses armées humilièrent les Israélites, et, des montagnes d'Ephraïm jusqu'en Nephtali et Zabulon, il exerçait à son gré une odieuse tyrannie.

4, 5 § 168. Mais, tandis que Jabin élevait dans le nord l'orgueil de son trône, une femme assise sous un palmier entre Rama et Béthel, transmettait aux enfants d'Israël demeurés fidèles et à ceux que l'infortune ramenait au Seigneur, les paroles que l'Eternel lui donnait pour eux. Son nom était Débora. Les Saintes Ecritures la qualifient de prophétesse, parce qu'elle

exhortait, instruisait, consolait et reprenait le peuple IV
par l'Esprit de Dieu, comme une mère en Israël; et, 4, 5
telle était la confiance générale dont elle jouissait, qu'on s'en remettait à son jugement et à ses avis en toutes choses. Elle gouvernait donc réellement, non qu'elle donnât des lois, puisqu'il n'y avait pas d'autres lois possibles que celles de Moïse, mais elle les appliquait aux divers cas qui se présentaient, comme l'aurait fait un juge.

§ 169. Il y avait en Nephtali un homme que l'Eter- 6-10
nel destinait à effectuer, sous la direction de Débora, la délivrance d'Israël. Il se nommait Barac. Débora l'ayant appelé près d'elle, l'exhorta à réunir dix mille combattants sur le Thabor, tandis qu'elle irait harceler Sisera avec quelques troupes, pour l'attirer dans la belle plaine de Jisréel ou d'Esdraëlon, qu'arrose le torrent de Kison (§ 106). Barac, effrayé du péril de l'entreprise, se refusait absolument à y mettre la main, au point que Débora dut faire avec lui le tour du pays pour recruter leurs dix mille soldats. Ce Barac était un homme de petite foi, un guerrier peu résolu dans le service du Seigneur; aussi, Débora fut-elle chargée de lui annoncer que l'Eternel livrerait Sisera entre les mains d'une femme et non pas dans les siennes, prophétie qui s'accomplit doublement, ainsi que nous l'allons voir tout-à-l'heure.

§ 170. C'est une chose terrible que d'encourir la co- 12-16
lère du Tout-Puissant! Semblable à Pharaon et à Héglon, Jabin et Sisera avaient été des instruments dont le Seigneur s'était servi pour châtier Israël. Il s'en fallait bien toutefois qu'ils eussent été mûs par le zèle pour sa gloire. Au contraire, ils s'étaient réjouis et enorgueillis en leur cœur de la victoire qu'ils avaient, pensaient-ils,

IV 12-16 remportée sur Jéhovah, le Dieu d'Israël. C'est pourquoi Jéhovah les fit, à l'heure marquée, tomber sous les coups de son peuple. Il leur avait, pour ainsi dire, donné rendez-vous dans la plaine de Jisréel, et leur défaite fut telle que tous les soldats de Jabin, jusqu'au dernier, périrent les armes à la main, ou durent prendre la fuite. Le vaillant Sisera lui-même fut du nombre des fuyards. Le Seigneur le réservait à une mort plus ignominieuse et plus exemplaire, tout à la fois, que celle qui se trouve sur un champ de bataille.

11 17-24 § 171. Un des descendants du beau-père de Moïse, un de ces Kéniens que nous avons vus s'établir au midi du pays de Canaan (§ 132), avait transporté ses tentes dans la tribu de Nephtali, non loin de Hatsor. Là, sa famille vivait en paix sans avoir pris aucune part à la guerre. Ce fut chez lui que se réfugia Sisera. Jahel, femme d'Héber, accueille le guerrier fugitif; elle l'engage à bannir toute crainte, l'introduit dans sa demeure, lui prodigue les rafraîchissements dont il a besoin, lui montre le lit où il pourra se reposer, et quand il est profondément endormi, elle s'approche doucement, ayant en sa main un des piquets auxquels tenaient les cordages de la tente, et elle lui enfonce cette arme terrible dans la tête. Ainsi périt le méchant qui s'était élevé contre l'Eternel; ainsi s'accomplit la prophétie de Débora; ainsi encore Jahel montra l'affection qu'elle portait au peuple de Dieu.

§ 172. Toujours est-il que son action dénote une grande ignorance du devoir et une terrible barbarie. On peut dire beaucoup de choses pour l'excuser, mais rien ne saurait la justifier complétement, pas même l'éloge qu'en fait Débora dans son cantique, bien qu'elle l'ait, selon toute apparence, prononcé sous l'impulsion de l'Esprit

de Dieu (ch. V, vers. 24-27); car elle y célèbre plutôt la délivrance accordée à Israël par l'acte courageux de Jahel et le jugement du Seigneur exercé par ce meurtre, que le meurtre lui-même. C'est ainsi qu'on parle quelquefois des attentats commis par certains hommes illustres dont l'histoire nous a légué les noms. On peut y voir les effets de l'amour qu'ils portaient à leur patrie, les coups sévères de la justice divine, les moyens par lesquels Dieu ouvrit souvent une ère de bénédictions; mais frapper un ennemi désarmé, le frapper en cachette, le frapper sous le toit de l'hospitalité, c'est ce que Dieu ne saurait ni commander, ni approuver. Après cela, il est juste de dire que Jahel ne saurait être soupçonnée d'avoir agi par esprit de vengeance particulière. La perfidie de son action s'explique par sa faiblesse même, devant un homme tel que Sisera; en sorte que ce qui reste au fond, c'est l'énergie que donne une grande foi et l'horrible sort qui attend l'impiété. Voilà ce que Débora me paraît surtout mettre en saillie dans son cantique.

IV 17-24

§ 173. Ce cantique est d'ailleurs un chant de délivrance semblable à celui de Moïse (1, § 711). Il exprime la joie que doivent éprouver les fidèles en pensant à la grande puissance de l'Eternel et à ses victoires sur ceux qui l'outragent. Débora invite Israël à célébrer la gloire de Dieu et à se souvenir de ses grâces précédentes; car un bienfait du Seigneur doit nous rappeler tous ses bienfaits. D'un autre côté, les miséricordes du Tout-Puissant réveillent en nous le souvenir de nos transgressions, et Débora ne manque pas de décrire dans son cantique la misère et les crimes du peuple. Puis, elle fait l'éloge des tribus et des villes qui s'étaient armées pour la gloire de Dieu et flétrit la lâcheté de celles

V 1-30

V 1-30 qui étaient demeurées en arrière. Elle raconte, comme nous l'avons dit, la mort de Sisera et elle termine par ces paroles émouvantes : « Ainsi périssent, ô Jéhovah! tous tes ennemis, et que ceux qui t'aiment soient comme le soleil quand il se montre dans tout son éclat ! !

§ 174. O ! vous qui lisez ces lignes, ayez pitié de vos âmes ! Ceux qui n'aiment pas Dieu ne peuvent échapper à sa justice. Le fier Sisera l'a su, et combien d'autres après lui. Les moyens ne manquent pas au Très-Haut; il peut donner force aux plus chétifs et sanctifier les plus méprisables en apparence. Soyez donc plutôt de ceux qui s'attachent à lui et auxquels une si grande gloire est promise : « Ils brilleront comme le soleil quand il est dans tout son éclat. »

31 § 175. Jamais Israël n'avait été plus humilié que pendant son asservissement au Cananéen Jabin ; il le fut même dans sa délivrance, puisque, après Dieu, il la dut à deux femmes. Cependant, son retour vers le Seigneur ne porta pas d'aussi riches fruits que la précédente fois, car il fut en repos pendant quarante ans seulement.

VI 1-6 § 176. En voyant les Israélites retomber dans leurs erreurs, on pourrait croire que l'Eternel va les châtier plus sévèrement que jamais. Ils avaient été assujettis huit ans aux Syriens de Mésopotamie, dix-huit ans aux Moabites, vingt ans à Jabin ; or, cette fois, le châtiment ne dura que sept années. Il fut tellement rude, il est vrai, que le peuple y aurait succombé s'il s'était prolongé davantage. Les Madianites, issus d'Abraham par Kétura (I, § 395), tribus de même sang que celles d'Israël et qui habitaient les contrées à l'est de Moab, furent, avec les Hamalékites et d'autres peuples de l'orient, le fléau dont le Seigneur frappa les enfants d'Israël à cette époque. La calamité devint si grande

que beaucoup d'entre eux ne durent qu'à la fuite la conservation de leur existence. Ils se cachèrent dans les montagnes, d'où ils descendaient furtivement pour cultiver quelques coins de terre ; mais quand le temps de la récolte approchait, alors venaient les étrangers qui, parcourant le pays d'orient en occident, pillaient tout sur leur passage. Les contrées que ces dévastateurs atteignaient particulièrement furent les tribus de la rive gauche du Jourdain et les tribus méridionales de l'autre côté. VI 1-6

§ 177. Soit que l'impiété eût fait, cette fois-ci, moins de ravages que précédemment, soit que la leçon fût en réalité plus forte, les Israélites ne tardèrent pas à rentrer en eux-mêmes et à crier de tout leur cœur à l'Eternel. Ce qui contribua puissamment à les ramener, ce furent les prédications d'un prophète dont le nom ne nous a pas été transmis, mais oui bien ses discours, du moins en abrégé. Rappelant aux enfants d'Israël comment le Seigneur les avait retirés d'Egypte, délivrés de leurs ennemis, rendus maîtres du pays de Canaan, il leur rappelait en même temps la défense qui leur avait été faite de participer au culte idolâtre des Cananéens, et il leur indiquait ainsi d'où venait leur affreuse misère. Hélas! notre misère à tous, nos peines et nos craintes résultent également de ce que nous n'obéissons pas à la voix de l'Eternel! Le ministère de l'homme de Dieu ne demeura pas sans effet. Cependant, il fallait de véritables miracles pour affranchir Israël du joug affreux qui pesait sur lui ; il fallait qu'un nouveau Josué fût mis à la tête du peuple ; mais le Seigneur est non moins puissant que fidèle, et nous allons revoir des jours tout semblables à ceux des anciens temps. 7-10

XCV. Gédéon,

VI § 178. Il existait dans la tribu de Manassé un homme
11, 12 jeune encore, cadet d'une famille peu considérable, d'un caractère naturellement timide, mais que l'Esprit de Dieu avait préservé de la corruption générale, ou que sa grâce du moins préparait pour une œuvre sainte. Il s'appelait GÉDÉON et son père Joas, de la maison d'Abihézer. Un jour que ce jeune homme s'occupait à fouler le blé et à l'enfouir dans la terre pour le dérober à la rapacité des Madianites, une personne d'un aspect imposant se présente devant ses yeux. C'était l'ANGE DE L'ETERNEL, celui qui avait jadis parlé au père des Hébreux et à ses enfants, puis à Moïse et à Josué, mais qui, dès longtemps, ne s'était pas révélé personnellement à son peuple. L'Ange de l'Eternel commença par saluer Gédéon en des termes bien propres à l'étonner : « Très-fort et vaillant homme, » lui dit-il, « l'Eternel est avec toi. » Le fils de Joas n'était ni fort, ni vaillant, mais il l'allait devenir par la grâce de Dieu, et « Celui qui parle des choses qui ne sont point comme si elles étaient déjà, » voit Gédéon tel qu'il sera et non pas tel qu'il est. C'est ainsi qu'il donne à ceux qui croient le nom de *saints* et de *parfaits* (Rom. VIII, 27; 1 Cor. II, 6). Au surplus, en disant à Gédéon : « L'Eternel est avec toi, » l'ange lui faisait assez connaître d'où lui viendrait sa force.

13, 14 § 179. Cependant, si la réponse de Gédéon fut celle d'un homme pieux, elle montre qu'il ne comprenait pas encore toute l'étendue de la grâce du Seigneur et qu'il n'osait trop y croire. « Si l'Eternel était avec nous, se-

rions-nous misérables à ce point, et ne renouvellerait-il VI
pas en notre faveur les merveilles dont nos pères furent 13, 14
les objets? » Alors l'ETERNEL, le même qui d'abord avait été appelé l'*Ange de l'Eternel* (I, § 321), l'Eternel, dis-je, le regardant : « Va avec cette force que tu as, et tu délivreras Israël de la main des Madianites. Voici, c'est moi qui t'envoie. » — La force que Gédéon possédait, c'était sa vocation même, sa mission, la promesse de Dieu et si l'on veut sa faiblesse et son humilité ; car humble et faible, il était impossible qu'il se reposât sur autre chose que sur le Seigneur et sur sa force toute puissante.

§ 180. Gédéon ne comprend pas encore. Il s'étonne 15, 16
du choix qui est fait de lui. Il ne conçoit pas comment il pourra délivrer Israël. Aussi le Seigneur venant à son aide : « Je serai avec toi, lui dit-il, et tu frapperas les Madianites comme un seul homme. » A ces mots, le jeune Israélite commence à découvrir quel est Celui qui daigne lui parler de la sorte. C'est quelqu'un qui lui promet d'être toujours et partout avec lui ! quelqu'un qui lui garantit une pleine victoire sur les ennemis de Dieu ! Ah ! certainement, il faut que ce soit l'Ange de l'Alliance, le même Médiateur qui fut avec Moïse dans le désert, et avec Josué lors de la conquête du pays de Canaan (§ 68) !

§ 181. Toutefois Gédéon veut s'assurer que c'est bien 17-21
LUI. Il le prie d'attendre sous le chêne où ils avaient eu cet entretien solennel. Puis il revient bientôt après, avec des offrandes comme celles qu'on déposait sur l'autel du Seigneur et il les met aux pieds de l'ange. Celui-ci les fait placer sur un rocher ; il les touche de sa verge, et les ayant à l'instant consumées, il disparaît de devant Gédéon. Et voilà comment il voulut le convaincre que

VI — c'était bien avec *lui*, l'Eternel, qu'il avait affaire, et que *lui*, l'Eternel, acceptait les hommages de son serviteur.

22-24 § 182. Alors le fils de Joas se souvint de ce qui est écrit : « Personne ne peut voir l'Eternel et vivre (I, § 855) ; » aussi se crut-il un homme mort. Mais Celui qu'il avait vu est l'Etre plein de miséricorde qui s'était montré à ses ancêtres ; le Rédempteur, le Médiateur, l'image du Dieu invisible ; celui dont la vue ne donne pas la mort, tant s'en faut ; c'est pourquoi la voix de l'Eternel fit entendre à Gédéon ces consolantes paroles : « Tout va bien pour toi, » ou le salut est avec toi ; « ne crains point ; tu ne mourras point. » Or ces paroles rassurantes le St. Esprit les adresse maintenant encore, à chacun de ceux qui, semblables à Gédéon, élèvent dans leur cœur un autel à Jéhovah-Salom, c'est-à-dire au *Dieu de la Paix*. — Ce nom de Jéhovah-Salom, ou *Jéhovah-Salem*, rappelle, pour le dire en passant, le personnage mystérieux qui apparut à Abraham lorsqu'il revenait de la guerre contre les rois, et que Moïse nomme Melchisèdec *Mèlech-salem*, roi de justice et roi de paix (I, § 284).

25, 26 § 183. Il fallait maintenant que Gédéon fût manifesté aux enfants d'Israël comme celui par qui Dieu voulait opérer leur affranchissement. Pour cet effet, le Seigneur lui ordonna de renverser l'autel de Bahal qu'avait érigé Joas et de couper le bocage où tant d'abominations s'étaient commises dans le culte des faux dieux. Au même endroit, Gédéon devait élever un autel à Jéhovah et y offrir en holocauste un jeune taureau avec le bois du bocage. C'était commencer par sa propre maison la réforme religieuse qu'il avait charge d'effectuer, réforme absolument nécessaire pour qu'Israël pût secouer le joug des Madianites. On comprend, du reste, que l'ordre

donné à Gédéon ne confère pas, d'une manière générale, VI
à des enfants pieux le droit d'exercer une autorité pa- 25, 26
reille sur la maison de leur père. On ne saurait non plus justifier par cet exemple tous les excès auxquels se portèrent, il y a trois siècles, ceux qui, de leur autorité privée, brisaient et brûlaient les images et les croix, objets de la superstition romaine. Pour faire ce qu'il fit, Gédéon avait de la part de l'Eternel des ordres directs, immédiats, positifs.

§ 184. Le fils de Joas attendit la nuit. Ce ne fut pas, 27
comme on pourrait le croire, par timidité; car il savait qu'on ne manquerait pas de reconnaître sa main. Ce fut donc un de ces ménagements qui se concilient parfaitement avec la fidélité. Il lui était permis d'espérer qu'une fois Bahal renversé de son autel, Joas ne lui saurait pas mauvais gré de sa hardiesse; mais il était beaucoup moins sûr qu'il le laissât faire la chose en sa présence. Il voulut éviter une lutte inutile, et l'on ne peut que l'approuver. Si le serviteur de Dieu doit toujours être prêt à combattre, il doit toujours aussi s'efforcer de faire son œuvre dans la paix, bien qu'il ne puisse, en aucun cas, sacrifier à la paix un commandement formel du Seigneur.

§ 185. Quand les gens de la ville s'aperçurent que 28-32
le bocage de Joas était abattu, ils ne doutèrent pas que le coupable ne fût Gédéon, jeune homme chez qui l'on avait pu voir précédemment une opposition plus ou moins prononcée contre l'idolâtrie régnante; sans compter qu'il avait été sûrement trahi par ceux qu'il avait employés à cette exécution et auxquels, du reste, il n'avait pas recommandé le secret. Démolir l'autel de Bahal! arracher et brûler son sanctuaire! quel crime aux yeux de ces fanatiques! Rien que la mort du témé-

VI — 28-32 raire ne pouvait les contenter. Hélas! c'est ce qu'on a vu plus d'une fois dès lors. Mais on a vu aussi, chez les peuples idolâtres, des princes et des magistrats dire comme Joas : « Si nos dieux sont Dieu, qu'ils se fassent justice eux-mêmes. » Et il appela Gédéon JÉRUBBAHAL, c'est-à-dire *que Bahal se défende!*

33-40 § 186. On était à l'époque de l'année où les Madianites et leurs auxiliaires faisaient leurs excursions en Canaan pour piller les récoltes. Mais l'Esprit du Seigneur s'empara de Gédéon, qui, après avoir réuni les Abihézérites autour de sa personne, convoqua les hommes de Manassé, puis ceux des tribus voisines, Asser, Zabulon et Nephtali. Celles-ci, par la distance qui les séparait du pays de Madian, offraient sans doute un accès plus facile aux courriers de Gédéon. Lorsqu'il eut rassemblé tout son monde, il sollicita de l'Eternel deux signes qui, tout en affermissant sa propre foi (I, § 292), pussent convaincre les Israélites qu'il avait réellement mission à les conduire, et l'Eternel, toujours plein de condescendance envers ses serviteurs, accéda au vœu du fils de Joas. La manière dont la chose se passa montre que, devant Dieu, rien n'est petit, s'il contribue en quelque chose à sa gloire et à l'accomplissement de ses desseins.

VII 1-7 § 187. Trente-deux mille hommes environ répondirent à l'appel de Gédéon. C'était une armée considérable. Mais le Roi d'Israël, Jéhovah, voulut constater de nouveau que toute délivrance vient de lui, et pour cela il lui plut de réduire à un très-faible nombre les soldats de son général. D'abord il lui ordonna de proclamer que ceux qui avaient peur eussent à se retirer sur la montagne de Galaad, et il y en eut vingt-deux mille qui profitèrent de la permission. C'était une diminution

d'hommes, mais non pas de force, car les poltrons ne valent rien dans une bataille ; souvent, au contraire, ils ne font qu'entraver les mouvements et précipiter la déroute. Gédéon demeurait donc plus redoutable avec ses dix mille guerriers qu'il ne l'était auparavant. C'est pourquoi le Seigneur voulut qu'il se fît une nouvelle épuration. Les dix mille étaient arrivés près d'un torrent, après une course rapide à travers les montagnes. Il n'y avait plus qu'une faible distance entre eux et les Madianites. Gédéon fit faire une halte de quelques instants, pour que ses hommes pussent se rafraîchir avant d'aller au combat. Eux de se coucher aussitôt et de savourer l'eau avec délices. Trois cents d'entre eux seulement, pressés d'en venir aux mains avec les Madianites, prirent en passant quelques gouttes qu'ils portèrent rapidement à la bouche. Ce fut avec ces trois cents hommes d'élite que Gédéon dut faire face aux ennemis de l'Eternel et de son peuple. VII — 1-7

§ 188. Pour cette fois, il lui fallait une résolution que l'Esprit de Dieu pouvait seul lui inspirer. Les enfants d'Israël étaient arrivés non loin du camp madianite. L'Eternel invita Gédéon à s'approcher, durant la nuit, des premières gardes, en lui annonçant qu'il y entendrait les paroles d'encouragement dont il avait besoin. Or ce fut le récit que les soldats se faisaient d'un songe, assez bizarre sans doute, mais qui prouvait le secret effroi dont l'Eternel avait rempli le cœur des ennemis. Ces étrangers n'ignoraient pas qu'aucun peuple n'avait pu résister aux armes d'Israël lorsque Jéhovah, son Dieu, les avait secondées ; on leur avait raconté le zèle de Gédéon contre l'idolâtrie ; tout le monde s'accordait à voir en lui un ministre de Jéhovah, et maintenant que cet homme était devant eux avec une armée qu'ils pouvaient 8-14

VII — croire encore nombreuse, le courage abandonna ces hordes de pillards, qui n'avaient dû leurs précédentes victoires qu'aux péchés du peuple de Dieu.

15-22 § 189. Voyez, au contraire, la piété et la foi de Gédéon ! Avant toutes choses il se prosterne devant l'Eternel pour lui rendre ses actions de grâces ; puis il court à ses gens et leur dit : « L'Eternel a livré le camp de Madian entre vos mains. » Il l'a livré ! c'est une affaire faite ; car ce que Dieu veut doit nécessairement s'accomplir. Il faut agir cependant. Mais comment attaquer, avec trois cents hommes, une multitude de soldats dont les tentes couvrent la vallée ? Gédéon conçut un plan qui, bien exécuté, lui réussit à merveille. Chacun de ses hommes avait pris des vivres dans une amphore, cruche à ventre évasé et à ouverture très-étroite ; il leur fit jeter l'huile ou la farine que ces cruches contenaient ; puis, au moyen de la résine qui coule abondamment des arbres de cette contrée, il fabriqua des flambeaux qu'on renferma dans les cruches vides. Chaque soldat en prit une en sa main, et de l'autre main il tenait une trompette. Alors Gédéon, divisant sa petite troupe en plusieurs bandes, s'approche du camp madianite de trois côtés, et quand, grâce à l'obscurité de la nuit et à leur petit nombre, ils sont arrivés près de l'enceinte, Gédéon et ses cent hommes cassent leurs cruches, sonnent tous à la fois de la trompette et crient de toutes leurs forces : « L'épée de Jéhovah et de Gédéon ! » A l'instant, les soldats qu'il avait détachés à droite et à gauche brisent aussi leurs cruches, sonnent du cor et font retentir les échos de ce cri redoutable : « L'épée de Jéhovah et de Gédéon ! » Représentez-vous l'épouvante des Madianites, qui, se réveillant en sursaut, voient leur camp éclairé presque tout autour, qui entendent un son de trompettes

comme celui d'une immense armée, et qui ne peuvent VII
douter que Jéhovah et Gédéon ne soient là avec leur 15-22
épée. C'était l'heure du jugement qui sonnait pour eux. Ils se précipitent sur leurs armes; le premier homme qu'ils rencontrent leur paraît un Israélite cherchant leur vie; ils frappent à droite et à gauche; ils s'entr'égorgent de la façon la plus horrible; ils fuient enfin par le seul côté où ils ne voient pas la lumière des flambeaux, porte que Gédéon leur avait prudemment laissée ouverte. Ce fut ainsi que l'Eternel, seul, mit toute cette armée en déroute, car Gédéon et les siens n'avaient pas bougé de la place où ils s'étaient postés.

§ 190. Je ne suivrai pas Gédéon dans les détails et 23
dans les suites de sa victoire. En lisant ce que nous dit VIII
l'Ecriture à ce sujet, vous remarquerez la jalousie des 1-22
Ephraïmites contre leurs frères de Manassé et le discours conciliant que leur tint Gédéon; le mauvais vouloir des gens de Succoth et de Pénuel, et le châtiment qu'il leur infligea. Vous remarquerez aussi avec quelle sagesse le fils de Joas refusa la couronne dont on voulut orner sa tête et la raison de son refus : il ne voulait pas qu'Israël eût d'autre roi que Dieu. Vous verrez enfin comment les victoires successives de Gédéon délivrèrent Israël du joug étranger, mais aussi comment ce saint héros prépara lui-même, par son imprudence, de nouveaux malheurs à son peuple. Ceci toutefois exige quelques explications.

§ 191. Lorsque Gédéon refusa la royauté, il avait de- 23-27
mandé en échange les anneaux d'or dont on avait dépouillé les ennemis; « Ismaëlites, » dit l'écrivain sacré, à raison peut-être de ce qu'il se trouvait des descendants d'Ismaël parmi les Madianites, ce qui ne serait pas la première fois (I, § 514), ou bien parce qu'on désignait

VIII — 23-27 sous ce nom, devenu terme générique, tous les descendants d'Abraham qui n'étaient pas fils d'Isaac, Ismaël étant l'aîné des enfants du patriarche. Quoi qu'il en soit, ce ne fut point par cupidité que Gédéon fit cette demande, mais il avait résolu de rendre à l'Eternel, dans sa propre maison, un culte splendide, pareil à celui du Tabernacle. Rien, au premier aspect, ne semble plus digne d'éloge. Gédéon qui, avant la guerre, avait dû offrir un holocauste sur un autel particulier, pouvait croire qu'il lui était permis de perpétuer ce culte volontaire. Mais la première fois, il avait agi par l'ordre même de l'Eternel. Le temps n'était pas encore venu où l'on n'adorerait plus Dieu dans un lieu déterminé à l'exclusion de tout autre, en sorte qu'avec des intentions pieuses, Gédéon commit vraiment une faute, et une faute grave, puisqu'elle devint pour les siens l'occasion d'une rechute dans l'idolâtrie. Ce fait même nous atteste combien Dieu s'était montré plein de sagesse en ne permettant pas, à cette époque, qu'on lui élevât des autels partout où les fidèles auraient eu la pensée de le faire.

§ 192. Malgré cela, il est impossible de ne pas voir en Gédéon un homme qui reçut de Dieu le don inestimable de la foi, et qui doit servir d'exemple à tous ceux dont la carrière chrétienne est particulièrement militante. Comme l'histoire de Josué, celle de Gédéon nous montre où gît la véritable force. Mais la défaite des Madianites surtout nous avertit d'une vérité trop souvent oubliée, savoir qu'un petit nombre de fidèles dévoués est plus propre à l'œuvre de Dieu, qu'une masse d'individus où les fidèles se trouvent mêlés avec beaucoup d'incrédules et d'indifférents. Ne fût-on que deux ou trois dans une ville pour rendre témoignage à la grâce de Dieu, il ne faudrait pas se décourager. Souvent les

succès diminuent, non parce qu'il y a un terme fatal VIII
assigné aux réveils religieux, mais parce que les âmes 23-27
réveillées en viennent à se reposer sur le nombre plus que sur le bras du Tout-Puissant. Il y a là une grande instruction, et je prie mes lecteurs d'y réfléchir sérieusement.

XCVI. Abimélec, Tolah, Jaïr.

§ 193. Si l'on ne savait pas combien les mœurs de 28-35
ces anciens temps étaient différentes des nôtres, et de plus l'espèce de tolérance que Dieu avait accordée à la polygamie pour éviter de plus grands désordres, on ne s'expliquerait pas comment un homme tel que Gédéon put avoir un grand nombre de femmes. La foi de ces serviteurs du Très-Haut était aussi vive que peut l'être la nôtre, elle portait au fond sur la même promesse (I, § 367); mais elle était beaucoup moins éclairée, et l'Esprit de sanctification n'avait pas encore été répandu avec autant d'abondance qu'après la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. — De ses diverses femmes, Gédéon eut soixante et dix fils, parmi lesquels l'Ecriture nomme ici Abimélec, dont la mère était Ephraïmite. Gédéon mort, ses concitoyens ne tardèrent pas à l'oublier, et, devant l'autel qu'il avait dédié au culte de Jéhovah, ils adorèrent Bahal-bérith, c'est-à-dire un Bahal avec lequel ils firent *alliance*, car tel est le sens du mot Bérith. De propre en proche, le mal étendit sa contagion, et bientôt Israël redevint idolâtre comme dans ses plus mauvais jours.

§ 194. Cet Abimélec, fils de Gédéon et d'une Ephraï- IX
mite de Sichem, fut un bien méchant homme. Son his- 1-5

IX 1-5 toire nous montre, après celles de Mica et du lévite d'Ephraïm, les maux affreux que l'oubli de l'Eternel attire sur un peuple. Abimélec est un ambitieux à qui tous les moyens sont bons pour arriver à ses fins. Exploitant l'esprit de rivalité qui existait entre la tribu d'Ephraïm et celle de Manassé, jalousie provenant des prérogatives que Dieu avait accordées au second fils de Joseph (I, § 587), il se rendit auprès des parents de sa mère, et comme si les fils de Gédéon eussent tous prétendu à la royauté, ou peut-être parce que en effet il était question de leur confier le gouvernement, Abimélec représenta aux Sichémites l'honneur et l'avantage qu'il y aurait pour eux, si un des leurs montait sur le trône, plutôt que de subir l'autorité de soixante et dix tyrans qui feraient tout pour la tribu de Manassé. C'était s'adresser à la passion dominante des Ephraïmites. Depuis Josué, ils s'estimaient la principale tribu d'Israël, et parmi eux il n'y en avait pas de plus fiers peut-être que les citoyens de Sichem, car c'était près de leur ville que déposait le corps du patriarche Joseph (§ 126). C'est pourquoi ils s'empressèrent d'accorder à Abimélec des subsides en argent et en soldats. Aussitôt cet homme dénaturé se rend dans la maison de son père à Hophra. Sans respect pour la mémoire de Gédéon, sans entrailles fraternelles, il s'empare de toute sa famille et il égorge ses frères, à l'exception de Jotham, un d'entre eux, qui était parvenu à se cacher. L'Ecriture dit qu'il tua les soixante et dix fils de Gédéon ; mais c'est une manière de parler toute semblable à celle que nous avons vue jadis (I, § 621) ; car des soixante et dix, il en resta deux : Jotham et Abimélec lui-même.

6-21 § 195. Abimélec, nouveau Caïn et plus coupable que lui assurément, retourne à Sichem couvert du sang de

ses frères. Là, il est proclamé roi par les seigneurs, IX
ou mieux par les citoyens de Sichem et de Millo. Quel 6-21
homme, pour s'asseoir sur un trône que Gédéon avait refusé et qu'honorèrent plus tard un David et un Salomon! Aussi n'y demeura-t-il pas longtemps, et encore n'y fut-il que pour le malheur des impies qui l'y avaient placé. A peine était-il couronné que Jotham se présenta courageusement à tout le peuple, afin de lui dénoncer des jugements de Dieu faciles à prévoir. « Les arbres, » leur cria-t-il du haut de la montagne de Garizim, « les arbres ont voulu avoir un roi. Ils se sont adressés d'abord à l'olivier, puis au figuier, enfin à la vigne. Sur le refus que leur ont fait et l'olivier et le figuier, et la vigne, si excellents par leurs produits, ils se sont tournés du côté de l'épine, et ils l'ont établie pour régner sur eux. Mais le feu sera mis à l'épine et elle consumera ceux qui se sont réfugiés sous son ombre. » Cela dit, Jotham s'enfuit au loin, pour échapper à la fureur d'Abimélec.

§ 196. Vous avez remarqué la forme que Jotham sut donner à son discours, afin de captiver l'attention de ses auditeurs et de graver plus profondément ses pensées dans leur esprit. Cette forme allégorique, très-fréquente dans l'Evangile, y reçoit le nom de *parabole* ou de *similitude*. Celle-ci est la première que nous ayons rencontrée; elle est d'autant plus remarquable qu'elle se termine par une prédiction qui reçut bientôt son entier accomplissement.

§ 197. Après qu'Abimélec eut régné trois ans, il sur- 22-49
vint entre lui et les Sichémites une de ces mésintelligences si communes parmi les méchants. Il est dit que ce fut Dieu qui leur envoya cet esprit de discorde, non que la haine et le ressentiment viennent de lui, mais parce qu'il laissa Satan agir dans les cœurs des impies,

IX 22-49 et qu'il se disposait à utiliser les sentiments coupables des uns et des autres, pour les ruiner les uns par les autres. Ce qui précipita la crise, ce furent les provocations d'un certain Gahal, descendant à ce qu'il paraît d'Hémor père de Sichem, dont parle la Genèse (I, § 188). Il excita les Sichémites contre Abimélec et contre son lieutenant Zébul, qui avait le commandement de la ville. Comment, disait-il, les Israélites, maintenant adorateurs de Bahal, peuvent-ils obéir à un homme qui est le fils de *Jérubbahal*, et il faisait sonner ce nom avec intention, pour qu'on n'oubliât point qu'Abimélec devait le jour à l'ennemi déclaré de leur dieu (§ 185)? Le Cananéen réussit au gré de ses souhaits. Il put même croire un instant qu'il avait gagné Zébul, car il l'entraîna contre Abimélec. Mais Zébul avait prévenu le roi secrètement. Il n'était resté avec Gahal que pour mieux le tromper, et, dans le fort du combat, il tourna ses armes contre lui. Abimélec demeura donc victorieux, et il poussa son triomphe de manière à montrer aux Sichémites quelle espèce de monarque ils s'étaient donné. Non content de raser leur ville, il assiégea les citoyens de Sichem dans un fort où ils s'étaient retirés ; il y mit le feu, et tous ceux qui s'y trouvèrent, au nombre d'environ mille individus, hommes et femmes, périrent misérablement.

50-57 § 198. Puis Abimélec s'en alla à Tébets, ville qu'il assiégea et qu'il prit comme Sichem dont elle était apparemment l'alliée. C'était là qu'il devait trouver son châtiment. Il y avait au centre de la ville une tour où beaucoup de gens s'étaient réfugiés. Abimélec s'en approcha, de sa personne, avec l'intention de l'incendier; mais une femme lui jeta du haut de la tour une grosse pierre qui l'atteignit à la tête et lui brisa le crâne. Ce-

pendant Abimélec n'était pas mort et Dieu lui donnait IX
encore quelques moments; mais ce malheureux, qui ne 50-57
pensait qu'aux choses de la terre et que l'ambition avait
porté à de si horribles excès, ne vit que la honte de
mourir sous les coups d'une femme. Poussé par l'orgueil,
qui dès longtemps l'avait perdu, il se fit tuer de la main
de son écuyer; c'est-à-dire, au fond, qu'il se tua lui-
même. Abimélec, un méchant, un impie, tel est, dans
les récits de la Bible, le premier homme qui ait commis
le suicide! C'est par un crime irréparable qu'il termina
sa criminelle vie! Quel juste et redoutable jugement de
Dieu!

§ 199. Bien que, depuis Gédéon, les enfants d'Israël X
n'eussent pas été livrés entre les mains des étrangers, 1-5
ils n'en étaient pas plus heureux pour cela. L'histoire
d'Abimélec nous a instruits des luttes intestines qui les
dévoraient. Mais à cette époque, il s'éleva parmi eux
deux hommes qui les gouvernèrent en qualité de Juges,
l'un pendant vingt-trois ans, l'autre pendant vingt-deux.
Le premier s'appelait Tolah, de la tribu d'Ephraïm, et
le second Jaïr, de celle de Manassé, selon toute appa-
rence.

§ 200. Sous leur administration, l'ordre régna en 6-10
Israël; les lois de Moïse furent remises en vigueur, et
l'on célébra le culte de l'Eternel d'accord avec ses ordon-
nances. Mais l'homme se lasse de bien faire, et après la
mort de Jaïr, les Israélites recommencèrent le mauvais
train de leur idolâtrie. A cette époque, ce furent les
Philistins à l'ouest et les Hammonites à l'est, que Dieu
chargea de châtier son peuple rebelle. Les tribus de la
rive gauche du Jourdain subirent le joug de l'étranger
pendant dix-huit années de suite, après quoi les Ham-
monites prirent leurs mesures pour envahir également

X — 6-10 les tribus de Juda et d'Ephraïm, harassées déjà par les Philistins. La détresse des Israélites fut extrême, aussi crièrent-ils à l'Eternel avec tous les signes d'un vrai repentir. « Nous avons péché contre toi, car nous avons abandonné notre Dieu pour servir les Bahalins. »

11-14 § 201. L'Eternel ne laissa point leurs cris sans réponse; mais sa réponse, soit qu'il la leur adressât par l'organe d'un prophète, soit qu'elle eût lieu par l'Urim et le Thummim (1, §§ 816, 832), ne parut point favorable à leurs vœux. Il leur fit savoir que, puisqu'ils l'avaient abandonné pour de fausses divinités, ils eussent maintenant à réclamer le secours de ces vaines idoles. Malheureux Israélites! Il allait donc leur arriver comme à tant de gens parmi nous, je veux dire comme à ceux qui, après avoir fait de ce monde leur dieu, crient au Seigneur dans leurs calamités; mais le Seigneur se refuse à les entendre et le monde qu'ils ont servi ne peut les délivrer! Au fait, je m'étonne moins de ces jugements de Dieu que de sa longue patience. Quand, au bout de tant de révoltes et de tant de grâces, le Seigneur aurait dit à Israël : « C'en est fait, je vous ai rejetés, » il me semble qu'Israël n'aurait eu que ce qu'il méritait. Or, admirez la miséricorde du Tout-Puissant! S'il paraît d'abord fermer les oreilles aux supplications de ses enfants, c'est afin qu'ils redoublent leurs prières, et par la raison même qu'il veut les exaucer encore une fois, tant est grande sa bonté!

15-18 § 202. En effet, la répréhension de l'Eternel fournit aux Israélites l'occasion de manifester le sérieux de leur repentance. Ils ne se laissèrent point décourager, et non-seulement ils répétèrent la confession de leurs crimes, mais encore ils reconnurent le droit que Dieu aurait eu de les maudire. Sans plus attendre, ils ôtèrent du mi-

Heu d'eux les divinités étrangères pour retourner à X
l'Eternel. Puis, avec le courage et la résolution qui nais- 15-18
sent de la foi, les enfants d'Israël se réunirent à Mitspa (Gen. XXXI, 49), afin d'opposer une armée à celle des Hammonites campée près de là. Mais il leur fallait un chef, et ils jetèrent les yeux sur un vaillant homme qui, déjà, faisait aux Hammonites une guerre de partisan dans le fond des montagnes de Galaad. Cet homme était Jephté.

XCVII. Jephté.

§ 203. Galaad, descendant selon toute apparence de XI
celui des petits-fils de Manassé qui porta ce nom (Nomb. 1-10
XXVI, 29), avait eu d'une femme débauchée un fils qu'il appela Jephté et qu'il éleva avec le reste de sa famille, nouvel exemple de la dégradation que subissaient les mœurs des Israélites lorsqu'ils se livraient au culte des faux dieux. Plus tard, Jephté se vit chasser par ses frères de la maison paternelle. Il se réfugia dans le pays de Tob, tout au nord de la tribu de Manassé, peut-être vers les montagnes de l'Hauran. Cet homme entreprenant et courageux réunit autour de lui ceux qui, dépossédés par les étrangers, étaient réduits à cacher leur vie errante dans ces lieux écartés. A la tête de sa petite troupe, il se rendit redoutable aux ennemis de son peuple, et bientôt les Galaadites, puis, comme nous venons de le dire, ceux des enfants d'Israël qui avaient repris courage auprès de l'Eternel, invitèrent Jephté à se charger du commandement de leur armée.

§ 204. Que pouvait désirer de mieux un guerrier de 11-27
la trempe de Jephté, un homme qui avait tant souffert

XI — 11-27 de la honte de sa naissance, et qui d'ailleurs montra toujours une si grande haine pour les oppresseurs de son peuple? Il se transporta donc à Mitspa, où il s'établit avec sa fille unique et avec ses gens; puis il prépara tout pour la guerre. Mais auparavant il envoya des députés aux Hammonites, afin de les engager à se retirer paisiblement sur leur territoire. Ceux-ci prétendant n'avoir fait que reconquérir des domaines que les Israélites leur avaient ravis injustement, Jephté leur représenta combien ces réclamations étaient mal fondées et il prolongea les pourparlers aussi longtemps qu'il put en espérer quelque bon résultat. Homme de guerre, Jephté ne se montra point avide du sang de ses ennemis et la paix lui était de beaucoup préférable aux combats. Le caractère de Jephté nous apparaît ici sous un beau jour, et l'on ne saurait douter qu'il ne tînt de la grâce de Dieu ces sentiments pacifiques (Matth. V, 9).

28-33 § 205. Le roi des Hammonites étant demeuré sourd aux paroles conciliatrices de Jephté, l'Esprit de l'Eternel remplit cet homme vaillant d'un nouveau courage, et lui donna tout ce qu'il fallait de foi, de prudence et d'énergie pour effectuer la délivrance d'Israël. Jephté sentait très-bien que sa valeur seule n'y suffirait pas, et, pour montrer qu'il attendait tout de l'Eternel, il fit vœu de lui consacrer, en témoignage de sa gratitude, les premiers objets qui se présenteraient à lui lorsqu'il rentrerait dans sa maison. Après quoi, il marcha contre les étrangers, les défit complétement et en débarrassa le territoire d'Israël.

34-40 § 206. Le vainqueur des Hammonites regagnait ses foyers plein de joie et de reconnaissance, il s'apprêtait à accomplir son vœu en livrant aux flammes de l'holocauste les taureaux ou les béliers qu'il pensait trouver

autour de son habitation, lorsque le plus douloureux spectacle s'offrit à sa vue. Au lieu de l'attendre dans l'intérieur de sa demeure, selon les lois que les mœurs imposaient aux personnes de son sexe et de son âge, la fille de Jephté, fière des succès de son père et heureuse de le revoir, était allée au devant de lui avec des flûtes et des tambours. « Hélas! ma fille, » lui cria Jephté, en déchirant ses vêtements avec une vive douleur, « pourquoi faut-il que tu viennes mettre le trouble dans mon âme et changer en deuil ce jour de fête? J'ai ouvert ma bouche à l'Eternel et je ne saurais me rétracter? » — Qu'avait-il donc juré? Que signifiait le désespoir où le mettait la vue de sa fille? Ah! il fut bien obligé de le lui dire, et quel déchirement pour leurs pauvres cœurs!

§ 207. En se résignant à sacrifier sa fille unique afin de s'acquitter du vœu qu'il avait fait, Jephté se décidait à un acte plein de barbarie assurément, et la loi de Dieu le lui interdisait de la manière la plus formelle (Deut. XII, 31). Cependant, avant de le condamner, il est permis d'admirer la fidélité avec laquelle il se disposait à tenir l'engagement qu'il avait contracté envers l'Eternel. Rappelez-vous la naissance de Jephté, quelle fut sa jeunesse, dans quelle carrière il se trouva lancé, les circonstances mêmes du peuple auquel il appartenait, et vous conviendrez que sans doute il ne pouvait avoir beaucoup étudié la loi de Dieu, si même il l'avait jamais eue sous la main. Il ignorait qu'on n'est pas tenu de faire le mal auquel on a eu le tort ou la témérité de s'engager; il ne savait pas mieux qu'il y a plus de crime à immoler sa fille qu'à enfreindre un vœu de la nature du sien. Il avait vu si souvent les païens offrir leurs enfants aux idoles! Qui sait encore si, à ce moment, il ne lui vint pas dans l'esprit que le Seigneur

XI 34-40 lui redemandait sa fille unique comme jadis il avait demandé à Abraham son Isaac! Jephté fut donc un homme de foi, mais un fidèle dont la foi fut pleine d'ignorance. Il nous est une preuve de la nécessité d'ajouter la connaissance à notre foi (2 Pier. I, 5, 6), et vraiment, nous ne saurons jamais trop bien la volonté de Dieu. Une foule d'hommes pieux ont comme lui, mais de diverses manières, terni leur gloire et celle du Seigneur par des actes où il y avait plus de zèle que de discernement. C'est pourquoi, tout en répétant que Jephté commit un péché très-réel, un crime même, ne nous hâtons pas de jeter la pierre contre lui. Plût à Dieu que nous, qui sommes trop instruits de nos devoirs pour tomber dans une erreur semblable, nous fussions capables d'un pareil dévouement!

§ 208. La fille de Jephté commit aussi une faute, en s'abandonnant aveuglément à la volonté de son père, car un enfant ne doit pas accéder aux désirs de ses parents quand ils veulent ce qui est décidément mauvais. Il est toutefois dans son péché d'ignorance quelque chose de bien admirable. Quelle soumission! Quel respect pour la parole jurée! Quelle reconnaissance envers Dieu! Elle se borne à demander deux mois pour pleurer sa virginité, comme si tout son regret eût été de quitter la vie sans avoir donné à son père une famille qui pût faire la joie de sa vieillesse. Au bout de ce temps, Jephté, ferme en son dessein, exécuta ce qu'il avait résolu; sa fille mourut sans avoir été mariée, et en elle s'éteignit le nom du vainqueur des Hammonites. Aussi, chaque année, les filles de Galaad consacraient quatre jours à la mémoire de Jephté et de sa fille.

§ 209. Cet événement, on le conçoit, dut faire beau-

coup de bruit en Israël et au sein des nations voisines. XI
De proche en proche, le récit en parcourut le monde, et 34-40
bien des gens pensent que c'est l'origine de la fable chantée par les poëtes grecs sous les noms d'Agamemnon et d'Iphigénie. En effet, la guerre de Troie, à l'occasion de laquelle doit avoir eu lieu le sacrifice de la fille du roi d'Argos, est d'une date beaucoup plus récente que Jephté et sa lutte avec les Hammonites.

§ 210. Jephté n'était pas au terme de ses travaux et XII
de ses douleurs. Après s'être frappé lui-même dans 1-6
l'objet de ses plus chères affections, il dut reprendre l'épée, et cette fois contre des enfants d'Israël. La tribu d'Ephraïm, toujours jalouse des autres tribus et surtout de la tribu dont elle était particulièrement sœur (§ 194), menaça Jephté et les siens de les faire passer par le feu, à raison de ce qu'ils avaient marché seuls contre les Hammonites. Le guerrier de Galaad eut beau expliquer sa conduite, il fallut se battre, et il plut à Dieu de donner encore la victoire à ses armes, et une victoire terrible. Quarante-deux mille hommes des troupes Ephraïmites demeurèrent sur le champ de bataille. Le moment où le combat fut le plus meurtrier, ce fut au passage du Jourdain. Jephté avait occupé une position telle que personne ne pouvait lui échapper, et comme il y avait là une affreuse mêlée d'hommes appartenant aux deux partis, on faisait prononcer aux Ephraïmites un mot que, dans le dialecte de leur province, ils articulaient d'une façon particulière : *Sibboleth* au lieu de *Schibboleth*. C'est ainsi qu'on distinguait ceux que le tranchant de l'épée devait atteindre. — On dit quelquefois dans le langage religieux : s'égorger pour des *schibboleth*, c'est-à-dire se disputer pour des choses qui n'en valent pas la peine; or on oublie que les

XII 1-6 Ephraïmites étaient immolés, non point parce qu'ils prononçaient mal ce mot, mais parce que leur prononciation les faisait reconnaître comme membres de la tribu qui, par son orgueil et son ambition, avait troublé la paix d'Israël.

7-15 § 211. Peu de temps après cette expédition, Jephté termina une carrière où les agitations n'avaient pas manqué et pendant laquelle il rendit aux enfants d'Israël d'immenses services. Son gouvernement n'avait duré que six ans. Israël eut ensuite pour Juges, Ibtsan de Bethléhem, pendant sept ans; Elon de la tribu de Zabulon, dix ans; Habdon, fils d'Hillel, huit ans. C'est par anticipation que ces derniers faits nous sont racontés; car l'histoire de Samson, qui va passer sous nos yeux, doit être antérieure à celle de Habdon et même à celle d'Elon. Tout porte à croire qu'il fut contemporain de Jephté et d'Ibtsan.

XCVIII. Samson.

XIII 1 § 212. Ce qui nous est dit ici de la rechute d'Israël dans l'idolâtrie et de son asservissement aux Philistins, ne serait donc que la reprise de ce qu'on lit au chapitre X, versets 6 et 7 (§ 200). D'où il suivrait que Samson, qui doit avoir survécu à Jephté d'environ dix-sept ans, se signala déjà par plusieurs exploits dans le temps même que le fils de Galaad s'illustrait par les siens. Mais, tandis que le guerrier des montagnes de l'Est délivrait son peuple de l'oppression des Hammonites, Samson de son côté ne faisait que commencer la lutte avec les Philistins, lutte dans laquelle en définitive il ne demeura point victorieux. Il suivrait encore de là qu'Ib-

tsan, Elon et Habdon n'auraient gouverné Israël que XIII
dans les tribus où les Philistins n'avaient pas étendu 1
leur puissance. Quoi qu'il en soit, il est très-sûr que Samson ne naquit pas après la mort de Habdon, et bien moins après les quarante années que dura la tyrannie des Philistins. On croit que ce fut du temps de Jaïr et que son mariage précéda de deux années les victoires de Jephté. SAMSON serait donc né 1160 ans avant notre Seigneur.

§ 213. Sa naissance, sans être miraculeuse, à pro- 2-5
prement parler, fut accompagnée de circonstances qui répandent sur elle un grand éclat. La mère de Samson était privée d'enfants, et elle ne paraissait pas destinée à en avoir jamais. Son mari s'appelait Manoah, de la tribu de Dan ; et, dans un temps ou la piété n'était pas commune, l'un et l'autre servaient l'Eternel. Un jour que la femme de Manoah se trouvait seule, un homme s'offrit subitement à ses yeux, lui annonçant qu'elle deviendrait mère d'un fils et lui ordonnant de le consacrer à Dieu par un vœu perpétuel de nazaréat (I, § 925). Elle-même devait, dès cette heure, s'abstenir des aliments que la loi de Dieu interdisait aux personnes qui contractaient ce vœu ; puis, selon la révélation du messager céleste, car cet homme était un ange de l'Eternel, ce fils que Dieu donnait à Manoah pour que Manoah le donnât à Dieu, ouvrirait une longue guerre avec les Philistins et jetterait les bases de la délivrance. Et voilà comment l'Eternel parlait de délivrance avant même que l'oppression eût commencé!

§ 214. Malgré ce qu'il y avait d'extraordinaire dans 6-8
ce qu'elle venait d'entendre, la femme de Manoah crut aux promesses de l'ange. Cet homme avait un aspect si vénérable! son accent était si fort celui de la vé-

XIII — 6-8 rité ! D'ailleurs la parole de Dieu a, quand il le veut, une puissance irrésistible ; elle commande la foi et la produit ; car la foi est un don de Dieu, et ce fut Dieu qui agit sur le cœur de cette femme. Quant à Manoah, lorsqu'elle lui raconta ce qui s'était passé, il ne se montra pas incrédule non plus, mais il supplia l'Eternel de leur renvoyer son messager, afin de leur redire comment ils devraient élever cet enfant.

9-17 § 215. La prière de Manoah fut magnifiquement exaucée. Comme sa femme était seule aux champs, l'Ange de l'Eternel se présenta devant elle une seconde fois. Elle courut avertir son mari. Celui-ci étant arrivé, se mit à interroger l'Homme de Dieu, dans lequel il voyait simplement un prophète. Après avoir entendu de sa bouche les choses mêmes que sa femme lui avait rapportées, Manoah voulut offrir de la nourriture à l'envoyé du ciel ; mais l'Ange lui dit : Non, je ne mangerai pas ; apporte ce que tu avais à cœur de me donner ; offre-le en holocauste et ainsi tu l'auras offert à l'Eternel. » Par ce discours, l'Ange préparait la révélation qu'il voulait faire à Manoah du mystère de sa personne. Manoah lui-même en fournit l'occasion lorsqu'il supplia l'Ange de leur dire son nom, afin qu'ils pussent le louer après que la promesse aurait été accomplie.

18-22 § 216. « Pourquoi me demandes-tu mon nom ? » lui dit l'Ange. Quand je te l'aurai dit, je n'en serai pas moins pour toi l'*Etre incompréhensible*, car c'est ce que paraît signifier ce mot l'Admirable. Alors, Manoah commence à entrevoir quelque chose de la vérité. Sans prolonger l'entretien, il offre sur-le-champ son holocauste, et, au moment où la flamme le consumait, il voit monter au Ciel celui qu'il avait pris un moment pour un habitant de la terre. Saisis par la grandeur

du spectacle, les deux Israélites tombent le visage contre terre, et Manoah dit à sa femme avec une vive angoisse : « Certainement, nous mourrons, parce que nous avons vu Dieu (§ 182) ! » Ils avaient vu l'Ange Jéhovah, l'Ange de l'Alliance, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Seigneur qui avait parlé jadis à Abraham, à Moïse et plus récemment à Gédéon (§ 178). XIII — 18-22

§ 217. Peut-être mes lecteurs non plus n'avaient-ils pas reconnu tout de suite dans cet homme de Dieu, l'Ange par excellence, Celui qui, plus tard, s'est entièrement et pour des siècles, revêtu de notre faible nature en vue de notre salut. Je pense que maintenant ils n'hésitent plus. S'il fallait quelque chose encore pour les convaincre, je les exhorterais à lire la prophétie du chapitre IX d'Esaïe, les six premiers versets. Il s'agit bien là de notre Seigneur Jésus-Christ; or, vous verrez qu'il y est appelé l'Admirable (verset 5), selon le nom qu'il se donna lui-même auprès de Manoah. Je pourrais aussi leur indiquer le treizième verset du chapitre III de St. Jean, où notre Seigneur parle comme étant descendu autrefois du Ciel, en apparence d'homme, et y étant retourné dans la gloire.

§ 218. « Certainement nous mourrons, parce que nous avons vu Dieu ! » Ce cri de la conscience ne doit pas nous étonner. Il est bien que l'homme pécheur se sente menacé par la seule présence de l'Eternel. Cependant, la femme de Manoah rassura son mari par les considérations les plus justes et les plus sages. « Si le Seigneur avait voulu nous faire mourir, serait-il venu à nous avec des promesses et aurait-il accepté nos offrandes ? » Or, c'est en se fondant sur une raison toute pareille que les fidèles de nos jours goûtent la paix de Jésus. Ou plutôt le Saint-Esprit leur parle comme il par- 22, 23

XIII 22, 23 lait à la femme de Manoah. Jésus-Christ n'est pas venu pour condamner, mais pour sauver. Il a habité parmi nous plein de grâce et de vérité, et il dit aux pécheurs qui se confient en lui : « Ne craignez point. »

24. 25 § 219. La parole du Seigneur s'accomplit infailliblement. Manoah eut un fils qu'il appela Samson. L'Eternel le bénit et il commença de bonne heure à l'animer de son Esprit. En lisant ceci, et surtout en considérant les merveilles de la naissance de cet enfant, il semblerait assez naturel de s'attendre à le voir surpasser, sous tous les rapports, ses plus illustres prédécesseurs. Et pourtant vous remarquerez que Samson, homme de foi sans doute, plein de zèle pour la gloire de Dieu et pour le bien de son peuple, fut un homme passionné qui ne s'abandonna que trop souvent à ses sentiments naturels. Vous le verrez en conséquence malheureux par sa propre faute, et vous n'en admirerez que plus vivement la puissance et la bonté de Dieu qui, malgré cela, fit de Samson le fléau des Philistins et le protecteur d'Israël pendant vingt ans. Son histoire d'ailleurs présente quelques difficultés qui ne sont pas faciles à résoudre.

XIV 1-4 § 220. Ce fut à Manahé-Dan que l'Esprit de l'Eternel commença d'exercer ses influences sur le fils de Manoah. Là, cet homme prodigieux sentit et déploya, pour la première fois, la force extraordinaire dont Dieu le revêtit. Dans quelle occasion? c'est ce que l'Ecriture ne nous dit pas. Quelque temps après, des montagnes de Dan, où il demeurait, Samson descendit vers le pays des Philistins du côté de la mer. Il pouvait avoir alors une vingtaine d'années. A Timna, il vit une jeune fille dont la beauté le frappa, et, de retour chez lui, il sollicita son père et sa mère de la lui donner pour femme. D'abord, ils s'y refusèrent, parce qu'elle était Cana-

neenne, mais bientôt ils cédèrent aux instances pas- XIV
sionnées de leur fils, et ils le firent sans comprendre la 1-4
pensée de l'Eternel dans cette affaire.

§ 221. Oui, nous pouvons être assurés, puisque la Bible le dit, que le mariage de Samson entrait dans les plans du Seigneur relativement à l'œuvre dont ce jeune homme devait être l'instrument; mais ses parents l'ignoraient, et, par cette raison déjà, la complaisance qu'ils eurent pour leur fils fut un tort très-réel. Après quoi nous savons que, si Dieu se sert fort-souvent des péchés mêmes de ses serviteurs pour exécuter ses desseins, nous n'en sommes pas moins coupables de tout le mal que nous avons fait, et de tout celui qui devait sortir naturellement de nos transgressions. Quant à Samson, bien qu'il ne fût pas uniquement inspiré par sa passion pour cette jeune fille, toujours est-il qu'il contractait un mariage que la loi de l'Eternel interdisait expressément (Exode XXXIV, 12-16; Deut. VII, 3). Semblable, hélas! à tant de jeunes gens, il écouta son cœur plus que sa conscience, ou autrement, ses affections naturelles plus que la volonté de Dieu.

§ 222. Comme Samson descendait à Timna avec son 5, 6
père et sa mère, il vit de loin un lion. Sans dire mot à personne, il court à l'animal féroce et le déchire en moins de rien. C'était l'Esprit de l'Eternel qui l'y avait poussé, afin qu'il fît ce nouvel essai de sa vigueur surnaturelle. Quand je dis surnaturelle, il faut pourtant avouer qu'il est bien difficile de déterminer jusqu'où peut aller la puissance musculaire d'un homme. C'est quelque chose de si mystérieux que la force physique! En certaines maladies, on la voit se centupler et devenir insurmontable, même chez les plus faibles femmes, et il est des individus qui parviennent avec l'exercice à

XIV — produire des effets vraiment étonnants. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'il n'y eût quelque chose de surhumain dans la force que l'Esprit de l'Eternel donnait au fils de Manoah.

7-14 § 223. A quelque temps de là, Samson, qui avait obtenu la main de la femme qu'il avait le tort d'aimer, retourna chez elle pour la célébration du mariage. Curieux de voir en passant le corps du lion qu'il avait déchiré, il trouva que des abeilles avaient établi leur essaim dans cette carcasse promptement desséchée par les ardeurs du soleil. Samson y prit du miel; il en mangea, et ce fait assez étrange lui fournit l'idée d'une énigme à proposer aux jeunes Philistins qui furent invités à ses noces. Cette fête devait, selon l'usage, durer une semaine, et le défi que Samson porta aux jeunes gens eut, de leur consentement, le même terme. Quant à l'énigme, elle nous paraît simple, à nous qui en avons l'explication; mais, comme on ne mange pas la chair des bêtes féroces et que, dans tous les cas, on ne saurait y trouver aucune douceur, il n'était pas aisé de deviner à quoi Samson faisait allusion. Aussi, les Philistins furent-ils plusieurs jours sans y parvenir.

15-18 § 224. Comment faire? Un seul moyen s'offre à leur pensée: c'est d'obtenir par trahison le secret de leur antagoniste, en contraignant sa femme à le lui arracher. Cette femme, qui aimait sans doute son jeune époux, mais qui n'avait pas pour lui l'amour de respect et de confiance qu'on trouve dans les cœurs seuls où règne la piété, usa ou plutôt abusa de son influence pour obtenir la clef de l'énigme, et elle se hâta de la livrer à ses compatriotes. La malheureuse femme cédait à des menaces et ne voyait pas les maux qu'elle allait occasionner. Samson, de son côté, nous montre qu'on peut être

fort de corps et faible de cœur tout à la fois. Sa force XIV
venait de Dieu et sa faiblesse fut l'effet de la violence 15-18
de ses affections. Tout ceci d'ailleurs n'est que le tableau de passions en lutte les unes contre les autres. Samson s'était attaqué à l'amour-propre des Philistins, et ceux-ci ne pouvaient supporter d'être vaincus par un Israélite, même dans un jeu d'esprit.

§ 225. La colère de Samson fut terrible; terrible 19, 20
pour les Philistins, terrible pour lui-même. Il se rendit de Timna à Ascalon, où il attaqua et tua trente hommes auxquels il prit les robes qu'une indigne ruse lui avait fait perdre, puis il retourna chez son père sans emmener avec lui la femme qui s'était montrée si perfide, et, peu après, elle fut donnée à un des jeunes Philistins que Samson avait cru son meilleur ami. Hélas! les amitiés de ce monde! combien n'en est-il pas qui finissent d'une manière analogue? Dans ses amis, on aime sa propre personne, c'est-à-dire qu'on les aime à cause du plaisir qu'on trouve en eux. Or, une affection de cette nature ne résiste pas à des épreuves un peu fortes. Pour ce qui est de Samson, ce fut bien réellement par l'Esprit de l'Eternel, ou par la force merveilleuse dont il était revêtu, qu'il vainquit les Philistins d'Ascalon tombés ainsi sous un jugement de Dieu; mais que de mouvements charnels il écouta et combien il dut souffrir en son âme!

XCIX. Samson (suite).

§ 226. Cependant, le fils de Manoah ne pensait point XV
avoir quitté sa femme pour toujours; mais, quand il vou- 1-8
lut la rejoindre, il se trouva qu'elle appartenait à un

XV 1-8 autre. Dans le ressentiment profond que lui causa cette nouvelle indignité, il médita et effectua une vengeance qui, sans être cruelle, n'en fut pas moins fort odieuse. Le pays était tellement dépouillé de ses habitants par un effet de l'oppression étrangère, que les animaux des forêts pullulaient à leur aise. Samson, aidé sans doute par ses gens, parvint à s'emparer d'un nombre considérable de renards qu'il lia les uns aux autres, queue contre queue; à chaque paire de renards il attacha un flambeau allumé, puis il les lâcha dans les campagnes des Philistins, en sorte que leurs moissons furent consumées; et non-seulement les moissons, mais encore les vignes et les oliviers, car partout où ces animaux se jetaient, comme ensorcelés, ils portaient avec eux l'incendie. Il y avait là de quoi remplir de rage les Philistins, et leur colère à eux fut horrible. Ils n'avaient pas Samson en leur puissance; mais, envisageant sa femme comme la source première de leurs désastres, ils la jetèrent dans le feu avec son père. Le sang appelle le sang, la violence engendre la violence. Quand le fils de Manoah eut appris ce qui s'était passé, il courut contre les Philistins, les battit et en fit un grand carnage.

8-13 § 227. Fatigué, et l'on pourrait dire effrayé de ses propres exploits, Samson se retira dans la tribu de Juda, qui était au sud de celle de Dan et à l'est des Philistins. Ceux-ci l'y poursuivirent, mais ils n'auraient pu découvrir le lieu où il se tenait caché, sans l'odieuse trahison de ses frères mêmes, les hommes de Juda, qui le livrèrent entre les mains de l'ennemi. Les Israélites etaient tellement dégradés par l'idolâtrie et par l'oppression, qu'ils ne comprirent pas le parti qu'ils auraient pu tirer de l'énergie et de la redoutable vigueur de Samson. Il en fut d'eux comme de leurs pères au temps de Moïse

(I, § 632), et comme de tant de pécheurs encore qui, XV
esclaves de leurs passions, ne veulent pas en être déli- 8-13
vrés, refusent la main qui leur est tendue par le suprême Libérateur et vont jusqu'à redouter son assistance. Car, remarquez-le bien, les Israélites de Juda firent à Samson un crime, non pas du sang qu'il avait versé pour sa vengeance personnelle, en quoi ils eussent été fondés, mais du danger auquel il les exposait de la part des Philistins. Samson, toutefois, obtint qu'ils ne le tuassent pas. Ils le livrèrent vivant au ressentiment de ses ennemis, après l'avoir lié aussi fortement qu'il leur avait été possible. Samson lui-même les y avait encouragés. Etait-ce confiance en l'Eternel, ou confiance en sa propre force sans penser à celui de qui elle venait? c'est ce qu'il est difficile de savoir au juste. Pour moi, je me plais à voir dans cet acte de Samson, non une fanfaronnade, mais un appel au Seigneur; un effet de sa foi, plutôt qu'un mouvement de son orgueil.

§ 228. Lorsqu'il fut à Léhi où l'attendaient les Philis- 14-17
tins, il brisa par la force de Dieu les cordes qui le liaient, comme si elles n'eussent été que quelques brins d'étoupe; puis, profitant de la stupeur où cette merveille avait dû jeter les Philistins, apparemment sans armes et ne formant qu'une foule confuse, il ramasse une mâchoire d'âne qui se trouve sous sa main; il frappe à droite, à gauche, devant lui, derrière; peut-être les Israélites qui l'avaient escorté, sont entraînés par son exemple; quoi qu'il en soit, il y eut environ mille Philistins qui tombèrent sur le carreau, et l'on consacra la mémoire de cet événement extraordinaire en donnant à ce lieu un nouveau nom.

§ 229. Cependant, il en était du belliqueux Samson 18-20
comme de l'enfant de Dieu dans sa lutte contre le pé-

XV — 18-20 ché, ou dans les travaux auxquels il se livre pour la gloire du Seigneur. Il ne faut pas croire que, même avec la force que Dieu donne, on soit à l'abri de toute fatigue. Samson, épuisé par ses efforts, succombait sous une soif ardente, lorsqu'il plut à l'Eternel de lui fournir de l'eau par un miracle pareil à ceux du désert (1, §§ 729, 962). Il voulut probablement attester ainsi que le fils de Manoah n'avait fait qu'exécuter sur les Philistins ses redoutables jugements, et plus l'arme dont celui-ci s'était servi put paraître ignoble et misérable, plus le Philistin dut être humilié. Quant à Samson, plein de reconnaissance envers Dieu, il appela cet endroit Hen-hakkoré, c'est-à-dire *la fontaine de celui qui crie*.

XVI 1-3 § 230. Bon nombre d'années s'étaient écoulées depuis l'affaire de Léhi. Samson descendit à Gaza, ville des Philistins, et il se rendit chez une femme que l'Ecriture désigne de la même manière que Rahab de Jéricho (§ 49). Quels qu'aient pu être hélas! les motifs qui le conduisirent chez elle, peu s'en fallut que Samson ne tombât cette fois entre les mains des Philistins. Il leur échappa cependant, et pour leur montrer le danger qu'il y avait à irriter un homme tel que lui, il enleva les portes de la ville avec leurs barres, et les emporta fort loin. Bravade peu digne d'un serviteur de Dieu; mais il y a bien d'autres choses que Samson n'aurait pas dû faire, et nous ne tarderons pas à voir que ses passions et ses péchés trouvèrent enfin leur châtiment.

4-17 § 231. Après cela, notre Danite s'éprit d'une femme de la vallée de Sorek : encore une fille des Philistins! Elle s'appelait Délila. Aveuglé par la passion, il ne vit pas le précipice où pouvait l'entraîner une personne sur qui les intérêts de sa nation exerceraient plus d'empire que l'imprudent qui se mettait à sa merci. Sollicitée par

les chefs du peuple et entraînée par l'appât d'une forte XVI
récompense, la coupable Délila déploya tous ses moyens 4-17
de séduction pour obtenir de celui qui l'aimait le secret de sa force invincible. Elle pensait probablement que cela tenait à quelque magie facile à conjurer une fois qu'on la connaîtrait; et lorsque, après l'avoir trompée à trois reprises, il finit par lui dire la vérité, elle dut le penser bien davantage. Samson, en attribuant à la longueur de sa chevelure la vigueur merveilleuse dont il jouissait, disait une chose qui n'était réelle qu'en partie. C'est comme il est vrai, dans un certain sens, que ce sont nos prières qui nous sauvent et que si nous cessons de prier nous sommes perdus, quoique par le fait ce soit Jésus-Christ et son sacrifice qui nous sauvent et non pas nos prières. De même pour Samson. La source de sa force était en Dieu; elle lui appartenait par un effet de sa consécration ou de son nazaréath, dont ses longs cheveux n'étaient que le signe. Samson, en se rasant, ou en laissant dépouiller sa tête, renonçait à sa consécration, et devait perdre ce qu'il y avait de divin dans sa personne; voilà le vrai.

§ 232. L'événement ne tarda pas à le démontrer. 18-21
Pour châtier Samson de la manière qui pouvait lui être le plus sensible, le Seigneur permit que Délila, abusant de la faiblesse morale de cet homme valeureux, lui enleva sa chevelure durant le sommeil profond auquel se livrait sa mollesse. Aussitôt l'Eternel se retire du fils de Manoah; la force de Dieu l'abandonne; les Philistins se précipitent sur lui; par un horrible supplice, ils lui crêvent les yeux et le jettent, lié de chaînes, dans une prison. Là, toute son occupation fut d'employer ce qui lui restait de forces naturelles, à faire tourner la meule d'un moulin, comme le faisaient les bêtes de somme ou les

XVI — 18-21 esclaves du dernier rang. Malheureux Samson ! il pouvait avoir alors une quarantaine d'années. Ses premiers exploits l'avaient rendu la terreur des ennemis de Dieu; et maintenant, quelle humiliation ! quelles souffrances ! quelle juste mais affreuse punition des excès où ses passions l'avaient entraîné !

§ 233. C'est en même temps une image frappante de l'état d'une âme qui cède à ses mouvements charnels. Alors cesse toute communion avec Dieu ; alors la conscience s'aveugle ; alors aussi l'on devient captif sous l'empire du péché et l'esclave de Satan. Rien ne saurait préserver cette âme d'une dégradation et d'une ruine complètes, si ce n'est une grâce de Dieu sur laquelle on n'a pas le droit de compter et qu'on a tout fait pour rendre impossible, si quelque chose était vraiment impossible à Dieu.

22-30 § 234. Quelque temps s'étant écoulé, les Philistins firent une grande fête à leur dieu Dagon, afin de célébrer la gloire qu'il s'était acquise aux dépens de Jéhovah, le Dieu d'Israël et de Samson. C'était l'idée constante des nations païennes, lorsqu'elles avaient vaincu leurs ennemis. Tout l'honneur de la victoire appartenait aux dieux qu'elles adoraient, et les vaincus n'étaient autres, à leur estime, que les dieux mêmes des nations subjuguées. Vous comprenez d'après cela que l'Eternel, tout en permettant à des idolâtres de réprimer l'idolâtrie de son peuple, ne pouvait laisser les vainqueurs sans leur faire sentir la puissance de son bras. Cela explique toute l'histoire de Samson, et surtout son dernier exploit. Les Philistins s'étaient donc réunis en grand nombre sur une estrade qu'on avait sans doute élevée pour la fête de Dagon. Ils firent venir devant eux le guerrier d'Israël, dans l'intention d'outrager son infortune et son Dieu tout

à la fois. Mais les cheveux de Samson commençaient à recroître. Pour qu'il pût châtier les Philistins de leurs impiétés, l'Esprit de l'Eternel lui rendit sa force et lui en donna le sentiment. Samson, aveugle, se fait donc approcher des principaux piliers qui soutenaient l'échaffaudage; il les embrasse fortement, et, après avoir élevé sa voix à l'Eternel, il secoue les piliers de ses bras nerveux; l'édifice s'écroule, et il entraîne dans sa chute les milliers de Philistins qu'il portait. Un nombre très-considérable d'entreux périrent par cette catastrophe; mais Samson lui-même y laissa la vie! XVI — 22-30

§ 235. Il avait jugé ou gouverné Israël pendant vingt-cinq ans; non pas à la manière de Gédéon, ou de Jephté, car ceux-ci réussirent, dans une certaine mesure, à affranchir Israël du joug étranger, tandis que Samson parvint seulement à ébranler la tyrannie des Philistins (ch. XV, 20). Si cet homme, en qui l'on doit certainement reconnaitre de la foi, avait moins consulté ses passions et surtout ses ressentiments personnels, il se serait élevé au rôle de libérateur de sa nation, au lieu qu'il ne fit qu'en ébaucher la délivrance (ch. XIII. 5). C'est pourquoi, bien qu'il ait été, de tous les Juges, celui que l'Esprit revêtit des dons les plus extraordinaires, il fut, par sa faute, un des bienfaiteurs les moins éminents du peuple de Dieu. Tant il est vrai que rien ne remplace la sainteté du cœur et de la vie; les miracles moins encore qu'aucune autre chose. 31

§ 236. Les exploits de Samson, toutefois, ses passions et sa fin misérable ne laissèrent pas de faire beaucoup de bruit chez les peuples lointains avec qui les Philistins étaient en relations. Aussi voit-on généralement dans son histoire le fond sur lequel les poëtes de l'antiquité brodèrent la célèbre fable d'Hercule, fable qui offre

XVI — 31 en effet plus d'une ressemblance avec celle du fils de Manoah. L'une et l'autre fournissent de grandes instructions morales; mais il n'est pas nécessaire d'ajouter que c'est l'histoire seule et non la fable qui, à côté de l'homme fort que la passion affaiblit, nous parle de l'Eternel et nous le montre, comme toujours, bon, juste, saint et redoutable.

§ 237. Ici se termine notre étude du Livre des Juges, puisque nous avons lu à leur date probable les épisodes de Mica, du Lévite d'Ephraïm et de Ruth. Mais l'histoire des Juges proprement n'est pas terminée ; car SAMUEL, dont nous allons nous occuper, gouverna Israël en cette qualité et se distingua par dessus tous ses prédécesseurs. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre devant nous, et, je l'espère, une nouvelle source de bénédictions pour nos âmes.

C. Chronologie du livre de Josué et de celui des Juges.

§ 238. Avant de passer à l'histoire particulièrement intéressante du prophète et juge Samuel, je voudrais pouvoir donner à mes lecteurs une idée nette de la chronologie des Juges, y compris celle de Josué. Mais la chose n'est pas très-facile, parce que les indications de la Bible sur ce point, sans grande importance après tout, ne sont pas fort explicites. S'il ne s'agissait que d'ajouter bout à bout les années de repos du peuple d'Israël durant cette période et ses années de servitude, ce serait bientôt fait; mais il paraît certain que les Israélites furent à la fois dans ces deux états différents, une partie du pays jouissant de son indépendance, tandis

d'autres districts se voyaient sous le joug, sans
pter qu'à plus d'une reprise, peut-être, l'oppression
vint de deux endroits en même temps. Par exem-
, celle des Hammonites et celle des Philistins furent
ultanées. Mais comme la dernière dura beaucoup
s longtemps que la première, comme les Hammo-
s firent sentir leur puissance aux tribus de l'est et
nord pendant que les Philistins l'exerçaient sur les
us de l'ouest et du sud, il s'ensuit que le pays put
e en même temps libre et esclave, ou autrement
ble à Dieu et idolâtre; libre au nord et à l'est après
hté et sous Ibtsan, Elon et Habdon, esclave dans
est et le sud, sous l'illustre et malheureux Samson.

§ 239. Voici donc, mais sans qu'on puisse donner
plupart de ces dates comme absolument certaines,
ici, dis-je, la chronologie la plus communément adop-
. Les événements dont je souligne l'indication sont
ux qui ne se trouvent pas dans le livre des Juges et
i toutefois ont dû se passer durant la période, en la
nmençant à la mort de Moïse et en la terminant à celle
bdon, ce qui ferait un total de 343 ans. — Par là
illeurs, nous continuons les tables du premier vo-
ne (I, §§ 1044, 619).

	Avant Jésus-Christ.
Passage du Jourdain	1450
Partage du pays de Canaan	1444
Mort de Josué	1426
Mica	1402
Dan porte une colonie à Laïs . . .	1400
Le Lévite d'Ephraïm	1398
Othniel et les Syriens de Mésopotamie	1394
Ehud et les Moabites	1336
Ruth	1312

	Avant Jésus-Christ
Débora et les Cananéens du Nord .	1294
Gédéon et les Madianites	1247
Tolah	1203
Jaïr	1179
Naissance de Samson	1160
Mariage de Samson	1141
Jephté et les Hammonites	1139
Naissance de Samuel	»
Mort de Jephté	1132
Vocation de Samuel	1128
Ibtsan	1125
Mort de Samson	1122
Mort du sacrificateur Eli	1120
Mort d'Elon	1107
Mort de Habdon	»

PREMIER LIVRE DE SAMUEL.

CI. Naissance de Samuel.

§ 240. A l'époque de la domination des Hammonites (§ 200), vivait dans les montagnes d'Ephraïm un homme nommé Elkana. Il était de la tribu de Lévi et descendait de ce patriarche par Kehath (1 Chron. VI, 23). A l'exemple de Jacob, il avait deux femmes ; mais, autre ressemblance, il s'en fallait de beaucoup qu'il eût trouvé le bonheur dans cette double union. Elkana, cependant, était un homme pieux. Bien que le culte de Jéhovah fût généralement abandonné, il ne manquait pas de se joindre au petit nombre de fidèles qui, chaque année, montait à Scilo, dans la tribu d'Ephraïm, pour offrir des sacrifices à l'Eternel. Le souverain sacrificateur d'alors se nommait Héli ; il était issu d'Ithamar (I, § 658), et il avait pour coadjuteurs ses deux fils Hophni et Phinées. CHAP. I — 1-3

§ 241. Après avoir offert ses sacrifices, Elkana célébrait, selon la loi, une fête de famille ; et, lorsqu'il distribuait à chacun sa portion, il avait toujours soin de gratifier Anne d'une double part (I, § 566). Il voulait ainsi lui témoigner devant tous l'affection qu'il lui portait, quoiqu'elle ne lui eût point donné d'enfants. Cette privation était plus pénible pour une fille d'Abraham 4, 5

1 que pour toute autre. Plus il y avait de foi dans son cœur,
4. 5 plus elle devait y être sensible, parce qu'elle pouvait se croire déshéritée de la promesse que Dieu avait faite aux patriarches, en leur annonçant une nombreuse postérité. Or, Elkana, homme bienveillant autant que pieux, tenait à dédommager sa bien-aimée femme de l'épreuve qu'il avait plu à Dieu de lui infliger. La charité lui faisait comprendre ce qu'on doit aux personnes moins bien partagées que d'autres sous le rapport du rang, de la fortune, de la figure, de l'esprit et en général des avantages extérieurs. Il sentait que ce qui est souvent plus douloureux que l'infériorité, ce sont les reproches et les mépris.

6-8 § 242. C'est aussi là ce qui aggravait la souffrance d'Anne. Tandis que son excellent mari lui témoignait tant d'égards et de sympathie, Pennina, au contraire, jalouse comme le sont fréquemment les personnes qui auraient le moins sujet de l'être, déchirait son cœur par de durs propos. Il est à présumer qu'elles vivaient habituellement en des appartements ou en des tentes séparées, selon les usages de la polygamie; mais à Scilo, lors des fêtes solennelles, toute la famille se trouvait réunie, et toujours on y voyait les mêmes scènes se renouveler. Une fois entre autres, les choses en vinrent au point qu'Anne, suffoquée de chagrin et incapable de prendre son repas, se mit à fondre en larmes. « Anne, » lui dit Elkana, « Anne, pourquoi pleures-tu et pourquoi ne manges-tu point, et pourquoi ton cœur est-il triste? Ne te vaux-je pas mieux que dix fils? » Quelle tendresse et quelle compassion dans les paroles de cet homme, et combien ne devaient-elles pas consoler sa pauvre femme!

9-11 § 243. Celle-ci cependant avait besoin de consola-

ions plus excellentes encore. Il lui fallait celles qui ne I
e trouvent qu'auprès du Seigneur. C'est pourquoi elle 9-11
e leva de table et courut au tabernacle, devant lequel
était assis le souverain Sacrificateur. Là, elle se mit en
prières, et, au milieu de beaucoup de larmes, elle par-
ait à Dieu, mais sans faire ouïr sa voix. Elle adressait
ses supplications à JÉHOVAH SEBAOTH, à *l'Eternel des armées*, nom qui est donné ici pour la première fois au Créateur des cieux et de la terre (I, § 45). Elle sollicitait de sa puissance et de sa bonté le don d'un fils, qu'elle promettait de lui consacrer par une espèce de nazaréat. Ce n'était donc pas pour sa satisfaction personnelle que cette pieuse femme nourrissait le désir de devenir mère. Je ne dis point que ce motif n'entrât pour rien dans l'ardeur de ses instances, mais il y avait en son âme, par l'action secrète de l'Esprit, le pressentiment de la sainte carrière où marcherait le fils que sa foi demandait.

§ 244. On ne peut lire après cela sans quelque indi- 12-18
gnation ce qui nous est raconté du souverain Sacrificateur. Ce vieillard, dont toutes les paroles auraient dû être empreintes de charité et de prudence, prononce sur Anne, avec une grande légèreté, un jugement aussi dur que téméraire. Il paraît qu'alors comme aujourd'hui les Israélites avaient la coutume de faire leurs prières à haute voix. Héli ne comprend rien à cette femme qui remue les lèvres dans un profond silence; il la croit ivre et il l'invite à aller cuver son vin! Ainsi de toutes parts cette pauvre Anne semblait destinée à être abreuvée d'humiliations! Cependant, Héli n'était pas un homme méchant, car lorsque la femme d'Elkana lui eut dit sa peine et lui eut expliqué ce qu'il avait trouvé d'étrange en elle, il la bénit et pria Dieu de lui accorder sa demande.

I 12-18 § 245. J'engage mes lecteurs à remarquer de quel ton doux et ferme tout à la fois Anne sut répondre au souverain Sacrificateur. Il lui importait de se justifier, pour l'honneur même du Dieu qu'elle servait, et en se justifiant elle fournissait à Héli l'occasion de réparer ses torts; aussi ne le laissa-t-elle point dans son erreur. Mais voyez comme elle le redresse sans orgueil et sans colère. Souvent, quand on nous accuse injustement, nous nous croyons autorisés à nous défendre avec une certaine aigreur; ou bien nous dédaignons de plaider notre cause. Quelquefois il est permis de se taire; mais jamais il ne l'est de s'emporter ; et quoi qu'il en soit, on ne saurait trop prendre garde à l'orgueil. Rappelez-vous sur ce point le triste exemple de Job (§§ 33, 34).

§ 246. Je veux aussi rendre mes lecteurs attentifs à la manière dont Anne priait : « J'ai répandu mon cœur devant l'Eternel, » dit-elle au sacrificateur. Voilà le vrai caractère de l'oraison : Ouvrir son cœur à Dieu, lui raconter ses peines, lui exposer ses besoins, lui exprimer ses désirs dans toute la naïveté d'un enfant qui parle à son père. Aussi longtemps qu'on n'a pas répandu de la sorte son âme devant Dieu, l'on ne sait pas ce que c'est que prier. On peut avoir lu et récité des formules, mais en réalité l'on n'a jamais fait de prières. Rappelez-vous celles d'Abraham (I, §§ 289, 290, 329), de Jacob (I, § 475), de Moïse (I, § 655); vous verrez qu'elles avaient toutes un même trait : c'était le cœur qui priait, l'âme qui s'entretenait avec Dieu dans de libres et respectueux épanchements.

19-25 § 247. Quand elle eut invoqué l'Eternel et reçu la bénédiction du Sacrificateur, Anne se retira remplie d'une sainte joie. Avant même que la vraie prière soit

exaucée, il y a déjà un premier exaucement dans la 1
paix que Dieu donne à ceux qui l'invoquent du fond de 19-25
leur cœur. Puis, lorsque l'objet de leurs demandes est vraiment bon pour leur âme et propre à avancer la gloire de l'Eternel, il ne manque jamais de le leur accorder. C'est ce qui arriva dans cette occasion et par les raisons mêmes que je viens de dire. Anne eut bientôt un fils, et elle l'appela Samuel. Ce mot signifie *Exaucé de Dieu* ; c'est au fond le même qu'Ismaël (I, § 307), quand on prend essentiellement garde aux consonnes, comme il faut le faire pour les mots hébreux. Lorsque l'enfant fut sevré, ce qui n'arrivait pas de très-bonne heure (I, § 348), Anne, du consentement de son respectable mari, se rendit à Scilo pour le consacrer au service du tabernacle.

§ 248. Après s'être fait reconnaître d'Héli, elle lui 26-28
rappela la prière qu'elle avait présentée à l'Eternel en sa présence ; les yeux rayonnants de bonheur, elle lui montra le fils qui lui avait été accordé, et, avec un accent qui ne dénotait aucun regret, elle le remit au sacrificateur pour qu'il l'élevât près de lui, et qu'il le formât dès son enfance à la célébration du culte de Jéhovah. Comme lévite, Samuel pouvait être appelé au service des autels dès l'âge de vingt-cinq ans (I, § 929), mais ses parents entendaient qu'il s'y dévouât tout de suite et pour toujours. C'était certainement un grand sacrifice de leur part, et il dut leur en coûter beaucoup de se séparer de ce cher enfant ; mais, quand on aime Dieu, l'on ne trouve point trop durs les actes de dévouement auxquels il daigne nous inviter. Y a-t-il un plus grand bonheur que de faire quelque chose pour celui qu'on aime ? Si d'ailleurs Elkana et sa femme aimaient Dieu par dessus tout, ils avaient pour leur enfant, non une

I 26-28 passion idolâtre, mais une sainte affection. Aussi, par l'intérêt qu'ils portaient à son propre bonheur, ils se sentirent heureux de le remettre à l'Eternel.

II 1-10 § 249. Dans les saints transports de sa joie, Anne se mit à répandre de nouveau son cœur devant Dieu, mais cette fois ce fut à haute voix et dans un très-beau
1 cantique. Elle remercie l'Eternel de la grâce dont il l'a honorée, et elle exprime ce sentiment par une image tirée de l'habitude qu'a le bélier d'élever noblement
6 ses cornes quand il marche en tête du troupeau. A cette occasion, Anne célèbre la puissance de Dieu et les merveilleuses dispensations de sa providence, par lesquelles souvent il élève les petits qui se confient en lui et abaisse
8 les grands qui s'enorgueillissent de leurs forces. C'est lui
9 d'ailleurs qui fait mourir et qui fait vivre, qui rend la vie aux morts et qui garde les pas de ses bien-aimés.
10 Quant à ceux qui lui déclarent la guerre, l'Eternel les
1, 3, 5 foudroiera dans son juste courroux. Il y a là des allusions évidentes aux circonstances particulières de la mère de Samuel, mais on doit y voir quelque chose de plus encore. Pour vous en convaincre, remarquez les
10 paroles qui terminent son cantique. Elles annoncent un roi, un oint, c'est-à-dire un christ, auquel l'Eternel donnera force et dont il élèvera la corne, ou autrement qu'il glorifiera. Or, soit qu'on doive entendre cela de David qui n'était pas encore né, ou de Jésus, le véritable roi et christ, le fils de David par excellence, il n'est pas douteux qu'il n'y ait là une prophétie. C'est donc par le Saint-Esprit que la mère de Samuel a parlé, et l'on doit voir dans tout son cantique une belle allusion au règne du Messie, bien plus encore qu'à ses propres circonstances.

11 § 250. Après que les parents de Samuel l'eurent ainsi

consacré au service du Seigneur, ils retournèrent à Ramathajim-Tsophim, lieu de leur habitation. Quant à l'enfant, dès qu'il put se rendre utile dans le Tabernacle, on eut soin d'y employer ses jeunes années. C'était à cela que son père et sa mère l'avaient destiné, et la suite nous prouvera que le Seigneur accepta certainement la précieuse offrande qu'ils lui avaient faite. II / 11

CII. Vocation de Samuel.

§ 251. Malgré ses ombres, le tableau que nous présente la famille du lévite Elkana ne laisse pas d'offrir un très-vif intérêt. On ne saurait malheureusement en dire autant du souverain Sacrificateur Héli. Ses fils étaient de fort méchants hommes. Ils savaient bien qu'il y a un Dieu, les démons eux-mêmes ne l'ignorent pas; mais Hophni et Phinées n'entretenaient pas avec le Seigneur ces intimes relations de la foi que l'Ecriture appelle *la connaissance de l'Eternel*. Ils ignoraient ce qu'il est, ils ne croyaient pas en sa Parole, ils ne lui rendaient un culte qu'à raison des profits que ce culte leur procurait; aussi se permettaient-ils dans l'exercice de leurs fonctions des abus effroyables; et le peuple qui voyait tout cela, le peuple qui ne manque jamais d'identifier la religion avec ses ministres et qui saisit avidement tous les prétextes pour s'en tenir aux formes de la piété, le peuple, dis-je, ne manifestait plus aucun zèle pour les autels du Seigneur et il s'éloignait tous les jours davantage de son tabernacle. Rien n'égale le mal que font d'indignes ministres de la religion; c'est pourquoi il est dit que le péché des fils d'Héli était très-grand devant l'Eternel. 12-17

II — 18-21 § 252. Il résultait de là que le jeune Samuel avait ce fort mauvais exemples sous les yeux, et si le Seigneur, qui lui destinait un important ministère, n'eût gardé son âme, il n'aurait pas manqué de se voir entraîné dans le chemin de l'incrédulité. Mais ses parents le venaient voir chaque année; ils lui apportaient une robe nouvelle, car ils n'avaient pas entendu se décharger tout à fait de son entretien; ils l'exhortaient au bien sans nul doute; et puis Héli, homme pieux malgré ses faiblesses, était le protecteur du jeune enfant. Aussi le voyait-on croître et se développer en sagesse, non moins qu'en stature, devant la face du Seigneur. Quant à ses parents, Dieu, en leur accordant trois fils et deux filles, se plut à les dédommager du sacrifice qu'ils lui avaient fait. Je n'en conclurai pas que nous devions, nous aussi, donner à Dieu afin qu'il nous le rende au centuple, comme il le peut sans aucun doute; car si nous agissions par un tel motif, ce ne serait plus un sacrifice que nous nous imposerions, ce serait une véritable spéculation, sordide calcul d'intérêt. Lorsque Anne et son mari abandonnèrent au Seigneur leur enfant, ils ne pensaient point assurément qu'il les en récompenserait avec tant de largesse.

22-25 § 253. L'impiété des fils d'Héli ne se montrait pas seulement par leur mépris des saintes ordonnances du Seigneur; ils la manifestaient encore par des mœurs abominables. Ils souffraient que les abords du lieu saint fussent convertis en lieu de débauche, à l'imitation des bocages où les idolâtres célébraient leur culte infâme, et ils s'abandonnaient les premiers à toutes sortes d'abominations. Comment les choses en avaient-elles pu venir là sous les yeux même d'Héli? Ne fallait-il pas que le vieillard eût été d'une singulière indulgence pour ses en-

fants ? Il ne les approuvait pas sans doute ; mais il ne les II
avait pas châtiés. Bien plus, il aurait, semble-t-il, conti- 22-25
nué de les laisser faire sans mot dire, si leur conduite n'a-
vait fini par exciter une certaine exaspération parmi le
peuple, tout perverti qu'il était.

§ 254. Cependant Samuel persévérait dans la bonne 26
voie. L'âge de la première enfance avait passé pour
lui, et telles étaient les grâces que le Seigneur ré-
pandait sur sa personne, que, nouveau Joseph, il était
agréable à l'Eternel et aux hommes. A l'Eternel d'a-
bord ; c'est l'essentiel et le plus sûr ; puis à ceux des
hommes qui étaient capables d'apprécier la foi et la piété
du jeune garçon. Il n'est guère probable, par exemple,
que les malheureux fils d'Héli le regardassent de fort
bon œil ; toutefois les pécheurs les plus endurcis sont
souvent comme forcés d'approuver la conduite des en-
fants de Dieu.

§ 255. Les choses en étaient là lorsque le Seigneur, 27-36
fatigué des désordres qui souillaient son sanctuaire, fit
annoncer à Héli les châtiments dont il allait le frapper
lui et sa maison. Ce ne fut pas par l'Urim et le Thum-
mim (I, § 816) ; l'oracle qui concernait le Sacrificateur
coupable ne devait point passer par lui ; ce fut par un
homme que Dieu anima de l'Esprit de prophétie pour
cette seule occasion peut-être, aussi l'Ecriture ne nous
a-t-elle pas transmis son nom. Après avoir rappelé à Héli 27-30
la faveur que l'Eternel avait faite à Aaron et aux siens
en leur confiant la sainte sacrificature, il lui repro-
cha sévèrement les désordres qu'il avait laissés règner
dans le tabernacle, lui annonçant que ses descendants 31-33
se verraient enlever les honneurs du sacerdoce et tom-
beraient dans la dernière abjection. Et pour commen- 34
cer, il lui fut dit que ses deux fils mourraient en un 35

II 35. même jour. Cependant un Sacrificateur fidèle devait hériter de la place vacante et faire le service du sanctuaire en présence de l'oint de l'Eternel. Sous ce dernier titre il faut entendre apparemment le roi David, type du vrai roi et du vrai Christ, ou Oint, c'est-à-dire de notre Seigneur Jésus.

29 § 256. « Pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi? » Ce reproche que le prophète adresse à Héli de la part du Seigneur, nous atteste que ce descendant d'Aaron n'avait pas rempli ses devoirs de père, non plus que ceux de chef des sacrificateurs. En cette double qualité, la loi de Moïse l'investissait d'une autorité suffisante pour qu'il fût sans excuse (Lévit. XX, 10 ; I, §. 1023). Mais il agit de la même manière que Ruben (1, § 512), et nous avons ici un second exemple du mal dont on peut se rendre coupable par faiblesse. Au reste, la faiblesse est en elle-même plus criminelle qu'on ne le pense. Si Ruben se montra faible, c'est qu'au fond il n'aimait pas Joseph, et si Héli reprit ses fils trop mollement, s'il ne les fit pas châtier, c'est qu'il n'aimait pas Dieu comme il doit être aimé. Combien ne voit-on pas de parents gâter leurs enfants, parce qu'ils les adorent plus que Dieu! combien de magistrats qui tolèrent le désordre, parce qu'il craignent le peuple plus que Dieu! combien de gens qui se laissent entraîner au mal, parce qu'ils recherchent la faveur des hommes plus que celle de Dieu! « Pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi? »

30 § 257. Mais que dit Jehovah? — « Certainement, j'honorerai ceux qui m'honorent, et ceux qui me méprisent seront dans le dernier mépris. » Rien de plus juste, avouons-le. Mais honorer Dieu, c'est lui rendre le culte qui lui est dû, tel qu'il l'a établi ; c'est lui consacrer ses sentiments et sa vie. Après quoi, pour le mépriser, il

n'est pas nécessaire que nous l'insultions en face, à II
l'exemple d'Hophni et de Phinées par d'horribles blas- 30
phèmes et par d'épouvantables péchés, il suffit, comme leur père, que nous lui donnions la seconde place dans notre obéissance et dans nos affections. Ce sont là de graves pensées, et je prie mes lecteurs de les peser sérieusement.

§ 258. A quelque temps de là, sans qu'on puisse au III
juste en déterminer la date, le jeune Samuel reçut d'en 1-21
Haut une révélation qui fut le commencement de sa carrière prophétique. Tous ne pouvaient pas exercer la sacrificature; il fallait pour cela descendre d'Aaron; et puis ce n'était pas à tout âge qu'il était permis de faire le service du sanctuaire, soit comme sacrificateur, soit comme lévite. Mais la charge de prophète était d'une nature différente. Des femmes mêmes pouvaient s'en voir revêtues (§§ 168, 249) et l'âge n'y faisait rien. Ceux-là étaient prophètes, auxquels le Seigneur donnait l'Esprit de prophétie, quelles que fussent leurs circonstances.

§ 259. Samuel était encore trop jeune pour remplir 1
les fonctions des lévites; il ne laissait pas toutefois de vaquer au service de l'Eternel selon ses moyens et il le faisait sûrement de tout son cœur. Les temps étaient devenus si mauvais, l'incrédulité si générale, le mal avait tellement envahi le sanctuaire même, que l'Eternel y faisait rarement ouïr sa voix, et il ne survenait plus à personne de ces visions qui avaient réjoui et éclairé un Abraham, un Jacob, un Moïse, un Josué, un Gédéon, un Manoah. C'était quelque chose de pareil au spectacle qu'offrait le monde il y a une cinquantaine d'années. A cette époque si récente les sociétés bibliques n'existaient pas encore et les exemplaires de la Bible

III 1 devenaient de plus en plus rares ; ceux qui s'appelaient du nom de chrétiens se montraient presque universellement incrédules ou indifférents ; bien peu de gens hélas! connaissaient Dieu et savaient voir sa main dans les événements du jour, ou sa grâce infinie dans le glorieux Evangile de son Fils ; un sommeil profond, c'est-à-dire la mort spirituelle, régnait en tous lieux ou peu s'en fallait ; enfin les ministres de la religion, bergers infidèles et paresseux, dormaient comme les autres.

28 § 260. Tel était le peuple de Dieu en Israël, au temps d'Héli. Un soir que ce vieillard reposait non loin de Samuel, dans une tente, ou dans une maison voisine du tabernacle, une voix se fit entendre au jeune homme. Elle le désignait par son nom. Réveillé en sursaut, il se rend vers son père adoptif, pensant avoir été appelé par lui. A son invitation, il retourne dans son lit ; la voix se fait entendre une seconde fois, et pour la seconde fois Samuel court auprès du vieillard. « Samuel, » est-il dit, « ne connaissait point encore l'Eternel », et il est facile de comprendre ce que cela signifie. Son âme, bien que préparée par la grâce de Dieu, ne possédait pas le Seigneur dans la plénitude de la foi, et ses relations avec l'Eternel n'étaient ni celles dont avait été favorisé un Moïse par exemple, ni celles dont il jouit lui-même plus tard. Au fait, Samuel n'avait jamais ouï la voix de Jéhovah, cette voix d'un accent si doux et si solennel, et il ne pouvait la reconnaître. C'est pourquoi, lorsqu'Héli renvoya de nouveau le jeune lévite, et que celui-ci entendit son nom une troisième fois, il n'est pas étonnant qu'il persistât à croire que c'était le sacrificateur de l'Eternel qui l'appelait. Or remarquez, je vous prie, la docilité et la patience qu'il montre jusqu'au bout. Il obéit au premier mot et il ne se lasse pas d'al-

ler où il pense que la voix l'appelle. Ainsi doit être notre obéissance envers le Seigneur. III

§ 261. Héli cependant avait fini par comprendre ce que signifiaient ces appels réitérés qui ne pouvaient venir que de Jéhovah. Il le dit au jeune garçon, et celui-ci, appelé de nouveau, répondit avec un saint empressement : « Parle, car ton serviteur écoute. » Ce que le Seigneur voulait lui révéler, c'était de nouvelles menaces contre Héli. Il allait bientôt le châtier de ce qu'il n'avait pas repris ses fils avec assez de fermeté, et la prophétie devait passer par la bouche de Samuel, soit afin de produire une salutaire impression sur sa jeune âme, soit pour adoucir auprès du souverain Sacrificateur ce qu'elle avait de terrible. 9-14

§ 262. Samuel aimait trop son père adoptif pour avoir hâte de lui rendre ce funeste message ; et, à bien dire, le Seigneur ne lui avait point ordonné de faire connaître ce qui venait de lui être communiqué. Mais le vieillard soupçonna l'intérêt dont la chose était pour lui. Il était impossible que sa conscience le laissât tranquille, et d'ailleurs, il n'avait pas oublié la prophétie de l'homme de Dieu (§ 255). C'est pourquoi, dès qu'il vit Samuel, il l'invita sérieusement à ne lui rien cacher, et il le fit en des termes qui indiquent assez la charitable répugnance que le jeune lévite éprouvait, cette fois, à lui obéir. Héli avait toujours été si bon à son égard ! Cependant, il fallut parler, et lorsque le malheureux père d'Hophni et de Phinées eut entendu les redoutables décrets du Très-Haut, il prononça une de ces paroles caractéristiques qui ne peuvent sortir que d'un cœur vraiment pieux : « C'est l'Eternel » dit-il, « qu'il fasse ce qui lui semblera bon ! » La *résignation* d'Héli rappelle la patience de Job (§ 16). Gardons-nous de ses faiblesses, et que Dieu 15-18

III — nous enseigne à accepter les maux de la vie comme une juste punition de nos péchés!

19-21 § 263. Depuis ce moment, Samuel fut envisagé par tous les fidèles, de Dan à Beerscébah, c'est-à-dire d'un bout du pays à l'autre, comme un prophète de l'Eternel. A mesure qu'il prenait des années, la confiance qu'on avait en lui s'accroissait. Mais il faut dire aussi que la parole de l'Eternel ne cessait de lui être adressée ; elle nourrissait son âme ; puis, elle s'accomplissait en toutes choses, selon la coutume. Ainsi se passèrent quelques années, ou quelques mois seulement, jusqu'à ce que les menaces prononcées contre Héli et contre sa famille se réalisèrent à leur tour.

CIII. Calamités et délivrance.

IV 1-3 § 264. Les événements dont nous venons de rendre compte se passèrent, selon les meilleurs calculs et ainsi que nous l'avons dit précédemment, lorsque Samson vivait encore et que, par sa force merveilleuse, il protégeait l'intérieur du pays contre les excursions des Philistins. La mort tragique de ce vaillant homme, tout en privant les Israélites de leur défenseur, ne put que les exciter à de nouveaux combats. Aussi les voyons-nous, deux ans après, vers l'an 1120, se disposer à la guerre, soit que les Philistins les y eussent provoqués, soit qu'ils prissent eux-mêmes l'initiative. Israël avait dressé son camp dans un lieu que Samuel appela plus tard Eben-hézer, et les Philistins placèrent le leur à Aphek, dans la tribu de Juda. Une bataille fut livrée ; quatre mille Israélites y perdirent la vie, mais ce n'était que le commencement de leurs douleurs.

§ 265. Pour se relever de cet échec, ils eurent l'idée IV
de faire venir l'Arche de l'Alliance, à l'imitation de 4, 5
Josué. Mais il y avait dans leur dessein plus de superstition que de vraie piété. La foi de Josué leur manquait. Ils regardaient à l'Arche et non pas au Seigneur. Ils auraient dû comprendre qu'avec des incrédules tels qu'Hophni et Phinées, il n'y avait pas de délivrance à espérer de la part de l'Eternel. Mais, dans leur aveuglement, ils saluèrent par des cris de joie l'arrivée de l'Arche, comme si l'Arche eût été l'Eternel lui-même. Hélas! il y a parmi nous plus de gens qu'on ne pense dont la prétendue foi est pure superstition. Si, chez les protestants, il ne se trouve personne qui estime se pouvoir sauver par des génuflexions et par des signes de croix, combien n'en est-il pas aux yeux desquels le baptême et la sainte cène, par exemple, sont des actes salutaires, quelles que soient les dispositions qu'on y apporte! combien aussi qui, dans la prière, se confient en la prière même, plus qu'en Celui dont le nom est invoqué!

§ 266. Pendant que le camp des Israélites se livrait 6-9
aux transports de l'allégresse, les Philistins, au contraire, étaient agités par la crainte. Ces idolâtres croyaient, et de leur part on ne doit pas s'en étonner, ils croyaient, dis-je, que l'Arche même était le Dieu d'Israël, ou ses dieux, comme ils s'exprimaient. Ils n'ignoraient pas les victoires que Moïse avaient remportées lorsque l'Arche marchait devant lui; et, naturellement, ils ne savaient pas faire la différence des temps. Leurs craintes donc étaient au fond plus raisonnables que la joie des Israélites. Toutefois, ils ne se laissèrent point trop abattre et, trouvant dans leur cœur naturel l'horrible énergie que l'homme déploie si sou-

IV — 6 9 vent avec tant d'habileté dans ses luttes contre le Seigneur, ils s'exhortèrent les uns les autres à se comporter vaillamment. Oh! comme il faudrait que les enfants de Dieu fissent de même dans la sainte guerre qu'ils soutiennent contre Satan et le péché!

10, 11 § 267. L'issue du combat fut terrible, non pas tant par le nombre des morts, qui s'éleva pourtant à trente mille, que par un événement inouï jusqu'à ce jour en Israël. L'Arche de l'alliance, le symbole auguste de la présence de Jéhovah, le trône de sa miséricorde, tomba au pouvoir de l'ennemi, et les deux sacrificateurs périrent dans la bataille. Ils périrent en défendant l'Arche sainte; mais ce qui aurait mieux valu que tant de courage, c'est la foi et une vie pure!

12-18 § 268. La déroute fut complète. Héli, parvenu à sa quatre-vingt-dix-neuvième année, attendait avec une vive anxiété des nouvelles de la bataille. Il ne savait que trop ce que l'Eternel avait résolu au sujet de ses deux fils, et son pauvre cœur s'y était résigné (§ 262); mais l'Arche, l'Arche de l'alliance, qu'il avait dû laisser partir entre de si indignes mains, qu'allait-elle devenir? Comme il se livrait à ces noires pensées, assis sur un siége, hors de son habitation, il entend un grand bruit de voix, de cris et de gémissements. Un homme de Benjamin se présente devant ses yeux éteints, et il lui raconte tout. Israël a fui; Israël a été mis en pièces; Hophni et Phinées sont morts; l'Arche de Dieu est prise!! A ces derniers mots, Héli perd connaissance, il tombe à la renverse, et, dans sa lourde chute, il se rompt la nuque et il meurt. Triste et belle mort tout à la fois! Triste, puisqu'on y doit voir un jugement de Dieu; mais belle aussi, car la manière même dont Héli mourut prouve qu'il y avait néanmoins en lui quelque zèle pour

la gloire de l'Eternel : ce fut quand le messager eut fait IV
mention de l'Arche que le vieux sacrificateur tomba 12-18
évanoui ! — Durant quarante ans, il avait dirigé, comme juge, les tribus de son voisinage ; mais, encore qu'il ne fût pas un impie, il fit, par son gouvernement trop faible, plus de mal que de bien.

§ 269. Une belle-fille d'Héli, femme pieuse à ce qu'il 19-22
paraît, fut aussi l'une des victimes de cette effrayante journée. A la nouvelle de la catastrophe, elle fut saisie des maux de l'enfantement et mourut en mettant au monde un fils qu'elle nomma I-Cabod, c'est-à-dire *plus de gloire*. L'Arche de l'Eternel était captive ; ce qui faisait la gloire d'Israël lui était enlevé ; aussi, pensa-t-elle que Dieu avait caché sa face pour toujours. Mais non ; il avait seulement voulu montrer aux fils d'Israël combien leur confiance superstitieuse était vaine ; maintenant, il va leur apprendre à mettre en lui une foi véritable, et, d'un même coup, prouver aux Philistins que rien ne saurait arrêter la puissance de son bras.

§ 270. Le dieu principal de ces idolâtres s'appelait V
Dagon. Ils le représentaient sous la figure d'un monstre 1-5
moitié homme et moitié poisson, divinisant ainsi leurs propres mœurs, car ces peuples, comme vous le savez, occupaient les côtes de la Méditerranée, et c'est de la navigation qu'il tiraient leurs richesses et leur puissance. Ils ne manquèrent pas d'attribuer à la force de leur Dagon la victoire d'Aphek, et, en conséquence, ils lui amenèrent en trophée le Dieu d'Israël, c'est-à-dire, dans leur pensée, l'Arche de l'alliance qui était tombée entre leurs mains et dont ils faisaient hommage à leur impure divinité. Mais le Seigneur, qui, pour humilier Israël, avait permis que l'Arche fût prise, ne pouvait assurément laisser au triomphe des Philistins une longue durée. Il

V 1-5 fallait que ces idolâtres apprissent à leur tour que Jéhovah seul est Dieu. C'est pourquoi, dès le lendemain, ils trouvèrent la statue de Dagon renversée de son piédestal, et le surlendemain, après l'avoir soigneusement replacée, ils la virent encore gisant sur le carreau, la tête et les mains séparées du corps. Celles-ci mêmes avaient été jetées jusqu'au seuil de la porte, et de là vint que les prêtres de Dagon prirent, dès cette époque, la coutume de sauter par dessus le seuil, quand ils entraient dans le temple de leur dieu.

6-12 § 271. Pour délivrer son Arche, le Seigneur jugea bon de manifester d'une autre manière encore sa puissance. Il frappa les Philistins de deux fléaux qui atteignirent à la fois leurs biens et leurs personnes. Tandis que des souris ravageaient la campagne, une douloureuse maladie leur enlevait beaucoup de monde. C'étaient des hémorroïdes ou une dissenterie épidémique. Quelques-uns pensent que le mot hébreu qu'on lit ici désigne la maladie appelée le charbon, espèce de furoncle gangréneux et souvent mortel. Ces fléaux frappèrent d'abord la ville d'Asçdod, où l'on avait premièrement déposé l'Arche; de là, ils passèrent à Gath où on la transporta, puis à Hékron; en sorte que les Philistins purent acquérir la conviction que c'était le Dieu d'Israël qui les châtiait de la sorte.

VI 1-11 § 272. Après sept mois d'humiliations et de souffrances, ils résolurent de renvoyer l'Arche au pays d'Israël, et ils consultèrent leurs propres prêtres sur la manière dont ils devaient s'y prendre. Par leur conseil, ils placèrent l'Arche sur un chariot attelé de jeunes vaches qui n'avaient jamais porté le joug et dont on retint les veaux à l'étable; puis, il fut décidé qu'on les laisserait aller où elles voudraient. C'était peut-être une

me des prêtres, car on pouvait naturellement présu- 1
mer que les vaches briseraient tout pour retourner à 1-
leurs nourrissons... Mais non; il vaut mieux croire que le Seigneur avait touché le cœur de ces hommes. Ce n'était pas par une feinte repentance qu'ils avaient parlé du péché de leur peuple, péché dont ils voulurent conserver le souvenir au moyen des offrandes qu'ils placèrent à côté de l'Arche.

§ 273. Conduite par le bras puissant de l'Eternel, 12
l'Arche arriva bientôt à Beth-Scémés, ville de Lévites (Josué XXI, 16), où elle fut reçue avec des transports de joie faciles à comprendre. On offrit immédiatement des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces à l'Eternel. Les gouverneurs d'Asçdod, de Gaza, d'Askélon, de Gath et d'Hékron, les cinq villes principales du pays des Philistins, assistèrent à ces cérémonies; puis, ils retournèrent chez eux, emportant sans aucun doute une haute idée de la majesté suprême de Jéhovah. Depuis le passage du Jourdain et la destruction de Jéricho, aucun événement n'avait attesté avec autant de force que, lorsque l'Eternel le trouve bon, il sait et peut agir sans le concours de l'homme, et que nul ne saurait résister à son pouvoir.

§ 274. Sa redoutable grandeur se montra d'une autre 1
manière encore dans le châtiment dont il frappa soixante et dix hommes d'Israël qui, par une impie curiosité, profitèrent de l'occasion pour jeter des regards indiscrets dans l'Arche du Seigneur. Elle ne contenait rien qui ne pût être vu. Mais, par cela même qu'elle était le symbole de la gloire de Dieu, il était interdit à l'homme pécheur de s'en approcher autrement que par le sang des victimes et par la médiation du sacrificateur. L'Eternel eut d'ailleurs pour but, dans ce châtiment, de nous ensei-

VI 19 gner le respect que nous devons aux mystères qu'il lui a plu de nous tenir cachés (Deut. XXIX, 29), et c'est une leçon dont il nous importe de nous souvenir, quand notre imagination et notre cœur incrédule vont s'égarer dans la recherche des profondeurs divines.

§ 275. J'ai dit que soixante et dix Israélites furent frappés. Nos versions cependant portent 50,070. Or, il est à remarquer qu'on peut traduire l'hébreu en ces termes : « Et il frappa d'entre le peuple soixante-dix hommes, *de* cinquante mille hommes *qu'ils étaient.* » Cette multitude n'appartenait pas toute à la ville de Bethscémés, mais on conçoit que le retour de l'Arche avait dû, en peu de moments, y attirer la population des contrées environnantes.

20 VII 1 § 276. On conçoit également la frayeur des Bethscémésites. Toutefois, ils la poussèrent à l'excès, car les châtiments de Dieu ne menacent que ceux qui s'y exposent, et ils se privèrent ainsi volontairement de l'honneur que l'Eternel leur avait accordé en conduisant chez eux l'Arche sainte. On la transporta dans une autre ville de Juda, à Kiriath-Jéharim, où elle demeura près de quatre-vingts ans. Elle fut mise sous la garde d'un nommé Eléazar, fils d'Abinadab, que l'on consacra pour cet office honorable, car les enfants d'Aaron s'en étaient, hélas! rendus complétement indignes.

CIV. Samuel, Juge. Les Israélites demandent un roi.

2 § 277. Malgré l'intérêt qui se rattache à la personne du fils d'Elkana, la Bible ne nous raconte point la part qu'il prit aux événements dont nous venons de nous occuper; et, si Samuel est lui-même l'auteur du livre qui

porte son nom, l'on ne saurait trop admirer la modestie V
et la retenue que le Saint-Esprit lui avait enseignées. Il
pouvait avoir dix-neuf ans à l'époque de la bataille
d'Aphek. Sans doute qu'il était resté près de son vieux
père adoptif, mêlant ses prières et ses sollicitudes aux
siennes. On peut se figurer la douleur que lui causèrent
la prise de l'Arche, la mort lamentable d'Héli, et même
celle de ses coupables fils. Il s'attendait à tout cela, puis-
que le Seigneur l'avait annoncé par sa bouche; cepen-
dant, la piété et la charité ne laissent pas de s'émouvoir
à la vue des maux les plus certainement prévus. Mais
qui dira ce qu'il dut ressentir pendant les sept mois que
l'arche demeura captive, cette arche de l'Eternel près
de laquelle sa jeunesse s'était élevée; puis la vivacité
de son bonheur quand le bras puissant du Seigneur l'eut
ramenée en Israël! Qui dira surtout ce qu'il souffrit plus
tard en voyant que ni ces châtiments, ni ces délivrances
ne ramenaient le peuple dans une meilleure voie! Vingt
ans s'écoulèrent de la sorte. Samuel, fidèle prophète
du Très-Haut, ne cessait de rappeler son Dieu à la
mémoire et au cœur des Israélites égarés, lorsque enfin
« toute la maison d'Israël, » nous est-il dit, « soupira
après l'Eternel. »

§ 278. L'Esprit du Seigneur avait soufflé sur ces os 3.
desséchés et les eaux de sa grâce allaient rafraîchir le
désert. Jamais Israël n'avait persévéré si longtemps dans
la révolte, jamais non plus l'Eternel n'avait serré ses
chaînes si fortement, car les Philistins continuaient de
le dominer à leur gré. « Israël soupira donc après l'E-
ternel » et le prophète saisit ce moment pour renforcer
ses prédications. Il fit comprendre à ses frères le crime
dont ils se rendaient coupables en joignant au culte de
Jéhovah celui des idoles, car on ne peut servir à la fois

VII Dieu et Satan, et il leur promit une prompte délivrance
3, 4 s'ils renonçaient résolument à toute idolâtrie. C'est ce qu'ils firent, et de bon cœur à ce qu'il paraît; puis Samuel célébra leur retour à Dieu par une solennité religieuse dont la Bible nous donne les détails.

5, 6 § 279. Le peuple s'assembla à Mitspa, non pas à Mitspa de Galaad (§ 202), mais dans une ville de même nom qui appartenait à la tribu de Benjamin. Pour marquer la purification spirituelle dont ils avaient besoin, ils prirent de l'eau qu'ils répandirent sur leurs personnes et sur tout ce qui était à eux, sorte de baptême semblable à celui dans lequel leurs pères s'étaient baptisés au désert (I, § 742). Puis, au lieu de célébrer cette journée par des repas sacrés, comme ils le faisaient en toutes leurs fêtes, ils s'abstinrent de nourriture et ils confessèrent hautement leurs iniquités. Depuis les jours de Jephté, c'est-à-dire depuis quarante ans environ, l'on n'avait pas vu en Israël un retour aussi prononcé dans les voies du Seigneur. Dès ce moment, Samuel, âgé de trente-neuf ans, exerça les fonctions de juge au milieu de son peuple. Il résidait habituellement à Rama, ou Ramathajim Zophim (1 Sam. I, 1), dans la maison qui lui appartenait comme lévite; mais il se transportait de temps en temps à Béthel (I, §§ 262, 438), à Guilgal (§ 62), et à Mitspa, localités remarquables dans l'histoire du peuple de Dieu.

7-11 § 280. Pendant que les Israélites célébraient leur jeûne à Mitspa, les Philistins vinrent en armes pour dissiper une assemblée qui leur faisait ombrage; et comme le peuple ne s'était point préparé au combat une grande crainte s'empara de lui. C'est qu'il était faible encore dans la foi. Il croyait cependant; car ce fut à Dieu qu'il eut son recours par le ministère de Samuel

Celui-ci prit un agneau qu'il offrit en sacrifice; puis il VII
invoqua l'Eternel, et l'Eternel, exauçant la prière de 7-11
son prophète, dissipa l'armée des Philistins par un orage subit. Israël se mit à la poursuite des ennemis et il en fit un grand carnage.

§ 281. Tout ceci me paraît plein d'instructions. Nous avons dans ce tableau une victime et un intercesseur; des pécheurs repentants dont la foi, quoique faible, paraît sincère; une lutte avec de puissants adversaires et une victoire donnée par le Seigneur! N'est-ce pas la vive image des mystères du salut? Et puis comme nous voyons bien, par l'exemple des Israélites, que nous avons à nous tenir en garde contre nos ennemis spirituels, au sein même de la dévotion!

§ 282. Pour conserver la mémoire de cette grande et 12
belle journée, Samuel érigea un monument qu'il appela Eben-hézer, ou *la pierre du secours* (§ 264). Et nous, qui écrivons ce livre pour l'instruction de quelques âmes, avec l'espoir que le Seigneur daignera le bénir, nous plaçons aussi en cet endroit un *Eben-hézer,* remerciant Dieu du secours qu'il nous a prêté jusqu'ici dans cette œuvre, et le priant de nous le continuer. Nous invitons aussi nos lecteurs à repasser en leur âme les diverses grâces du Seigneur et à se demander s'ils les ont bien senties. Nous ne subsistons que par sa bonté, et à chaque instant nous aurions un Eben-hézer à consacrer ou une action de grâces à prononcer.

§ 283. Combien sont magnifiques les délivrances de 13, 14
l'Eternel! Quand il voulut humilier les Philistins par ce même peuple d'Israël qu'ils avaient humilié durant quarante longues années (Juges XIII, 1), rien ne lui fut plus facile. Or l'Eglise chrétienne nous offre dans son histoire des faits tout semblables. Ses ennemis sont si puis-

VII 13, 14 sants et si nombreux qu'il suffit au Seigneur de leur lâcher le frein pour qu'elle se voie à deux doigts de sa ruine. C'est ce qu'il a permis plus d'une fois afin de la châtier de ses infidélités. Mais, quand elle s'humilie et que le Seigneur étend son bras pour la délivrer, ses adversaires les plus redoutables sont à l'instant dissipés, observation qui s'applique sans grande peine à chaque chrétien pris individuellement.

17 § 284. Il est encore une circonstance que nous devons signaler dans ce récit important. L'historien sacré nous dit qu'à Rama, où Samuel avait sa maison et où il faisait sa résidence habituelle, il éleva un autel à l'Eternel. Ce signe de sa foi et de sa piété rappelle Abraham, le père de Samuel et de tous les croyants. Mais il est permis de se demander comment Samuel put concevoir l'idée d'ériger un autel, après que Dieu en avait institué un près du Tabernacle? Cela s'explique, il me semble, par l'état où se trouvaient toutes choses à cette époque. L'arche était sous la garde d'un homme qu'on avait dû consacrer exprès; le tabernacle, peut-être, n'était dressé nulle part; il y avait en quelque sorte suspension de la sacrificature; et tout ceci nous montre que, même sous la loi, des temps extraordinaires autorisaient des mesures extraordinaires. Sous l'Evangile, à plus forte raison, les chrétiens ne doivent jamais se laisser arrêter par de simples formes, lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

VIII 1-5 § 285. Après vingt-cinq années d'une paix et d'un bonheur auxquels le peuple n'était pas accoutumé, Samuel, voyant approcher la vieillesse, voulut se faire aider dans ses fonctions de Juge par ses deux fils, Joël et Abija. Cédant à ses affections particulières, il n'avait sûrement pas consulté l'Eternel, et c'était de sa part une

double faute, car ses fils étaient loin de mériter un tel VIII
honneur. Sans montrer une dépravation égale à celle 1-5
des fils d'Héli, il leur manquait les premières qualités du magistrat : le désintéressement et l'amour de la justice. Nouvelle preuve que la foi ne passe pas du père à sa famille comme un héritage. Aussi les anciens d'Israël ne tardèrent-ils pas à se présenter devant Samuel, lui déclarant qu'ils n'entendaient point se soumettre à ses fils et qu'ils préféraient de beaucoup être gouvernés par un roi. Mais, et ceci atteste pourtant la confiance qu'ils avaient en lui, ils le prièrent de désigner leur futur monarque.

§ 286. On ne saurait qu'approuver la répugnance des Israélites à se laisser gouverner par des hommes tels que les fils de Samuel. On comprend ensuite leur désir de remplacer les formes républicaines par celles de la royauté. Ils gémissaient du défaut d'ensemble qui existait entre les tribus, de l'anarchie qui les avait si souvent ravagées depuis la mort de Josué, du peu de force que leurs institutions civiles leur donnaient contre les voisins puissants dont ils étaient entourés. Peut-être pensaient-ils aussi qu'une autorité centrale et permanente, comme celle d'un roi, serait plus en harmonie avec leur foi et leur culte, et que celui-ci se conserverait par là dans une plus grande pureté. D'ailleurs la loi de Moïse elle-même avait prévu le cas (I, § 1019), et cette circonstance semblait légitimer pleinement leur demande.

§ 287. Toutefois, elle déplut fort à Samuel, qui en 6
fit sa triste plainte au Seigneur. Ce serait l'insulter que d'attribuer son affliction à des motifs intéressés et personnels. Il vit la portée de la révolution qui se préparait; il comprit que, tôt ou tard, la royauté ferait le mal même dont on la croyait un remède, et nous verrons

VIII — 6 qu'il ne se trompait point. De plus, il lui était impossible de ne pas démêler dans le vœu de ses concitoyens un affaiblissement de la foi. Sans doute, les institutions publiques d'Israël avaient peu de force propre; mais il comprenait, qu'en les lui donnant telles, le Seigneur avait voulu faire sentir d'autant plus la nécessité de sa haute protection. Et quant aux lois particulières relatives à la future royauté, elles étaient, à ses yeux, une prophétie et non un commandement. Prévoir le cas où Israël se donnerait un roi, ce n'était pas l'inviter à s'en donner un. Enfin, quoique les Anciens d'Israël ne parussent pas lui avoir retiré leur confiance, Samuel ne pouvait que s'affliger d'un mouvement politique dont ses fils étaient l'occasion, et lui, en partie, la cause.

7-22 § 288. Rien n'égale la bonté avec laquelle le Seigneur consola son serviteur, si ce n'est le tendre soin qu'il prit d'avertir les Israëlites de leur faute. Tout en représentant à Samuel que ce n'était pas lui proprement qui se trouvait rejeté, et en l'invitant par là, d'une manière indirecte, à imiter sa patience envers ces ingrats, l'Eternel le chargea d'informer le peuple des sacrifices sans nombre qu'il devrait s'imposer pour soutenir le faste d'une cour. Le roi aura des armées permanentes; il lui faudra des serviteurs et des servantes en grand nombre; il devra enrichir aux dépens du pays, ses généraux et ses ministres, et il lèvera sur toutes les classes de la nation de lourds impôts. Ce fut ainsi que le Seigneur fit présenter à son peuple les motifs les plus propres à agir sur les esprits. Mais à quoi servent les avertissements, quand on est décidé à faire sa propre volonté!

§ 289. Cependant, bien que les tribus d'Israël commissent un vrai péché en demandant un monarque, il entrait dans les plans de Dieu que leurs vœux fussent

accomplis. Il était arrêté par son conseil de miséricorde VIII
que, d'une tribu d'Israël sortirait une race royale, et de 7-22
cette race un Roi, plus grand à lui seul que tous ses ancêtres. Ce roi, je n'ai pas besoin de vous dire que c'est notre Seigneur Jésus-Christ qui, selon les prophéties, est né de la tribu royale de Juda (I, § 592) pour régner éternellement sur un royaume spirituel, dont celui d'Israël devait être l'ombre et la figure, tout comme quelques rois de Juda furent des types du Roi-Messie. Nous voyons donc ici pour la vingtième fois de quelle manière l'Eternel fait concourir à l'exécution de ses desseins les péchés des hommes. Mais le péché n'en demeure pas moins le péché et, encore que Dieu sache tirer souvent de ce mal beaucoup de bien, il ne laisse pas de le punir. C'est ainsi que le premier roi des Israëlites fut à beaucoup d'égards un vrai fléau. Et comme ce roi méchant et impie ne pouvait guère servir de type au grand Roi d'Israël, ce ne fut pas dans la tribu de Juda que Dieu jugea bon de le choisir.

CV. Élection de Saül.

§ 290. Kis, descendant de Benjamin, homme riche IX
et puissant à la manière de Booz, avait un fils plus re- 1-5
marquable par sa beauté et par sa haute taille que par les qualités de son caractère. Il s'appelait Saül, ou Saul. Un jour que les ânesses de son père s'étaient égarées, il partit avec un de ses domestiques dans le but de les retrouver. Ils allèrent de lieu en lieu, jusqu'à ce qu'ils atteignirent enfin la ville ou le bourg qu'habitait Samuel. Leur absence s'étant prolongée plus qu'ils ne l'avaient pensé, ils étaient sur le point de reprendre le chemin

IX — de la maison, où l'on pouvait commencer à s'inquiéter lorsque le serviteur de Saül l'engagea vivement à se rendre vers le prophète, de qui peut-être ils apprendraient ce qu'étaient devenues les ânesses de Kis.

6-8 § 291. C'est avec beaucoup de raison que le domestique de Saül lui représentait Samuel comme un homme de Dieu fort vénérable. Cet illustre fils de Lévi, alors âgé de soixante-cinq ans, s'était acquis la vénération publique, autant par la sainteté de sa vie que par ses éminents services. D'ailleurs, il avait été plus d'une fois l'organe par lequel l'Eternel avait transmis ses oracles. Pendant de longues années, on l'avait vu prêcher la vérité au milieu d'Israël; ensorte que ses paroles étaient réputées infaillibles. De là à passer auprès du vulgaire pour un homme qui connaissait toutes choses, même les plus secrètes, et qui pouvait résoudre toutes les questions, même les plus difficiles, ce que ne prétendaient point les prophètes, la distance était bientôt franchie. Aussi le serviteur de Saül n'hésita-t-il pas de dire à son maître que le Voyant saurait bien leur enseigner où leurs bêtes de somme se tenaient cachées. Mais il fallait, pensaient-ils l'un et l'autre, acheter ce service, et heureusement qu'ils se trouvaient avoir encore avec eux un quart de sicle.

9 § 292. Ce nom de *Voyant*, nous dit l'Ecriture, est le titre qu'on donnait jadis aux prophètes, par la raison sans doute que le Seigneur se révélait souvent à eux en vision. Balaam, dans sa prophétie si remarquable, se désigne comme « Celui qui a les yeux ouverts et qui voit la vision du Tout-Puissant » (Nomb. XXIV, 15, 16).

10-20 § 293. Pour revenir à Saül, il prit donc le chemin de la ville de Samuel. Il ne l'avait jamais visité, et il dut se faire indiquer sa demeure. Samuel attendait Saül

car le Seigneur l'avait averti de son arrivée et des in- IX
tentions qu'il formait sur la personne du Benjamite. 10-20
Lors donc qu'il le vit approcher, il l'accueillit avec empressement, et après lui avoir annoncé que les ânesses étaient retrouvées, il lui fit entrevoir la haute destinée que Dieu lui réservait. Samuel se servit d'expressions qui peuvent nous paraître assez énigmatiques, mais qui le furent beaucoup moins pour Saül. Depuis qu'il avait été convenu entre Samuel et les Anciens du peuple qu'il leur donnerait un roi, l'on ne s'occupait que de cela dans le pays, et quand le prophète dit à Saül que tout le désir d'Israël se rapportait à lui et à la maison de son père, le Benjamite put très-bien comprendre de quoi il s'agissait (Gen. III, 16; IV, 7). Il est possible d'ailleurs que l'historien sacré ne nous rapporte que la fin et le résumé du discours de Samuel.

§ 294. La réponse de Saül dénote des sentiments mo- 21-27
destes qui sont dignes d'éloge, si du moins, par politique, il ne cachait pas sa vraie pensée, ou s'il n'y avait pas au fond de son âme plus de pusillanimité que de modestie. Cependant, Samuel voulant l'encourager et lui faire comprendre que son discours avait été sérieux, l'invite au repas du sacrifice (Lévit. XXII, 29, 30); il lui donne la place d'honneur et une portion plus considérable qu'aux autres conviés (§ 241); puis il le ramène dans sa maison, pour reprendre la suite de leur entretien. Le lendemain, après lui avoir révélé encore une fois, loin des regards de son domestique, la volonté de l'Eternel, il le renvoya chez son père.

§ 295. Mais avant de se séparer de Saül, le prophète X
du Seigneur, suivant l'ordre qui lui en avait été donné 1
(IX, 16), dut imposer au futur monarque le sceau extérieur de sa vocation et de sa consécration, en oignant

X sa tête de l'huile qu'il avait prise avec lui dans une fiole.
1 Ce n'était pas une onction comme celle que recevait le souverain Sacrificateur, mais c'était quelque chose d'analogue. Elle avait aussi pour objet de représenter les grâces dont le Saint-Esprit accompagne toujours une vocation et une consécration venant d'en Haut. Dans le cas présent, l'onction administrée par Samuel, signifiait que Saül recevrait de l'Esprit d'intelligence et de force, tous les dons nécessaires à l'œuvre que l'Eternel allait lui confier. Son règne ne devait pas être inutile à la prospérité d'Israël, et ce fut par l'Esprit de Dieu qu'il devint capable d'effectuer les desseins de sa miséricorde, comme ceux de sa justice.

2-8 § 296. Il fallait, toutefois, que Saül eût, de sa vocation, d'autres témoignages que la simple parole de Samuel. C'est pourquoi, le prophète lui indiqua trois signes auxquels il reconnaîtrait que Dieu était véritablement avec lui. D'abord, il rencontrerait près du sépulcre de Rachel deux hommes qui lui donneraient des nouvelles au sujet des ânesses à la recherche desquelles il était ; puis, vers les chênes de Tabor, trois individus qui lui offriraient de partager avec lui leurs provisions de voyage ; enfin, à Gibéa-Elohim, une bande de prophètes chantant les louanges de Dieu, auxquels il se joindrait de tout son cœur. Ces prédictions, en se réalisant, devaient le convaincre qu'il était réellement appelé d'en Haut, le disposer à tout ce qui lui serait demandé et le remplir de reconnaissance envers le Seigneur. Aussi le vénérable prophète lui donna-t-il, dès ce moment, rendez-vous à Guilgal pour y offrir des sacrifices d'actions de grâces ; à Guilgal, lieu réputé saint, depuis le temps de Josué.

9-12 § 297. Saül n'eut pas plutôt quitté Samuel qu'il de-

vint un autre homme, Dieu lui ayant changé le cœur. X
Nous verrons, hélas! par la suite de son histoire, qu'il 9-12
ne faut pas entendre ces paroles dans leur sens ordinaire. Mais tandis qu'auparavant, sous sa large poitrine battait un cœur faible et timide, il fut rempli de résolution et de force par le Saint Esprit. Jusqu'à ce moment aussi, Saül était demeuré étranger aux émotions de la piété; mais l'Esprit de l'Eternel lui fit goûter une grande joie par les prophéties dont il venait d'être l'objet. Lors donc qu'il eut rencontré les hommes de Tseltzah et ceux de la chénaie de Tabor, lorsqu'il vit les prophètes dont Samuel lui avait parlé, il n'hésita pas de se joindre à eux pour prophétiser, selon que l'Esprit de Dieu lui donnait de le faire. Mais un tel spectacle avait quelque chose de si étrange que ceux qui le virent ne revenaient pas de leur étonnement. Il paraît, au surplus, que cette contrée avait peu de relations avec les fils des prophètes, car on se demandait au sujet de ceux-ci, qui était leur père, c'est-à-dire leur instituteur ou leur docteur. Toujours est-il qu'en souvenir de cette scène si nouvelle, on disait par façon de proverbe, chaque fois qu'un homme manifestait une piété inattendue : « Saül aussi est-il entre les prophètes? »

§ 298. Quant à ces prophètes que Saül rencontra formant une compagnie nombreuse, tout porte à croire qu'il faut voir en eux les élèves de quelque école, ou séminaire, fondée par Samuel pour propager dans le pays la connaissance du Seigneur. Les prophètes, nous l'avons vu autre part (§§ 3, I, 938), ne prédisaient pas tous l'avenir. On donnait aussi ce titre à quiconque enseignait la religion et prêchait la parole de Dieu. Il suffisait même de chanter ses louanges pour qu'on fût envisagé comme prophétisant. De nos jours, ce mot a pris un

X — 9-12 sens plus restreint; mais, dans la Bible, il est bien tel que je viens de l'indiquer et nous en avons ici un exemple remarquable.

§ 299. Avant d'aller plus loin, remarquez, je vous prie, ainsi que nous l'avons fait ailleurs (I, § 613), comment, dans la main de Dieu, les plus petites choses se lient aux grandes. Ces ânesses perdues, ces hommes qui se rencontrent à point nommé sur le chemin de Saül, ces deux pains qui lui sont offerts par l'un d'eux; tous ces événements, aussi bien que la promenade des fils des prophètes, concourent à l'exécution des desseins de Dieu, chacun à sa manière; et c'est ainsi que la Providence dirige réellement toutes choses.

13-16 § 300. Quand Saül fut de retour chez son père, il dut raconter ce qui lui était arrivé pendant sa longue absence. — Dès qu'il eut prononcé le nom de Samuel, un de ses oncles, homme plus pieux peut-être que le reste de la famille, s'enquit aussitôt de ce que lui avait dit le prophète. Saül comprit qu'il était prudent de taire, pour l'heure, les intentions du Seigneur, et il borna son récit aux circonstances qui se rattachaient à la première cause de son voyage. Si la politique n'avait jamais inspiré plus mal le fils de Kis, son règne eût été, en ce point, irréprochable; car la prudence, quand elle n'est pas accompagnée de ruse et de dissimulation, est une heureuse disposition qui vient de Dieu : c'est son Esprit même qui l'avait mise dans le cœur du futur roi d'Israël.

17-24 § 301. Le moment était venu de présenter aux tribus celui que Dieu leur destinait pour premier roi. Samuel convoqua l'assemblée dans le lieu même où, vingt ans auparavant, elles s'étaient consacrées à l'Eternel par le jeûne et l'immolation des victimes (§ 279). Beaucoup de ceux qui avaient pris part à cette solennité ne vivaient

plus; ils avaient été retirés de ce monde pour voir de X
plus grandes merveilles que l'élévation d'un roi pris en- 17-24
tre les hommes. Ceux qui demeuraient encore sur la terre et leurs enfants, réunis maintenant à Mitspa, eurent d'abord à entendre les justes reproches que leur adressa le prophète du Très-Haut; après quoi, il désigna de la tribu de Benjamin, de la famille de Matri dans cette tribu, et de la maison de Kis celui qui devait régner; c'était Saül. Mais proclamé à haute voix', Saül ne se montrait pas. Par un reste de timidité facile à comprendre et à excuser, il se tenait caché au milieu des nombreux chariots qui avaient amené tout ce peuple et le matériel nécessaire au campement. Il fallut pourtant obéir à l'appel du Seigneur, et quand on vit Saül, tous furent frappés de sa bonne mine et de sa haute taille, tous ou à peu près l'acceptèrent dès ce moment, et ils jetèrent vers le ciel leurs acclamations de : « Vive le roi! vive le roi! »

§ 302. Quand cette explosion d'enthousiasme eut 25
passé (hélas! les hommes ne savent trop de quoi ils se réjouissent!) le prophète du Seigneur promulgua ce que nous appellerions la constitution du royaume. C'étaient peut-être simplement les lois que Dieu avaient données à Moïse, dans la prévoyance de ce qui arrivait (I, § 1019). Peut-être aussi Samuel fut-il chargé d'y ajouter quelques dispositions nouvelles. Toujours est-il qu'il écrivit cette charte royale dans un livre et qu'il la déposa devant l'Eternel, c'est-à-dire auprès de l'Arche, à Kiriath-jéharim (§ 276). Cela fait, chacun dut rentrer dans ses foyers.

§ 303. Saül aussi, dont la famille demeurait à Guibba, 26, 27
retourna chez lui accompagné d'une escorte de gens armés. Bientôt il lui arriva de toutes parts des présents,

X 26, 27 hommage que lui rendaient ses nouveaux sujets et par quoi ils lui constituaient une fortune digne d'un prince. Mais il y eut des mécontents qui, au lieu de payer ce premier tribut, manifestèrent ouvertement leur opposition. Il leur semblait impossible qu'un homme sans antécédents quelconques, qu'un homme qui appartenait à la plus faible des tribus d'Israël (§ 145) et qui n'était plus de la première jeunesse, pût leur apporter quelque profit par son règne. A vue humaine ils n'avaient pas entièrement tort; aussi Saül ne se choqua-t-il point de leurs murmures. C'était de bonne politique assurément; et, pour reproduire une observation que nous faisions tout à l'heure, il serait à désirer que la politique de Saül ne lui eût jamais dicté de plus mauvais conseils!

CVI. Guerre avec les Hammonites. Abdication de Samuel.

XI 1, 2 § 304. Tous ces événements se succédèrent avec rapidité et pendant que les Hammonites s'avançaient de nouveau vers l'orient pour faire la guerre à Israël. Déjà leur roi Nahas avait envahi une partie de la tribu de Manassé et faisait le siége de Jabès de Galaad. Les habitants de cette ville ayant offert de capituler, Nahas y avait mis une condition horrible, qui nous donne une idée de la manière dont, en général, les Israëlites étaient traités par leurs ennemis victorieux. Nous y voyons aussi combien la colère de l'homme est cruelle! Dieu ordonna quelquefois la destruction d'un peuple; la sainteté de sa justice l'exigeait; mais faire arracher un œil à tous les citoyens d'un pays, quelle barbarie! Jamais

l'Eternel ne prescrivit rien de semblable! Il est juste, XI
mais non pas cruel.

§ 305. Les Galaadites ayant appris ce qui venait de 3-7
se passer de l'autre côté du Jourdain, de quoi peut-être leurs circonstances avaient hâté la solution, demandèrent une trève de huit jours et dépêchèrent aussitôt des messagers à Saül. Celui-ci, tout roi qu'il était, se livrait encore aux travaux de l'agriculture. Il revenait de ses champs, au pas lent de ses bœufs, lorsque les hommes de Jabès l'atteignirent. A l'ouïe de leur message, l'indignation la plus vive s'empara de lui. Rempli par l'Esprit de Dieu d'une énergie extraordinaire, il mit en pièces deux de ses bœufs et fit publier dans tout Israël qu'on traiterait ainsi le bétail de quiconque n'accourrait pas promptement sous la bannière du roi et de Samuël le prophète.

§ 306. La proclamation du nouveau monarque pro- 8-11
duisit un effet immense. Il y avait du courage, de la vigueur, une ferme résolution chez ce Benjamite que la volonté de Dieu et le consentement du peuple avaient placé sur le trône! Aussi les Israëlites montrèrent-ils un dévouement dont on avait perdu le souvenir depuis le temps de Josué. Jamais, sous les Juges, Israël ne s'était levé en masse pour repousser l'ennemi commun. Mais, cette fois, il vint à Saül une telle foule de combattants que, dans la revue qu'il en fit à Bézec, il put compter environ trois cent trente mille hommes, dont trente mille de Juda seulement, et ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. Or, quoique cette multitude fût mal armée et peu exercée à la guerre, la victoire ne pouvait lui échapper, car c'était évidemment l'Esprit de Jéhovah qui l'animait à défendre la gloire de son nom et à secourir des frères opprimés. C'est pourquoi les Hammo-

XI nites, attaqués avec vigueur et célérité, furen
— à plate couture.

12-15 § 307. On comprend que ceux qui, à Mits
de jours auparavant, avaient salué leur monar
le cri de vive le roi! durent, après la bataille
bler leurs acclamations. « Comment est-il pos
dirent-ils à Samuel, « qu'il y ait parmi nous c
assez ennemis de leur pays pour ne pas reconna
titres de Saül à la royauté? Qu'on les amène ici
les ferons mourir. » « Non, » dit Saül avec une
sagesse, « ce n'est pas dans un jour où l'Eternel a
nous accorder une telle délivrance, que nous
drons le sang de nos frères. » « Allons plutôt à Gi
fit Samuel, « à Guilgal, » où Josué se recueillait a
victoires, « allons y confirmer l'élection de Saül.
ce qui eut lieu. On offrit à l'Eternel des sacrific
tions de grâce; Saül, de nouveau, fut proclar
personne, cette fois, ne fit opposition, et le peu
entier se livra aux transports de la joie, comr
n'avaient pas eu jusque-là un Roi qui valait bien
que Saül!

XII § 308. C'est ce que Samuel leur fit sentir a
sainte hardiesse d'un prophète de l'Eternel et av
torité que lui donnaient son âge, son expérienc
foi. Le moment était venu pour lui de se retire
plétement des affaires. S'il avait accompagné Sai
la guerre contre les Hammonites, ce n'était pas
qu'il dût continuer d'être en quelque sorte s
teur. Il fallait que le roi régnât, et Samuel éta
sage pour ne pas le comprendre. Saisissant don
casion de ce grand concours de peuple à Guilga
démit solennellement de sa charge de juge, c
nonça les discours excellents que vous lirez tout

dans la Bible et dont je me borne à présenter une courte analyse. XII

§ 309. Après avoir rappelé que, s'il avait donné un roi aux Israélites, c'était pour accéder à leurs désirs; après avoir exposé les raisons qui lui faisaient prendre sa retraite sans demander quoi que ce fût pour ses fils, confondus avec le reste du peuple, Samuel sollicite ceux qui étaient présents de déclarer les sujets de plainte qu'ils pouvaient avoir contre lui, prêt à réparer les torts dont il se serait rendu coupable. Les enfants d'Israël ayant dit par deux fois qu'ils n'avaient rien à lui reprocher, Samuel reprit gravement la parole. Il leur fit sentir de nouveau la faute qu'ils avaient commise en demandant un roi, comme si Dieu n'avait pas su, quand il le fallait, leur susciter pour libérateurs un Moïse, un Jérubbahal (Gédéon), un Bédan (on pense qu'il s'agit de Samson, *fils de Dan)*, un Jephté et un Samuel, dit-il en se nommant lui-même. Toutefois, ajoute le vieillard, prenez courage. Ce roi que vous avez voulu, c'est l'Eternel qui a fini par vous le donner; et si, vous et lui (lui aussi bien que vous), vous obéissez au Seigneur dans tout ce qu'il vous a commandé, le Seigneur vous conduira. Mais si vous êtes rebelles, vous aurez beau posséder un roi, et un roi établi de Dieu, la main de l'Eternel n'en châtiera pas moins vos iniquités. 1-15

§ 310. Cette prophétie menaçante avait besoin d'une confirmation. Aussi l'Eternel fit-il en ce jour-là quelque chose de merveilleux. C'était une époque de l'année où il ne pleut jamais en Canaan; mais à la prière de Samuel le ciel se couvrit subitement de nuages, le tonnerre se fit entendre et une pluie abondante vint rafraîchir le camp des Israëlites. Ce phénomène inaccoutumé les remplit d'une sainte frayeur, et, profondément humiliés, ils 16-19

XII — supplièrent Samuel d'intercéder pour eux, afin que le Seigneur leur pardonnât le péché qu'ils avaient commis.

20-25 § 311. Dans sa noble réponse, Samuel reproduisit quelques traits de son premier discours, en insistant sur l'idée que leur roi ne les délivrerait point si Dieu n'était avec eux ; que par conséquent ils devaient obéir à Dieu plus encore qu'à leur prince ; qu'autrement ils se trouveraient avoir servi la vanité et le néant, en sorte que leur chute et celle de leur roi seraient inévitables. « Du reste, » ajouta Samuel, « si je cesse de vous gouverner comme juge, je ne cesse pas d'être au milieu de vous le prophète de l'Eternel. A cause de son grand nom, je le sais, c'est-à-dire à cause de ses promesses et en vue des plans de sa miséricorde (I, § 260), l'Eternel n'abandonnera point son peuple. Aussi ne me lasserai-je pas de prier pour vous, et je serai toujours prêt à vous enseigner le bon et droit chemin. »

§ 312. Telles sont en effet les deux fonctions principales d'un ministre de Dieu : prier pour les âmes qui lui sont confiées et leur prêcher la vérité. Avec quelle fidélité et quel zèle Samuel ne s'était-il pas acquitté de ce saint ministère! Aussi que de paix il y avait dans le cœur de ce cher et vénérable vieillard! On ne saurait imaginer une carrière plus belle que ne le fut celle du fils d'Elkana. Il pouvait avoir dix-sept ans lorsque Samson mourut. Comme lui, consacré dès sa naissance à l'Eternel, sa consécration fut, à plusieurs égards, d'une tout autre nature. Il manifesta de très-bonne heure les dispositions d'un cœur converti. Non-seulement ce fut dans la foi aux promesses de Dieu qu'il puisa sa force et tout ce qui fit sa grandeur, mais encore il faut reconnaître que, depuis Joseph et Josué, nous n'avons rien vu de plus éminent en sainteté et en piété véritables. Ce ne

sont pas les miracles de Samuel qui le rendirent illustre, XIII
ni même ses prophéties : il fut un saint homme de Dieu. —
Son histoire n'est pas encore achevée ; mais, au moment où nous le voyons se retirer des affaires publiques de son pays, j'éprouvais le besoin de jeter ce coup d'œil rapide sur sa vie et sur son caractère.

CVII. Saül est rejeté par l'Éternel. Exploits de Jonathan.

§ 313. A la victoire remportée par Israël sur les Ham- 1-7
monites succédèrent deux années de paix. Chacun avait regagné ses foyers, sauf trois mille hommes dont Saül s'était fait une armée permanente. Il en comptait deux mille sous ses ordres, et son fils Jonathan, jeune encore, était à la tête des mille autres. Les Philistins avaient conservé dans l'intérieur du pays quelques lieux fortifiés où ils tenaient garnison. Il s'agissait de les en débusquer, et Jonathan parvint à les chasser d'une de ces forteresses. C'était réveiller les Philistins de leur long sommeil. Dans le but de se venger, ils réunirent une armée immense ; car, bien qu'ils n'occupassent qu'une étroite bande de territoire le long des côtes, ils formaient un peuple nombreux, grâce à leur commerce maritime, sans compter qu'ils eurent probablement pour auxiliaires leurs voisins les Hamalékites et d'autres peuples toujours prompts à fondre sur Israël. Cette brusque invasion trouva Saül au dépourvu. Et lui et son peuple avaient mis trop de confiance dans leurs trois mille hommes de troupes régulières. Aussi chacun s'enfuit de devant les Philistins. On se cachait au fond des cavernes dont ces montagnes sont pleines, et beaucoup de gens

XIII — passèrent même le Jourdain pour mettre ce fleuve ent eux et l'ennemi.

8-14 § 314. Cependant Saül se trouvait à Guilgal, où u partie du peuple s'était retirée vers lui et où il attend Samuel pour y offrir des sacrifices et supplier l'Eter dans cette extrémité. Mais comme le prophète tardait que les Israëlites, découragés, se dispersaient çà et Saül prit le parti de présenter lui-même l'holocaus fonction religieuse qu'il savait bien n'être pas de s ressort. Là-dessus Samuel arrive ; il reproche au roi s usurpation, et Saül se justifie comme on le fait qua on lutte contre sa conscience. « Le peuple me quitta les Philistins pouvaient m'attaquer d'un instant à l'aut je pensais que tu ne viendrais pas, et, à mon gra regret, j'ai dû offrir moi-même l'holocauste. » Or, il de fait qu'il ne saurait exister de devoir contre le d voir ; c'est-à-dire qu'on ne peut jamais être légiti ment appelé à faire l'opposé de ce qu'on doit. Il fa que Saül souffrît toutes choses plutôt que de s'arro des attributions qui ne lui appartenaient pas. Il l'au fait, sans contredit, s'il avait eu foi en Dieu. Mais sait si, malgré l'expression hypocrite de son préte regret, il n'avait pas été bien aise de montrer q pouvait se passer de Samuel, et faire croire que la m jesté royale renfermait l'autorité religieuse aussi b que l'autorité politique?

§ 315. C'est pourquoi Samuel lui déclara que, dè moment, il n'exercerait plus qu'une royauté précair que l'Eternel s'était cherché, pour conduire son peu un homme meilleur que lui. Le prophète parle de chose comme si déjà elle était faite, parce que les c seils de Dieu, une fois arrêtés, sont tout autant qu' complis. Ce langage néanmoins est fort remarquable,

qu'à cette époque Samuel ne connaissait d'aucune façon XIII
le futur successeur de Saül, ce David, fils d'Isaï, dont —
nous aurons bientôt l'histoire sous les yeux et qui n'était alors qu'un jeune garçon d'environ douze ans.

§ 316. Après cela, le prophète passa de Guilgal à 15-23
Guibha, se rapprochant ainsi du camp des Philistins, et bientôt il fut suivi par Saül et Jonathan avec environ six cents hommes, misérables restes de leurs trois mille soldats. Qu'était ce peu de monde pour tenir tête aux milliers de Philistins qui, divisés en trois corps d'armée, avaient ravagé la contrée, dépouillé les habitants de leurs armes et pris d'habiles mesures pour qu'ils ne pussent en fabriquer de nouvelles! Il résulta de là qu'à la veille du combat il n'y eut que le roi et son fils qui, avec leurs six cents hommes, fussent bien armés; les autres n'avaient, pour attaquer et se défendre, que des faux, des haches, des bêches et autres instruments de cette nature. Ainsi donc les paroles de Samuel ne tardèrent pas à s'accomplir (§ 309). Les Israélites possédaient un roi, mais cela n'empêchait pas qu'ils ne fussent à deux doigts de leur perte.

§ 317. Jonathan, cette fois, devint leur libérateur, XIV
parce que lui seul, entre tous, mettait sa pleine confiance 1-23
en l'Eternel. « Rien ne saurait l'empêcher de délivrer, soit avec beaucoup de gens, soit avec peu, » disait-il à son écuyer. « Pénétrons dans les retranchements de ces incirconcis, et peut-être que le Seigneur fera quelque chose pour nous. » Cela dit, et sans avoir communiqué leur dessein à personne, ils se mettent à escalader le rocher sur lequel était le corps de garde des Philistins. Arrivés à grand' peine, ils saisissent leurs armes, ils frappent devant eux, à droite, à gauche; vingt hommes seulement tombent sous leurs coups, mais, par

XIV 1-23 la volonté de Dieu, cela suffit pour répandre la terreur et la confusion dans le camp ennemi. Saül, qui s'en aperçoit, s'informe d'où peut venir ce mouvement étrange; on lui dit que Jonathan s'en est allé sans qu'on sache où; alors tout lui est expliqué. L'arche sainte était là avec Ahija, petit-fils d'Héli. Saül dit au sacrificateur: « Retire ta main, » c'est-à-dire: cela suffit, j'entends la volonté de Dieu. Aussitôt, lui et tout son monde poussent de grands cris et se précipitent sur les Philistins, qui, dans leur désordre, dirigeaient leurs flèches et leurs dards les uns contre les autres. Ils avaient obligé des Hébreux à grossir leurs rangs, mais ces dangereux auxiliaires se tournèrent contre eux. Les Israélites cachés dans les montagnes en descendent pour achever la victoire; et les Philistins, entièrement battus, durent repasser leur frontière à Bethaven.

24-30 § 318. Le matin de ce jour, qui fut un des plus glorieux pour Israël, Saül avait fait prêter au peuple le serment de ne prendre aucune nourriture jusqu'au soir. Cette défense peut sembler bizarre et passablement tyrannique; mais l'intention probable de Saül avait été de faire impression sur les esprits, en donnant à ce jour de bataille l'aspect d'un jour de jeûne. C'était d'ailleurs proclamer indirectement que, dans les détresses de la patrie, les citoyens doivent s'oublier eux-mêmes. Saül fit prêter ce serment pendant que son fils se dirigeait vers le corps de garde des Philistins, en sorte que Jonathan l'avait ignoré. C'est pourquoi, lorsqu'au fort de la mêlée il eut rencontré dans quelque creux d'arbre un essaim d'abeilles avec leur miel, il y porta son bâton de commandement et se rafraîchit la bouche en passant. Puis, sur l'observation qui lui fut faite que le roi avait prononcé une malédiction contre quiconque pren-

drait de la nourriture : « Plût à Dieu, » dit-il, « que le peuple eût aujourd'hui mangé abondamment ! la défaite des Philistins n'en aurait été que plus grande ; » car la troupe avait souffert d'une fatigue excessive. XIV

§ 319. Aussi, le soir étant venu, le peuple, harassé et exténué, se jeta sur le bétail qu'il avait pris aux Philistins, et, assommant les bêtes sans les immoler, ce que défendait la loi de Dieu (Lév. III, 17; XIX, 26; Deut. XII, 16), il se hâtait d'apaiser sa faim. Saül, ayant appris ce qui se passait, donna ordre qu'on amenât près de lui les victimes, il dressa une grande pierre pour servir d'autel, et tout rentra dans l'ordre ; d'où l'on voit la puissance que Saül exerçait sur le peuple et le bon usage qu'il savait en faire quand il voulait. 31-35

§ 320. Après que les Israélites eurent pris quelque repos, Saül manifesta l'intention de se remettre à la poursuite des Philistins, et tous se montrèrent prêts à le suivre. Mais Ahija, le sacrificateur, exigea que l'on consultât l'Eternel, et l'Eternel consulté ne donna point de réponse. Ce silence des oracles de Dieu, dans une telle occurrence, frappa Saül de consternation. Il pensa que quelque péché grave, commis ce jour-là dans l'armée, avait intercepté les communications du Seigneur avec son peuple ; comme il est vrai, en général, que c'est bien souvent la cause pour laquelle il demeure sourd aux prières de ses enfants (§ 89). Saül ordonna donc une enquête, déclarant que le coupable, s'il y en avait un, serait puni de mort. Et d'abord, qui a péché ? Sont-ce les chefs, ou des gens de l'armée ? Pour s'en assurer, Saül et Jonathan sortent des rangs, et le roi ayant prié Dieu de faire connaître la vérité (ainsi porte le texte), Saül lui-même et Jonathan furent désignés. Puis on tira le sort entre les deux princes, et le sort 36-45

XIV tomba sur Jonathan. Saül avait fait une défense impru-
36-45 dente et il n'était pas sans reproche dans tout cela; mais Jonathan était, lui, vraiment répréhensible; non pas d'avoir violé une prohibition qu'il ignorait, mais de l'avoir méprisée après qu'on la lui eut fait connaître. Quant à Saül, jaloux d'établir de plus en plus son autorité, et (oserions-nous le dire, si la suite de l'histoire ne nous le permettait?) assez content, au fond, de se débarrasser d'un fils dont les exploits obscurcissaient sa gloire, prononça sur-le-champ l'arrêt de mort. Mais le peuple tout entier prit le parti de Jonathan; il sollicita sa grâce, et Saül fut comme contraint de l'accorder.

46-52 § 321. Tout ceci néanmoins affermit considérablement le pouvoir de Saül. Après avoir refoulé les Philistins au delà de leurs frontières, il fit successivement et avec d'éclatants succès la guerre aux Moabites, aux Hammonites, aux Iduméens, aux Hamalékites. Il avait pour principal lieutenant, outre ses fils Jonathan, Jisçui et Malkisçuah, son cousin germain Abner, fils de Ner, et il sut attacher à son service tous les hommes vaillants d'entre les enfants d'Israël. Sa femme s'appelait Ahinoham, et il en eut deux filles, l'une nommée Mérab et l'autre Mical; celle-ci était la cadette.

CVIII. Saül, les Hamalékites et Samuel.

XV § 322. Nous arrivons à une époque importante de
1 3 l'histoire de Saül. Son caractère personnel va se dévoiler tout entier, et de ce moment aussi date sa décadence. — Mes lecteurs se rappellent sans doute la malédiction que l'Eternel prononça contre Hamalek pour le punir de la haine que cette tribu d'Iduméens (I, § 731)

portait aux Israélites, qui étaient pourtant leurs frères. XV
Il y avait plus de quatre cents ans de cela. Dès lors, 1-3
l'irréligion avait fait des progrès chez les Hamalékites; leurs iniquités étaient parvenues à leur comble, et le Seigneur se décida finalement à les en châtier de la manière même dont il avait usé jusque-là contre les seuls Cananéens. Samuel, rappelant à Saül de qui il tenait sa couronne et l'obéissance qu'il devait aux ordres du Seigneur, lui fit connaître l'expédition, terrible et sainte tout à la fois, dont il était chargé contre Hamalek (Deut. XXV, 17 à 19).

§ 323. Comme il s'agissait d'un jugement de Dieu, le 4-7
peuple tout entier y fut convoqué. Deux cent dix mille hommes se réunirent sous les étendards de Saül, et tout ce monde eut bientôt envahi le territoire des Hamalékites. Au milieu de ceux-ci vivait une portion de la tribu nomade des Kéniens, ces parens du beau-père de Moïse qui, ayant suivi les Israélites en Canaan, s'étaient logés principalement au sud (§ 132), bien que d'autres eussent porté leurs tentes vers le nord (§ 171). Or Dieu voulut montrer encore une fois que, dans son jugement définitif, il ne confondra pas les justes avec les méchants (§ 76; I, §§ 204, 335, 680). Il épargna les Kéniens, en leur faisant dire de sortir du milieu des Hamalékites voués à la destruction, comme il nous dit à nous-mêmes de ne pas nous mêler avec les iniques. Cela fait, Saül tomba sur les ennemis de Dieu; il tailla en pièces tous ceux qui ne purent échapper par la fuite et détruisit la plus grande partie de leur bétail.

§ 324. Cependant, il épargna le roi Agag, qui ne le 8, 9
méritait guère, car c'était un homme chargé de crimes (verset 33). De plus, Saül et ses gens gardèrent pour eux ce qu'il y avait de mieux dans les troupeaux des

XV Hamalékites. Saül était fier d'avoir un roi à mener en
8, 9 triomphe, et à mettre au nombre de ses esclaves; tous se réjouissaient de remplir leurs étables et leurs parcs des bœufs et des moutons enlevés à l'ennemi. Mais où était au milieu de cela leur respect pour la volonté du Seigneur? Le péché était manifeste; il y avait désobéissance flagrante à la voix de l'Eternel, et désobéissance occasionnée par deux passions détestables : l'orgueil et l'avarice. Du reste, ne sont-ce pas toujours nos mauvaises convoitises qui nous excitent à la révolte contre Dieu?

10, 11 § 325. Tandis que Saül revenait de son expédition, la Parole fut adressée à Samuel, et une parole triste comme du temps d'Héli (§ 261). Saül avait entièrement jeté le masque; il avait substitué sa propre volonté à celle de Dieu; et, de même qu'à l'époque du déluge, l'Eternel, pour ainsi dire, s'était repenti d'avoir fait l'homme (I, § 187), il se repentait maintenant d'avoir investi Saül de la royauté. En d'autres termes, il était résolu à le précipiter de son trône. Combien cette révélation n'était-elle pas de nature à affliger Samuel! Il aimait Saül, bien qu'il eût dû lui céder le gouvernement, et quelle douleur pour lui de le voir rejeté de Dieu en punition d'une rébellion si manifeste! Aussi cria-t-il à l'Eternel toute la nuit.

12 § 326. Mais, bien que vivement peiné, il ne laissa pas d'obéir au commandement de son Dieu, et dès le grand matin il se mit en route. Vieillard plus que septuagénaire, il se hâte au-devant de Saül, pour essayer si peut-être il n'y avait pas quelque moyen de le ramener et de le réconcilier avec l'Eternel. Chemin faisant, il apprend que le roi est allé à Carmel; non en la montagne ainsi nommée, mais en quelque lieu désigné de la

sorte à cause de sa beauté et de sa fertilité. On lui dit XV
qu'en cet endroit Saül s'est érigé un monument, nou- 12
vel effet de son orgueil, et qu'après cela il était descendu à Guilgal. Ce fut là que Samuel l'atteignit; à ce même Guigal où ils avaient offert ensemble des sacrifices, et où, huit ans auparavant, l'élection du fils de Kis avait été confirmée avec tant de solennité! C'est aussi là qu'il entendra prononcer sa déchéance.

§ 327. Dès que le roi vit l'homme de Dieu, il s'ap- 13-15
procha de lui avec un extérieur plein de respect, et, de ce ton doucereux que sait prendre l'hypocrisie, il le bénit au nom de l'Eternel. Puis, comme quelqu'un qui se sent coupable et qui se défend avant qu'on l'accuse : « J'ai exécuté l'ordre de l'Eternel, » lui dit-il en affectant une grande assurance. « Et que signifient donc, reprit Samuel, ce bêlement de brebis et ce mugissement de bœufs qui frappent mon oreille? » « Ils les ont enlevés aux Hamalékites, répondit Saül; le peuple a épargné ces brebis pour les offrir en sacrifice à l'Eternel ton Dieu! » Que de ruses et de mensonges en ce peu de mots! A supposer d'abord que quelques-uns de ces animaux eussent cette destination, l'on n'avait sûrement pas la pensée de les offrir tous. D'ailleurs, Saül sent parfaitement que cette intention ne serait pas une excuse, car voyez comme il cherche à rejeter la faute sur le peuple. Mais l'Ecriture dit en termes exprès que « Saül et le peuple, » et non pas le peuple seul, avaient épargné ce bétail. Elle ne le dirait pas que nous le devinerions, car la volonté de Saül était une volonté à laquelle ses subordonnés ne pouvaient ni n'osaient se soustraire; en sorte qu'il a beau dire : « *Ils* ont épargné; » c'est avec son plein consentement, disons mieux, c'est par son ordre. Remarquez enfin l'adresse qu'il met à gagner

XV Samuel : « ... pour sacrifier à l'Eternel *ton* Dieu... »

16-19 § 328. Mais le prophète ne se laisse pas séduire par ces discours, aussi mensongers que flatteurs. Il a pour lui la parole du Dieu de vérité, et rien ne saurait l'en faire départir. « O roi Saül, as-tu donc si vite oublié ce que tu étais et ce que l'Eternel t'a fait devenir? Il y a huit ans, tu semblais posséder quelque humilité (§ 294). Etait-ce déjà de la ruse et de l'hypocrisie? Non : tu sentais alors ta petitesse, et maintenant les grâces de Dieu t'ont enflé le cœur! Parce que tu commandes aux tribus d'Israël, tu méconnais Celui qui en est le vrai roi. Il t'avait chargé d'une commission et tu ne l'as exécutée que dans la mesure qui t'a convenu! O roi Saül, tu n'as pas obéi à la voix de l'Eternel. »

20, 21 § 329. « Pas obéi! répond Saül. Eh! quoi, n'ai-je pas été dans le pays d'Hamalek? n'y ai-je pas porté la destruction? Qu'est-ce qu'il fallait de plus? Parce que je me suis réservé Agag; parce que le peuple (vous voyez qu'il persiste dans son mensonge), parce que le peuple a sauvé quelques brebis et quelques bœufs pour les sacrifier à l'Eternel *ton* Dieu, je serais déclaré en révolte contre lui? Eh! n'est-ce pas, après tout, pour sa gloire que j'ai agi? »

§ 330. Mes lecteurs, j'en suis sûr, démêlent sans trop de peine le sophisme de Saül. Ils savent qu'on aurait beau avoir obéi dans presque tous les points, si l'on en a omis un, un seul volontairement, on est coupable de désobéissance; on a méconnu l'autorité tout entière de la loi. Ils savent qu'obéir c'est mettre la volonté de celui qui ordonne à la place de la nôtre, et que si au contraire nous mettons, dans une mesure quelconque, notre propre volonté à la place de la sienne, nous n'obéissons plus. La conscience de Saül le lui disait elle-même,

mais l'orgueil parlait plus fort que la conscience. Hélas! XV
que de fois cela ne nous est-il pas arrivé!

§ 331. Saül croyait donc pouvoir compenser par des 22, 23
sacrifices l'imperfection de son obéissance, comme ceux qui se permettent certains profits illicites en se condamnant à quelques aumônes, ou qui se livrent à des plaisirs mondains le dimanche après s'être mortifiés par quelques actes du culte, ou bien encore qui voient dans la participation à la Cène du Seigneur un moyen d'innocenter toutes sortes de vices. Mais non; la Parole de Dieu nous déclare ici par la bouche de Samuel que rien ne tient lieu d'obéissance. Si Jésus-Christ est venu porter nos péchés sur la croix, ce n'est pas afin de donner pleine latitude à notre volonté propre; c'est au contraire pour nous inculquer la soumission de la foi. Et lorsque Dieu institua les sacrifices des temps anciens, il eut pour but d'inspirer l'horreur du péché, tout en figurant d'avance le Sauveur, mais non point d'autoriser les pécheurs dans leur révolte. La Parole de Dieu nous déclare de plus, par le ministère de Samuel, que, si la superstition et l'idolâtrie sont des désordres affreux, la désobéissance volontaire n'est pas un moindre mal. Ainsi, vous, mes lecteurs, vous n'adorez pas les dieux du paganisme, vous ne priez pas, je pense, les saints de la papauté, vous avez en pitié et en abomination tant d'erreurs grossières; mais si vous ne vivez pas dans l'obéissance quant à Dieu, vous n'êtes pas en meilleure condition que les idolâtres. « C'est pourquoi, dit enfin Samuel, parce que tu as rejeté la Parole de l'Eternel, il t'a aussi rejeté afin que tu ne sois plus roi. » Six ans auparavant, il lui avait déjà fait entendre la même menace (§ 315): mais hélas! Saül l'avait oubliée, et plus Dieu se montrait patient envers lui, plus il le méprisait. L'homme non con-

XV verti est si habile à s'étourdir et à étouffer la voix de la conscience ; il est si naturel d'oublier les paroles auxquelles on n'a pas cru et si facile d'éconduire des pensées importunes !

24, 25 § 332. Il aurait fallu toutefois être plus endurci que Saül ne l'était alors, pour ne se pas sentir ému par les menaces, et si fortes et si justes, du prophète. Aussi le voyons-nous, changeant de ton, s'écrier avec une apparente douleur : « J'ai péché, car j'ai transgressé le commandement de l'Eternel ! » Mais, bien que ce cri ressemble à de l'humiliation, il est manifeste que Saül n'avait pas un cœur repentant. Ce qui le prouve, c'est qu'il cherche toujours à s'excuser en maintenant son premier mensonge ; or le vrai pénitent passe condamnation sans arrière-pensée. Ce qui le prouve encore, c'est qu'il est plus occupé du désir de rentrer en grâce auprès de Samuel qu'auprès de Dieu. « J'ai transgressé *tes* paroles, » lui dit-il par une flatterie toute semblable à celle de tantôt, « j'ai transgressé TES paroles, et voilà sans doute ce qui t'irrite contre moi ; mais maintenant pardonne-moi mon péché, sois avec moi comme auparavant, et je me prosternerai devant l'Eternel. »

26-29 § 333. Non, dit le prophète, je ne retournerai point avec toi adorer l'Eternel, car l'Eternel t'a définitivement rejeté ; et comme il se disposait au départ, Saül, transporté de colère (autre preuve que son repentir n'était qu'apparent), Saül prit le pan du manteau de Samuel et le déchira. « Ainsi a fait le Seigneur, dit alors le vieillard. De même que tu déchires mon vêtement, l'Eternel t'enlève les insignes de la royauté pour les donner à un homme meilleur que toi. Sentence irrévocable, car Celui qui est la force d'Israël ne mentira point et ne se repentira point, parce qu'il n'est pas homme pour se re-

pentir. » Cette déclaration du St-Esprit nous atteste que XV
s'il est dit quelquefois de Dieu, et dans ce chapitre 26-29
même, qu'il se repent, c'est, comme nous l'avons fait observer, une expression figurée qui ne détruit pas la doctrine de l'immutabilité des conseils du Très-Haut. Non, l'Eternel ne ment point et il ne se repent point. Tout ce qu'il dit est vrai; tout ce qu'il se propose, il l'exécute, et tout ce qu'il fait est bien fait. Parole consolante pour les fidèles, mais aussi parole terrible pour le pécheur qui refuse de se convertir, foudroyante en particulier pour Saül, menteur, rebelle et sans repentance!

§ 334. Je dis sans repentance, et le voilà pourtant 30
qui s'écrie de nouveau : J'ai péché! Oui, mais que penser d'un pénitent qui, au lieu de s'humilier, demande à être honoré devant un peuple rebelle comme lui. N'est-il pas évident que sa repentance est toute en vue de l'homme et non pas en vue de Dieu? C'est ce que fut la vôtre, mes chers lecteurs, lorsqu'ayant commis une faute, vous cherchâtes le pardon des hommes plus que celui du Seigneur; que vous songeâtes à vous soustraire au châtiment plus qu'à réparer vos torts; que vous fûtes tristes par dépit, par orgueil, par colère, plus que par amour pour le Dieu que vous aviez offensé. Une repentance de cette nature, entièrement étrangère à la foi, n'est l'objet d'aucune promesse du Seigneur; car, s'il fait grâce aux humbles, il résiste aux orgueilleux.

§ 335. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il exécute im- 31
médiatement ses desseins contre les pécheurs endurcis, ni même qu'il leur retire entièrement sa bonté. Nous en avons, dans cet endroit même, un exemple frappant. Le règne et la vie de Saül devaient se prolonger encore quelques années. Or il importait qu'il conservât jusqu'à la fin une juste autorité sur le peuple. C'est pourquoi Sa-

XV 31 muel ne voulut pas l'exposer au mépris public. Il resta quelques moments avec lui, pendant qu'il rendait ses vœux au Seigneur. C'est ainsi que dans l'intérêt d'une famille, par exemple, Dieu permet que les péchés des parents demeurent ignorés de leurs enfants et longtemps impunis; mais tout se retrouve à la fin.

32-35 § 336. Saül put le voir de ses yeux dans le châtiment que subit en sa présence l'impie Agag. Celui-ci devait porter la peine des cruautés dont sa tyrannie s'était rendue coupable. Samuel ayant donc exécuté sur lui le jugement de Dieu, il partit pour Rama, tandis que Saül de son côté se rendait à Guibha. Dès ce moment le prophète ne fit plus aucune visite à celui que l'Eternel avait rejeté. Ce n'est pas qu'il l'eût pris en aversion, car il ne cessait au contraire de répandre des larmes à son sujet.

CIX. Onction de David. Sa première victoire.

XVI 1-3 § 337. La douleur de Samuel devint même excessive. Elle contenait comme un secret murmure contre les jugements de Dieu, et ce murmure venait sans doute de ce que son affection pour Saül n'était pas dépouillée de tout retour sur lui-même. Il avait été l'instrument de son élévation et il ne pouvait accepter l'idée de sa déchéance. Samuel toutefois ne se faisait pas d'illusion sur la méchanceté du roi; car lorsque l'Eternel lui eût ordonné de se rendre à Bethléhem pour oindre un des fils d'Isaï, il craignit que Saül, dont la demeure était entre Rama et Bethléhem, venant à apprendre son voyage et à en deviner peut-être le but, ne poussât l'emportement jusqu'à le faire mourir. C'est pourquoi le Seigneur dit au prophète d'emmener avec lui une génisse dont il

ferait une sainte oblation, but ostensible de son voyage. XVI
Il n'y avait dans cette manière d'agir ni mensonge ni 1-3
subterfuge, car le sacrifice devait en effet précéder l'onction du fils d'Isaï, et le Seigneur n'était nullement obligé de faire connaître à Saül le message dont il chargeait Samuel. C'est d'une façon toute pareille que Moïse avait dû s'y prendre avec Pharaon (I, § 652).

§ 338. Cet Isaï que je viens de nommer nous est déjà 4-6
connu, du moins par ses ancêtres. Fils d'Obed, il descendait du respectable Booz et de Ruth, l'aimable et pieuse Moabite; par Booz, il était issu de Salmon et de la Cananéenne Rahab; par Pharez, enfin, un des aïeux de Salmon, il avait pour pères Juda, Jacob, Isaac et Abraham (§§ 164, 76; I, §§ 518, 519). Il était donc Israélite et de la tribu à laquelle le sceptre appartenait selon la prophétie de Jacob (I, § 592). Il habitait Bethléhem, où ses aïeux avaient obtenu leur héritage à l'époque du partage de Canaan (Juges XVII, 8) et où se trouvait le sépulcre de Rachel (I, § 496). Isaï, déjà d'un certain âge, était père de huit fils. Le cadet pouvait avoir dix-sept à dix-huit ans; et c'est au milieu d'eux que l'Eternel avait résolu de choisir un roi dont le règne vaudrait mieux que celui de Saül. Samuel, paraît-il, ne connaissait pas personnellement cette famille, soit peut-être qu'il fût allé rarement à Bethléhem, soit qu'Isaï et ses fils fussent des gens de peu de piété. Je ne sais même si l'on ne pourrait pas, d'une manière générale, en dire autant des Bethléémites, et cela expliquerait la frayeur que leur causa l'arrivée du prophète. Cependant celui-ci offrit son sacrifice; après quoi, jetant les yeux sur Eliab, l'aîné des fils d'Isaï, il jugea, à sa bonne mine, que c'était celui qu'il devait oindre de la part de l'Eternel.

XVI 8 § 339. Tout prophète qu'il était, et malgré sa grande et sainte foi, Samuel ne possédait pas l'infaillibilité. En dehors de l'inspiration divine, il pouvait se tromper comme un autre, et, pour lui non plus, il n'y avait de lumière que par la Parole de Dieu. L'exemple de Saül aurait dû lui enseigner qu'un extérieur avantageux ne suffit point et que bien souvent l'apparence est trompeuse ; mais il fallut que le Seigneur le lui dît expressément. « L'Eternel n'a point égard aux choses auxquelles l'homme a égard ; l'homme a égard à ce qui frappe les yeux, mais l'Eternel a égard au cœur. » Belle parole! vérité d'une application très-étendue et très-grave! Non-seulement ce n'est pas la beauté, le rang, la fortune, l'esprit (choses que l'homme admire), qui rendent un homme agréable à Dieu ; mais encore les pompes du culte et l'extérieur de la dévotion, des paroles de repentir et de foi, des actes éclatants de bienfaisance, ne sont rien à ses yeux si le cœur ne s'est pas donné. Aussi n'est-il pas rare que ce qui est le plus admiré des hommes soit en abomination devant l'Eternel.

8-13 § 340. Samuel, sachant donc maintenant qu'Eliab n'était point l'élu du Seigneur, se fit présenter successivement tous les fils d'Isaï. Il y en avait sept à la-maison, et le choix de l'Eternel ne s'arrêta sur aucun d'eux. Mais Samuel apprit d'Isaï qu'il possédait un huitième fils et que celui-ci gardait en ce moment les troupeaux dans la campagne, comme Abel, Joseph et Moïse autrefois. On le fit chercher et, dès qu'il fut arrivé, le prophète répandit sur sa tête l'huile sainte de l'onction. Ce jeune homme s'appelait David. Avec lui l'histoire du peuple d'Israël et des révélations divines entre dans une période nouvelle et à plusieurs égards fort différente de celles qui précèdent. Les fils d'Abraham, d'Isaac et de

Jacob vont prendre une place importante parmi les peuples; le culte du vrai Dieu, tel que Moïse l'institua, recevra de grands développements; mais surtout le Saint-Esprit animera une foule de prophètes et ajoutera aux saints écrits de Moïse et de Josué plusieurs livres nouveaux, où seront déposés, pour les fidèles de tous les siècles, les oracles du Dieu vivant. On peut inscrire comme date de ce moment solennel, l'an 1067 avant la naissance de Celui qui devait porter d'une façon particulière le nom de Fils de David, à savoir Jésus-Christ notre Seigneur. XVI — 8-13

§ 341. David, fils d'Isaï, était blond, de bonne mine, beau de figure. Quoique jeune, il était déjà d'une grande force; il avait montré son courage en plus d'une occasion; il parlait avec facilité et il possédait un grand talent pour la musique. Si donc il est vrai, comme on n'en saurait douter, que Dieu n'a pas égard à l'apparence, nous voyons qu'il sait aussi, quand il le faut, choisir les instruments de ses desseins parmi des hommes qui joignent aux dons de la grâce, les dons extérieurs propres à assurer le succès. Mais ce qui, avant tout, mit David en état de faire l'œuvre à laquelle Dieu l'appelait, ce fut l'influence puissante de l'Esprit de l'Eternel qui, dès le moment de son onction, reposa sur lui. Les dons du Saint-Esprit sont de diverses sortes; nous l'avons déjà vu plus d'une fois dans cette histoire; or la suite nous montrera que David reçut du Seigneur autre chose et plus que Samson, autre chose et mieux que Saül. L'Esprit de Dieu fit de lui, non pas seulement un roi, mais un vrai prophète; non pas seulement un prophète, mais un saint; et, par dessus tout cela, un type signalé de ce Jésus qui, son fils selon la chair, a été déclaré le Fils de Dieu par sa résurrection d'entre les morts (Rom. I, 3, 4). 12, 18

XVI — 14-23 § 342. En même temps que l'Eternel oignait David de son Saint-Esprit, il le retirait de Saül. Ce malheureux monarque, qui s'était toujours plu à mettre sa volonté au-dessus de la volonté de Dieu, avait emporté avec lui la malédiction de Samuel (§ 333), comme le tigre emporte dans le désert le trait mortel qui l'a frappé. Maintenant il se sent abandonné de Dieu; il comprend qu'il n'est plus roi de sa part; quoiqu'il ne sache pas comment tout cela va finir, il voit que son règne, sa prospérité et sa vie se hâtent vers leur terme, et après.... qu'y aura-t-il? Livré, par un juste jugement de Dieu, à la puissance du prince des ténèbres, il ne goûte aucun repos, son caractère passionné s'aigrit de plus en plus, il se livre à d'affreuses violences, et ses courtisans, effrayés, imaginent divers moyens pour calmer son agitation. Or, de même qu'on peut endormir certaines douleurs physiques sans toutefois guérir le malade, il n'est pas impossible non plus d'imposer momentanément silence aux remords d'une conscience troublée. Les mondains excellent en cet art. Ils ont à leur disposition toute espèce de distractions et de plaisirs. Le soir, en rentrant du bal, du spectacle ou du cabaret (pour n'oublier aucune classe de la société), ils semblent avoir oublié tout ce qui, d'ordinaire, assombrit leurs pensées et irrite leurs cœurs; mais, le matin revenu, leur état moral est pire qu'il n'était la veille. Ainsi en fut-il de Saül. Parmi les récréations qu'on imagina de lui fournir, on n'eut garde de négliger la musique, car il en est peu qui sachent aussi bien nous sortir de nous-mêmes sans brusquer nos sentiments. On avait ouï dire qu'un fils d'Isaï s'y distinguait; on le fit appeler, et voilà par quelle direction de la Providence David fit ses premiers pas vers le trône. La famille de ce jeune homme avait com-

pris le danger auquel elle l'aurait exposé en divulguant XVII
le résultat de la visite de Samuel; c'est pourquoi Saül —
ne se douta pas que David fût son successeur, désigné de Dieu. Il ne put s'empêcher de l'aimer dès le premier moment et il le retint à son service.

§ 343. Cependant le fils d'Isaï ne demeurait pas con- 1-11
stamment auprès de Saül. C'est ce que nous lisons quelques lignes plus bas (vers. 15). Un jour donc qu'étant rentré chez son père, il y avait passé, à ce qu'il paraît, un temps assez long, une nouvelle guerre éclata entre Israël et les Philistins. Comme de coutume, cette vaillante nation eut bientôt dépassé les frontières. Elle avait alors au milieu de ses soldats ou de ses chefs, un homme d'une taille et d'une force extraordinaires qui répandait la terreur dans l'armée de Saül. Son nom est bien connu, puisqu'il est devenu proverbial comme celui de Samson. Quoiqu'il y ait une mesure moyenne assignée à la taille de l'homme, de même qu'une certaine durée à sa vie, on sait toutefois qu'il est, aujourd'hui même, des peuples où tous sont d'une taille et d'une force vraiment prodigieuses comparativement à d'autres peuples. On sait aussi qu'il se rencontre de temps en temps quelques géants qui, sans être parvenus à l'immense stature de Goliath, nous donnent une idée de ce qui fut possible dans ces temps anciens. Toutes les traditions nous parlent de races gigantesques, et la Bible nous atteste que ces faits ne sont point fabuleux (Deut. III, 11). Le Philistin Goliath, plein de confiance en ses forces et plus encore d'inimitié contre Dieu, provoquait l'un après l'autre les guerriers de Saül. Personne n'osait accepter le défi et les ennemis de l'Eternel triomphaient de cette lâcheté par les acclamations les plus insultantes. Mais, si l'Esprit du Seigneur s'était retiré

XVII de Saül et des siens, il reposait sur le jeune David.

12-29 § 344. Les choses en étaient là, lorsque Isaï le chargea de porter à ses frères des provisions de bouche, qui devenaient d'autant plus nécessaires que la campagne se prolongeait outre mesure. Arrivé au camp, David apprend ce qui se passe; il dépose son fardeau; il court vers le champ de bataille; il entend les insultes du Philistin; il sait les récompenses promises à qui le vaincra. Comme le cœur de David bouillonnait au dedans de lui et qu'il prenait ses informations en homme qui se dispose à agir, ses frères, Eliab surtout, jaloux peut-être de l'honneur que l'Eternel avait fait au plus jeune d'entre eux, lui manifestèrent, en termes fort durs et fort injustes, le mécontentement qu'ils éprouvaient de le voir si occupé de ce qui, à leur avis, ne pouvait le concerner. Ce trait me rappelle ce qui est dit de notre Seigneur : que « ses frères mêmes ne croyaient pas en lui. » Ah! c'est qu'il est difficile à un serviteur de Dieu de gagner tous les cœurs; et pourtant David se montre ici sous un jour bien aimable, car vous remarquerez sans doute la manière douce et ferme tout à la fois dont il répondit aux discours violents et injurieux de ses frères.

30-37 § 345. David cependant ne se laissa point détourner de son dessein, et il manifestait une telle résolution que, de bouche en bouche, ses propos parvinrent à Saül. Celui-ci fait approcher le jeune homme et, quand il le voit prêt à combattre Goliath, il cherche à le dissuader de cette folle entreprise en lui représentant sa jeunesse et son inexpérience de la guerre. Là-dessus David lui raconte, avec la modestie du vrai courage, comment Dieu lui avait donné la victoire contre un lion et une autre fois contre un ours. Ces bêtes féroces lui enlevaient

es brebis confiées à ses soins ; il les avait frappées, XVII
coup de fronde peut-être, et comme elles se dres- 30-37
t contre lui il les avait prises par la machoire et
vait ainsi achevées. Or, quand il voyait de quels
obres ce Philistin abreuvait le peuple de Dieu, il ne
ait pas que l'Eternel ne lui donnât la force de le
sser. C'était donc pour la gloire du Seigneur et en
ptant sur son aide que l'oint de l'Eternel voulait en-
dans la lice !

346. Ravi de ce discours et entraîné par la piété de 38-40
id, Saül lui dit : « Va, et que l'Eternel soit avec
» Il voulut néanmoins le revêtir de son armure et
eindre son épée, afin de le munir contre les coups
Philistin et de lui rendre l'attaque plus assurée. Da-
s'y prêta d'abord ; mais, chargé de tant de fer et
rain, il avait peine à se mouvoir. Bientôt donc il se
ouille de ce poids inutile et, sans autre arme que
bâton et sa fronde, avec cinq cailloux bien lisses
ueillis dans le torrent qui coulait au fond de la vallée,
arche à la rencontre de Goliath. Nouvel exemple de
qui fait la force du chrétien contre les ennemis de
eu et de son salut (§ 187). Ce n'est pas le nombre,
ne sont pas les ressources de la prudence humaine,
ais c'est la foi, la prière et la sainte Parole de Dieu.
n un mot, et ce mot est d'un apôtre de Jésus-Christ,
les armes de notre guerre ne sont pas charnelles
I Cor. X, 4). »

§ 347. Ces armes saintes, le mondain les méprise ; il 41-53
irrite contre ceux qui s'en servent et il s'efforce de
roire qu'elles ne sauraient les garantir. Tout cela se
voit dans le discours que Goliath tint à David, à ce jeune
insolent qui s'avançait contre lui comme contre un chien !
Mais observez aussi de quel ton résolu, bien que sans

XVII jactance, David sait lui répondre. Il proclame
41-53 ment qu'il se présente au nom de Jéhovah; qu'il
de lui seul la victoire et que l'Eternel va se glorifi
ses faibles mains. David était prophète, en ce m
solennel. Cela dit, il court au Philistin; il agite sa fi
le caillou part et, guidé par Celui qui fait mor
qui fait vivre (II, 6), il atteint le front du géant,
étourdi et à moitié assommé, ébranle le sol sor
poids énorme. Le temps de tirer l'épée était vem
vid saisit celle de Goliath et lui sépare la tête du
A l'instant une terreur subite s'empare des Phili
Israël, au contraire, se sent animé d'un courage
ne connaissait plus depuis longtemps, et une vi
éclatante fut acquise au peuple de Dieu.

51 § 348. Plus tard, savoir lorsque David se vit
trône, il transporta la tête de Goliath à Jérusalem c
monument de son triomphe, et il fit de l'armu
Philistin un trophée qu'il plaça dans sa tente. I
eut auparavant bien des épreuves à essuyer et bi
combats à soutenir; en cela image et type de notr
veur, qui, après avoir remporté la victoire cont
tan, lorsqu'il fut tenté quarante jours dans le d
eut encore immensément à souffrir de sa part et à
contre lui, jusqu'à sa dernière victoire sur la
Puis, comme David aussi, le Seigneur est entr
son règne, en la sainte cité de Dieu, portant a
les dépouilles de l'ennemi vaincu. Or, si vous qu
ces lignes vous êtes à Jésus-Christ, dites-vous bi
vous avez des combats pareils à livrer, et qu'en
usage des armes de la foi, une même victoire v
assurée.

CX. Premières épreuves de David.

§ 349. Quelques personnes pensent que Saül n'avait pas reconnu David au moment où il vint offrir ses services contre Goliath. Il y avait probablement assez longtemps qu'il était absent de la cour; à son âge, quelques mois suffisent souvent pour changer l'aspect de la physionomie, et l'on comprendrait que Saül, préoccupé de mille soins, ne se fût pas même demandé qui il était. Ce qu'il y a de sûr, du moins, c'est qu'il ne le reconnut, ni quand il s'avança contre Goliath, ni quand il rentra dans le camp après la bataille. Saül, sans doute, n'avait pas vu le moment où David s'était débarrassé de son armure, en sorte qu'il ne comprit pas quel était cet audacieux qui se précipitait à une mort certaine; et lorsque, après la bataille, le fils d'Isaï, couvert de sang et de poussière et encore échauffé du combat, se présenta devant le monarque, celui-ci se refusait à voir en lui son jeune musicien ou, comme on dit, il ne pouvait en croire ses yeux. XVII — 55-58

§ 350. Quant à Jonathan, qui vivait habituellement à l'armée, il n'avait peut-être jamais rencontré David, dans les courtes apparitions que celui-ci avait faites chez Saül. Il se sentit touché d'une vive amitié pour le courageux vainqueur de Goliath, et son affection ne fit dès lors que s'accroître. Saül, de son côté, reconnaissant enfin dans le fils d'Isaï le jeune homme qui avait quelquefois charmé ses ennuis par les accents de sa voix et les accords de son luth, le retint entièrement à son service, et, le plaçant à la tête de quelques troupes, il lui confia diverses expéditions dans lesquelles David rem- 1-5

XVIII porta constamment de nouvelles victoires. Il se fai-
— sait d'ailleurs chérir de tous ceux qui approchaient le roi.

6 10 § 351. La faveur publique dont jouissait David, loin de plaire à Saül, ne fit qu'exciter sa jalousie. Déjà, lorsqu'il ramena son armée en triomphe, après la mort de Goliath et la déroute des Philistins, les femmes avaient chanté un hymne de guerre où elles disaient que David avait tué dix fois plus d'ennemis que Saül, et l'orgueilleux monarque lui en gardait une profonde rancune. Il l'envisageait comme son rival et peut-être commençait-il à se douter qu'il réchauffait dans son sein le successeur dont Samuel l'avait menacé. Un autre homme se serait soumis humblement à la volonté de Dieu (§ 262); mais si Saül eût été un autre homme, Dieu ne l'aurait point rejeté. Quoi qu'il en soit, le malheureux monarque, repris par ses humeurs sombres et agité par le méchant esprit auquel Dieu donnait la permission de le tourmenter, allait et venait dans sa maison comme un forcené que dévorait l'horrible passion de la jalousie et de la haine. Il tenait sa hallebarde en sa main, et David, touché de compassion, cherchait à le calmer par le chant des beaux cantiques que lui dictait le Saint Esprit.

PSAUMES § 352. Il serait téméraire d'affirmer que David chan-
XXIII tât en ce moment le Psaume XXIII. Il y a toute appa-
1, 4 rence cependant qu'il l'avait composé quand il paissait les troupeaux de son père, après avoir été oint par Sa-
5 muel et alors qu'il était déjà l'objet de la malveillance de ses frères. Ce cantique put lui revenir à l'esprit en voyant les yeux de Saül se diriger sur lui avec fureur; et lorsque, dans son emportement, le monarque lança contre lui sa hallebarde, peut-être David venait-il de
4 prononcer ces paroles sublimes : « Quand je marcherais

dans la vallée de la mort, je ne craindrais aucun mal, XVIII
car tu es avec moi » ô Eternel. —

§ 353. Deux fois Saül tourna son arme contre David, 11-16
et deux fois le Seigneur garda la vie de son oint. Or Saül qui ne pouvait s'empêcher d'y reconnaître la protection de l'Eternel, n'en craignit que davantage celui dont le Seigneur se faisait ainsi le bouclier. « Saül craignait David! » Quand c'eût été le contraire, on n'y verrait rien d'étonnant. Mais non; c'est bien comme cela! Le monde a plus peur des enfants de Dieu, que ceux-ci n'ont peur du monde. Cependant, ils ne lui veulent point de mal; mais le monde sent que l'Eternel est avec eux, et voilà ce qui l'effraie. Au reste, la peur donne de mauvais conseils. Pour éloigner David de sa personne et l'exposer aux dangers de la guerre, Saül lui prescrivit de rejoindre l'armée et d'y demeurer. Par là, il prépara lui-même la gloire de son successeur; car ce grand et bon capitaine se faisait généralement aimer, et, comme Joseph, il réussissait dans tout ce qu'il entreprenait, parce que l'Eternel était avec lui.

§ 354. Cependant, Saül ne s'était point pressé de 17-30
remplir l'engagement qu'il avait pris envers le vainqueur de Goliath. Il devait lui donner en mariage sa fille Mérab, mais il voulut la lui faire acheter par de nouvelles victoires, espérant toujours qu'il tomberait dans quelque bataille. Il ignorait, Saül, que ce que Dieu garde est bien gardé. Enfin, quand le moment fixé fut venu, le roi n'eut pas honte de trahir sa parole en donnant sa fille à un autre homme. Mais comme Mical, la sœur cadette de Mérab, aimait David, Saül imagina que celui-ci consentirait à l'épouser, et même qu'il se soumettrait, dans ce but, aux conditions les plus extravagantes. Il exigea donc que David tuât cent Philistins et

XVIII 17-30 qu'il lui fournît, de cet exploit, une preuve incontestable. David revint de cette expédition, comme de toutes les autres, et il épousa Mical. Dès ce moment, Saül aurait dû s'efforcer d'aimer un homme qui était devenu son gendre; mais au contraire, il l'eut toujours plus en haine, et peut-être par la raison même que cette alliance l'avait rapproché du trône.

XIX 1 10 § 355. La passion de Saül en vint à un tel excès, qu'il forma le projet de faire mourir David, non par surprise, mais tout ouvertement, et il ne craignit pas d'en parler à Jonathan et aux officiers de sa cour. A l'ouïe de cette communication, et après en avoir donné avis à David, Jonathan prit avec chaleur la défense de son compagnon d'armes et de son ami. Sur quoi, Saül, feignant d'abandonner son dessein, déclara solennellement que David ne mourrait pas, et, plein d'une horrible impiété, il prit l'Eternel à témoin de la sincérité de ses paroles. Mais quelque temps après, comme David célébrait devant le roi les louanges de l'Eternel, la haine de Saül reparut avec une nouvelle violence et peu s'en fallut qu'il ne commît le meurtre auquel sa rage le poussait. David s'enfuit et se réfugia dans sa maison.

11 § 356. Pour cette fois, Saül semblait résolu d'en finir. Il dépêcha des hommes, avec charge d'envahir, vers le point du jour, le domicile de son gendre et de lui ôter la vie. Cependant, que faisait David exposé à tant de dangers? Il répandait son âme devant le Seigneur, et nous avons sa prière dans le Psaume LIX, psaume qui commence par ces mots : « Mon Dieu ! dé-
PSAUMES LIX 1 livre-moi de ceux qui me haïssent, garantis-moi de mes adversaires », et qui se termine en ces termes si remar-
16, 17 quables : « Pour moi, je chanterai ta force et je louerai à haute voix ta bonté *dès le matin*, parce que tu as été

pour moi une haute retraite et un refuge lorsque j'étais XIX
dans la détresse. O Dieu, qui es ma force! je psalmodierai à ton honneur, car Dieu est ma haute retraite; il est le Dieu qui m'est très-propice »!

§ 357. En effet, ce même matin, David marchait en 12-17
liberté dans la campagne, et, pendant que les oiseaux faisaient résonner leurs joyeux accents au milieu du feuillage (Psaume CIV, 12), il pouvait chanter à haute voix l'hymne de la délivrance. Mical, secrètement informée des intentions de Saül, avait fait évader son mari, et quand vinrent les émissaires du roi, ils ne trouvèrent dans le lit de David qu'un *téraphim* (I § 462), habillé et coiffé de manière à figurer un homme endormi. Cette supercherie n'était pas nécessaire, puisque David, dans tous les cas, était hors de la portée de ses ennemis, et peut-être Mical voulut-elle simplement se moquer des officiers de Saül. Mais ce qui, de sa part, est vraiment inexcusable, c'est le mensonge qu'elle fit à son père. David était incapable de la menacer comme elle dit qu'il l'avait fait, et en l'accusant de la sorte elle donnait lieu à des jugements fort injurieux pour son mari. Quant à ce téraphim qui se trouvait en la possession de Mical et qui rappelle ceux de Rachel, on se demande s'il y avait donc de l'idolâtrie dans la famille de Saül, si David la connaissait et la tolérait chez lui, ou bien si c'était une idole, triste reste de l'ancienne superstition, qui était demeurée dans un coin, sans qu'on lui rendît aucun culte? La dernière supposition me paraît la plus probable.

§ 358. David avait pris le bon parti de fuir à Rama, 18-24
près du vénérable prophète qui l'avait oint de la part de l'Eternel. Il était sûr d'y trouver, outre des consolations et des lumières, maintes occasions de célébrer les

XIX — 18-24 louanges de son Dieu, ce qu'il faisait tôujours avec tant de plaisir. Comme il était là, on vit quelque chose de bien extraordinaire et toutefois d'assez facile à expliquer. Saül ayant envoyé des gens pour s'emparer de David, ils arrivèrent à Najoth, espèce de séminaire ou d'école de théologie près de Rama, au moment où Samuel présidait une assemblée de fidèles qui louaient et invoquaient l'Eternel, en s'entretenant de sa Parole. Saisis d'un profond respect à cette vue, et sans dire, on le conçoit, ce qui les amenait, les émissaires du roi se joignirent à l'assemblée et participèrent au culte qu'elle rendait au Seigneur. Ainsi en fut-il des nouveaux messagers que Saül envoya bientôt sur leurs traces. Or, comme Guibha était près de Rama et que la sainte convocation se prolongeait, Saül lui-même s'y rendit, et, subjugué à son tour par l'esprit qui régnait dans l'assemblée, il prophétisa avec les autres, après s'être dépouillé de ses riches vêtements. En sorte qu'on put, mieux que jamais, répéter le proverbe qui datait du jour de sa vocation à la royauté (§ 297).

§ 359. Il est admirable d'observer les divers moyens dont Dieu se sert pour protéger ceux qu'il aime et particulièrement son Eglise. Nous verrons dans la vie de notre Sauveur qu'un jour les Pharisiens envoyèrent des huissiers pour le saisir, et comme ceux-ci revenaient sans l'amener, ils se justifièrent en disant que « jamais homme n'avait parlé d'une manière semblable. » Or, ceux-là aussi prophétisèrent, car ils rendaient gloire à Dieu, en des termes qui sont l'expression exacte de la vérité. Plus d'une fois aussi l'on a vu des ennemis du Seigneur s'introduire dans une assemblée chrétienne avec l'intention de la troubler, et se sentir troublés eux-mêmes, se joindre au culte qu'on célébrait et y recevoir

les premières impressions d'une repentance véritable, XX
ce qui, hélas! ne fut pas le lot de Saül!

§ 360. David s'étant douté des projets sanguinaires 1-29
qui avaient conduit Saül à Najoth se rendit auprès de son cher Jonathan pour se concerter avec lui. Jonathan, fils aussi respectueux qu'ami fidèle, ne pouvait croire à la méchanceté de son père. Toutefois, il fut convenu entr'eux d'une épreuve à laquelle ils le soumettraient, afin de s'assurer de ses véritables dispositions. L'on était à la nouvelle lune, et, comme Saül et sa famille en célébraient la fête (Nombr. X, 10; XXVIII, 11 et suiv.), il demanda pourquoi David n'occupait pas sa place accoutumée parmi ses fils. Or, il était à Bethléem, caché quelque part dans la campagne. C'est ce que Jonathan dit à son père, en lui taisant cette dernière circonstance, et en ne lui parlant que du sacrifice de famille auquel David avait dû assister avec les siens.

§ 361. Si Saül n'avait pas nourri contre son gendre 30-33
de funestes desseins, il n'y aurait rien eu dans la réponse de Jonathan qui pût l'irriter. Mais tout enflamme un cœur passionné qui rencontre des obstacles imprévus. Aussi, après avoir déchargé sa colère sur Jonathan en reproches aussi amers que mal fondés, le malheureux roi lança contre lui sa hallebarde. Il ne le tua point; mais le parricide n'en était pas moins commis devant Dieu, et Jonathan comprit, hélas! que si, par haine pour David, son père n'avait pas craint de lever la main contre son propre fils, il n'épargnerait sûrement pas le fils d'Isaï, comme il affectait de le nommer.

§ 362. C'est pourquoi, plein d'une juste indignation, 34-43
Jonathan se transporta le lendemain aux lieux où se cachait son ami. Selon qu'ils en étaient convenus, il lança un dard ou une flèche, de manière à dépasser le

XX — 34-43 jeune garçon dont il s'était fait accompagner, et il lui cria : « La flèche est au delà. Va, cours, ne t'arrête point. » C'était dire à David qu'il n'avait d'autre parti à prendre que celui de la fuite, et c'était le lui dire de façon à n'être compris que de lui, s'il se trouvait quelqu'un dans le voisinage. Combien le cœur de ces deux amis ne devait-il pas être ému ! Emu en pensant au triste état de leur père et de leur roi ; ému à l'idée de se séparer pour ne se revoir peut-être jamais ! Aussi David ne put-il résister au désir d'embrasser encore une fois son cher Jonathan. Il se jeta le visage contre terre, se prosternant à trois reprises ; puis il courut dans les bras de son frère. L'un et l'autre répandirent d'abondantes larmes, David surtout ; enfin, ils se quittèrent, après que Jonathan eût invoqué, sur eux et sur leur postérité, la bénédiction de l'Eternel. « Va en paix, » dit-il à David. Or vraiment, c'était dans sa foi seule et dans la communion de son Dieu, que David pouvait trouver cette paix ! Jonathan donc rentra dans la ville, tandis que son frère, son ami s'en allait répétant peut-être en son cœur le Psaume XXIII ; et le futur roi d'Israël fut errant pendant plusieurs années.

CXI. David à Nob, à Gath, à Mitspé et à Méreth.

XXI 1 § 363. Accompagné de deux ou trois de ses serviteurs (Luc VI, 3), David se porta du côté de l'ouest sans trop savoir peut-être où il allait. Cependant il y avait sur cette route un objet bien propre à attirer ses pas. Le Tabernacle était en ce moment à Nob, non loin de Guibha, de Rama et de la ville de Jérusalem, bientôt si célèbre. Ahimélec, arrière petit-fils d'Héli et frère

d'Ahija (§ 317), à moins que ce ne soit Ahija lui-même sous un autre nom, Ahimélec en était alors le gardien, et ce fut vers lui que David dirigea premièrement sa fuite. Or, soit qu'il eût jugé à propos de se présenter seul au sacrificateur, soit que celui-ci fût étonné du petit nombre de ses gens, soit aussi qu'il remarquât quelque chose d'extraordinaire dans le visage de David et qu'il devinât à moitié son histoire, Ahimélec manifesta une vive frayeur et voulut que David lui expliquât ce que tout cela signifiait. XXI 1

§ 364. Le fugitif, encore plus effrayé que son hôte, lui fit croire qu'il était chargé par Saül d'une mission secrète et que le gros de sa troupe devait le rejoindre ailleurs. Après quoi, pressé par la faim, il demanda des vivres à Ahimélec, quels qu'ils fussent. Il n'y avait là que les pains consacrés (I, § 803), et le sacrificateur, après quelque hésitation, finit par les donner à David, bien qu'il ne fût permis qu'aux seuls fils d'Aaron d'en manger (I, § 911 ; Lévit. XXIV, 9). 2-7

§ 365. On ne saurait désapprouver la conduite d'Ahimélec, puisque notre Seigneur Jésus-Christ lui-même la justifie (Luc VI, 1-5). Il est vrai que les pains d'exposition ne pouvaient servir de nourriture commune, mais il y avait une loi plus haute qui imposait au sacrificateur l'obligation de ne pas laisser mourir de faim un homme tel que David ; et d'ailleurs, les pains devaient être remplacés par d'autres ce jour même. Quant à la conduite de David, il n'est pas aussi facile de l'excuser, aussi ne l'essaierai-je pas. Le respect de la vérité, cette obligation si généralement négligée et pourtant si grave, doit marcher avant tout. Rien ne fait présumer qu'en usant de plus de franchise, David eût excité une compassion moindre dans le cœur d'Ahimélec. Ce fut, il

XXI 2-7 est vrai, pour ne le pas compromettre que David s'enveloppa de détours. Il mentit par charité, si toutefois la vraie charité ne consiste pas à parler vrai dans tous les cas; mais, loin d'avoir été utile, cette fausse prudence eut les suites les plus funestes. Il y avait, en ce moment, chez Ahimélec, un Iduméen nommé Doëg, homme dévoué à Saül. Il lui fut d'autant plus facile de tout savoir, que le sacrificateur, auquel David s'était présenté comme revêtu d'une mission royale, ne crut pas nécessaire de lui rien cacher. Or, nous verrons tout à l'heure l'usage terrible que ce misérable Doëg fit du secret dont il était devenu fortuitement le dépositaire.

8-15 § 366. L'épée de Goliath était alors déposée dans le Tabernacle. David l'ayant reçue des mains d'Ahimélec, poursuivit sa route et arriva bientôt à Gath, ville des Philistins, dont Goliath était originaire. Le roi de cette ville s'appelait Akis. Il fallait vraiment que David fût réduit à une bien grande extrémité et qu'il eût, en quelque sorte, perdu la tête, pour se jeter comme un désespéré au milieu des ennemis de son peuple. Pensait-il peut-être qu'on ne le reconnaîtrait pas! Il y a lieu de le croire, car, lorsqu'il vit que son nom était dans toutes les bouches, avec le souvenir irritant de ses exploits, il fut saisi d'une telle peur qu'afin d'échapper à une mort en apparence inévitable, il feignit toutes les allures d'un fou imbécile. A la vue de ce personnage, qu'on lui donnait pour le vainqueur de Goliath et qui ne lui semblait propre qu'à exciter la pitié, sinon le dégoût, Akis manifesta son mécontentement à ceux qui le lui avaient amené, et il le chassa de sa présence. Quant à David, heureux d'avoir échappé au danger qu'il craignait, il entra dans le pays de Juda, pour se rapprocher de Bethléem. De cette manière, il avait fait le

tour des montagnes à l'ouest de Benjamin et de Juda. XXI

§ 367. On est humilié pour David de la nouvelle su- 8-15
percherie dont il se rendit coupable à Gath ; car, faire l'insensé quand on ne l'est pas, c'est mentir comme lorsqu'on donne pour faux ce qui est vrai, ou pour vrai ce qui est faux. Mais hélas! nous avons déjà remarqué dans l'histoire d'Abraham de quelles fautes peut se rendre coupable un serviteur de Dieu, quand il se laisse aller à de mauvaises craintes, ou, en d'autres termes, quand il oublie les promesses du Seigneur. (I, § 265). Cependant, il ne faut pas s'imaginer que David eût complétement fait naufrage quant à la foi. Lisez le PSAUMES
Psaume XXXIV, et vous vous convaincrez du contraire. XXXIV
Le nom d'Abimélec était le terme générique sous lequel se désignaient les rois des Philistins, ceux du moins d'une certaine tribu (I, § 414); en sorte qu'il s'agit bien ici du roi Akis, et ce psaume doit avoir été composé par David, peu après sa fuite de Gath. C'est un des plus beaux que le Saint Esprit ait inspirés à son cœur pieux.
Après y avoir célébré l'Eternel, il exhorte les fidèles à 1, 2
le bénir et à se confier en lui, à le craindre lui seul et 3-10
non pas les hommes, ensuite de quoi, il oppose aux 15-22
misères des méchants les priviléges des justes. — Je recommande surtout à l'attention de mes lecteurs, les versets 1, 7-9, 13, 18, 22 ; le treizième surtout, où l'on voit le sentiment que David avait de sa faute.

§ 368. Les montagnes de Juda entre Gath et Beth- XXII
léem, sont toutes percées de grottes naturelles. L'une 1-5
d'entr'elles s'appelait, au temps de David, la caverne d'Hadullam. Ce fut là qu'il se retira pour quelques jours et que, sans doute, il composa le beau cantique dont je viens de parler ; ce fut aussi là que l'Eternel eut pitié de son isolement et qu'il lui envoya beaucoup de gens pour

XXII 1-5 partager son infortune. Outre sa famille, qui fuyait probablement la colère du roi, il vit venir à lui quantité d'individus pauvres et opprimés, au nombre d'environ quatre cents. A la tête de cette troupe, il acheva de traverser le pays de Canaan et il arriva chez les Moabites, qui, l'envisageant comme un réfugié politique et leur allié naturel, lui accordèrent la permission d'occuper une de leurs places fortes nommée Mitspé. Quant à David, il n'avait pensé qu'à mettre entre Saül et lui, sinon une grande distance, du moins une barrière assez difficile à franchir, puisque la Mer Morte séparait le pays de Moab d'avec la terre de Juda. Mais pendant qu'il était là, un prophète de l'Eternel, Gad, élève probablement de Samuel, se rendit auprès de David, de la part de Dieu ou de celle de son maître, pour lui représenter combien il avait tort de demeurer au milieu d'étrangers avec lesquels on pourrait croire qu'il voulait s'unir contre sa patrie. C'est pourquoi David quitta incontinent le pays de Moab, et, regagnant le sol natal, il se réfugia dans la forêt de Héreth, au pays de Juda.

6-8 § 369. Saül, en l'apprenant, feignit de croire que David s'approchait avec des intentions hostiles. Peut-être le crut-il réellement, car les perfides ne voient partout que perfidie. En conséquence, il réunit à Rama les hommes de la tribu de Benjamin, à laquelle il appartenait par sa naissance, et, s'efforçant d'exciter leur jalousie contre la tribu de Juda, il leur persuada que David se disposait à la guerre; puis, les prenant par l'intérêt, il leur représenta ce qu'ils perdraient à ne plus avoir un roi de leur tribu; et, afin de les stimuler par des menaces, il leur reprocha leur inclination réelle ou prétendue pour le fils d'Isaï.

§ 370. Doëg, l'Iduméen, cet homme riche qui avait XXII
l'intendance des nombreux troupeaux de Saül, jaloux 9-16
de plaire à son maître et de lui prouver qu'il avait des serviteurs dévoués et fidèles, saisit cette occasion pour rapporter ce qu'il avait vu chez Ahimélec, en y ajoutant une indigne calomnie, savoir que le sacrificateur avait consulté l'Eternel en faveur de David et de sa cause. Il n'en fallait pas davantage pour enflammer la colère de Saül. Il mande auprès de lui Ahimélec et toute la famille des sacrificateurs; il les accuse de conspirer avec David contre son trône et contre sa vie; Ahimélec a beau raconter d'un accent naïf tout ce qui s'est passé : sa justification est complète; mais le roi l'a déjà condamné dans son cœur. Ahimélec est un homme de Dieu; il a secouru David, qui, sans lui, périssait de faim; Doëg, le favori de Saül, est son accusateur; c'en est assez : le roi le condamne à mort avec toute sa famille, comme coupable de haute trahison.

§ 371. Qui exécutera cette épouvantable sentence? 17-20
Les hommes d'armes s'y refusent, pénétrés qu'ils sont d'un saint respect pour le sacrificateur de l'Eternel; mais le descendant d'Esaü se charge du massacre. Seul, ou aidé de ses serviteurs, Doëg versa le sang de ces hommes qui se laissèrent égorger comme des brebis, et en ce jour-là périrent tous les descendants d'Héli avec leurs proches, au nombre effrayant de quatre-vingt-dix personnes. Tous, dis-je, excepté Abiathar, fils d'Ahimélec. Cet Abiathar joua dès lors un rôle assez important pour donner son nom à l'époque où il vécut. Il était à Nob avec son père lorsque David y arriva, et ce fut probablement par son conseil qu'Ahimélec avait livré au fugitif les pains consacrés (Luc VI).

§ 372. Quelle douleur pour celui-ci en apprenant de 21-23

XXII — 21-23 la bouche d'Abiathar l'horrible scène dont Rama venait d'être le théâtre! Quelle amertume surtout lorsqu'il dut reconnaître qu'il était la cause indirecte de cette catastrophe! Si du moins il avait agi selon la vérité avec Ahimélec, il n'aurait pas eu la conscience chargée de ce sang; tandis que, maintenant, c'est avec raison qu'il s'écrie : « J'ai causé la mort de tous ces gens. » Sans doute que Saül était le vrai coupable; mais vous reconnaissez en David le cœur d'un enfant de Dieu. Loin de songer à se blanchir lui-même, il s'impute le crime au delà peut-être de ce qui était strictement juste, mais non pas au delà de ce qu'exigeait un sincère repentir. Puis il songe à réparer ses torts, autant du moins que la chose était possible : « Demeure avec moi, » dit-il à Abiathar, « ne crains rien; celui qui cherche ma vie cherche la tienne. Certainement, tu seras en sûreté avec moi. »

PSAUMES LII 1-4 5-7 8, 9 § 373. Dans l'émotion que lui causa ce terrible événement, David prononça un des chants de louange et de prophétie que lui dictait l'Esprit de Dieu. Il y décrit la méchanceté de Doëg, méchanceté trop commune hélas! car combien n'est-il pas de gens dont la langue invente le mal! Ensuite, il annonce que la trahison de l'Iduméen n'échapperait pas au juste jugement de l'Eternel; et, pour ce qui le concernait lui-même, « c'est en la bonté de Dieu que David s'assurait à toujours et en son nom qu'il ne cessait d'espérer! » — Vous étonnez-vous peut-être de la confiance que le psalmiste met en Dieu malgré ses chutes? Dans ce cas, je vous rappellerai que, si nous devions attendre d'être sans péché pour nous reposer sur Dieu, nous ne serions jamais en état de le faire. C'était donc par la foi que le cœur repentant du fils d'Isaï s'assurait en la bonté du Très-Haut.

XII. David bat les Philistins. Il fuit devant Saül et lui sauve la vie.

§ 374. Pendant que Saül, tout occupé de sa haine XI
ntre David, ne pensait qu'aux prétendues entreprises 1.
ce jeune guerrier, comme s'il eût été capable de fo-
nter la guerre civile et d'oublier ce que Saül lui était,
Philistins, toujours en armes, se portèrent sur Kéhi-
, ville forte de Juda, à l'ouest de la forêt de Héreth,
bientôt ils eurent pillé les granges dépendantes de
tte ville. David, dont le cœur ne battait que pour son
eu et pour le pays de ses pères, forma sur-le-champ
projet d'attaquer les Philistins avec sa petite troupe.
l avait près de lui le souverain sacrificateur Abiathar.
r son intermédiaire, il consulta l'Eternel, et, d'après
réponse qui lui fut faite, il partit malgré les craintes de
s gens et battit à plate couture les ennemis du Seigneur.

§ 375. Cet exploit du fils d'Isaï aurait dû réjouir le 7.
cœur de Saül, en lui montrant que David n'en voulait qu'aux oppresseurs de son peuple. Mais la passion aveugle, et le roi d'Israël interprêta tout autrement la conduite de son gendre. Il se persuada qu'en repoussant les Philistins de Kéhila et en s'établissant dans cette ville forte, il avait voulu s'en faire un point d'appui pour attaquer avec avantage celui qui avait plus d'une fois attenté à jours; car les méchants se rendent justice plus qu'on ne pense. Saül donc assemble tout son monde; il marche sur Kéhila dans l'intention d'y cerner David, et celui-ci, que fera-t-il en cette extrémité? Homme vraiment pieux, il consulte l'Eternel. Si les habitants de

XXIII 7-13 Kéhila l'avaient voulu protéger, il aurait pu être en sûreté dans leurs murs; mais il apprend qu'ils se disposent à le trahir et qu'il faudra se battre. Or, plutôt que de verser le sang de ses frères, il part et il s'enfonce de nouveau dans les montagnes de la Mer-Morte, au pays de Ziph.

14-18 § 376. Quelle existence que celle de David ! Par combien d'infortunes il marche vers un trône qu'il n'avait point ambitionné ! L'Eternel cependant ne le laissa pas sans secours. Outre les consolations du Saint-Esprit qui lui dictait toujours quelque nouveau cantique, le Seigneur lui donna dans ce moment, un des plus tristes de sa vie, les consolations si douces de l'affection fraternelle. Son cher Jonathan le joignit dans une forêt du désert de Ziph et il fortifia sa foi par des paroles admirables de confiance et de renoncement. « Bannis toute crainte, » dit Jonathan à David, « Saül, mon père, ne saurait te faire mourir, car c'est toi que l'Eternel destine à lui succéder. Il le sent bien, et c'est hélas ! ce qui l'irrite. Quant à moi, ô mon cher David, je te cède volontiers le trône, trop heureux si tu m'admets à te seconder dans ton administration ! » Pauvre Jonathan ! ou plutôt, heureux Jonathan ! il ne savait pas que, lorsque David entrerait dans son règne, il serait, lui, dans un royaume meilleur que ceux d'ici-bas !

19-24 § 377. Mais si David avait quelques amis qui lui demeuraient fidèles, ses ennemis étaient en bien plus grand nombre. Partout, hélas ! il ne trouvait que perfidie et trahison. Les Ziphiens découvrirent à Saül le lieu où il se tenait caché, et ils offrirent de le lui livrer. Il vous faut lire dans la Bible même la réponse de Saül pour voir quel ton patelin sa violence savait prendre, et comment il osait, l'impie, se donner les apparences

d'un homme qui apprécie la bénédiction de l'Eternel. XXIII
De retour dans leurs montagnes, les Ziphiens n'y re- 19-24
trouvèrent point David, qui, ayant eu vent de leurs menées, avait fui plus au midi, dans le désert de Mahon.

§ 378. Sans se laisser décourager par ce contre- 25-28
temps, Saül, décidé d'en finir, se mit à la poursuite de David. Bientôt il l'atteignit et ils se trouvèrent marchant en même sens dans deux vallées latérales; mais Saül arriva le premier au point où elles se réunissaient. C'en était fait de David et des siens, si l'Eternel n'était venu à leur secours. On a vu plus d'une fois les enfants de Dieu, et en général l'Eglise du Seigneur, n'échapper à des dangers imminents que par les divisions qui survenaient entre leurs ennemis. Souvent, pour tirer son peuple des mains des méchants, Dieu suscite à ces derniers des affaires qui détournent leur attention et occupent ailleurs leur activité. C'est ce qui eut lieu dans cette occasion. Les Philistins, toujours sur le qui vive, avaient appris que Saül venait de quitter le centre de ses états et s'était présenté avec son armée tout-à-fait au sud-est du pays. Le moment était trop favorable pour qu'ils n'en profitassent pas. Saül fut donc soudainement averti que ses dangereux voisins envahissaient son territoire, et il dut ordonner une prompte retraite. Ce fut ainsi que David se vit dégagé; et le lieu où Saül avait eu son dernier campement reçut un nom qui rappelait cette admirable dispensation de la Providence : *Le rocher de l'heureuse diversion.*

§ 379. Alors David reprit son chemin plus au nord, XXIV
vers les montagnes affreuses qui dominent la Mer-Morte 1
et qui portaient le nom de Hen-Guédi, à cause des nombreux chamois qu'on y rencontrait. Là sont de vastes

XXIV 1 cavernes, très-profondes, où plusieurs milliers d'hommes peuvent aisément se retirer, et où David alla pour quelque temps abriter ses infortunes. Ne croyez-pas, toutefois, qu'il fût, à proprement parler, malheureux, car l'Eternel était avec lui. Pour vous en convaincre, lisez les psaumes LVII et CXLII, qui lui furent probablement inspirés à cette époque. Vous y verrez avec quelle confiance il attendait de Dieu seul le jugement de ses ennemis, et vous n'aurez pas de peine à comprendre que, nourrissant de telles pensées, dans la communion de son Dieu, il ait pu échapper à la grande tentation où il plut au Seigneur de l'amener bientôt après (I, 352).

2-4 § 380. Saül ayant repoussé les Philistins avec sa valeur ordinaire, apprit où se cachait David et se remit en campagne contre lui, à la tête de trois mille hommes. Il arriva près de la caverne, et il y entra, dit le texte hébreu, « pour couvrir ses pieds. » Cette expression, qui se trouve dans le livre des Juges, chap. III, vers. 24, vient probablement de ce que les anciens, dont les jambes étaient nues, souffraient surtout en cette partie de leur corps, des ardeurs du soleil. D'où il suivrait que Saül pénétra dans ce lieu sombre pour s'y rafraîchir, et, selon toute apparence, il s'y endormit tandis que ses soldats étaient en faction devant la caverne. Or, comme je l'ai dit, la plupart de ces grottes naturelles sont très-vastes; elles ont quelquefois plusieurs issues, et c'est là ce qui fait la sûreté de ceux qui s'y réfugient. Les hommes que David avait mis en sentinelle au dedans de la caverne, mais non loin de l'ouverture, virent Saül entrer sous cette voûte obscure, se débarrasser de son manteau et se coucher sur la terre. Aussitôt, et à petit bruit, ils allèrent avertir leur maître de ce qui se passait.

§ 381. Fatigués de la vie errante et périlleuse qu'ils menaient, les compagnons de David, moins pieux et moins patients que lui, devaient souvent désirer la mort de leur persécuteur. Quand ils le sentirent en leur puissance, ils n'hésitèrent pas à solliciter David d'en finir avec son adversaire, et ils lui représentèrent que c'était l'Eternel même qui le livrait entre ses mains. Or, sans doute que c'était Dieu qui mettait de la sorte le méchant Saül à la merci du fils d'Isaï; mais était-ce pour qu'il le tuât ou pour qu'il usât de miséricorde à son égard? La question ne parut pas douteuse au cœur de David. S'approchant de Saül, il se borna donc à couper un pan de son manteau, et il se retira tout ému d'avoir seulement osé porter le fer sur le vêtement de celui qui était à la fois son roi et son père. Revenu auprès de ses gens, il vit que leur colère s'enflammait, qu'ils menaçaient d'accomplir le meurtre; mais, par des paroles pleines de force et d'autorité, il parvint à retenir la fureur de leurs bras. Et ce fut ainsi que Saül put reprendre tranquillement son chemin. XXIV 5-8

§ 382. David, cependant, crut devoir profiter de l'occasion pour faire sentir au roi la grandeur de ses torts. Du haut de son rocher il l'appelle, il se prosterne devant lui, il lui reproche d'écouter les calomnies de ses détracteurs; pour preuve qu'il n'est animé d'aucun mauvais dessein, il lui montre le pan de son manteau, et il finit par en appeler à Dieu, comme au juge qu'il ne craint pas d'invoquer dans leurs différents, et comme au protecteur dont il réclame l'assistance. — J'ai affaibli ce discours en l'analysant. Vous le lirez vous-mêmes et vous serez frappés du ton doux et ferme, charitable et vrai, avec lequel David exprime ses sentiments. On y voit un homme qui est merveilleusement soutenu et dirigé par la grâce de Dieu. 9-16

XXIV 17-23 § 383. Mais que dire de la réponse de Saül ! Si nous ne connaissions pas déjà son hypocrisie, nous pourrions nous laisser prendre à ces belles apparences. Le voilà qui pleure, qui appelle David son fils, qui reconnaît la générosité de sa conduite, qui prie l'Eternel de le bénir, qui semble se résigner à le voir monter sur le trône, et qui, même, recommande les siens à sa clémence ! Effet de la peur ; émotion d'un homme violent qui réprime sa colère ; cri d'une conscience, je le veux aussi, qui ne saurait méconnaître l'admirable charité d'un ennemi ; mais, enfin, tout cela n'était que des impressions passagères. Le fils d'Isaï connaissait trop Saül pour se fier à ses discours ; aussi, tandis que le roi s'en retournait à Guibha, David s'enfonçait de nouveau dans ses montagnes.

CXIII. Mort de Samuel. David et Abigaïl. David épargne de nouveau Saül.

XXV 1 § 384. Ce fut en ce temps-là que mourut Samuel, seize ans environ après qu'il eut abdiqué entre les mains de Saül. A l'époque de sa mort, il comptait quatre-vingts années, car ce devait être vers l'an 1059 avant la naissance de Jésus-Christ. La Bible ne nous dit rien des dispositions dans lesquelles mourut ce saint homme, parce que, après une vie comme la sienne, il n'y a pas deux manières de mourir. Mais combien ses vieux jours n'eurent-ils pas besoin des consolations du Dieu fort, assombris qu'ils furent par l'impiété croissante de Saül, par les infortunes de David et par l'horrible fin de la famille d'Héli, dans la ville même qu'il habitait (§ 369) ! Cette dernière circonstance toutefois, en lui rappelant la prophétie dont il avait été l'organe plus de soixante

ans auparavant (1 Sam. III, 13, 14), ne put que fortifier sa foi, le convaincre toujours plus de la fermeté des paroles du Très-Haut, et, comme il espérait en ses promesses, il s'endormit sans doute dans une grande paix. XXV

§ 385. La nouvelle de cette mort dut causer à David une profonde douleur, car il perdait plus qu'un père. La crainte que lui inspirait Saül s'augmenta, comme si la colère de ce furieux avait pu être modérée par la présence de Samuel! Quittant donc une seconde fois le pays de Canaan, il gagna les déserts de Paran, en Arabie (I, § 942). Mais bientôt les vivres lui manquèrent; il reprit le chemin de Mahon, et il arriva dans le voisinage d'un Israélite fort riche, nommé Nabal, ou l'*Insensé*. Cet homme sortait de bonne souche, puisqu'il était de la famille de Caleb, l'ami de Josué, mais il était loin de ressembler à ce serviteur de Dieu. D'un caractère violent et irascible, il n'avait rien de ce qui attire la confiance. Sa femme, au contraire, Abigaïl, sage et belle tout à la fois, exerçait une grande et bonne influence sur ceux qui l'entouraient. 1-3

§ 386. Dans ses nombreuses migrations, David s'était souvent trouvé près de Nabal, et toujours il avait pris sous sa sauvegarde ses propriétés et ses gens. Il ne doutait pas que Nabal ne vînt maintenant à son aide, et il l'espérait d'autant plus qu'à ce moment on faisait la tonte des brebis, temps de fête et de générosité pour les peuples bergers, comme le sont ailleurs les vendanges ou les moissons. Au lieu de cela, Nabal repoussa les messagers de David avec une dureté sans excuse et dans les termes les plus insultants. David et les siens n'étaient, à l'entendre, que de misérables esclaves, échappés de chez leur maître, qu'il fallait laisser mourir de faim. Aussi David, cet homme de paix qui n'avait jamais frappé 4-13

XXV que des ennemis d'Israël et qui avait déployé tant de clémence à l'égard de Saül, se sentit ému d'une vive colère, et, résolu de châtier Nabal, il se mit en marche avec deux cents de ses soldats, tous bien armés.

13-31 § 387. Si l'on tenait à justifier David, on pourrait parler de la faim qui le pressait, lui et ses gens, de l'horrible ingratitude de Nabal, de l'insulte dont cet insensé accompagna son refus; mais rien n'excuse la vengeance personnelle, et il vaut mieux confesser que David sortit ici des dispositions de l'enfant de Dieu, pour suivre les mouvements de son cœur naturel. C'est ce qui rend plus frappante l'admirable conduite d'Abigaïl. Cette femme prudente, douce, aimable et pieuse, ayant été informée de ce qui se passait, prit sur elle de réparer la brutalité de son mari. Précédée de provisions recueillies à la hâte et pourtant assez considérables, elle se rend elle-même auprès de David. Dès qu'elle le voit, elle se prosterne à ses pieds et prononce un discours où, tout en parlant avec une entière vérité, elle dit les choses les plus propres à calmer la passion du guerrier malheureux, et quelle passion que la colère! Elle lui demande de faire tomber sur elle le châtiment qu'il préparait à Nabal; elle le supplie de ne voir dans la conduite de cet homme qu'un véritable trait de folie; elle lui parle enfin de manière à le convaincre qu'elle n'est pas de ceux qui désirent sa perte. « Ah! si les ennemis de David étaient tous aussi impies et aussi livrés à leurs passions que l'était Nabal, ils seraient assez à plaindre; et quant à lui, s'il veut ne pas ternir sa réputation, ne pas avoir à se reprocher plus tard un sang répandu par vengeance, qu'il laisse au Seigneur le soin de châtier le coupable, comme il l'avait toujours fait avec tant de bénédiction pour son âme! »

§ 388. Adressé à un homme du caractère de Saül, XXV
le discours d'Abigaïl n'aurait fait que l'exaspérer; mais 32-35
David était un enfant de Dieu momentanément égaré, et cette répréhension, à la fois douce et ferme, eut l'action la plus bienfaisante sur son cœur. « Béni soit l'Eternel, béni soit ton conseil, et sois bénie toi-même, ô Abigaïl! J'allais répandre le sang et me venger; j'allais tout exterminer chez Nabal; mais remonte en paix dans ta maison : j'ai écouté ta voix et je t'accorde ta demande. » Il est donc vrai qu' « une parole dite à propos est pleine de force. » Et si nous avons vu ailleurs des femmes abuser de leur influence et quelques hommes s'y laisser entraîner (I, §§ 84, 107, 298), nous voyons ici combien cette influence peut se trouver bonne et salutaire, lorsque la femme a réellement à cœur la gloire de Dieu et qu'elle est animée de foi et de charité, comme l'épouse de l'insensé Nabal.

§ 389. Sa prudence ne se démentit pas plus que les 36-38
folles passions de son mari. De retour auprès de lui, elle le trouva dans ce honteux état où se plongent hélas! tant d'hommes qui, privés de la paix de l'âme par un effet de leurs péchés et de leur impiété, demandent au vin l'étourdissement de leur conscience. Ce n'était pas le moment de parler à Nabal; aussi Abigaïl ne le fit-elle point. Mais, le lendemain matin, elle dut lui avouer la démarche qu'elle avait osé tenter pour le mettre à couvert de la colère du fils d'Isaï, et, quand il comprit le danger qu'il avait couru, « son cœur, » dit le texte sacré, « son cœur mourut dans son corps et il devint comme une pierre; » c'est-à-dire qu'il fut frappé d'une sorte d'apoplexie. Puis, après une maladie d'environ dix jours, le malheureux Nabal rendit le dernier soupir.

§ 390. La joie qu'éprouva David à cette nouvelle ne 39-42

XXV 39-42 doit pas être mal comprise. Il avait sûrement pardonné à Nabal; mais la main de l'Eternel se montrait avec tant d'évidence dans cette mort, qu'il ne put s'empêcher d'adorer le jugement du Seigneur, et, tout à la fois, la grâce qu'il lui avait faite en le préservant de répandre le sang. C'etait d'Abigaïl que Dieu s'était servi pour fléchir son cœur; aussi David pensa-t-il aussitôt à la prendre pour femme. Elle obéit avec une grande humilité; et vraiment, personne n'était plus digne qu'elle de devenir la compagne du futur roi d'Israël.

43, 44 § 391. Mais David n'était-il pas déjà l'époux de Mical? Hélas! au nombre si grand des iniquités dont Saül s'était rendu coupable envers son gendre, il faut ajouter celle qui nous est racontée en ce lieu-ci. Il avait donné Mical à un autre homme. Son nouveau gendre s'appelait Palti, fils de Laïs; en sorte que David n'était que trop libre de ce côté. Il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'il épousa l'excellente Abigaïl, il s'était déjà remarié, et sa femme avait nom Ahinoham. Malheureusement pour lui, comme on devra le reconnaître, il suivit, à cet égard, les traces d'Elkana, de Jacob, d'Abraham même, et, avant tous, de Lémec (I, § 163). Bien plus, nous le verrons par la suite, imitant les rois et les grands de son temps, avoir d'autres femmes encore qu'Ahinoham et qu'Abigaïl. La polygamie, sans doute, ne doit pas être confondue avec le libertinage et l'adultère; toujours est-il qu'elle est en opposition manifeste avec l'ordre primitif établi de Dieu, et que par elle la vie de famille et le bonheur domestique sont impossibles.

XXVI 1-4 § 392. Du désert de Mahon, David retourna plus au nord, vers les montagnes du pays de Ziph où nous l'avons vu précédemment. Trahi une seconde fois par les habitants, qui appartenaient cependant comme lui à la tribu

de Juda, il apprit bientôt que Saül approchait avec ses XXVI
trois mille hommes. Mais, cette fois, il ne se laissa pas —
surprendre; ce fut lui, au contraire, qui surprit Saül dans son camp.

§ 393. Ici paraissent de nouveaux personnages avec 5-8
lesquels nous ferons dans la suite plus ample connaissance. On voit au premier livre des Chroniques, chapitre II, verset 16, que Tséruia était sœur de David, en sorte que Abisçaï et Joab étaient ses neveux. Or, bien qu'à l'époque où nous sommes parvenus, David n'eût guère plus de vingt-huit ans, ses neveux pouvaient très-bien être alors des hommes propres à la guerre, si leur mère était sensiblement plus âgée que David et qu'elle se fût mariée jeune. Quoi qu'il en soit, il ressort de cette histoire qu'Abisçaï était d'un caractère impétueux. En voyant le profond sommeil où l'Eternel avait plongé Saül et sa troupe, il ne douta pas que la fin de leur ennemi ne fût venue. Il offrit donc à David de l'en délivrer, s'engageant à le frapper de telle sorte qu'il n'y eût pas à y revenir.

§ 394. Le danger des tentations s'accroît à mesure 9-11
qu'elles se répètent; les circonstances d'ailleurs pouvaient sembler fort différentes. Dans la caverne, Saül s'était livré à David sans le vouloir, et il y aurait eu une sorte de trahison à profiter de son erreur; mais, aujourd'hui, il est dans son propre camp, entouré de ses gens, près de son fidèle Abner, et pourquoi ne se gardent-ils pas mieux qu'ils ne le font? Si David avait été de ces hommes qui n'ont d'autre principe que de n'en point avoir, qui, même avec des cœurs chrétiens, se laissent conduire par les circonstances, obéissent aveuglément aux faits accomplis, consultent ce qui est expédient plutôt que des règles fixes qu'on pense décréditer en les

XXVI 9-11 appelant des théories, il n'aurait pas manqué d'écouter les propositions d'Abisçaï. Mais, non. Les raisons qui lui avaient fait épargner Saül précédemment, subsistaient dans toute leur force. Saül est l'oint de l'Eternel. David ne cédera pas à l'intérêt personnel qui lui ferait porter une main impie sur un homme auquel Dieu seul doit retirer le trône et la vie. Il part donc; mais, pour convaincre toujours mieux Saül qu'il n'en veut pas à sa personne, il part emportant avec lui sa hallebarde et sa cruche d'eau.

PSAUMES LXIII § 395. Si nous voulons toujours mieux connaître la source où David puisait tant de charité et de grandeur d'âme, lisons le psaume que le Saint-Esprit lui dicta dans ce même temps. Nous y verrons comment les désirs de David avaient essentiellement pour objet la grâce et la gloire de Dieu; comment il mettait en l'Eternel toute sa sûreté, attendant de lui seul la délivrance dont son âme surtout avait besoin; enfin, comment il lui est donné de prédire sa propre gloire et son triomphe sur les ennemis de son règne, paroles qui attestent la foi de David et qui ont eu leur accomplissement, d'abord en lui, puis en notre Seigneur Jésus-Christ.

CXIV. David à Tsiklag. Saül à Hendor.

12-25 XXVII 1-4 § 396. Bien que Saül parût vivement touché de cette nouvelle preuve de la générosité de David, celui-ci ne crut pas devoir se fier à lui plus qu'auparavant. La charité n'exclut pas la prudence. Il comprit que Saül, froissé dans son orgueil par la douceur même de sa victime, n'aurait pas de contentement qu'il ne s'en fût débarrassé; c'est pourquoi, il prit le parti de passer

avec ses six cents hommes dans le pays des Philistins, XXVII
espérant non sans raison qu'Akis s'estimerait heureux 1-4
d'avoir sous sa main des gens aguerris, qui ne demanderaient pas mieux, sans doute, que de marcher avec lui contre Saül. Aussi les accueillit-il avec bienveillance comme on accueille les ennemis de ses propres ennemis. C'était, dans tous les cas, une bonne capture qu'il faisait, et il en fut tout fier. Quant à David, il bénit l'Eternel du refuge momentané qu'il lui accordait. « O PSAUMES
Dieu, » dit-il, » je m'acquitterai des vœux que je t'ai LVI
faits; je te rendrai des actions de grâces, puisque tu 13, 14
as garanti mon âme de la mort et mes pieds de chute, afin que je marche devant Dieu, dans la lumière des vivants. »

§ 397. Il répugnait cependant à David de demeurer 5-12
avec Akis, si près des frontières de Benjamin. Il demanda donc et obtint pour sa résidence une petite ville appelée Tsiklag, située à l'extrémité méridionale du pays, non loin des Guesçuriens, des Guirziens et des Hamalékites échappés au fer de Saül (§ 323). Pendant un an et quatre mois qu'il habita Tsiklag, il livra plusieurs combats contre ces peuples; mais il n'avait garde d'avouer ces expéditions, parce que les Hamalékites, maudits de Dieu comme les Philistins, étaient les alliés naturels du roi Akis. Il cachait donc ses marches avec beaucoup d'habileté, et faisait croire au roi qu'il ne portait la guerre qu'aux habitants du pays d'Israël. C'est pourquoi Akis comptait pleinement sur David, calculant que, par sa conduite, il s'interdisait tout retour auprès des siens. Or, quelles que soient les ruses autorisées à la guerre (§ 86), il est difficile de justifier celles que se permettait ici l'Oint de l'Eternel. Tant il est vrai que le mal est attaché à notre âme, et que

XXVIII l'enfant de Dieu a encore plus besoin d'être gardé contre les tentations du péché, que contre ceux qui menacent ses jours!

1, 2 § 398. Mais il est rare que celui qui agit par détours ne se prenne pas dans ses propres filets. La guerre ayant éclaté de nouveau entre les Philistins et Saül, Akis ne manqua pas de réclamer l'assistance de David et de ses gens. Il leur offrit la place honorable de ses gardes du corps, et, comme il n'arrive que trop souvent quand on entre dans une fausse voie, David dut répondre à cette offre avec une coupable duplicité. Si, lorsqu'il se rendit à Gath, il avait ouvertement déclaré que le roi ne devrait, en aucun cas, attendre le secours de son épée contre les enfants d'Israël, il n'est pas sûr qu'Akis n'eût honoré cette noblesse d'âme, et la position de David, dès ce moment plus franche, ne lui aurait pas été en piége comme nous le voyons maintenant. La droiture et la sincérité avant tout et toujours! tel doit être le mot d'ordre de l'enfant de Dieu.

3-7 § 399. Lorsque Saül vit son armée en présence de celle des Philistins, il fut saisi d'une grande frayeur, lui, dont le courage ne s'était jamais démenti. Mais il était impossible qu'il ne fût pas en proie à de noirs pressentiments, et je n'ai pas besoin d'en rapporter la cause. Dans son angoisse, il aurait voulu se mettre sous la protection du Dieu qu'il avait méprisé; mais Samuel son ancien ami ne vivait plus; Abiathar, dont il avait exterminé la famille, demeurait avec David; il ne se trouvait donc près de lui ni prophète, ni sacrificateur par qui il pût consulter l'Eternel. Or, comme il n'y a qu'un pas de l'impiété à la superstition, surtout quand l'effroi s'empare d'une âme, il lui vint à l'esprit de recourir aux sortiléges des suppôts de l'idolâtrie. Mais,

dans le temps où il avait à cœur l'observation des lois XXVIII
de Dieu, il les avait lui-même bannis de ses états (Deut. 3-7
XVIII, 10, 11); comment faire! Hélas! Saül connaissait trop le cœur humain pour ignorer ce que sont les réformes extérieures. Il se doutait bien qu'il devait rester, cachés çà et là dans le pays, quelques-uns de ces diseurs de sort auxquels tant de gens aimaient à s'adresser plutôt qu'aux ministres du Dieu vivant. Il s'informa donc s'il ne trouverait pas quelque part une devineresse à laquelle il pût aller, pour savoir la fortune qui l'attendait.

§ 400. Il y avait en effet à Hendor, dans la partie 7
occidentale de la tribu de Manassé, près du mont Thabor, une femme qui faisait l'abominable métier de nécromancienne, car c'est ainsi qu'il faut entendre le mot de Pythonisse; femme qui prétendait posséder l'art d'évoquer les morts pour apprendre d'eux l'avenir; comme si les morts pouvaient revivre autrement que par la puissance de Dieu, et comme s'ils connaissaient l'avenir mieux que les vivants! Mais les peuples que Satan entretient dans l'incrédulité ou dans l'idolâtrie, ont toujours prêté à l'homme mortel le pouvoir mystérieux qu'ils refusent au Dieu Fort, et il s'est constamment trouvé des individus en grand nombre qui ont su exploiter, dans leur intérêt, des imaginations absurdes autant que criminelles. Bien plus, ces prétendus devins, pris dans leurs propres ruses, ont plus d'une fois servi d'instruments dociles ou aveugles au Prince des ténèbres.

§ 401. Pour éviter d'être reconnu, Saül se déguisa; 8-11
il ne prit avec lui que deux hommes et il entra de nuit chez cette femme, la priant d'évoquer à son intention celui d'entre les morts qu'il lui indiquerait. En per-

XXVIII 8-11 sonne prudente, la nécromancienne commença par éluder la question. Saül ayant chassé tous les devins, elle fit observer à son visiteur inconnu qu'il n'en restait plus en Israël. C'était pour s'assurer qu'elle avait affaire à quelqu'un de discret. Le roi la comprit, et cet homme à qui les serments coûtaient peu parce que la pensée de l'Eternel était fort loin de son cœur, jura par le nom trois fois saint qu'elle n'aurait pas à se repentir de sa complaisance. « Qui veux-tu donc que je te fasse apparaître?» dit la pythonisse; et Saül répondit : «Fais apparaître Samuel. »

12-19 § 402. Il y a tout lieu de penser que les imposteurs qui exerçaient la nécromance possédaient certains moyens de tromper l'imagination des gens abusés qui les consultaient; des moyens tels, par exemple, qu'en fournit la fantasmagorie, car les arts de cette sorte ont été cultivés dès les temps anciens. Mais, dans le cas qui nous occupe, il est manifeste qu'il n'y eut pas de simples apparences. Il arriva à la nécromancienne d'Hendor comme aux magiciens de Pharaon (I § 675), ou comme à Balaam (I § 981). Quand elle comptait recourir à ses supercheries habituelles, l'Esprit et la puissance du Seigneur agirent par son ministère pour donner à Saül ce qu'il cherchait, et au delà. Il fut donc révélé à la phytonisse que c'était le roi lui-même qu'elle avait dans sa maison; Samuel, rendu à la vie par Celui qui ressuscite les morts, vint encore une fois servir d'interprête aux oracles de Dieu, et Saül dut s'entendre rappeler son ancien péché et la malédiction qui pesait sur sa tête. Bien plus, il apprit que le jour des rétributions allait sonner pour lui, et hélas! pour une multitude de ses sujets; même pour quelques-uns de ses propres fils.

§ 403. A l'ouïe de ces terribles paroles, Saül, l'homme XXVIII
fort, le guerrier invincible, le monarque devant qui 20-25
tout avait dû céder, jusqu'à la sainte volonté de l'Eternel, Saül est saisi d'un indicible effroi. Il pâlit, ses genoux s'entrechoquent, il tombe en défaillance. Comme il n'avait rien pris de tout le jour, tant ses préoccupations l'avaient absorbé, la nécromancienne lui prépare en toute hâte de la nourriture; mais il refuse d'en goûter. Accablé de fatigue, il se jette sur un lit, et il faut toutes les instances de ses deux serviteurs pour le déterminer à accepter enfin quelque aliment.

§ 404. Ah! quel spectacle déplorable que celui d'un homme qui, à force d'abuser de tout, a pris le dégoût de la vie! Quel état affreux que celui du pécheur non converti auquel on annonce qu'il mourra demain et qui, tout en ne voulant plus vivre, voudrait pourtant ne jamais mourir! Quel terrible malheur enfin que celui d'une âme qui a méprisé tous les appels de la grâce de Dieu, et qui sent qu'elle n'a plus affaire maintenant qu'avec sa redoutable justice! Tel fut Saül, et tels vous serez la veille de votre mort, ô vous qui lisez et étudiez la Parole de Dieu, si cette parole n'a pas converti, ou ne convertit pas votre cœur. Que dis-je, la veille de votre mort! Aujourd'hui même votre âme peut vous être redemandée; chaque jour doit être envisagé par vous comme le dernier, et quelle est l'impression que produit sur vous cette pensée? Oh! combien je vous plains, si les genoux vous en tremblent comme à Saül! combien je vous plains encore, si vous vous endormez dans une fausse paix!

CXV. Humiliation et châtiment de David. Mort de Saül et de Jonathan.

XXIX 1-5 § 405. Pendant que les flèches du Tout-Puissant perçaient le cœur de l'impie Saül, sa verge châtiait David comme celle d'un père corrige l'enfant qu'il aime. Il s'était conduit envers Akis selon les principes d'une politique toute mondaine, et il avait abusé de l'hospitalité de ce prince pour faire la guerre à ses alliés (§ 397). Mais lorsque les chefs des Philistins eurent rassemblé leurs troupes à Aphek et qu'ils virent le roi de Gath entouré de David et des siens, ils demandèrent ce que signifiait la présence de ces Hébreux et en particulier celle du fils d'Isaï, dont les Philistins n'avaient certes pas à se louer et qui ne manquerait pas de les trahir pour acheter sa réconciliation avec Saül. Ils exigèrent donc qu'on le renvoyât de l'armée, et c'est ce que dut faire le roi.

6-11 § 406. On voit pourtant qu'il lui en coûta beaucoup; car, personnellement, il n'avait point à se plaindre de David. Il paraîtrait, au contraire, que le Philistin avait été amené par lui à la connaissance du vrai Dieu; en sorte qu'il était arrivé au fils d'Isaï comme à tant d'autres fidèles, savoir, que malgré les infirmités de sa foi, il fut en bénédiction spirituelle à plusieurs de ceux qui l'approchèrent. C'est que, malgré ses misères, le Seigneur était avec lui.

XXX 1-6 § 407. Ce ne fut donc pas sans une certaine honte que David dut quitter le camp des Philistins et retourner à Tsiklag, la veille d'une bataille à laquelle il était impossible qu'il ne mît pas un vif intérêt. Mais l'Eter-

nel lui réservait une épreuve plus réellement douloureuse. Arrivé le troisième jour à Tsiklag, il se trouva que les Hamalékites, profitant de son absence pour se venger, s'étaient jetés sur cette ville, l'avaient prise et consumée; après quoi, ils avaient mené en captivité les femmes et les enfants de David et de ses soldats. Leur désespoir à tous fut extrême. On n'entendit que cris et lamentations dans cette multitude. Puis, s'irritant contre David, qu'ils accusaient de tous leurs maux, ses compagnons le menacèrent de le lapider. Quelle ne devait pas être leur douleur, pour qu'ils se tournassent ainsi contre un chef auquel ils s'étaient montrés jusque là si dévoués! XXX 1-6

§ 408. Dans cette détresse, David chercha sa force en Jéhovah, son Dieu. Après lui avoir présenté lui-même sa prière, il le consulta par l'organe d'Abiathar, et, sur la réponse qu'il en reçut, il se mit, sans prendre aucun repos, à la poursuite des ravisseurs avec ses six cents hommes. Arrivés au torrent de Bésor, deux cents d'entr'eux, harassés de fatigue, se virent dans l'impossibilité de continuer; en sorte que David comptait finalement bien peu de monde pour attaquer les Hamalékites. Mais le plus difficile était de savoir dans quelle partie du désert ils s'étaient retirés avec leur butin. L'Eternel vint encore en aide à David, par le moyen d'un Egyptien, esclave fugitif, qui arrivait précisément du camp ennemi. Il servit de guide aux Israélites, et ceux-ci atteignirent les fils d'Hamalek, au moment où, dispersés sur toute la campagne, ils mangeaient, buvaient et dansaient, pour célébrer leur victoire et se réjouir du grand butin qu'ils avaient enlevé. 7-17

§ 409. Mais le triomphe du méchant est de courte durée. David, tombant sur eux à l'improviste, les mit 18-31

XXX — 18-31 en complète déroute, reprit ce qu'ils lui avaient ravi s'empara à son tour de tout leur bétail, en sorte qu n'avait point encore possédé d'aussi grands biens. Il les garda pas pour lui seul, il est aisé de le comprend Non-seulement il en fit une grande part à ceux q avaient combattu sous ses ordres, mais encore il vou que les deux cents du torrent de Bésor entrassent en p tage. Non content de cela, il fit, plus tard, des dis butions de cette riche capture aux habitants des pr cipales villes de Juda qui l'avaient accueilli pendant cinq ou six années de son exil.

§ 410. Tout cela cependant ne s'exécuta pas s difficulté; car les soldats de David qui avaient pris p au combat, s'étaient opposés à ce qu'on admît au parta ceux que la fatigue avait laissés en arrière. Leur dur et leur égoïsme ne font que mettre en plus vive sail la douceur et la générosité de David; comme il est fac aussi de se représenter que Saül, à sa place, n'aur pas montré tant de débonnaireté. Mais voyez ce que po une parole douce, juste et vraie. David s'adressant à s subordonnés comme à des frères, ce qu'il leur propo finit par être accepté, et devient même une loi po toujours.

§ 411. Je ne saurais m'empêcher de signaler le co traste que ces faits établissent entre David et Saül. Celui là, dans sa détresse, a invoqué l'Eternel, et l'Eter l'a mis au large et l'a délivré; Saül, s'abandonnant son désespoir, recourt aux arts diaboliques pour conjur rer, s'il se peut, sa destinée, et il n'y trouve qu'un malédiction. David, cependant, n'est pas sans péché Hélas! il s'en faut bien. Mais il ne se montre pas comm Saül un impie qui met résolument sa volonté à la place de celle de Dieu. Saül a désobéi le sachant et le voulant

ssayé de cacher sa révolte sous le voile transparent XXX
: repentance hypocrite; il a, d'intention, été le —
trier de David et même de son fils Jonathan; il a
: le sang des sacrificateurs de l'Eternel; et, dans
implacable tyrannie, il persécute tous ceux qui
nt épousé la cause de David, cause juste qui était
erelle même du Seigneur. La fin d'un tel homme
: qu'elle devait être; une fin d'autant plus terrible
le malheureux avait été éclairé d'une grande lu-
:, qu'il avait eu, en quelque sorte, les avant-goûts
el, et qu'il avait été fait participant de l'Esprit saint
re aux Hébreux VII, 4).

§ 112. Attaqués et serrés de près par les Philistins, XXXI
raélites, que commandait Saül, furent chassés de 1, 2
: en poste jusqu'à la montagne de Guilboah, dans
bu d'Issachar, au bord de la plaine de Jisréel (§ 106).
: livra une terrible bataille, dans laquelle succom-
nt trois fils de Saül : Jonathan, Abinadab et Malki-
ah. L'aimable et vaillant Jonathan remplit ses de-
s jusqu'à la fin; car il mourut en défendant la vie
on père, la liberté du peuple d'Israël et la gloire de
ovah. Il avait dit à David : « Tu règneras, et je se-
le second après toi dans ton royaume » (XXIII, 17;
76); une partie seulement de ses prévisions se réa-
, mais pourrions-nous en aucun cas estimer mal-
reux un homme qui fut, selon toute apparence, un
èle serviteur de l'Eternel?

§ 113. On pense bien que, dans un tel jour, un guer- 3-6
r de la trempe de Saül ne dut pas se ménager. Les
dictions de Samuel ajoutaient à son courage accou-
ué la témérité du désespoir. Se jetant au plus fort de
mêlée, sa haute taille le fit aisément remarquer des
nemis qui, décochant sur lui une grêle de flèches,

XXXI — 3-6 ne tardèrent pas à l'atteindre. « Achève-moi, » cria-t-il à son écuyer, en se sentant blessé grièvement ; et comme l'écuyer refusait de porter une main impie sur son maître, celui-ci prend son épée et se la passe au travers du corps. A cette vue, l'écuyer lui-même se porte un coup mortel et tombe à côté de Saül. Tout cela fut l'affaire d'un instant.

§ 414. Mais dans cet instant il y a une éternité. Malheureux Saül, qui meurs comme Abimélec, et par les mêmes causes (§ 198) ! L'Eternel te donnait encore le temps du repentir, et tu t'en es privé volontairement ! Tu t'es jugé et puni toi-même ! Hélas ! les pécheurs impénitents ne se suicident pas tous comme Saül ; mais il n'en est que trop encore qui consomment par ce dernier crime leur coupable vie, et combien d'insensés qui souhaitent la mort, quand la mort ne leur doit apporter qu'une éternelle misère ! Et cet écuyer qui se tue sur le corps de son maître ! Il est juste, sans doute, de faire la part d'une idée prompte et puissante, qui s'empare de l'imagination et s'exécute avec la rapidité de la pensée ; mais pourtant ce pauvre jeune homme n'aimait-il pas Saül plus que son Dieu ? N'avait-il pas fait de ce méchant prince son idole ? Avec lui, il a tout perdu, parce qu'il ne possédait pas ce qui tient lieu de tout.

7-10 § 415. La défaite des Israélites fut telle que les Philistins occupèrent aussitôt la plaine entière de Jisréel, cette magnifique portion du pays de Canaan (§ 106). Après avoir coupé la tête de Saül, dont ils trouvèrent le corps sur le champ de bataille, ils envoyèrent ses armes dans le temple d'Astaroth, une de leurs plus abominables divinités, et sa tête dans le temple de Dagon (1 Chroniques X, 10) ; leur victoire fut proclamée devant tous leurs autels, pour remercier les dieux du se-

cours qu'ils leur avaient prêté contre Jéhovah; enfin le XXXI
corps de Saül fut attaché à la muraille de Bethsçan, ville —
située près du Jourdain, au sud-est du mont Thabor.

§ 416. Cependant les Galaadites de Jabés, population 11-13
israélite dont la bravoure nous est connue et qui avait de si grandes obligations à Saül (§§ 304-306), ne purent supporter l'outrage qui était fait à la dépouille mortelle de leur roi. Quoique sur l'autre rive du Jourdain, ils n'étaient pas loin de Bethsçan. Ils partent un soir; ils voyagent et arrivent de nuit; ils enlèvent le corps de Saül et ceux de ses fils; ils les emportent à Jabés, leur rendent des honneurs funèbres et célèbrent un jeûne de sept jours. Quel juste sujet de douleur et d'humiliation, en effet, que cette mort de Saül et de trois de ses fils, et cette déroute des Israélites, et ce triomphe des idolâtres, et cette conquête de Jisréel qui établissait les étrangers dans le cœur du pays! Or, voilà les maux dont un gouvernement impie menace le peuple qui se laisse démoraliser par sa funeste influence.

§ 417. Ainsi finit Saül, l'an 1056 avant Jésus-Christ, après un règne d'environ vingt années, règne qui ne fut pas inutile pour donner plus d'unité aux tribus d'Israël, pour intimider les ennemis de ce peuple, mais surtout pour préparer celui de David. Cependant, il entrait dans les vues de Dieu que les Israélites eussent à se repentir d'avoir voulu un roi; en sorte que Saül fut pour eux, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, un véritable fléau (§ 289). C'est par cette raison même qu'il fut pris de la tribu de Benjamin et non de celle de Juda, d'où devait descendre le Messie, dans la famille royale. Le règne de Saül fut donc une dispensation de Dieu tout extrordinaire et préparatoire. Le royaume vraiment approuvé de lui, le royaume, type de celui de Jésus-

XXXI — Christ, ne commence proprement qu'avec David premier des rois de Juda. C'est aussi par l'histoire d règne que s'ouvre un nouveau livre de la Sainte E ture ; je veux dire le second de Samuel, avec lequ doit faire marcher de front le premier livre des C niques.

SECOND LIVRE DE SAMUEL

ET

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES.

CXVI. Guerre civile.

§ 118. Les livres de la Bible qui doivent nous fournir les matériaux de l'histoire du règne de David sont donc le second livre de Samuel et, dans une certaine mesure, le premier des Chroniques, comme nous le disions en terminant notre Etude précédente. Il est assez difficile et encore plus inutile d'expliquer comment il se fait qu'on ait donné le nom de Samuel à un écrit où il n'est plus question de lui, et dont il n'a pu tracer une seule ligne. La version grecque des Septante, qui est la plus ancienne de toutes (1, §§ 8, 13), désigne le premier livre de Samuel sous le titre de premier livre des Rois, le second de Samuel sous celui de second livre des Rois, puis le premier et le second livre des Rois y portent le nom de troisième et quatrième livres des Rois. La Bible latine des catholiques compte de la même manière. On sait du reste que tout cela est fort indifférent et que les titres des livres de la Bible ne sont pas

I d'inspiration divine, en sorte que les éditeurs du Saint Livre ont pu les changer, et que de nouveaux éditeurs les pourraient changer encore.

§ 419. Quant aux livres des Chroniques, c'est un recueil de faits historiques rédigé en des temps postérieurs, d'après les livres plus anciens de la Parole de Dieu et sur d'autres documents qui n'ont pas été conservés, tels par exemple, que le livre de Jassar dont il est parlé au chapitre second, verset 18, du présent livre de Samuel. Il en résulte que les Chroniques renferment quelquefois textuellement ce que nous lisons ailleurs, mais que ces livres contiennent aussi la narration de faits que
I CHRON. nous ne connaîtrions pas autrement. Dans les neuf pre-
I-IX miers chapitres, on a des généalogies, dont plusieurs se trouvent autre part; le dixième raconte la défaite et
X la mort de Saül, presque dans les mêmes termes que le
13, 14 trente et unième du premier livre de Samuel; puis il ajoute : « Saül mourut donc pour le crime qu'il avait commis contre l'Eternel, parce qu'il n'avait point gardé la parole de l'Eternel, et qu'il avait même consulté l'esprit de python (l'art des nécromanciens), et parce qu'il ne s'était point adressé à l'Eternel; c'est pourquoi Dieu le fit mourir et il fit passer le royaume entre les mains de David fils d'Isaï. »

I § 420. Dieu se montra plein de bonté pour David, en
1-10 l'envoyant loin du champ de bataille où Saül sucomba et en l'occupant plutôt à la poursuite des Hamalékites. Il y avait deux jours qu'il était de retour à Tsiklag lorsqu'il voit accourir un jeune homme qui se présente devant lui avec les dehors de la plus vive désolation. Il raconte à David que, s'étant trouvé par hasard sur la montagne de Guilboah, au moment du combat, il avait aidé Saül à s'arracher la vie; qu'il lui avait pris sa couronne

et son bracelet, après quoi il s'était empressé d'apporter cette bonne nouvelle. I

§ 421. Ce récit, mêlé de vrai et de faux, comme il est aisé de le voir, jeta David dans une profonde et sincère douleur. Il prit aussitôt le deuil ; tout son monde l'imita. Ils ne s'accordèrent aucune nourriture jusqu'au soir et ils ne pouvaient se consoler de la mort d'un si grand nombre de leurs concitoyens, surtout de celle de Jonathan. Ils pleuraient même leur persécuteur Saül, dont la fin lamentable les remplissait d'horreur. 11, 12

§ 422. David cependant, qui, dans sa préoccupation, n'avait pas pris garde que le jeune homme s'était lui-même trahi, en s'annonçant comme Hamalékite (vers. 8), s'avisa de lui demander d'où il était, car en y repensant il lui faisait l'effet d'appartenir à un peuple étranger. Mais un Hamalékite qui s'est trouvé *par hasard* sur la montagne de Guilboah au fort d'un combat, un Hamalékite qui prétend avoir éprouvé de la compassion pour Saül, un Hamalékite qui s'est permis de hâter la fin du roi d'Israël et qui s'en vante, qui s'est emparé de sa couronne et de son anneau, qui probablement cherchait à regagner son pays et qui est tombé sans le vouloir dans le camp de David ; un Hamalékite, quoi qu'il en soit, qui s'avoue coupable du sang de Saül, méritait certainement la mort ! Ainsi pensa David, et aussitôt il le fit punir du dernier supplice, tant il était peu disposé à sympathiser avec ceux qui se réjouiraient de la destruction de son ennemi et encore moins à récompenser les coupables qui y avaient concouru. 13-16

§ 423. Ce qui montre toujours mieux les vrais sentiments de David, c'est le chant funèbre ou la complainte qu'il prononça dans ce moment, cantique moins remarquable encore par sa poésie que par le patrio- 17-27

I — 17-27 tisme religieux qu'il respire et la tendresse d'affections que le saint poète manifeste envers un ennemi tel que Saül. Au fait, la douleur de David était fort légitime, et les circonstances avaient bien de quoi l'aggraver. Non-seulement les Philistins victorieux occupaient le cœur du pays, mais encore il s'agissait de savoir si les Benjamites et en général les partisans de Saül consentiraient à reconnaître David ; en sorte que le fils d'Isaï, l'élu et l'oint de l'Eternel, pouvait s'attendre à avoir tout à la fois sur les bras, la guerre étrangère et la guerre civile.

II 1-7 § 424. Dans ces pénibles conjonctures, il eut, comme de coutume, son recours en l'Eternel, et le Seigneur lui ayant fait connaître sa volonté, il monta de Tsiklag à Hébron , lieu célèbre dans l'histoire du patriarche Abraham (I, § 373). Ce fut en cette ville et aux alentours que le fils d'Isaï s'établit avec les fidèles qui avaient partagé son long exil. Bientôt il vit venir à lui les hommes de sa tribu, et il reçut d'eux l'onction royale. En sorte que David eut dès lors une double consécration de la part de Dieu, l'une par le ministère de Samuel (§ 340), l'autre par l'intermédiaire de la tribu à laquelle appartenait la royauté (I, § 592). Et comme David avait appris la belle conduite des gens de Jabès (§ 416), sa première pensée fut de les remercier au nom de l'Eternel et de leur annoncer son avénement au trône. Il pensait qu'ils en auraient de la joie, car il ne voulait régner que pour le bien de tous ses frères.

8-11 § 425. Mais Abner, cousin-germain de Saül, avait hérité de sa haine contre David. Rebelle à la parole de l'Eternel, il ne supportait pas l'idée que les fils du défunt roi fussent privés du trône. C'est pourquoi, il conduisit Isç-boseeth à Mahanajim, autre ville

inte, sur la rive orientale du Jourdain (I, § 471), et il le II
proclama roi de toute la contrée et même de toutes les 8-1
tribus d'Israël, à l'exception de celle de Juda qui avait déjà reconnu David. Pendant sept ans et demi le vrai successeur de Saül fut réduit à ce petit territoire et il eut pour résidence la ville d'Hébron. Mais, bien qu'en apparence Isç-bosceth régnât sur presque tout Israël, il ne possédait guère plus de puissance que David. D'abord, les tribus réfractaires ne marchaient sûrement pas avec un ensemble aussi parfait que la tribu fidèle; puis, les Philistins, qui occupaient le centre du pays, gênaient leurs communications; enfin, l'Eternel était avec David.

§ 426. Dès qu'Abner se sentit en mesure, il sortit de 12-
Mahanajim pour attaquer celui qu'il se plaisait à envisager comme un usurpateur. David, ou plutôt son neveu Joab, marcha à la rencontre d'Abner du côté du Nord, et leurs armées, peu nombreuses paraît-il, se trouvèrent en présence à Gabaon, localité célèbre par la victoire de Josué (§ 96). On eut alors l'affreux spectacle des horreurs qu'enfante la guerre civile; car il n'en est point où l'on apporte autant d'animosité, ni où les hommes se montrent plus cruels. Pour commencer la bataille, douze guerriers de chaque parti combattirent en champ clos. S'étant saisis corps à corps, il se frappèrent mutuellement de leurs épées et tombèrent, les uns morts, les autres grièvement blessés. Ce fut le signal d'une effroyable mêlée dans laquelle les troupes de David remportèrent une éclatante victoire.

§ 427. Mais les triomphes que le sort des armes pro- 18.
cure coûtent ordinairement bien des larmes aux vainqueurs. David eut à pleurer un de ses neveux, le jeune Hazaël, frère de Joab et d'Abisçaï, qui, léger à la

II — 18-23 course comme un chevreuil des montagnes, voyait pe être la guerre pour la première fois. Dans la déroute, s'était attaché aux pas d'Abner et il avait résolu de point le lâcher qu'il ne l'eût atteint de son épée. Le vie guerrier, ému de compassion envers ce jeune téméra et craignant le ressentiment de Joab s'il venait à le tu lui criait de cesser sa poursuite et de s'attaquer à de mo redoutables que lui. Tout est inutile. Hazaël n'est p qu'à deux pas d'Abner ; il se précipite ; mais Ab s'est brusquement retourné en brandissant sa hallebar et le malheureux Hazaël vient s'y enfoncer de tu l'impétuosité de sa course.

24-32 §428. Ce déplorable incident ne fit qu'augmente fureur de Joab et d'Abisçaï ; mais, le désespoir rend aux Benjamites le courage qui les avait un mon abandonnés, ils se rallient autour d'Abner, et se m trent prêts à recommencer le combat. Le momen parlementer était venu, si du moins on voulait évite carnage semblable à celui dont les vingt-quatre g riers du matin avaient donné l'horrible spectacle. Ab l'agresseur, demande le premier une trève ; Joab s' presse de l'accorder, et ils repartent, l'un pour M najim, l'autre pour Hébron. David avait perdu v hommes, y compris Hazaël ; Isç-bosceth, trois soixante. Ce n'était pas beaucoup il est vrai ; mais, eût-il qu'une seule vie détruite dans une guerre ci ce serait trop encore !

CXVII. David reconnu par tout Israël.

III 1-6 § 429. Nous avons au commencement de ce chap les noms des fils qui naquirent à David pendant c

était à Hébron. Ce furent, et dans cet ordre, Amnon, III
Kiléab, Absalom, Adonija, Scephatja, Jithréham; outre 1-6
ceux, peut-être, qu'il avait eus avant d'être roi. Mais ils n'étaient pas tous nés de la même mère, car outre *Ahinoham* mère d'Amnon, et *Abigaïl* mère de Kiléab, David avait épousé lorsqu'il était à Tsiklag, une fille du roi de Guesçur nommée *Mahaca*, de laquelle naquit Absalom, puis *Haggith* mère d'Adonija, enfin *Abital* et *Hégla*. C'était une transgression positive de la loi de l'Eternel (Deutér. XVII, 17). Elle contenait des germes funestes de division pour la famille royale, et ils ne manquèrent pas d'éclore en leur temps.

§ 430. Du reste la guerre civile n'avait pas pris fin 6-16
par la bataille de Gabaon, car Abner n'était pas homme à céder facilement les droits prétendus de Saül et des siens. Il semble même qu'il songea, un moment, à les reporter sur sa propre personne, ce qui expliquerait les relations criminelles qu'il eut avec Ritspa, une des concubines du monarque défunt. Selon les idées du temps, il manifestait, en la prenant pour sa femme, l'intention de succéder à Saül; d'où l'on conçoit la colère d'Isçboceth, l'emportement d'Abner et la résolution qu'il prit d'abandonner la cause de son cousin, pour seconder celle de David. Il fit donc faire des ouvertures au roi de Juda, et les termes dont il se servit montrent qu'il s'envisageait, non sans quelque fondement, comme le maître de la situation. David, désirant s'assurer de la sincérité d'Abner et voulant d'ailleurs, par une politique qu'on ne saurait trop approuver, rétablir ses relations avec la famille de Saül, exigea pour préliminaires du traité, qu'on lui rendît sa première femme, Mical. Il la fit demander à Isçbosceth, qui, par l'influence sans doute du redoutable Abner, la ren-

III — 6-16 voya sur-le-champ. Elle partit contre son gré, avec son mari, Palti, ou Paltiel (§ 391), qui l'accompagna tout en larmes jusqu'à Bahurim, dans la tribu de Benjamin. Nouvel exemple qui nous montre combien la sainteté du mariage était alors moins comprise et moins respectée qu'elle ne l'est de nos jours, grâce à la lumière plus grande répandue par l'Evangile.

17-21 § 431. Abner, à ce qu'il paraît, accompagnait lui-même Mical et son mari, car ce fut lui qui congédia Paltiel, avec une dureté révoltante. Avant de partir, et sur la route, même en Benjamin, il avait préparé les esprits au coup d'état qu'il méditait. S'adressant à ceux qu'il savait incliner vers David et rappelant à propos le choix que l'Eternel avait fait du fils d'Isaï pour régner glorieusement sur Israël, il allait, disait-il, contenter leurs justes désirs. Ce fut ainsi qu'il atteignit Hébron, escorté de vingt soldats. David les accueillit avec grande bienveillance, et lorsqu'ils eurent convenu de leurs faits, il renvoya son hôte en toute liberté, quoique d'autres peut-être, à sa place, eussent saisi l'occasion de châtier sa précédente révolte. Mais David croyait avoir besoin d'Abner, et plus que cela, c'était toujours à regret qu'il avait recours aux mesures violentes.

22-27 § 432. Ce à quoi David n'avait pas songé, un autre le fit sans son aveu. Joab revenait d'une expédition militaire au moment où Abner repartait. En apprenant ce qui s'était passé, il manifesta de vives craintes sur les intentions du général de Saül. Sans dévoiler au roi ses desseins, il se mit à la poursuite du Benjamite. Bientôt il l'atteignit, et, le ramenant sous quelque prétexte à Hébron, il le fit entrer dans une maison comme pour l'entretenir en particulier, et l'assassina par trahison avec l'aide de son frère Abisçaï (vers. 30). Ils alléguèrent en

justification de leur crime, la mort d'Hazaël ; mais Abner III
ne l'avait pas assassiné ; et il est plutôt permis de sup- 22-27
poser que Joab ne voyait pas sans jalousie le service qu'Abner allait rendre à David. Il craignit que le vieux guerrier n'occupât désormais dans le royaume la place qu'il y remplissait maintenant lui-même, celle de général en chef des armées du nouveau monarque.

§ 433. Quand David eut connaissance du meurtre 28-38
d'Abner, il en éprouva la plus profonde affliction. Il était aisé d'y voir la rupture violente des négociations entamées avec les tribus soumises au fils de Saül. Mais quelle horreur surtout pour une âme comme celle de David, quelle horreur qu'un assassinat, un guet-apens, commis en quelque sorte sous ses yeux et par ses propres neveux, sur la personne d'un proche parent de Saül, d'un homme qui était venu près de lui avec confiance et qu'il avait congédié en paix! Aussi déclara-t-il publiquement qu'il était innocent de cette mort. Prophète du Très-Haut, il maudit Joab et les siens ; il prit le deuil et engagea son peuple à l'imiter ; il jeûna tout le jour, et il honora de son mieux la mémoire de l'illustre guerrier qu'on venait de tuer sans défense. Chacun donc put se convaincre que David n'avait point trempé dans ce crime, car nul n'aurait songé à mettre en doute sa loyauté.

§ 434. Mais David n'aurait-il pas bien fait de prouver 39
d'une autre manière encore la sincérité de son deuil et de son indignation ? Ne devait-il pas, selon l'antique loi de l'Eternel (I, § 221), punir de mort les meurtriers? Oui, sans doute, et il le sentit. Mais, comme il le dit à ses serviteurs, son autorité était faible encore et mal affermie. Les fils de Tséruia exerçaient sur l'armée et sur le peuple un pouvoir réellement plus considérable que

III 39 le sien. Un roi a beau être roi, il ne peut pas toujours faire tout ce qui lui paraît juste et bon. C'est pourquoi David se vit contraint de laisser à Dieu le jugement de cette grande iniquité. « Que l'Eternel fasse retomber le mal sur celui qui l'a commis! » Quand on comprend sa position vis-à-vis de ses fiers neveux, loin de lui jeter la pierre, on admire plutôt qu'il ait eu le courage de se prononcer avec tant d'énergie contre leur action détestable!

IV 1-12 § 435. La mort d'Abner fut aussi un coup de foudre pour Isçbosceth et pour son parti. Un grand désordre régna momentanément autour du fils de Saül; et deux traîtres, Bahama et Récab, Benjamites qui avaient un commandement dans son armée, profitèrent de leur position pour exécuter une trame que ces ambitieux avaient ourdie. En voyant l'affaiblissement du pouvoir de leur maître, ils avisèrent aux moyens de s'assurer la faveur de David, et ils n'imaginèrent rien de mieux que d'assassiner Isçbosceth. C'est ce qui ne leur fut pas difficile. Après l'avoir surpris dans sa maison, en plein midi, mais à l'heure du repos, ils le tuèrent, et l'apportèrent en triomphe à David. Sans la moindre hésitation, ce roi, miséricordieux envers ses ennemis, mais juste pourtant dans tous les actes de son règne, fit punir du dernier supplice les misérables qui, cédant à la corruption de leur cœur, avaient si mal connu ses vrais sentiments.

4 § 436. La fin lamentable d'Isçbosceh ne faisait pas disparaître tous les descendants de Saül qui pouvaient s'arroger des titres à la couronne. Il y avait entr'autres un fils de Jonathan, nommé Méphibosceth, depuis une chute qu'il avait faite à l'âge de cinq ans, lors de la mort de son père. Son nom signifie *celui dont on se*

moque. Il était à ce moment âgé d'environ sept ans, V
et, soit par sa qualité de fils de Jonathan, soit à raison de sa jeunesse même, les ennemis de David pouvaient très-bien penser à le prendre pour signe de ralliement.

§ 437. Quoi qu'il en soit, il est sûr que la mort d'Isçbosceth ne termina point les dissentiments qui existaient entre les enfants d'Israël; car, bien qu'il ait régné seulement deux années (Ch. II, v. 10), David fut pendant sept ans à attendre le consentement des tribus (Ch. II, 11). Mais, lasses enfin de leurs divisions, touchées de l'affection que David témoignait à tous ses frères, rappelant à leur souvenir ses anciennes victoires sur les ennemis du pays, et se soumettant à la volonté de Dieu, qui dès longtemps l'avait destiné au trône, elles vinrent à Hébron, représentées par leurs anciens, traitèrent alliance avec le fils d'Isaï et l'oignirent roi sur tout Israël. Ainsi David reçut, par la volonté de Dieu, une nouvelle consécration de la main du peuple. Il avait alors trente-sept ans; c'était l'an 1047 ou 1048 avant l'ère chrétienne. Dix-neuf ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait été oint par Samuel, et combien de traverses n'avait-il pas essuyées pour arriver au terme que sa foi lui proposait! Hélas! ce fut, après tout, la plus belle partie de sa carrière, à en juger du moins selon les apparences, car les dernières années de sa vie furent marquées par les plus grandes douleurs qui puissent affliger un cœur d'homme, de père, de roi et de prophète. 1-5

CXVIII. Premiers actes du règne de David.

6 § 438. Il y a lieu de croire que, satisfaits de leurs conquêtes, les Philistins ne prolongèrent pas la guerre après la mort de Saül. Il leur suffisait de laisser les Israélites s'affaiblir par la guerre civile ; ou ceux-ci peut-être, malgré leurs divisions, surent-ils tenir en échec l'ennemi commun. Mais lorsque David eut réuni les douze tribus sous son glorieux sceptre, il dut songer à chasser les Cananéens. Or il y avait sur la frontière même de Juda et de Benjamin un nœud de collines escarpées où se trouvait une ville très-forte des Jébusiens, lesquels étaient demeurés là depuis le temps de Josué (§ 131) et surtout après l'ancienne destruction des Benjamites (§ 144). C'était en cette même contrée qu'Abraham avait jadis offert Isaac sur un autel (I, § 356), et ce lieu était destiné à devenir le plus célèbre et le plus saint de toute la terre, par l'érection d'un temple à Jéhovah, par les prédications, les souffrances, la mort, la résurrection de Jésus-Christ, et par les grands événements dont il doit encore devenir le théâtre. Ce qui, jusqu'à ce jour, avait empêché les Israélites d'occuper cette place importante, c'était moins la difficulté de l'entreprise (preuve en soit l'histoire de Jéricho), qu'un effet manifeste de la volonté du Seigneur. Il entrait dans ses plans que Jérusalem ne devînt une ville israélite et la principale du pays, qu'au moment où le roi type du Messie monterait sur le trône, et ce moment était arrivé.

§ 439. Soit que les desseins du Dominateur de toute la terre eussent été révélés à David, soit que, en gé-

néral expérimenté, il eût compris l'importance qu'il y V
avait, pour la sûreté et l'indépendance du pays, de 6
s'emparer enfin de la position si forte qu'occupait la ville des Jébusiens, une des premières opérations de son règne fut d'en faire le siége. A mesure que nous avancerons, nous ferons plus ample connaissance avec la topographie de ce district important de la Terre-Sainte; il me suffira pour l'heure de remarquer que la ville de Jérusalem s'est vue au moins quatre fois investie par les armées les plus puissantes du monde, et que, chaque fois, ou elle résista, ou elle ne fut prise qu'après des efforts inouïs, et souvent par des circonstances indépendantes des troupes victorieuses. Bien qu'à l'époque de David cette ville ne fût pas ce qu'elle devint plus tard, le mont de Sion était déjà couronné d'une forteresse; et les Jébusiens, fiers, comme on peut le penser, d'avoir pu se maintenir durant près de quatre siècles au cœur du pays d'Israël, se rirent de l'attaque dont ils étaient menacés, faisant savoir à David que les aveugles et les boiteux suffiraient pour défendre leur fort, tant ils l'estimaient imprenable.

§ 440. Mais y a-t-il quelque chose de trop difficile 7-9
pour Dieu? David, secondé par la valeur de son neveu Joab, prit la forteresse des Jébusiens, à laquelle on I CHRON.
donna dès lors le nom de Cité de David. Il déclara que XI
« les aveugles et les boiteux, » c'est-à-dire les Jébusiens 6
eux-mêmes, « n'y rentreraient pas. » Autour du fort, il bâtit une ville qui, sous le nom de Jérusalem (*Salem* signifie la paix) (I, § 284), devint la capitale du royaume. Or, comme cette ville était située dans la tribu de Benjamin, quoique sur la frontière nord de Juda, on comprend que les Benjamites purent être flattés de posséder le siége du gouvernement, et que cette circon-

stance dut achever de gagner au nouveau roi les vieux partisans de Saül et de sa famille.

§ 441. A partir de cette victoire, le pouvoir de David alla croissant. Les Philistins ne tardèrent pas sans doute à abandonner leur riche conquête de la vallée de Jisréel, si même ils ne l'avaient fait plus tôt; Hiram, roi des Tyriens, peuple riche et puissant par son commerce, envoya des ambassadeurs à Jérusalem; par lui, David se procura les matériaux et les ouvriers nécessaires pour la construction et l'embellissement de sa ville royale, et en même temps pour l'érection d'un palais digne du prince qui devait être le père et le type du Roi suprême de l'Eglise. Si jamais le fils d'Isaï avait pu concevoir des doutes sur la réalité de sa vocation au trône, la prospérité que l'Eternel lui accordait fut bien propre à les dissiper. Aussi voyons-nous par le psaume qu'il composa dans cette occasion, combien son cœur était plein d'amour et de reconnaissance envers Celui qui le comblait de telles bénédictions.

§ 442. David crut qu'il convenait aussi à sa grandeur de posséder, à l'exemple des autres monarques de son temps, une quantité d'épouses et de concubines. C'est une tache dans une vie comme la sienne, même en faisant la part des temps et des circonstances. Hélas! quand on entre dans une voie de péché, que ce soit par ignorance ou par d'autres causes, il n'y a pas de raison pour qu'on ne s'y avance toujours plus. David eut donc encore d'autres femmes, outre celles qui ont été nommées plus haut (§ 429), et d'elles il eut un assez grand nombre de fils. Mais ceci nous est raconté par anticipation; car Salomon ne vint au monde que quinze ans après l'avénement définitif de David au trône d'Israël.

§ 443. Cependant les belliqueux Philistins, rentrés V
dans leurs frontières, n'y demeurèrent pas longtemps 17-25
paisibles. Plus David devenait puissant, plus ils avaient à craindre que, tôt ou tard, il ne les jetât, pour ainsi dire, dans la mer. Aussi comprirent-ils qu'il leur importait de prendre sans retard l'offensive. Deux fois ils envahirent le territoire de Juda par la vallée des Réphaïms, entre Jérusalem et Bethléem à l'ouest, et chaque fois, conduit par l'Esprit de l'Eternel, David les battit à plate couture. Ce fut dans une de ces rencontres qu'il reçut un beau témoignage de l'affection de ses gens, et que lui-même, après un mouvement irréfléchi peut-être, montra combien leur vie lui était précieuse. Ces trois hommes qui allèrent, au péril de I CHRON.
leurs jours, tirer du puits de Bethléem l'eau fraîche XI
après laquelle soupirait leur général, offrent un beau 16-19
modèle du dévouement que les chrétiens doivent à leur Sauveur. Quand il nous parle, obéissons; et quel que soit le danger, courons-y, s'il nous y invite réellement.

§ 444. Au sortir des batailles, David éprouva le be- VI
soin d'avoir près de lui le sanctuaire de l'Eternel. Le 1-7
moment lui paraissait venu de restaurer le culte du Sei- I CHRON.
gneur et de rendre à l'arche de l'alliance la place émi- XIII
nente qu'elle devait occuper en Israël. On se rappelle qu'au temps de Samuel (§ 276), après que les Israélites eurent renvoyé l'Arche, on la déposa à Kiriath-jéarim chez un nommé Abinadab, et qu'on en confia la garde à son fils Eléazar. Il pouvait y avoir de cela environ 75 ans. Abinadab et Eléazar étaient morts; mais deux des fils d'Abinadab, ou de ses petits-fils, Huza et Ahjo, avaient hérité de ce dépôt précieux. Saül, durant tout son règne, ne s'en était guère inquiété; il n'en fut pas

VI 1-7 ainsi de David. Ce roi pieux convoqua donc une nombreuse assemblée des principaux du peuple, parce que
I CHRON. XIII c'était une affaire qui intéressait toute la nation; et, après avoir tenu conseil avec les sacrificateurs et les lévites, il fut décidé qu'on amènerait à Jérusalem l'Arche du Dominateur de toute la terre (Jos. III, 13).

§ 445. On construisit un chariot sur lequel l'arche fut placée (on eût mieux fait sans doute de la mettre sur les épaules des Lévites, selon la loi); puis, David et une foule de peuple précédant l'Arche au son des instruments et des cantiques, on s'avança de la sorte jusqu'aux métairies de deux Israélites nommés Nacon et Kidon, à moins qu'il ne s'agisse du même personnage sous deux noms différents. A cet endroit, les bœufs glissèrent. On crut que l'Arche allait tomber. Huza étendit la main pour la retenir; et à l'instant il mourut, frappé d'un de ces coups mystérieux de la justice divine dont nous avons tant de peine à nous rendre compte. Pendant une longue période, l'Arche avait cessé d'être cachée aux regards du vulgaire; on avait pu librement s'en approcher et la manier; la gloire de l'Eternel ne s'y était plus manifestée; l'or dont elle était revêtue la rendait toujours un objet d'admiration, mais rien ne rappelait plus l'épouvante qu'elle devait inspirer à l'homme pécheur. Maintenant qu'elle allait, en quelque sorte, rentrer dans ses augustes fonctions, il importait que, par quelque acte frappant, le Seigneur rétablît la sainte inviolabilité de ce monument solennel de sa présence au milieu du peuple. Voilà ce qu'on se dit pour expliquer la conduite du Seigneur envers Huza.

§ 446. En reconnaissant la sagesse de Dieu dans tout ce qu'il fait, on est tenté néanmoins de trouver exces-

sive la peine infligée au fils d'Abinadab, et cela par VI
les raisons mêmes qui expliquent sa témérité. Dès son 1-7
enfance il avait vu l'Arche dans la maison de son père, I CHRON.
et, familiarisé avec elle, il put, sans impiété, mécon- XIII
naître un instant ce qu'elle avait de sacré. Mais il faut nous souvenir ici, comme nous l'avons fait dans une circonstance pareille, que Dieu connaît les pensées secrètes des cœurs (§ 274). Huza était sans doute un homme léger, moqueur, incrédule, qui, en appuyant l'Arche, se riait intérieurement de ce que Jéhovah avait besoin de lui pour se tenir debout; on comprend en conséquence le châtiment qui lui fut infligé. Cette incrédulité du fils d'Abinadab me remet en mémoire celle des fils du charpentier Joseph. Parce que Jésus, leur frère selon la chair, fut dès son enfance au milieu d'eux, voilant sa gloire ineffable sous un état obscur, ils s'étaient si bien habitués à lui, que, lorsqu'il se fut manifesté comme le Messie, ils refusèrent d'abord à croire sa parole. Nous aussi, prenons garde que ce qu'il y a d'humain dans les choses divines ne nous fasse méconnaître leur suprême grandeur et leur redoutable sainteté!

§ 447. Le cœur de David fut péniblement affecté de 8-15
cette catastrophe; il en éprouva même un effroi qu'on I CHRON.
a peine à comprendre, car il s'agissait seulement de ne XV
pas imiter l'irrévérence d'Huza. Cédant à son premier mouvement, il laissa l'Arche chez un nommé Obed-Edom. Celui-ci, homme pieux, loin de souffrir quelque préjudice de son hospitalité, en recueillit au contraire toute espèce de bénédictions; si bien qu'au bout de trois mois, David reprit son désir d'amener l'Arche près de sa personne. Mais cette fois, il appela les sacrificateur et les lévites à son aide. Ceux-ci chargèrent l'Arche sur leurs épaules, les sacrificateurs offrirent de ri-

VI — 8-15 ches holocaustes, et David, revêtu d'un ephod de lin comme l'un d'eux, David, type de Celui qui est roi et sacrificateur tout ensemble, marchait devant l'Arche, et, dans la naïveté de son bonheur, il sautait de joie, comme l'aurait fait un enfant.

§ 448. Telle fut l'entrée solennelle de l'Arche dans le Tabernacle que David lui avait dressé. Le peuple assistait en foule à cette fête, et l'on voyait aux fenêtres et sur les terrasses des maisons les femmes et les filles d'Israël, qui toutes, partageaient la joie commune; toutes excepté Mical, dont le cœur portait maintenant à David une haine proportionnée à l'amour qu'elle avait eu jadis pour sa personne. Une fois l'Arche installée, on offrit de nouveaux sacrifices d'actions de grâces; on chanta un cantique formé de fragments des psaumes CXV, XCVI et CVI; David, roi, sacrificateur et prophète, bénit le peuple au nom de l'Eternel; type du Messie, il distribua des dons à la multitude (Ephes. IV, 8); puis, il entra dans sa maison pour bénir ses femmes, ses enfants et ses serviteurs.

16-19 — I CHRON. XVI 7-36

§ 449. Ce fut alors que Mical, se montrant hélas! trop digne fille de Saül, tint à David des propos qui attestent que son cœur était totalement étranger aux joies de la piété. Dans le fond, ce qui l'irritait, c'était le spectacle de la gloire d'un homme que, à l'instigation de son père, elle avait fini par envisager comme un ennemi de sa maison. Mais David fit voir en cette rencontre la douceur dont la foi remplissait son âme. Au lieu d'adresser à Mical des reproches qui n'auraient été que justes, il se contenta de déclarer qu'il ne craindrait jamais les opprobres et les moqueries dont sa piété serait le prétexte. Cependant Mical avait méprisé Dieu, et Dieu se chargea de l'humilier (§ 257).

CHAP. VII. David se propose de construire un temple. Victorieux des ennemis de son peuple, il recueille le fils de Jonathan. Il châtie Hanun et les Hammonites.

§ 450. Ce pouvait être l'an 1043 avant l'ère chrétienne que David transféra l'Arche à Jérusalem ; et ce fut probablement l'année suivante que, profitant de la paix momentanée dont il jouissait, le pieux monarque conçut le dessein de remplacer le tabernacle par un temple. David, bien différent de tant de gens qui habitent de bonnes maisons et s'inquiètent peu des lieux où s'assemble leur église, était honteux de son palais, en pensant que l'Arche du Seigneur n'avait qu'une tente pour la couvrir. Peut-être aussi comprenait-il que les Israélites, établis maintenant d'une manière solide dans le pays de la promesse, devaient substituer au tabernacle mobile qu'on dressait dans les campements du désert, une maison de marbre plus en rapport avec la stabilité actuelle de leur situation. Il communiqua donc sa pensée à un prophète nommé Nathan, et Nathan encouragea fort dans son projet, ne doutant pas que cette bonne intention ne lui vînt d'en Haut. VII 1-3

§ 451. Il est triste et utile tout à la fois de remarquer comment des hommes de Dieu, pleins de piété d'ailleurs, se laissent facilement aller à suivre leur propre volonté. Dans les choses mêmes qui nous semblent les plus désirables pour la gloire de Dieu, nous ne devons pas négliger de recourir à ses directions, et c'est là ce que ne firent ni David, ni son ami Nathan. Ils étaient l'un et l'autre des prophètes de l'Eternel ; mais les pro- 4-17

VII phètes ne possédaient pas la toute-science. Ils ne prophé-
4-17 tisaient réellement que lorsqu'il plaisait à Dieu de les inspirer par son Saint-Esprit, ou qu'il leur adressait sa parole. C'est ce qu'il fit dans cette occasion. Nathan fut chargé de dire à David combien ils s'étaient trompés tous les deux ; et voici comment il dut lui déclarer les intentions du Tout-Puissant : « L'Eternel ne veut, pour le présent, pas d'autre habitation que celle du désert. La gloire de ce tabernacle a été certes assez grande pour que David s'en contente, lui qui habita jadis sous la simple cabane des bergers. Toutefois, l'Eternel aura plus tard une maison permanente dont l'édification est réservée à un fils de David ; car, bien différent de Saül, David transmettra le sceptre à sa postérité, et son règne même sera un règne perpétuel.

§ 452. Nous verrons l'accomplissement de cette prophétie, d'abord en Salomon, fils de David, prince hélas!
14 qui ne fut pas sans iniquité, (et la prophétie le donnait bien à entendre), mais qui néanmoins érigea un temple à l'Eternel avec une grande dévotion ; puis, la dynastie de David se perpétua sans interruption jusqu'à la prise de Jérusalem par les Babyloniens, c'est-à-dire aussi longtemps que dura la royauté. Mais c'est particulièrement en notre Seigneur Jésus-Christ que l'oracle s'est pleinement accompli. Fils de David selon la chair, c'est lui qui a édifié le vrai temple de Dieu, à savoir l'Eglise ; c'est lui dont Dieu même est le Père et de qui la gratuité de l'Eternel ne saurait se retirer ; c'est lui enfin qui possède une royauté inébranlable et par qui le trône de David est, dans tous les sens, un trône affermi à jamais.

18-29 § 453. A l'ouïe de ces paroles, David courut au tabernacle pour offrir à l'Eternel de touchantes et d'humbles

actions de grâces. Lisez-les, et vous verrez en quels VII
termes le successeur de Saül se déclare indigne des béné- 18-29
dictions dont il a été l'objet, comme de celles qui lui sont promises. Aussi reconnaît-il sans hésiter qu'il les doit au seul bon plaisir de Dieu et à la fidélité avec laquelle il tient ses promesses. Vous y remarquerez en même temps que le cœur de David, semblable à celui de Moïse 26
et de tous les fidèles, se montre surtout animé de zèle pour la gloire du Seigneur : « Que ton nom, » dit-il, « soit reconnu grand à jamais, tellement que l'on dise : l'Eternel des armées est le Dieu d'Israël. »

§ 454. Comme type du Messie, David était destiné VIII
par le Seigneur, non-seulement à faire la gloire et le bonheur de son peuple, mais encore à exercer des jugements sur les ennemis de l'Eternel devenus ses propres ennemis. Nous lisons en conséquence, qu'après un certain temps d'inaction, il fit avec d'éclatants succès la guerre aux Philistins, aux Moabites, aux Syriens de Tsoba et de Damas, aux Iduméens. Ce fut dans ces I CHRON.
guerres que David prit aux étrangers de riches bou- XVIII
cliers d'or qu'il transporta à Jérusalem, sans compter une 7, 8
masse prodigieuse de métaux précieux que Salomon utilisa plus tard pour la construction et l'embellissement du temple. Ce fut alors aussi qu'il composa le psaume où se trouvent ces belles paroles : « Donne- PSAUMES
nous du secours dans la détresse, car la délivrance LX
qu'on attend de l'homme n'est que vanité. Nous ferons 13, 14
des actions de valeur par le secours de Dieu, et il foulera aux pieds nos ennemis. »

§ 455. Il pouvait s'être écoulé onze ans depuis que IX
David avait été reconnu par toutes les tribus, quand il s'informa des fils ou petits-fils de Saül qu'il supposait encore vivants. Méphibosceth était alors âgé

IX d'environ vingt-quatre ans, puisqu'il avait sept a
— à la mort d'Isçbosceth son oncle, qui fut assassi
cinq ans avant la seconde consécration de Davi
Hébron. Il y a lieu de croire qu'il s'était tenu cac
que peut-être même il avait vécu à l'étranger, ou q
dans tous les cas, David n'avait pas jugé prudent
le sortir plus tôt de son obscurité. Une partie des gra
biens laissés par Saül avait été remise à la garde
nommé Tsiba, qui était ainsi devenu un homme c
dérable. David le manda près de lui, et quand il su
était Méphibosceth, il le fit venir, l'accueillit
bonté, lui promit de le réintégrer dans tout ce qui
appartenu à Saül et l'introduisit au sein de sa fam
De cette manière le fils de Jonathan vécut à Jérusa
tandis que Tsiba continua de lui servir d'intendant
Méphibosceth avait un très-jeune enfant appelé

§ 456. Ce dut être une grande douceur pour l
de voir à sa table le fils et le petit-fils de ce cher
than qui lui avait montré jadis tant d'amitié, et qu
tait vainement promis de partager avec lui les so
l'empire. Méphibosceth, à son tour, put s'estime
reux de la bienveillance que David lui témoign
est vrai qu'en le gardant à Jérusalem près de s
sonne, le roi avait l'air de craindre que, plus
le fils de Jonathan ne fomentât des révoltes cont
autorité. Selon toute apparence, David redoutai
pas que Méphibosceth le trahît, mais que les fa
ne l'entourassent et qu'ils ne l'entraînassent à sa
Or la suite nous prouvera que ces craintes, si elle
taient dans l'esprit du roi, n'étaient pas complé
chimériques.

X § 457. En ce temps-là mourut Nahas, roi des H
1, 2 nites. Il paraît que, dans une circonstance qui n

est pas rapportée, il avait rendu quelques services à X
David. Celui-ci, apprenant la mort de Nahas, envoya 1. 2
des ambassadeurs complimenter Hanun son fils et son héritier, malgré la défense que Dieu avait faite aux enfants d'Israël relativement aux Hammonites (Deutér. XXIII, 3-6), et malgré la haine que ceux-ci portaient à Israël, haine dont nous avons vu les fruits dans l'horrible conduite de ce même Nahas envers Jabès de Galaad, trente-huit ans auparavant (§ 304). Mais, quand nos ennemis mêmes nous témoignent quelque bienveillance, nous devons nous en montrer reconnaissants et ne pas trop nous informer de leurs motifs. Peut-être Nahas avait-il fait du bien à David lorsque celui-ci était persécuté par Saül leur ennemi commun ; toujours est-il que David eut raison de lui en savoir gré, et l'on ne saurait dire que la loi de Dieu fût violée par son ambassade à Hanun, car il ne s'agissait pas proprement d'une alliance, et c'était la simple démarche d'un cœur toujours ouvert aux sentiments de la charité.

§ 458. Hanun ne comprit pas ainsi la chose. Il se 3-14
laissa facilement persuader par les principaux de son peuple que David entretenait de mauvaises intentions à son égard, et, oubliant ce qu'il devait aux représentants d'un prince étranger, son ami, il les traita de la manière la plus outrageante. Informé de l'insulte qu'on lui avait faite dans la personne de ses ambassadeurs, David leur enjoignit de demeurer à Jéricho, c'est-à-dire dans le village ou le hameau qui existait sur les ruines de l'ancienne ville de ce nom, jusqu'à ce que les traces de leur ignominie eussent disparu. Puis, regardant avec raison cet outrage comme une déclaration de guerre, il envoya Joab et Abisçaï contre les Hammonites avec ses meilleures troupes. Malgré les nombreux auxiliaires

X — que les ennemis appelèrent à leur aide, le succès t
3-14 pas douteux ; car, selon la belle parole de Joab, la c des enfants d'Israël était juste, et ils avaient l'Eterr leur côté. — C'est probablement de cette guerre est fait mention par avance, dans le résumé des bat de David, au chapitre VIII, verset 12.

15-19 § 459. Quand les Hammonites eurent reçu le ment qu'il méritaient, Joab refusa de pousser sa v et il revint paisiblement à Jérusalem. Enhardis pa modération, les Syriens qui avaient partagé la de leurs alliés, se mirent en devoir d'attaquer tour. C'est pourquoi David rassembla tout son mo se transporta de sa personne au delà du Jourdai sant le pays des Hammonites sur sa droite, il marc la Syrie ; et tel fut le succès de ses armes, que, ce moment, les Syriens tremblèrent devant lui sèrent plus offrir leur secours aux fils de Hamm

CXX. David et Bathscébah.

XI § 460. C'est une histoire déplorable que ce
1 nous avons maintenant à étudier le récit. Davi plus jeune ; car ce devait être l'an 1035 avan Christ, et il avait vu le jour l'an 1085. La gue les Hammonites avait recommencé ; Joab et se nants, après avoir envahi leur territoire, assi Rabba leur capitale. Pendant ce temps, Davi au faîte de sa gloire et de sa puissance, était re quille dans son palais à Jérusalem. Rien n'est reux, même pour un enfant de Dieu, comme l' rien n'est fâcheux non plus comme de n'être pas où le devoir nous appelle. David n'était pas a

pour se reposer sur d'autres de la conduite des batailles XI
rangées de l'Eternel, et il avait le grand tort de croupir dans l'indolence, lorsque tant de braves gens versaient leur sang pour le Seigneur et pour lui.

§ 461. Un jour qu'il avait passé tout l'après-midi 2. 3
sur sa couche, il se leva vers le soir pour respirer la fraîcheur de la terrasse qui dominait son palais. De là il aperçut une femme extrêmement belle qui se baignait, ou qui accomplissait quelqu'une des purifications ordonnées par la loi. Elle se croyait sans doute à l'abri des regards. Au lieu de faire comme Job (Job XXXI, 1), ou comme il eût fait lui-même s'il avait eu dans ce moment son cœur vers Dieu, David arrêta ses mauvais désirs sur cette jeune femme. Ignorant qu'elle fût mariée, et formant aussitôt le projet de l'épouser, il se fit informer de son nom et de sa position. Bientôt il sut qu'elle s'appelait Bathscébah, qu'elle n'était point libre et que son mari se nommait Urie.

§ 462. Qu'avait à faire David? La question n'est pas 4
susceptible de deux réponses. Il devait se mettre à genoux, supplier l'Eternel de lui faire oublier celle qu'il n'aurait pas dû regarder, s'humilier d'avoir, même par ignorance, convoité la femme de son prochain (Exode XX, 17), s'affliger surtout de l'empire que ses passions exerçaient sur son pauvre cœur, et, afin de rompre court avec la tentation, partir immédiatement pour l'armée. Mais hélas! c'est un des funestes effets de la polygamie, bien qu'on ne la doive pas confondre avec le libertinage, qu'elle rende la conscience moins délicate sur tout ce qui tient à la pureté et à la chasteté. D'ailleurs, quoique David fût l'oint de l'Eternel, prophète et non pas seulement roi, il ne possédait personnellement contre le péché pas plus de forces que le dernier des hom-

XI 4 mes. Il ne pouvait être saint, qu'autant qu'il se sanctifiait en Dieu par la foi et par la prière. Or, il n'avait pas prié en se rendant sur la terrasse de son palais, il ne priait pas lorsqu'il jeta des yeux indiscrets sur Bathscébah, il ne pria pas davantage quand il se fit informer d'elle, et il est évident qu'il ne pria pas non plus au moment où il apprit qu'elle ne pouvait, sans crime, lui appartenir. Mais si un enfant de Dieu néglige la prière, il est comme un soldat privé de ses armes, comme un impotent qui a perdu ses béquilles, comme une lyre dont a coupé les cordes, ou comme une fleur que le vent du désert a brûlée. David, oubliant Dieu, ne voit plus que l'objet de sa passion; c'est dire qu'il court à sa perte. Abusant du pouvoir qu'il avait en main, il fait enlever Bathscébah de sa demeure, car Urie était absent; il la reçoit dans son palais et il se livre à un des plus grands crimes qui se puissent commettre, à un de ceux qui, selon la loi du Seigneur, devaient être punis de mort (Ex. XX, 14; Deutér. XXII, 22-28).

5 § 463. Cette épouvantable chute de David ne pouvait demeurer ignorée, car il avait pour complices quelques-uns de ses gens, et il eût été absurde de compter sur leur parfaite discrétion. Cependant, une fois que Bathscébah fut de retour chez elle, il n'était pas impossible qu'à force de s'étourdir David ne finît par oublier son péché, ce qui aurait consommé la perte de son âme. Mais l'Eternel veillait avec miséricorde sur son coupable serviteur. Il voulait l'humilier et le ramener à lui. Pour commencer, il lui fit savoir par Bathscébah elle-même qu'elle se trouvait dans un état qui ne pourrait longtemps être tenu secret. Urie était à l'armée de Joab; mais à son retour, quel sort ferait-il subir à sa femme

quand il aurait des preuves de son infidélité, et quelle XI
honte pour le roi d'avoir porté le déshonneur et la mort 5
dans la maison d'un de ses fidèles officiers! David sentit tout cela, et l'angoisse de son âme fut horrible. Il n'osa pas consulter l'Eternel; pouvait-il seulement y songer? Un énorme péché avait été commis par lui, un péché irréparable (I, § 873), une de ces iniquités toutefois qu'on a le plus grand intérêt à effacer et qui ne se peut couvrir que par d'autres iniquités plus criantes encore!! Ah! puisqu'il le faut, suivons le malheureux monarque dans ce tissu d'abominations.

§ 464. Son plan est fait; mais il est aussi honteux 6-11
qu'habilement conçu. Il s'agit de rapprocher Urie de sa femme, afin qu'il se puisse croire le père de l'enfant qu'elle doit mettre au monde. David invite donc Joab à le lui envoyer comme pour lui apporter des nouvelles de l'armée. Avec une hypocrisie qui était bien loin de son caractère, mais que lui commandait, hélas! sa position criminelle, il fait à Urie l'accueil le plus amical, le renvoie dans sa maison et l'honore de riches présents. David ne savait pas quel homme était Urie. Ce généreux guerrier se serait reproché les douceurs du foyer domestique, tandis qu'Israël et Juda, Joab et son armée menaient la dure vie des camps. Au lieu de se rendre chez lui, il passa la nuit avec ceux des serviteurs de David qui faisaient la garde du palais; et cette admirable retenue étonna tellement, que le récit en fut bientôt dans toutes les bouches. Or, représentez-vous quelle dut être la confusion du roi lorsque, ayant appelé Urie, il sut de lui les motifs qui lui avaient interdit de prendre aucun repos. Quel contraste avec sa propre conduite! Quelle sanglante condamnation de sa mollesse! La leçon que lui faisait Urie, et probablement sans intention, était une

XI de ces leçons qui irritent toujours plus le cœur, s
— ne le fléchissent. Or, comment David aurait-il pu a
à Urie l'indignité dont il s'était rendu coupable
égard?

12, 13 § 465. Aussi eut-il recours à une nouvelle in
Enjoignant à Urie de demeurer encore un jour à
salem, il le convie à sa table, il le fait boire outr
sure et il le renvoie avec la persuasion que, da
état, le brave officier oubliera le vœu qu'il avait
de ne pas remettre les pieds dans sa maison ta
la guerre durerait. Il n'en fut rien cependant; s
que David dut, en désespoir de cause, imagi
moyen dont il aurait eu horreur dans le principe
qui lui sembla désormais la seule planche de sal
sa réputation et pour celle de l'infortunée Bath
Il écrivit à Joab de placer Urie au plus fort du
et de faire en sorte qu'il y périt. Joab, soit qu'il
la cause pour laquelle le mari de Bathscébah étai
en disgrâce, soit qu'il en eût quelque notion,
ponctuellement les directions de son oncle, l
peut-être de le voir, lui aussi, répandre lâche
sang d'un homme de bien (ch. III, vers. 27).
mis à l'avant-garde; Urie se battit vaillamment,
on pouvait s'y attendre, et Dieu permit qu'Urie
Urie! le brave et fidèle Urie, moins malheureu
fois de mourir, que David de l'avoir exposé vol
ment à une mort certaine!

14-25 § 466. La manière adroite et couverte dont
savoir à David la mort de sa victime, permet c
qu'il se doutait bien que tout cela cachait quel
quité; puis, le ton glacial avec lequel David répo
message, montre quels ravages le péché avait f
ce cœur si affectueux et si compâtissant. Il n'a

arme pour Urie, c'est bien simple; il n'en a point non plus pour ceux qui sont tombés avec lui dans l'attaque téméraire qu'il avait ordonnée! On voit même percer un secret contentement de l'issue favorable que ses plans ont obtenu. Disons-le pourtant, afin d'adoucir l'amertume de ce spectacle: David n'alla pas jusqu'à faire intervenir le nom de l'Eternel dans ses discours hypocrites, comme l'aurait fait un impie (§ 383): encore que fort dégradé, il n'était pas tombé jusque là. XI — 14-25

§ 467. Hélas! il était tombé assez bas, et avec quelle rapidité et quelle force logique une première faute n'entraîne-t-elle pas dans l'abîme! Urie mort et Bathscébah ayant bientôt déposé le deuil, David la prit pour sa femme. Plusieurs de ses sujets purent y voir un honneur qu'il rendait à la veuve d'un de ses officiers; mais ils ne s'y trompèrent pas tous, et, quoi qu'il en fût, cette réparation ne réparait rien; l'adultère avait été commis, Urie abusé et comme assassiné. Aussi, l'Ecriture qui se prononce rarement sur la moralité des actions, bonnes ou mauvaises, qu'elle nous raconte, dit-elle ici en propres termes que « ce que David avait fait déplut aux yeux de l'Eternel. »

§ 468. Il est difficile, en effet, d'accumuler plus de péchés que David ne le fit alors. Toutefois, et au risque de scandaliser mes lecteurs, je les prie de ne pas trop se hâter de jeter la pierre contre cet enfant de Dieu. C'est une terrible chose pour l'homme pécheur que de posséder beaucoup de pouvoir! On a mille moyens d'accomplir ses désirs dont on serait privé en d'autres situations. Combien de gens que de mauvaises convoitises dévorent ou ont dévorés, et qui n'ont dû qu'à des circonstances indépendantes de leur volonté, de ne les avoir pas satisfaites! Si David n'eût pas été roi et qu'il

XI — 14-25 eût vu Bathscébah, ses passions ne s'en seraient pas moins émues; il est vrai que, dans l'impossibilité de les contenter, il n'aurait commis aucun des crimes qui souillent maintenant sa mémoire, mais en eût-il été moins coupable devant Celui qui sonde les cœurs?

§ 469. Apprenons donc à voir le péché où il est surtout, c'est-à-dire dans les mauvaises pensées qui en sont comme la racine, et nous comprendrons que bon nombre des prétendus sages qui s'élèvent le plus hautement contre les actes immoraux de David, ne sont pas meilleurs au fond qu'il ne le fut. Que les enfants de Dieu surtout, pour qui cette histoire a été écrite, y voient l'abîme où ils se peuvent précipiter quand ils oublient Dieu. Le pécheur non converti est souvent retenu dans la carrière du mal par la crainte du monde et par d'autres motifs humains. Ces motifs ont perdu la majeure partie de leur force pour le chrétien, remplacés qu'ils sont par des motifs supérieurs. Mais si le chrétien vient à perdre de vue ces motifs supérieurs, s'il se retire du Seigneur et que le Seigneur se retire à son tour, il n'y a plus rien pour le détourner du mal, plus rien pour l'exciter à la sainteté et à la vigilance. La vigilance! voilà, en définitive, le devoir que négligea David; l'oubli momentané de Dieu et de soi-même, tel fut le principe de son horrible conduite.

§ 470. Toute cette histoire a d'ailleurs un cachet de vérité qu'on ne saurait méconnaître. Plus elle proclame la honte de celui que les Israélites regardèrent constamment comme un prince et un prophète particulièrement aimé de Dieu et dont ils étaient fiers, plus nous avons la certitude qu'elle ne saurait avoir été inventée par eux. Il est vrai que Salomon étant né de Bathscébah, il était naturel que nous connussions le nom tout au moins

de celle qui fut sa mère; mais si le mariage de cette IX
femme avec David n'avait pas été précédé des odieuses 14-25
circonstances qu'on vient de voir, il est évident que personne n'eût songé à les imaginer. Bien plus, on comprendrait même qu'un historien véridique ne se fût pas cru obligé d'entrer dans tout ce détail, où l'on reconnaît l'intention manifeste de mettre en saillie les crimes de David. Quelle preuve que ce récit, comme le livre entier qui le renferme, a été écrit par l'inspiration divine! Dieu seul a pu ne point redouter les conséquences qu'on en déduirait; Dieu seul a intérêt à montrer que tout homme est pécheur et qu'il n'y a que lui de vraiment saint; Dieu seul a pu vouloir humilier Israël et le peuple fidèle de tous les temps dans la personne du fils d'Isaï. S'il a très-bien connu d'avance que beaucoup d'incrédules et de demi-chrétiens abuseraient, à leur propre ruine, de cette chute du roi-prophète, il a su aussi que son Saint-Esprit y ferait voir aux âmes élues une importante leçon de défiance de soi-même et de vigilance. Puisse-t-elle, par la grâce de Dieu, produire cet effet sur ceux qui lisent ces lignes!

CXXI. Repentance de David.

§ 471. Quelque temps après la naissance du fils de XII
Bathscébah, le prophète Nathan (§ 450) fut envoyé à 1-4
David de la part de l'Eternel. Savait-il déjà par la rumeur publique les circonstances du crime de David, ou le Seigneur dut-il les lui révéler? Dans tous les cas, on se figure quelle fut sa douleur en apprenant l'horrible chute d'un homme tel que David. Quant à celui-ci, comment avait-il passé le temps qui s'écoula depuis son

XII union avec Bathscébah jusqu'à la visite de Nathan?
1-4 Pouvait-il se faire des illusions sur la gravité de ses torts? Continua-t-il à servir l'Eternel dans l'assemblée des fidèles; et, s'il le fit, que devait être son culte? Est-ce que Dieu l'avait assez abandonné pour qu'il goûtât encore quelque paix, malgré l'interdit qui était en son cœur? Eprouvait-il de temps en temps un certain repentir de ses fautes? Voilà des questions auxquelles nous serons peut-être en état de répondre tout-à-l'heure; pour le moment, tenons-nous-en au message que lui vint faire le prophète Nathan.

§ 472. Sa tâche n'était pas facile. Il devait reprocher au monarque son iniquité, mais il s'agissait de le faire en des termes qui n'eussent pas pour tout effet de l'irriter et de l'endurcir. Or, l'Esprit de l'Eternel dirigea si bien le prophète qu'il sut allier à une parfaite franchise la prudence et la charité. Il commença par faire entendre au roi une parabole simple et touchante (c'est la seconde que nous rencontrons dans la Bible, § 195). « Un homme riche en bétail s'est emparé violemment de la brebis du pauvre. Celui-ci l'avait achetée et nourrie; elle avait crû dans sa maison, mangeant de ses morceaux, buvant de sa coupe et dormant à ses côtés, en sorte qu'il la regardait comme sa fille. Le riche la lui a prise et il l'a tuée!! »

5-12 § 473. En entendant ce discours, David ne doute pas que ce ne soit une histoire véritable. Indigné d'une telle abomination, il déclare que le coupable mériterait la mort, mais que tout au moins, et selon la loi de Dieu, pour une brebis, il en rendra quatre. Alors Nathan : « Tu es cet homme là! Ecoute donc la parole de l'Eternel : C'est lui qui t'a oint pour être roi sur Israël et qui t'a délivré des mains de Saül; c'est lui qui t'a mis en

possession du royaume et il n'est sorte de bien qu'il ne XII
voulût te faire. Mais toi, tu as violé les uns après les 5-12
autres les commandements les plus formels du Seigneur! Ce voilà meurtrier et adultère! C'est pourquoi l'épée te frappera dans ce que tu as de plus cher, et de honteux péchés, commis par tes propres enfants, te couvriront d'une juste ignominie. Bien plus, tandis que tu t'es enveloppé des voiles du mystère pour te livrer au mal, l'Eternel te châtiera publiquement et d'une façon exemplaire. »

§ 474. O vous qui lisez ceci, n'oubliez pas que toutes ces choses ont été écrites pour votre instruction (1 Cor. X, 11). Souvent vous condamnez chez autrui des fautes mêmes dont vous vous êtes rendus coupables, bien que sous une autre forme et à un degré différent. Vous êtes donc cet homme-là! Et puis, si vous appartenez à Jésus-Christ par la foi, sachez que vous avez sur vous une onction du Seigneur, celle du St-Esprit de qui vous reçûtes la foi (1 Jean II, 20). Elle vous a fait rois et sacrificateurs (Apoc. V, 10); elle vous a enrichis de toutes sortes de grâces; mais vos péchés actuels n'en sont que plus odieux. Si donc il était possible que vous y demeurassiez, pensez au sort qui vous serait réservé! Dans tous les cas, ne vous étonnez pas quand le Seigneur vous châtie, et quelquefois d'une manière très-apparente, pour des fautes qui ne sont peut-être connues que de vous et de Lui!

§ 475. Alors David dit à Nathan : « J'ai péché con- 13
tre l'Eternel; » et dans ce premier moment, il n'ajouta, paraît-il, rien de plus. Ne jugeons donc pas de la vérité des sentiments par l'abondance des discours. Quelquefois le cœur est tellement pénétré qu'il a peine à exprimer ce qu'il sent. Replacé tout d'un coup par la Parole

XII 13 même de Dieu en face de ses crimes et sous l'impression des grâces précédentes du Seigneur, David ne peut articuler qu'un seul cri, mais ce cri est celui d'un vrai repentir, car Nathan lui dit : « L'Eternel aussi a pardonné ton péché, tu ne mourras point. » Par un oubli déplorable de la présence de Dieu, David avait commis une faute grave, et cette faute fut suivie d'horribles péchés; sa foi cependant n'avait pas fait un entier naufrage, et sa communion avec le Seigneur en fut interrompue, mais non détruite à jamais. Ce ne fut pas comme Saül, de propos délibéré et par des vues impies qu'il accomplit le mal; aussi le Dieu qui l'aimait ne le laissa-t-il pas dans sa dégradation. Il lui fit parler, il le reprit; il lui donna la repentance pour avoir la vie. Si l'historien sacré ne nous dit pas la douleur de David et ses larmes, s'il nous raconte son crime avec plus de détails que son repentir, c'est une nouvelle preuve du caractère divin de ce récit. Le Seigneur toutefois ne nous laisse pas ignorer que la repentance de son serviteur fut ce qu'elle devait être, puisqu'il nous dit que son péché lui fut pardonné.

PSAUMES § 476. Nous avons d'ailleurs le moyen de suppléer au
LI silence de l'histoire. Voici un cantique composé par David après la visite de Nathan, cantique donné au maître-chantre pour le chanter devant le peuple, et dont les premiers mots ne laissent rien à désirer. C'est la repentance telle que le Saint-Esprit la forme dans le
1 cœur des fidèles: « O Dieu aie pitié de moi selon ta miséricorde, selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.... » Méditez ce psaume avec attention; et si votre cœur fut tenté de retirer à David l'affection que vous lui portiez, elle y renaîtra plus vive qu'auparavant. Il y fait une confession publique de ses péchés,

et c'est une réparation qu'il devait à ses sujets, ou si XII
l'on veut, à ses frères. Mais pour arriver là, quelle vic- 13
toire ne dut-il pas remporter sur son orgueil! Puis, PSAUMES
quelle humilité vraie dans cette confession! Vous y cher- LI
cherez vainement quelque chose qui ressemble à des excuses, à une justification, à une palliation quelconque de ses torts. Voyez, au contraire, comme il fait ressortir lui-même ce qui les aggravait : « Tu avais mis 8
dans le secret de mon cœur la connaissance de la sagesse. » Voyez comment les péchés qu'il vient de commettre reportent sa pensée et sa tristesse sur LE *péché* 7, 6
qui habite en nous tous dès notre naissance, qui nous rend odieux à l'Eternel et lui donne le droit de nous rejeter. Cependant, il ne vient pas à l'esprit de David 1, 2, 9, 11
que son repentir puisse en aucune manière expier son iniquité; il faut que l'Eternel lui-même l'efface selon la grandeur de sa miséricorde. Mais ce qui montre encore mieux que la repentance de David était la vraie, celle de la foi et de l'amour, ce sont les prières qu'en terminant il adresse au Seigneur. Il lui demande de consoler 10
son âme, d'y créer la pureté, de la ramener à la droi 12, 14
ture, de lui rendre la joie de son salut et toutes les grâces du Saint-Esprit. Puis, dans quel but? Afin qu'il 15-21
puisse glorifier le Dieu de son salut devant tout Israël, dont la gloire et le bonheur étaient l'objet de ses vœux les plus ardents!

§ 477. Ne vous étonnez pas au surplus de la manière 18, 19
dont ce pécheur repentant parle ici des sacrifices et des holocaustes. Il savait bien que l'Eternel les avait institués, mais il savait aussi que les péchés ne s'expiaient pas tous par des sacrifices (I, § 953). L'Esprit de Dieu lui faisait d'ailleurs comprendre que, dans aucun cas, le sacrifice ne saurait remplacer la repentance de la foi;

XII — et, prophète de l'Eternel, David enseigne ou rappelle au peuple de Dieu une vérité méconnue ou trop oubliée. Nous verrons la plupart des prophètes, ses successeurs, reproduire cette importante doctrine.

14 § 478. « Toutefois, » continua Nathan, « comme par cette action tu as donné aux ennemis de l'Eternel l'occasion de blasphémer avec un grand mépris, le fils qui t'est né mourra certainement. » Les crimes de David s'étaient ébruités beaucoup plus qu'il ne le croyait sans doute, car il n'est pas rare que les désordres les plus secrets soient l'objet de toutes les conversations sans que leurs auteurs le sachent. Les ennemis de l'Eternel s'étaient donc réjouis de voir le pieux David tomber en de telles bassesses, comme ils se réjouissent encore chaque fois qu'un enfant de Dieu s'abandonne à quelque péché criant. Ce n'est pas tout, hélas! L'histoire déplorable de David a été, dans tous les siècles, une pierre d'achoppement pour les incrédules; ils ont fait rejaillir sur Dieu lui-même et sur sa Parole l'opprobre dont se couvrit son oint et son prophète. Or l'Eternel sachant et prévoyant tout cela, il ne pouvait, même après avoir pardonné, laisser de telles prévarications impunies. Il daigna donc restaurer David dans sa faveur; mais, pour l'honneur de la sainte loi que celui-ci avait outragée, et pour le bien de son âme, il voulut qu'un prompt châtiment, outre ceux qui viendraient plus tard, réparât autant que cela se pouvait l'énormité du scandale.

15-23 § 479. Aussi Nathan était à peine de retour chez lui, que l'Eternel frappa d'une maladie mortelle le fils de Bathscébah. David, ployant la tête sous le jugement de Dieu, pria pour que l'enfant vécût, s'il était possible. Il jeûna tout le jour et passa la nuit couché sur la terre. En

vain les plus vieux de ses domestiques le suppliaient-ils XII
de prendre du repos, il paraissait inconsolable. Au bout 15-23
d'une semaine d'angoisses, l'enfant mourut, et personne n'osait l'annoncer à son malheureux père. Mais lui, devinant ce qui était arrivé, se lève de dessus sa poudre, lave son visage, se parfume, change de vêtements, court au Tabernacle et il se prosterne en présence de l'Eternel. Les serviteurs de David ne comprenaient rien à sa conduite, et pourtant elle s'explique parfaitement. Tant que l'enfant souffrit, son père, bien plus que lui, était sous la verge du Tout Puissant; maintenant, la parole du Seigneur s'est accomplie, le jugement est exécuté, et le cœur du pécheur repentant a repris courage. Comme la menace s'est réalisée, ainsi se réalisera la promesse. Son péché lui a été remis, et il rejoindra plus tard dans le repos de l'Eternel l'enfant qui vient de lui être enlevé.

§ 480. Ce fut peut-être alors que David écrivit un de PSAUMES
ses plus beaux psaumes. Il y célèbre le bonheur « de XXXII
l'homme dont la transgression est pardonnée et à qui 1, 2
l'Eternel n'impute point son iniquité » : c'est ce dont il faisait à cet instant même la douce expérience. Il venait aussi d'apprendre ce qu'il en coûte d'entrer dans la voie du mensonge et de la dissimulation. Pendant longtemps 3
il s'était obstiné à ne pas voir et à ne pas confesser ses fautes; aussi la paix avait-elle fui son cœur. L'Eternel, 4
en appesantissant sa main sur le pécheur, l'avait mis dans un état semblable à celui d'un champ consumé par les ardeurs du soleil. Mais dès qu'il eut confessé à l'Eternel ses turpitudes, l'Eternel ôta de dessus lui la terrible 5
peine qui consiste dans la privation de sa présence. Voilà ce qu'exprime le prophète rentré en grâce, et ce qui répond à nos questions de tout à l'heure (§ 471). Oui, il

XII se peut que David se soit fait toutes sortes d'illusions; il se peut que durant une année environ, il ait pris part au culte divin, bien qu'en état de chute; mais, ni ces illusions, ni ce culte extérieur, ne pouvaient le rendre heureux : il ne le redevint que par la repentance.

24, 25 § 481. L'historien sacré, tout au rebours de ce qu'aurait fait un romancier, nous parle peu de Bathscébah, qui, après avoir été victime de la passion de David, eut à pleurer avec lui l'enfant que Dieu leur enleva. Mais David sentit ce qu'il devait à l'infortunée veuve d'Urie; son affection pour elle s'épura par le châtiment; il l'entoura des consolations de la foi et de la charité, et cette femme, d'abord trop aimée, lui donna un fils qu'il appela *Salomon* et Nathan *Jedidja*. Le premier de ces noms veut dire *le Pacifique*, et le second, *Aimé de Dieu* : l'un et l'autre avaient un sens prophétique, ainsi que nous le verrons plus tard. Ce devait être l'an 1033 avant l'ère chrétienne.

26-31 § 482. La Parole de Dieu, revenant en arrière, nous raconte ce qui s'était passé au siége de Rabba depuis la mort d'Urie. Vous vous rappelez que David avait fait dire à Joab de pousser la guerre avec vigueur (Ch. XI, v. 25). Lui-même, sur l'invitation de son neveu, mais pressé par le besoin de distraire sa conscience malade plus que par le sentiment du devoir, s'était rendu à l'armée et en avait pris le commandement. Bientôt la capitale des Hammonites était tombée entre ses mains; il avait placé sur sa tête la couronne d'Hanun et infligé aux sujets de ce prince les plus horribles traitements. C'était une rigueur, ou plutôt une cruauté à laquelle on chercherait vainement des excuses. David n'avait pas le droit de détruire les Hammonites à la façon de l'interdit, puisque Dieu ne le lui avait pas or-

donné et que ce peuple n'appartenait pas aux tribus maudites de Canaan. Mais encore, des supplices tels que 2
aux qu'il leur fit subir étaient pires que la mort, et Dieu n'en ordonna jamais de pareils contre personne. On voudrait, je le sais, expliquer ce passage d'une manière moins défavorable à David. Il aurait simplement, dit-on, employé les Hammonites dans des scieries, dans des forges et aux labeurs des champs. La chose est possible; mais, pour moi, en considérant que, selon toute apparence, ces exécutions eurent lieu entre la mort d'Urie et le repentir de David, je comprends parfaitement que, abandonné de Dieu comme il l'était, inquiet, agité dans son âme, il se soit livré à la violence de ses ressentiments et qu'il ait vengé de cette manière terrible l'outrage fait à ses ambassadeurs; car celui qui n'a pas la paix de Dieu éprouve une irritation intérieure qui le pousse à toutes sortes d'emportements, et de quels excès ne sera-t-il pas capable, s'il est roi, comme David, et comme lui roi insulté et victorieux?

CXXII. Epreuves domestiques de David.

§ 483. Amnon, le premier des fils que David avait 1
eus à Hébron, vers l'an 1056, pouvait être âgé d'environ vingt et un ans lorsque David enleva Bathscébah; et comme il est plus facile d'imiter les péchés de ses pères que leur repentance et leur foi, on peut se figurer l'effet déplorable que la conduite de David produisit sur sa famille, notamment sur ceux de ses enfants qui ne demandaient que des prétextes pour légitimer leurs passions. Tel paraît avoir été Amnon, fils d'Ahinoham.

XIII 1 Il s'était épris d'une affection criminelle pour une de de ses sœurs, Tamar, fille de Mahaca, la mère d'Absçalom. Cette jeune personne était d'une grande beauté; or, nous allons voir de nouveau combien ces avantages extérieurs couvrent de piéges, et dans quels désordres on peut tomber quand on cède à la convoitise des yeux (I, §§ 185, 273, 415, 522).

2-4 § 484. C'est le propre des passions violentes de dévorer le corps aussi bien que l'âme. Encore qu'Amnon ne vécût pas habituellement avec Tamar (car selon les usages de la polygamie chaque femme de David avait sa famille à part), il connaissait trop sa sœur pour espérer qu'elle consentît à ses abominables désirs. Aussi en tomba-t-il malade. Or, Amnon avait pour intime ami son cousin germain, Jonadab fils de Scimha, ou Samha (I Sam. XVI, 9), homme fort rusé, qui, voyant dans Amnon le plus proche héritier du trône, flattait ses goûts avec adresse. Les liens qui unissaient Jonadab et Amnon, bien différents de ceux qui avaient existé entre David et Jonathan, étaient une de ces amitiés du monde qu'engendre l'égoïsme et que cimente le péché (§ 225). Jonadab se doutait bien de ce qui causait la tristesse et l'abattement de son ami, et avec une pitié, sincère peut-être mais cruelle, il le supplia de lui confier ses peines.

5 § 485. Oui, il y a une pitié qui est cruelle dans ses effets. Jonadab, mondain et incrédule, croyait que le bonheur se trouve dans la satisfaction de ses désirs quels qu'ils soient; il pensait que le moyen de calmer une passion, c'est de l'assouvir, n'importe comment; et il donna le plus horrible conseil à l'ami qui ne lui avait probablement confié sa peine que dans l'espoir de le rendre son complice. Amnon s'était bien gardé de s'ou-

vrir à son père ou au prophète Nathan. Jonadab de son côté se garda fort de recommander à son cousin les saintes pensées et les exercices de piété qui eussent été propres à bannir de son âme le péché. «Fais semblant,» lui dit-il, « d'être encore plus malade que tu ne l'es; mets-toi dans ton lit, et obtiens de David que ta sœur aille te soigner.... » Il n'en dit pas davantage; car il est rare que même l'homme le plus méchant conseille ouvertement le crime. Il sait que la passion entend à demi-mot. Il mène adroitement au bord du précipice, sûr du moment où le pied glissera. Oh! comme on doit se défier des conseils de l'amitié, quand c'est une amitié de mondain qui les donne! XIII 5

§ 486. Tout se passa comme on pouvait s'y attendre.... Amnon profita de la facilité qu'il en avait pour faire à sa sœur des propositions qu'elle sut repousser avec une touchante candeur. « Si le roi permet que je sois ta femme, » dit-elle au misérable Amnon, « je ne saurais m'y refuser; mais autrement ne me parle pas d'une action si infâme. » Tamar pensait peut-être que son union avec Amnon n'était pas absolument impossible, vu que leurs relations de parenté étaient précisément celles qui avaient existé entre Saraï et leur père Abraham (I, § 247). Mais tandis que la jeune fille oubliait ou ignorait la loi que Dieu avait donnée dès-lors (Léyit. XVIII, 9), Amnon ne se faisait aucune illusion sur ce point. Il savait parfaitement que David ne consentirait pas à ce mariage. C'est pourquoi, irrité dans ses affreux désirs par la résistance calme et pieuse qu'il rencontrait chez sa sœur, il eut recours à la violence, et cet indigne jeune homme déshonora la malheureuse Tamar. 6-14

§ 487. Cependant, la conscience ne perd jamais entièrement ses droits. Amnon, plus malheureux après 15-19

XIII 15-19 son crime que lorsque la passion le dévorait, ne put supporter la présence de celle qui avait été la cause innocente de son égarement. Il la repousse avec dureté, il la chasse d'auprès de lui malgré ses cris et ses larmes, et Tamar, désolée, éperdue, rentre chez sa mère avec tous les signes de la honte et du désespoir. Hélas! que de scènes pareilles ce monde de péché n'a-t-il pas vues! Combien de jeunes filles que les passions des hommes ont traînées dans l'ignominie et vouées à la mort, et quel compte épouvantable n'auront pas à rendre cette foule de séducteurs qui, pour satisfaire leur impure sensualité, précipitent tant et tant d'âmes dans la perdition éternelle! Je ne dis pas cela relativement à Tamar, victime et non complice de la passion de son frère; mais nous allons voir de quels nouveaux forfaits le crime d'Amnon fut suivi.

20 § 488. Le frère de Tamar, Absçalom, n'ignorait pas où était allée sa sœur; il savait que l'indigne Amnon était capable de tout; peut-être avait-il deviné la passion criminelle qu'il nourrissait en son cœur pour la jeune Tamar, si belle et si aimable. Lors donc qu'il la vit revenir dans cet état, il comprit ce qui était arrivé, et, formant aussitôt les plans de sa vengeance, il supplia sa sœur de retenir ses plaintes; il la prit chez lui et fit tout ce qu'il put pour alléger sa douleur.

21 § 489. David aussi fut saisi d'une vive irritation. Mais soit qu'il ne pût se décider à punir son fils aîné de la peine qu'il aurait méritée (Lévit. XVIII, 9, 29), soit que, ramené par cet événement au souvenir de ses propres péchés, il crut devoir subir sans mot dire cette épreuve terrible, plus terrible encore que la précédente, il remit à l'Eternel le soin de réprimer un si grand forfait. J'explique ainsi la conduite de David,

mais cela ne veut pas dire que je l'approuve. Roi et XIII
père, il devait faire sentir en cette occasion l'autorité dont l'Eternel l'avait revêtu, et, s'il l'eût fait, il aurait probablement prévenu de plus grands malheurs.

§ 490. Absçalom, en effet, non moins passionné, 22-29
ni moins étranger à la piété que son frère, ne pouvait lui pardonner l'horrible insulte qu'il avait faite à sa sœur. Pendant deux ans, il dissimula sa haine sous une froideur apparente. Enfin, quand il pensa que tout était oublié et que personne ne se douterait de ses projets, il profita d'une occasion où l'on avait coutume de se réunir en famille et de se faire fête réciproquement (§§ 10, 386). Il invita tous ses frères et même David, que ce fils dénaturé ne craignait pas de rendre témoin d'une affreuse catastrophe. Mais David refusa, et il montra même quelque répugnance à laisser aller Amnon. Cependant Absçalom y mit tant d'instances et de simplicité, c'est-à-dire de duplicité, que le roi finit par lui accorder sa demande, du moins quant à ses fils. Or Absçalom avait tout préparé pour accomplir le fratricide si longtemps médité. A un signal convenu, ses serviteurs se jettent sur Amnon; la table du festin reçoit le sang du fils aîné de David, et ses frères s'enfuient tous, frappés d'une terreur facile à concevoir.

§ 491. Les mauvaises nouvelles courent avec rapi- 30-33
dité, et, d'ordinaire, elles se grossissent en chemin. Avant que les fils du roi eussent regagné Jérusalem, le bruit vint à David qu'Absçalom avait assassiné tous ses frères, et l'on comprend quel fut son désespoir. Mais voyez le rôle abominable que joua dans cette occasion celui dont les conseils perfides furent la première cause de tant de maux. Il se rend vers son oncle; le rassure; lui dit que, selon toute apparence, Amnon seul sera tombé sous

XIII — les coups d'Absçalom, dont il avait pressenti les projets.
30-33 Quel homme que ce Jonadab! Qui aurait pu croire à l'entendre qu'il avait été l'instigateur du crime d'Amnon? Et, après cela, suivez encore les mauvais conseils de vos prétendus amis, ô vous chez qui l'imprudence égale le désir de mal faire! Ces amis intimes, que vous regardez comme la seconde moitié de vous-mêmes, ils sauront bien vous désavouer au moment de la calamité, et ne croyez pas qu'ils vous suivent dans le précipice! Dieu, sans doute, ne les laissera pas impunis; mais, enfin, ce ne sont pas eux qui porteront la peine de vos péchés! Et toi, malheureux Amnon, quelle mort, après une telle vie! Tes passions tuèrent ton âme, et les passions d'Absçalom tuent ton corps!

34-39 § 492. Après la crainte prématurée qu'avait éprouvée David, ce fut une grande joie pour lui de voir arriver ses fils. Mais ils fondaient en larmes, et décidément Amnon n'était plus! Aussi l'affliction de David demeura-t-elle profonde, et ceux qui entouraient ce malheureux père ne pouvaient que pleurer avec lui. Quant au coupable Absçalom, il n'avait pas osé reparaître; cela se conçoit. Aussitôt après son crime, il s'était enfui à Guesçur chez son aïeul Talmaï (ch. III, vers. 3). Il y demeura trois ans sans songer à revenir; mais il espérait qu'à la longue David oublierait sa douleur et qu'il lui pardonnerait enfin la mort d'Amnon.

XIV § 493. Absçalom avait d'ailleurs auprès de David un
1-22 protecteur puissant, qui était prêt à défendre ses intérêts et qui devait le faire d'autant plus volontiers qu'il avait lui-même répandu le sang avec perfidie (§ 432). C'était Joab, son cousin. En homme adroit, il fit venir vers David une femme de Tékoa, avec laquelle il avait concerté toute une histoire assez semblable à celle

d'Absçalom. Elle devait implorer la protection de David XIV
en faveur d'un de ses fils qui avait malheureusement tué 1-22
son frère. Veuve et sans autres enfants, elle allait demeurer toute seule si l'on faisait mourir le coupable. — David, touché de la situation de cette femme, lui promit tout ce qu'elle voulut; et quand elle le vit dans cette disposition, elle le supplia d'user d'une grâce pareille envers son propre fils Absçalom. Alors David comprend le stratagème. Il y reconnait l'habileté de Joab, et sur l'aveu que lui en fait la femme tékohite, il appelle son neveu et l'autorise à ramener le prince fugitif.

§ 494. Muni de cette bonne nouvelle, Joab part pour 23, 24
Guesçur, et bientôt il est de retour avec Absçalom dont la joie ne dut pas être sans mélange, car il revenait dans les lieux où il avait fait couler le sang de son frère, et il allait revoir un père dans le cœur duquel il avait répandu tant d'amertume. Il pouvait le penser, du moins, qu'il reverrait son père; mais non, David ne le permit pas. Ce n'est point qu'il eût son fils en aversion; mais il fallait que le fratricide sentit le crime dont il s'était rendu coupable. Par amour même pour lui, David ne pouvait le traiter autrement, et ce qui montre combien le cœur d'Absçalom était éloigné de Dieu, c'est qu'il ne comprit nullement la conduite de son excellent père.

§ 495. Cet Absçalom était d'une beauté non moins 25, 26
remarquable que celle de Tamar sa sœur, et il en était plein de vanité. Il se montrait fier surtout de l'abondance de ses cheveux, et quand il les faisait couper pour se débarrasser de ce poids incommode, il les pesait au poids du roi et ils allaient jusqu'à deux cents sicles. — Le sicle était à la fois une valeur monétaire et une mesure de pesanteur :

XIV — 25, 26

le Gérah valait $^1/_{20}$ de sicle,
le Békah » $^1/_2$ sicle,
le Maneh » 60 sicles,
le Talent » 3000 sicles;

mais il est difficile d'estimer au juste ce que valait le sicle lui-même. Cela peut avoir varié suivant les temps et les objets qu'on pesait; de même qu'il y a maintenant une livre de 18 onces, une de 16 et une de 12. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il s'agit ici d'un sicle très-faible, peut-être d'un quart-d'once seulement.

27-33 § 496. Absçalom vécut deux ans à Jérusalem sans voir son père. Il était marié; il avait trois fils et une fille, à laquelle il donna le nom de sa sœur, et il était âgé d'environ trente et un ans. La vie de famille dans une obscure retraite ne pouvait contenter le cœur ambitieux de ce jeune prince. Il voulut à toute force regagner les bonnes grâces de son père; et, comme Joab lui-même se tenait éloigné, il le contraignit à lui rendre visite en faisant incendier un de ses champs. La violence de son caractère ne s'était donc point apaisée. Joab, moitié par peur, moitié par affection, consentit à porter le message dont son cousin le chargea, et le roi jugeant que cet exil de cinq années suffisait au châtiment de son fils, lui permit de reparaître en sa présence. Il le reçut avec des témoignages d'affection dont personne assurément ne soupçonnera la sincérité, et pourtant c'était le meurtrier d'Amnon que David serrait contre son cœur; mais le cœur de David était plein de miséricorde, parce qu'il ne subsistait lui-même que grâce à la miséricorde de Dieu.

CXXIII. Conspiration d'Absçalom.

§ 497. Absçalom, abusant de l'extrême générosité de son père, commença dès ce moment à mettre au jour l'ambition qui le rongeait. Peut-être même faut-il voir déjà dans cette passion, ce qui l'avait en partie conduit à venger l'honneur de Tamar par la mort de l'héritier naturel du trône. Quoi qu'il en soit, le voici maintenant qui se donne une garde de cinquante hommes, et qui, pour se concilier la faveur populaire, se met à fronder le gouvernement de son père et à affecter, malgré son orgueil, les allures d'un vrai démocrate. Il ne souffrait pas qu'on se prosternât devant lui, mais il touchait la main à tout le monde d'un air affable, il embrassait le premier-venu comme un frère, disant à qui voulait l'entendre, qu'il serait trop heureux de consacrer sa vie au service du peuple. XV 1-6

§ 498. Vers la fin des quarante années du règne de David, ou lorsque Absçalom approchait de sa quarantième année, ce qui revient au même puisqu'il naquit tout au commencement du règne de son père, il jugea le moment venu de mettre à exécution ses desseins. Au sujet de ces quarante ans, quelques-uns pensent qu'il y avait autrefois dans le manuscrit quatre, au lieu de quarante, et que ce dernier mot aurait remplacé le premier par une erreur de copiste. Dans ce cas, la conspiration d'Absçalom aurait éclaté quatre ans après sa réconciliation avec David, ou dix ans environ après la mort d'Amnon et cinq ans avant celle de David, vers l'an 1020, détails qui, du reste, ne sont pas d'une grande importance. 7

XV 7 § 499. Lorsque Absçalom porta d'abord des regards de convoitise sur le trône, il n'est pas dit que ce fut avec la coupable pensée d'en chasser son père. Peut-être n'avait-il pas d'autre intention que de se l'assurer au détriment de Kiléab, son frère aîné (ch. III, vers. 3). Il lui semblait probablement qu'un fils et petit-fils de roi, comme lui, était plus digne d'une couronne que le fils de la veuve de Nabal. Mais à mesure que ses manœuvres lui réussirent, son ambition grandit, et, impatient d'obtenir l'objet de ses désirs, il résolut de détrôner David au prix d'une guerre civile et même, s'il le fallait, en exposant les jours de son père. Celui-ci approchait de sa soixante-dixième année, et quelle vie agitée n'avait pas été la sienne! Quel genre d'afflictions peut-on dire qu'il lui eût manqué? Et pourtant, jamais il ne s'était trouvé dans une détresse pareille; jamais, non plus, la grâce de Dieu ne se montra plus magnifique envers lui; jamais, enfin, il ne porta plus évidemment les traits qui font de lui un si beau type de Jésus-Christ.

7-13 § 500. Absçalom, prétextant un vœu qu'il disait avoir fait quand il demeurait à Guesçur, obtint de son père la permission de se transporter à Hébron, la ville sainte où David avait été deux fois consacré (§§ 424, 437). Comme il parlait de célébrer une fête à l'Eternel, il prit avec lui beaucoup de monde; et bien des gens le suivirent sans se douter de quoi il s'agissait, car c'est ainsi qu'il en va d'ordinaire dans les révolutions: quelques-uns sont dans le secret, la multitude est entraînée. Parmi ceux qui avaient eu les confidences d'Absçalom se trouvait un nommé Ahitophel, conseiller de David, qui, véritable prédécesseur de l'apôtre Judas, trahissait indignement son maître. Appuyée du crédit de cet homme habile autant que puissant, la conjuration fit de

rapides progrès, des émissaires parcoururent les tribus XV
annonçant qu'Absçalom venait d'être proclamé roi, et David ne tarda pas à apprendre qu'un très-grand nombre d'Israélites abandonnaient sa vieillesse pour se ranger sous les lois de son fils.

§ 501. Tout devait faire penser à David qu'Absçalom 14-23
profiterait du premier élan pour attaquer la résidence royale. Or, se défendre dans cette ville forte n'était pas impossible, mais combien de vies qui y seraient compromises et que de calamités un long siége ne pouvait-il pas enfanter! Aussi David, économe du sang de ses frères, prit-il incontinent le parti de la fuite; et cela d'autant plus que la population de Jérusalem était une de celles dont il croyait devoir le plus se défier. Il partit donc avec toute sa maison, se contentant de laisser en arrière dix de ses femmes, comme pour montrer l'espoir qu'il avait en Dieu que son absence serait momentanée. Une foule de peuple fondant en larmes le suivit jusqu'à ce même torrent de Cédron que notre Seigneur traversa avec ses disciples, la nuit qu'il fut livré; et là, elle vit défiler un long et triste cortége d'hommes, de femmes et de petits enfants, ayant le vieux monarque à leur tête.

§ 502. Parmi ceux qui suivaient David était un étranger, Ittaï le Guittien, qui, à la tête de six cents hommes que David avait à sa solde, se fit remarquer par sa fidélité. Le roi ne voulait pas que ces braves gens partageassent sa mauvaise fortune; et comme il les engageait à retourner dans leurs foyers après avoir reçu sa bénédiction, Ittaï lui fit cette belle réponse : « L'Eternel est vivant, et le roi mon Seigneur vit, qu'en quelque lieu où le roi mon Seigneur sera, soit à la mort soit à la vie, son serviteur y sera aussi. » Cet étranger,

XV — 14-23 ce philistin avait donc appris à connaître Jéhovah et il était plein d'affection pour son oint; c'était avec amour qu'il le servait, et son dévouement est une belle image de celui que nous devons à notre Seigneur et Sauveur Jésus, le Christ ou l'Oint de l'Eternel. — David, en insistant, aurait affligé ce loyal serviteur; aussi le garda-t-il près de lui.

24-29 § 503. Les sacrificateurs Tsadok et Abiathar ne se montrèrent pas moins fidèles à leur roi. Aidés de nombreux lévites, ils sortirent l'Arche de l'Alliance de Jérusalem et l'amenèrent à David. Mais celui-ci ne consentit point qu'on déplaçât l'Arche sainte. « Reportez-la, » dit-il; « si j'ai trouvé grâce devant l'Eternel, il me ramènera, et je le verrai, lui et son tabernacle. Que s'il me parle ainsi : je ne prends plus de plaisir en toi; me voici, qu'il fasse de moi ce qu'il lui plaira. » Admirable résignation qui nous rappelle les paroles de notre Seigneur en Gethsémané, c'est-à-dire dans l'endroit même où devait être alors David : « Mon Père, non point ce que je veux, mais ce que tu veux. » Puis, quelle confiance en l'Eternel et quelle humilité! Mais la confiance de David n'était pas l'aveugle soumission des païens à la destinée; car elle ne l'empêcha pas d'adopter les mesures commandées par la sagesse, et nous le voyons, en conséquence, inviter les Sacrificateurs à le tenir au courant de tout ce qui se passerait dans la ville.

30 § 504. David, prenant le chemin du désert de Jéricho, ce qui l'éloignait de la route que devait suivre Absçalom, « monta par la montée des Oliviers, et en montant il pleurait; il avait la tête couverte et il marchait nu-pieds. Tout son monde s'avançait comme lui, la tête couverte et répandant beaucoup de larmes. »

Quel triste spectacle! et combien il est naturel d'y voir XV
un type des souffrances de notre Sauveur, le fils de 30
David. Avec cette différence toutefois, que Jésus était seul à souffrir, et qu'il souffrait, lui juste, pour des injustes; tandis que David souffrait ce que méritaient ses péchés, et qu'il avait, dans la douleur de ses nombreux amis, des consolations qui manquèrent hélas! à notre bon Sauveur.

§ 505. Ce fut à ce moment que David apprit la tra- 31-37
hison d'Ahitophel. Le coup fut terrible pour le malheureux monarque; mais il eut recours à la prière et il s'écria dans son angoisse : « O Eternel, change en folie la sagesse d'Ahitophel! » Et comme il était en prière, au haut de la montagne, il vit arriver à lui un de ses anciens amis, Cusçaï, qui, en habits de deuil, venait mêler ses larmes à celles de son prince. « Hélas, » lui dit David, séduit, semble-t-il, par une pensée subite, « tu ne saurais m'être utile vu ton âge avancé; mais retourne à la ville, feins d'embrasser le parti de mon fils, entends-toi avec les sacrificateurs pour m'avertir de tout, surveille particulièrement Ahitophel et tâche de neutraliser les mauvais effets de ses conseils. » Rien de mieux concerté qu'un tel plan. Mais c'était opposer trahison à trahison; et cet exemple nous montre combien un enfant de Dieu doit se tenir sur ses gardes dans les circonstances difficiles, afin de ne se pas laisser entraîner hors des sentiers de la justice et de la vérité. L'ordre que David avait donné aux sacrificateurs n'a pas le même caractère de tromperie, car ils pouvaient l'exécuter sans trahir Absçalom, auquel ils n'avaient rien promis; mais la position de Cusçaï allait être fort différente.

§ 506. Comme David poursuivait son chemin, il XVI
vit approcher ce Tsiba auquel il avait confié l'inten- 1-4

XVI dance des biens de Méphibosceth (§ 455). Tsiba, hy-
1-4 pocrite et avare, profitait de l'occasion pour desservir son maître. Il apportait à David des vivres en abondance, et quand le roi lui eut demandé des nouvelles de Méphibosceth, Tsiba prétendit que le fils de Jonathan était resté à Jérusalem dans l'espoir de se faire un parti et de reconquérir la couronne. David eut le tort de croire trop aisément les récits de cet homme, et, sans autre information, il lui donna tout ce qui appartenait à son maître. Mais cet acte même prouve que David s'envisageait toujours comme possesseur de la royauté. Au plus fort de la détresse et de l'abjection, l'enfant de Dieu, s'appuyant sur sa très-sainte foi, ne cesse pas de compter sur les priviléges de la grâce de Dieu.

5-14 § 507. Arrivé à Bahurim, David eut une épreuve plus grande encore que les précédentes. Scimhi, homme violent qui était en relations de parenté avec la famille de Saül, sortit de chez lui pour maudire David. Il lui jetait des pierres, ainsi qu'aux gens de sa suite, vociférant des injures et des calomnies contre le roi. Abisçaï, étonné de la patience de son oncle, lui offrit, en des termes dont la grossièreté ne doit pas nous surprendre, de se jeter sur ce mauvais sujet et de lui trancher la tête. Mais David le retint par ces mots, au premier abord fort étranges : « Qu'il me maudisse, car l'Eternel lui a dit : maudis David. » C'est-à-dire que David voyait la main de Dieu dans toutes ses afflictions, même dans celles qui lui venaient par l'intermédiaire des méchants, et qu'il les subissait avec le sentiment de leur parfaite justice. Il s'en faut toutefois qu'il cessât de mettre en Dieu sa confiance, car il ajoute : « Peut-être que l'Eternel regardera mon affliction et qu'il m'enverra du bien à la place des malédictions que celui-ci me donne

aujourd'hui. » Il poursuivit donc son chemin sans se X
venger des insultes dont le coupable Scimhi continuait
à l'abreuver, jusqu'à ce qu'enfin il atteignit un lieu où
il put prendre quelque repos avec sa troupe.

§ 508. Ce fut là qu'il composa un psaume où l'on PSAU
voit si bien la parfaite confiance qu'il avait en Dieu. I
« Eternel, combien sont multipliés ceux qui me pour-
suivent... Ils disent de moi : il n'y a aucune délivrance 1
pour lui auprès de Dieu. Mais toi, Eternel, tu m'es un
bouclier ; c'est toi qui es ma gloire et qui me fais lever
la tête.... Je me suis couché, je me suis endormi, je
me suis réveillé, car l'Eternel me soutient. Je ne crain-
drai point les milliers du peuple qui se sont rangés
contre moi. Lève-toi, Eternel ! délivre-moi, mon
Dieu !.... La délivrance vient de l'Eternel. Sa bénédic-
tion est sur son peuple ! »

CXXIV. Mort d'Absçalom.

§ 509. Pendant que David marchait vers le Jourdain, 15-
à l'Est de Jérusalem, Absçalom arrivait dans cette ville
par le Sud, en compagnie du traître Ahitophel. Il y
fut reçu par Cusçaï qui le salua du cri de vive le roi,
comme il en était convenu avec David. Absçalom,
étonné de la défection d'un tel homme, ne put d'abord
y croire, et il fallut hélas ! que Cusçaï, pour faire réus-
sir le stratagème, abusât Absçalom par de longues pro-
testations de fidélité. L'usurpateur s'y laissa prendre,
tant la parole de Cusçaï avait d'autorité, et il voulut
qu'Ahitophel concertât avec lui les mesures exigées par
les circonstances.

§ 510. L'indigne Ahitophel débuta par donner un 21-

XVI 21-23 conseil odieux, auquel Cusçaï, naturellement, n'eut aucune part. Afin de mettre entre Absçalom et son père une barrière infranchissable, il lui fit prendre publiquement pour femmes les concubines que David avait laissées à Jérusalem. Par ce crime, qui fut jadis celui de Ruben (I, § 498) et que la loi de Dieu maudissait avec tant de force (Lévit. XVIII, 8), Absçalom montrait de quoi il serait capable contre la personne même de David, si son malheureux père tombait entre ses mains; et tout cela se fit à l'instigation d'un individu dont les paroles, nous dit l'Ecriture, étaient autant estimées que celles de Dieu! Il est toujours fort triste de voir un homme exercer sur ses semblables une influence irrésistible qui n'appartient qu'au Seigneur, cet homme fût-il un Cusçaï; mais dans ce monde de péché, ce sont hélas! bien souvent les plus méchants, les Ahitophel, qui jouissent d'un crédit si redoutable.

XVII 1-13 § 511. Après ce conseil, Ahitophel en donna un autre qui, dans les intérêts d'Absçalom, était réellement très-bien entendu. Il offrit de se mettre immédiatement à la poursuite de David, afin de l'atteindre avant qu'il eût le temps de réunir ses partisans. Cet avis plut à Absçalom et aux chefs du peuple; toutefois il voulut, très-heureusement pour David, entendre aussi le vieux Cusçaï. « Prends garde à ce que tu vas faire, » dit-il à l'usurpateur, « ton père est un homme vaillant, Joab et Abisçaï sont redoutables comme une ourse à laquelle on a pris ses petits. Que sont les douze mille hommes d'Ahitophel contre de tels guerriers? Convoque Israël depuis Dan à Beerscébah. Quand le peuple entier sera réuni, nous fondrons sur David, et quelles que soient sa valeur et son expérience, il faudra bien qu'il cède au nombre et à la force. »

§ 512. Ces paroles semblèrent aux assistants dignes XVI
d'une sérieuse attention. L'on y vit la prudence d'un 14-23
homme qui connaissait à fond David et ses généraux. Ce n'était d'ailleurs qu'un retard, et le triomphe de leur cause n'en paraissait que plus assuré. C'est pourquoi l'avis de Cusçaï fut adopté plutôt que celui d'Ahitophel; car Dieu le voulait ainsi. Les sacrificateurs, informés par Cusçaï des résultats du conseil, employèrent leurs fils à transmettre cette nouvelle au vieux roi, et celui-ci, profitant du répit qui lui était accordé, se hâta de mettre le Jourdain entre Absçalom et lui. Quant au misérable Ahitophel, trop clairvoyant pour ne pas comprendre où tendait la marche que Cusçaï avait fait accueillir; persuadé que David profiterait du temps qu'on lui donnait pour réunir ses partisans et prendre d'habiles dispositions; convaincu qu'Absçalom, de plus en plus mal conseillé, succomberait dans la lutte et qu'il aurait lui-même un terrible compte à rendre de sa trahison, Ahitophel courut chez lui, la douleur et le désespoir au fond de l'âme; il mit promptement ordre à ses affaires, et, comme plus tard le traître Judas, il s'étrangla.

§ 513. Ce fut à Mahanajim que David établit son 24-26
quartier général, à Mahanajim ville célèbre dans l'histoire du patriarche Jacob et où Iscboseth avait régné deux ans depuis Saül (§ 425). Absçalom l'y poursuivit ayant pour chef de son armée un nommé Hamasa, qui était aussi de la famille de David, puisque sa mère, Abigaïl, était sœur de Tseruia. D'où il suit que Nahas est un autre nom d'Isaï ou Jessé (I Chron. II, 13-16). Quant à Jéthra, ou Jéther (I Chron. II, 17), il est probable que c'est par une faute de copiste qu'il est désigné ici comme appartenant au peuple hébreu, à moins que l'historien

XVII — sacré n'ait voulu dire par là qu'après son mariage avec Abigaïl, il fut admis dans la congrégation des enfants d'Israël.

27-29 § 514. Dès que David fut à Mahanajim, il vit arriver des secours de tout genre. Parmi les chefs qui lui vinrent en aide, l'Ecriture signale un Hammonite, Sçobi, fils de Nahas, puis Makir de Lodébar, qui avait recueilli jadis le fils de Jonathan (ch. IX, vers. 4); enfin, Barzillaï de Roguelim. Ils apportèrent à David abondance de provisions et ils lui amenèrent sans doute aussi quelques

XVIII soldats. Alors il fit la revue de ses troupes, qu'il parta-

1-5 gea en trois corps sous le commandement expérimenté de Joab, d'Abisçaï et d'Ittaï, le fidèle Guittien. David lui-même voulait marcher à la tête de son armée; mais ses amis jugeant qu'il ne devait pas exposer sa vie, il consentit à demeurer dans la ville avec quelques troupes de réserve. Cependant, il ne donna pas le signal du départ avant d'avoir expressément recommandé de respecter les jours d'Absçalom, et la proclamation qu'il fit publier à cet effet put être entendue de tout le monde.

6-9 § 515. En ce jour eut lieu l'une des plus grandes batailles d'Israël. Les deux armées se rencontrèrent dans la forêt d'Ephraïm, par quoi il faut entendre la contrée qui avait été témoin de la victoire de Jephté sur les Ephraïmites (§ 210), ou la partie des montagnes d'Ephraïm qui sont vis-à-vis de Galaad. Les ennemis de David y perdirent vingt mille hommes. On se battit sur une grande étendue de pays, et il mourut moins de gens par l'épée que par divers accidents provenant de la nature du terrain. Absçalom, entre autres, fuyant sur son mulet, eut la tête embarrassée dans les branches d'un chêne et il resta suspendu entre ciel et terre. On pense que ses longs cheveux, dont il était si fier, contribuèrent

la perte, mais c'est une circonstance que les Ecritures XV
ne mentionnent nullement.

§ 516. Absçalom fut aperçu dans cette position par 10
un homme qui se hâta de le rapporter à Joab. Celui-ci s'étonna que l'Israélite n'eût pas tué l'usurpateur; mais ce brave homme s'excusa sur la défense du roi et sur la répugnance qu'il eût éprouvée à couvrir sa désobéissance par un mensonge. Quant à Joab, violent, passionné, sanguinaire, de tels scrupules n'étaient pas de nature à l'arrêter. Sans égard pour les liens étroits qui l'unissaient au fils de David, non plus que pour la nouvelle amertume dont il allait abreuver ce malheureux père, Joab se précipite du côté où il sait que se trouve son cousin; trois dards partent de sa main sûre et Absçalom est percé au cœur. Des soldats s'emparent de son cadavre; ils le frappent de nouveaux coups et le jettent dans une fosse qu'ils remplissent d'un grand tas de pierres. Ainsi périt le fratricide, l'ambitieux Absçalom qui, dans son orgueil et lorsqu'il n'avait point encore de fils pour perpétuer sa mémoire, s'était dressé lui-même une statue ou un mausolée splendide. Un tas de pierres déroba aux regards de tous, celui qui avait été si vain de sa personne.

§ 517. La bataille gagnée, Ahimahatz, qui ignorait 19
la mort d'Absçalom, se hâta de porter à David des nouvelles qu'il attendait avec une impatience facile à imaginer. Joab eut beau vouloir le retenir et expédier préférablement un nommé Cusci auquel il enseigna ce qu'il fallait dire, Ahimahatz avait pris sa course et il arriva le premier. Une sentinelle, en faction sur le haut de la porte de la ville, signala le messager qu'il voyait accourir et en qui il lui semblait reconnaître le fils de Tsadok. « Bonnes nouvelles! » s'écria David. « Mais voici en-

XVIII — 19-29 core un courrier, » dit le factionnaire. « Bonnes nouvelles, bonnes nouvelles! » répéta David; « ce n'est pas par des messagers se succédant de la sorte, mais par des bandes de fuyards, que s'annonce une déroute! » Pauvre David! Ahimahatz lui crie que tout va bien; il bénit l'Eternel de ce qu'il a dissipé la révolte; mais David a besoin qu'on le rassure sur un point où se concentre sa sollicitude : Absçalom, son fils Absçalom est-il sain et sauf?

29-33 § 518. Ahimahatz l'ignorait. Au moment de son départ l'affaire était finie; il y avait beaucoup de mouvement autour de Joab; c'est tout ce qu'il peut dire. Sur quoi David, inquiet plus qu'il ne voulait l'exprimer, invita le fils de Tsadok à s'éloigner un instant. Il éprouvait sans doute le besoin de recueillir ses forces devant Dieu pour recevoir le second messager. Celui-ci savait tout. Néanmoins, il se borna d'abord à célébrer la victoire qu'on venait de remporter sur les rebelles, par la volonté de l'Eternel. « Et Absçalom? » dit le roi. « Que les ennemis du roi mon seigneur et tous ceux qui se sont soulevés contre toi deviennent comme ce jeune homme! » Ainsi parla Cusci. C'étaient des paroles graves qui, tout en dévoilant à David la perte qu'il avait faite, dirigeaient ses pensées sur la souveraine justice de ce jugement du Très-Haut. Son émotion n'en fut pas moins profonde. Pour que ses larmes pussent couler plus librement, il monta dans la chambre qui était au-dessus de la porte, et, en marchant, il disait : « Mon fils Absçalom, mon fils, mon fils Absçalom! Plût à Dieu que je fusse mort moi-même pour toi; ô Absçalom mon fils, mon cher fils! »

§ 519. Quel récit touchant, et comment ne pas admirer la tendresse de ce père dont Absçalom n'avait pu

s'aliéner le cœur, malgré tant de crimes! David aurait XVIII
voulu être mort à la place de son misérable fils! Lui, il 29-33
était âgé, il était réconcilié avec Dieu; mais Absçalom! dans la force de l'âge et en révolte ouverte contre l'Eternel!! Oh! l'on comprend les larmes et le vœu de David, et l'on est obligé de reconnaître que cet homme, si longtemps éprouvé de Dieu, n'avait pas encore vu de plus grande affliction! Mais l'Eternel châtie l'enfant qu'il aime et David sut bien le reconnaître (Ps. CXIX, vers. 67).

CXXV. David rentre à Jérusalem.

§ 520. L'armée des Israélites fidèles revenait triom- XIX
phante lorsqu'ils apprirent le désespoir où la triste fin 1-7
d'Absçalom avait jeté David. Comme ils aimaient tous tendrement leur vieux roi, ils rentrèrent à petit bruit dans Mahanajim, et David couvrait son visage appelant toujours son pauvre fils. Joab, d'autant plus irrité qu'il avait plus de reproches à se faire, se rend auprès de son oncle et, en des termes bien peu mesurés, il le réprimande de ce qu'il s'abandonnait ainsi à la douleur. Les observations de Joab n'étaient pas tout-à-fait dénuées de fondement; car il est des cas où il faut savoir se contenir, et David se donnait, sans le vouloir, toutes les apparences de l'ingratitude envers ces braves gens qui avaient versé leur sang pour lui. Mais quel beau témoignage son neveu ne lui rend-il pas dans la vivacité et l'injustice mêmes de ses reproches! « Tu aimes ceux qui te haïssent, » lui dit-il, « et tu hais ceux qui t'aiment! » Joab savait en effet combien David avait aimé Saül et dernièrement Absçalom; de quel support il avait constamment usé envers ses plus ardents adversaires,

XIX 1-7 tels que Scimhi, et c'est en cela que David, comme Joseph, se montra véritablement en enfant de Dieu. Joab savait, d'un autre côté, que ce roi pieux n'avait jamais approuvé les violences de ses amis; qu'il tolérait malgré lui leurs péchés, et voilà pourquoi il osa lui dire: « Tu hais ceux qui t'aiment. » Quant à l'inculpation dont il le charge après cela, c'était une pure calomnie. David ne voulait pas la conservation d'Absçalom au prix de la vie de ses propres soldats; mais il pensait qu'on aurait pu épargner son fils sans dommage pour personne, et voilà ce qu'on n'avait pas voulu.

8-14 § 521. David comprit enfin que sa conduite pouvait effectivement indisposer l'armée, et, dans tous les cas, il vit qu'elle excitait chez Joab un ressentiment qui n'était pas sans danger. Il consentit donc à se montrer au peuple. Mais pendant ce temps, Israël, c'est-à-dire les troupes rebelles, s'étaient réfugiées dans leurs tentes, et les esprits s'agitaient en divers sens. Parmi ceux qui s'étaient joints à la révolte, on en voyait maintenant qui conseillaient la soumission, soit à cause des grands services que David avait rendus jadis au pays, soit surtout à cause de la mort d'Absçalon; il s'en fallait pourtant que tous fussent d'accord là-dessus. Quant au roi, il tenait surtout à s'assurer le retour de la tribu de Juda, sa propre tribu, où la révolution avait pris naissance. Il fit donc offrir à ses frères une entière amnistie, ou plutôt il les informa de la joie qu'il aurait à se voir rétablir par eux sur le trône. Bien plus, oubliant les torts de son neveu Hamasa, il chargea Tsadok et Abiathar de lui annoncer que l'intention secrète du roi était d'ôter à Joab le commandement de ses troupes, pour le lui confier à lui-même. Ces mesures conciliantes produisirent leur effet: la tribu royale fut unanime à rappeler le fils d'Isaï.

§ 522. Pendant que le roi s'approchait du Jourdain, XIX
ceux de Juda arrivaient à Guilgal pour le recevoir. Au 15-23
milieu d'eux étaient Scimhi de Bahurim accompagné de mille Benjamites, et Tsiba, l'intendant de Méphibosceth, avec un grand train d'enfants et de domestiques. A cette occasion, la charité de David fut encore mise à une grande épreuve. D'abord, avec cet indigne Scimhi qui, feignant un vif repentir, venait implorer sa grâce. Abisçaï ne comprenait pas qu'on pût seulement écouter un homme qui avait maudit l'Oint de l'Eternel; mais David, plein de clémence, promit au Benjamite de ne le point mettre à mort.

§ 523. Quant à Tsiba, ce qui le conduisait auprès du 24-30
roi, c'était moins la reconnaissance de la faveur qu'il lui avait accordée (§ 506), que l'inquiétude où le jetait l'odieux artifice par lequel il se l'était acquise. Il voyait arriver le moment des explications, et l'on conçoit qu'il le redoutât comme les pécheurs ont à redouter le jugement de Dieu. En effet, lorsque, quelques jours après, David entrait à Jérusalem, il aperçut le fils de Jonathan dans tout l'attirail d'un deuil long et profond; et le roi lui ayant exprimé sa surprise de ce qu'il ne l'avait pas suivi lors de sa fuite, Méphibosceth lui raconta l'odieuse tromperie dont ils avaient été dupes l'un et l'autre. « Il n'était pas vrai qu'il eût songé à profiter du malheur de David pour prétendre au trône, et son serviteur l'avait indignement calomnié; car à quel plus grand honneur pouvait-il prétendre qu'à celui qui lui avait été fait par le roi, en l'admettant dans sa famille? » Sa justification semblait complète; mais, soit que David ne crût Méphibosceth qu'à moitié, soit qu'il ne pensât pas devoir retirer entièrement la parole qu'il avait donnée à Tsiba, il prononça qu'il partagerait avec

XIX son ancien maître les terres de Saül, et Méphibosceth, dont la conscience n'était peut-être pas parfaitement nette, se montra plus que content de l'issue de cette affaire.

31 39 § 524. Mais avant son entrevue avec Méphibosceth et avant même de passer le Jourdain, David avait dû se séparer d'un homme remarquable par son dévouement. C'était Barzillaï de Roguelim, vieillard octogénaire et fort riche qui avait contribué plus que personne à l'entretien du roi durant son séjour à Mahanajim. David aurait voulu l'emmener à Jérusalem; mais le sage Barzillaï, plus occupé à mourir qu'à vivre, représenta qu'il était trop âgé pour se lancer au milieu des dangers et des plaisirs d'une cour. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était d'accompagner son ami quelque peu au delà du fleuve, et de lui confier son fils Kimham, en qui David trouverait un fidèle serviteur. Quand donc le roi eut passé le Jourdain, il embrassa Barzillaï, il le bénit et dit un dernier adieu à cet homme respectable qu'il ne devait plus rencontrer ici-bas.

40-43 § 525. Une douleur plus grande encore pour David naquit des animosités dont il fut l'occasion entre les hommes de Juda et les Israélites des autres tribus, jaloux de ce que le roi s'était particulièrement confié à sa tribu natale bien qu'ils eussent été les premiers à parler de sa restauration sur le trône. Eh, quoi! faut-il donc que les hommes se disputent toujours, et même lorsqu'ils sont au fond pleinement d'accord! Ces malheureux enfants d'Abraham qui auraient dû éprouver une égale joie du retour de la paix après une telle guerre, eux qui, par le fait, se montraient maintenant animés d'un même amour pour David, les voilà qui se divisent et que tout semble préparer une nouvelle levée de bou-

liers! Triste et trop fidèle image des dissentiments qui XX
n'éclatent que trop souvent entre les chrétiens, c'est-à-dire entre des gens qui sont frères, qui ont trouvé la paix de Dieu et qu'anime une vraie affection pour Jésus-Christ, leur Sauveur et leur roi.

§ 526. Ce fut à Guilgal déjà que ces fâcheuses tendances se manifestèrent. Un Benjamite, nommé Scébah, homme méchant et plein d'audace, vit aussitôt le parti qu'on en pouvait tirer. Il se mit à la tête des mécontents, et David rentra dans Jérusalem avec la seule tribu de Juda. Ce fut à ce moment qu'il rencontra Méphibosceth, (§ 523), et l'on conçoit qu'il dût craindre d'irriter Tsiba, vu la difficulté des circonstances. La première chose qu'il fit ensuite, ce fut de reléguer dans une maison à part celles de ses femmes dont Absçalom s'était emparé; puis il donna ordre à Hamasa de parcourir la tribu de Juda et de lui amener dans trois jours tous les hommes propres à la guerre. Les trois jours écoulés Hamasa ne revenait pas. David justement inquiet, soit de ce retard, soit des progrès que faisait, pendant ce temps, la conspiration de Scébah, appela son autre neveu Abisçaï, et lui ordonna de se mettre sans plus de délai à la poursuite des rebelles. 1-6

§ 527. Abisçaï, investi du commandement, à l'exclusion de Joab qui, par suite de sa disgrâce, dut servir en sous ordre, marcha donc à la rencontre de Scébah et de ses complices. Comme les deux frères arrivaient en Gabaon près d'un grand rocher, ils rencontrèrent Hamasa, Hamasa auquel Joab ne pardonnait pas de l'avoir supplanté dans la faveur du roi. Aussi, quand le terrible fils de Tseruia vit approcher son rival, il courut à lui comme s'il eût voulu l'embrasser, et, sans égard pour l'étroite parenté qui les unissait, il plongea dans 7-13

XX — 7-13 son cœur un fer homicide. Puis, passant froidement à côté du cadavre, il continua sa marche vers l'ennemi. Ce fut un soldat qui, voyant que tout le monde s'arrêtait près du corps d'Hamasa, le poussa dans un champ et le couvrit d'un manteau. Par le rôle qu'il avait joué dans la révolte d'Absçalom, Hamasa méritait sans contredit le sort qui venait de l'atteindre; mais quel homme de sang que ce Joab, et quelle ne devra pas être finalement sa punition!

14-22 § 528. Après le meurtre d'Hamasa, les soldats, toujours portés pour le plus hardi, avaient crié : « que celui qui aime David, suive Joab, » et c'est ainsi qu'ils rétablirent leur général dans son ancienne dignité. Avec un tel homme, la guerre se faisait rapidement. Il poursuivit Scébah l'épée dans les reins jusque près du Liban, où se trouvait la ville forte d'Abel-de-Beth mahaca. Scébah s'y tenant enfermé, Joab dut faire le siége de la place, et tout annonçait qu'elle tomberait bientôt entre ses mains. La ville cependant dut sa conservation à la prudence d'une femme. Etant parvenue à se faire entendre de Joab sans que Scébah le sût, elle convint avec lui que le siége serait levé, si on livrait l'auteur de la sédition. De Joab, cette femme courut aux principaux du lieu; elle leur fit comprendre leur intérêt, et, je dirai, leur devoir. Ils s'emparèrent donc de Scébah, lui tranchèrent la tête et la jetèrent par-dessus les murs de la ville. Cela fait, Joab reprit le chemin de Jérusalem. Après le nouveau service qu'il venait de rendre à David, par la volonté même des troupes, on conçoit qu'il dut rester à la tête des armées d'Israël; mais ce fut sa dernière guerre.

23-26 § 529. L'Eternel avait fait d'ailleurs une grande grâce à David en lui conservant ses principaux officiers pen-

dant tant d'années et en maintenant aussi les mêmes X
hommes à la tête de la sacrificature. Cette réflexion nous 23
est suggérée par la comparaison des versets qui termi-
nent ce chapitre avec ceux que nous lisons au bas du
chapitre VIII.

CXXVI. Quelques épisodes du règne de David.

§ 530. Les quatre derniers chapitres du second livre X
de Samuel contiennent le récit d'événements qui doi-
vent s'être passés avant la conjuration d'Absçalom et de X
Scéhah. Ce sont des épisodes comme ceux que nous li-
sons à la fin du livre des Juges, bien que d'une nature
différente. Nous aurions pu les intercaler dans la narra-
tion principale; mais outre que la date en est incertaine,
ils sont assez importants pour être étudiés à part.

§ 531. Le premier de ces épisodes est destiné, je X
crois, à nous faire connaître ce qui avait peut-être en- 1
tretenu le plus d'irritation contre David dans la tribu de
Benjamin, tout en nous révélant une des grandes ini-
quités de Saül. Après les premières victoires de David
(§ 454) (on pense du moins que c'est à cette époque qu'il
faut rapporter ce récit); après cela, dis-je, il y eut en
Israël une famine qui se prolongea trois ans. David ayant
consulté l'Eternel, reçut pour réponse que ce châtiment
national venait du crime dont Saül et les siens s'étaient
rendus coupables envers les Gabaonites. Ces Cananéens,
vous vous en souvenez, vivaient dans le pays au bénéfice du serment que leur avaient fait Josué et les anciens d'Israël (§ 95); mais Saül, impie envers Dieu, ne connaissait pas la sainteté redoutable du serment. Toutefois, par ce faux zèle qu'ont si souvent les incrédules, il crut

XXI — faire une œuvre méritoire en persécutant jusqu'à la mort les malheureux Amorrhéens.

3-6 § 532. Saül, malgré sa puissance, ne parvint pas à les détruire; mais comme Gabaon était près de Guibba, sa demeure, il lui avait été facile de satisfaire son avarice à leurs dépens, ensorte que ceux qui avaient échappé au glaive menaient une vie fort misérable. C'était là ce qui exigeait une éclatante réparation. David fit venir les Gabaonites. Il leur offrit, à ce qu'il paraît, de les dédommager en leur distribuant une partie de la grande fortune qu'avait laissée Saül; mais ce n'était pas là ce qu'ils voulaient. Ils demandèrent la mort de sept des fils de ce prince, lesquels, sans doute, avaient pris part à la persécution, et David les leur abandonna, reconnaissant lui-même que ces hommes méritaient la mort. Quand on ne connaîtrait pas le cœur de David, on pourrait élever des doutes sur la pureté de ses motifs; mais s'il convenait à sa politique d'affaiblir la famille de Saül, il lui convenait bien davantage de ne pas exaspérer la tribu de Benjamin. Ensorte qu'on ne doit voir en lui dans cette rencontre qu'un exécuteur des justes jugements du Très-Haut.

7-9 § 533. Ce David, à tous égards si différent de son prédécesseur, comprenait la sainteté du serment, et comme il avait juré à Jonathan une amitié qui s'étendrait à ses fils (1 Sam. XX, 42), il épargna Méphibosceth, suivant le récit qui nous en est fait ailleurs (§ 456); mais il livra aux Gabaonites les deux fils de Ritspa, veuve à la fois de Saül et d'Abner (§ 430), et cinq fils de Mérab, sœur de Mical; car il y a évidemment ici une faute de copiste facile à redresser en recourant au verset 19 du chapitre XVIII du premier livre de Samuel. Or, ces malheureux fils et petits-fils de Saül subirent de la part des

Gabaonites le supplice que la loi de Dieu déclarait par- XXI
ticulièrement maudit (Deutér. XXI, 23).

§ 534. Quelle douleur pour une mère que d'avoir des 10-14
fils qui, sur les traces d'un coupable père, marchent dans le chemin de l'iniquité ! Et quelle désolation que la sienne, en les voyant frappés de la malédiction de Dieu! Hélas! telle fut cette pauvre Ritspa, qui gardait les corps de ses enfants, de peur que, par défaut de sépulture, ils ne devinssent la proie des bêtes sauvages. Quand David connut cette circonstance, il en eut le cœur ému de compassion, et, réunissant dans la tombe de Kis les dépouilles mortelles de Saül, de Jonathan et des suppliciés, il montra du moins qu'il n'avait point en haine leur mémoire. Par là, il mit quelque baume sur la plaie de l'infortunée Ritspa, et après cette exécution, la famine se retira de dessus le pays, l'Eternel déclarant ainsi qu'on avait réellement exécuté sa volonté.

§ 535. A la suite de ce récit, l'historien sacré rap- 15-22
porte quelques-uns des faits d'armes de la guerre contre les Philistins (§ 454). On y voit par quelle raison David avait cessé de conduire ses armées au combat. Il avait failli succomber sous les coups d'un Philistin, et dès ce moment ses propres sujets l'avaient supplié de se ménager ; mais il reste à savoir s'il fit bien de céder à leurs instances (§ 460). Plus bas, il est parlé d'un Goliath tué par Elhanan. Ce Goliath était frère de celui à qui I CHRON
David avait fait mordre la poussière. Son vrai nom était XX
Lahmi, et il est probable que les Philistins avaient 5
transporté sur lui le nom de son frère, comme pour dissimuler la perte qu'ils avaient faite.

§ 536. Nous avons indiqué, chemin faisant, les can- XXII
tiques composés par David en diverses circonstances de sa vie si agitée (§§ 352, 356, 367, 373, 379, 395, 396,

XXII 441, 454, 476, 480, 508); l'historien sacré en donne
— ici un autre qui est magnifique et que nous retrouverons dans le Livre des Psaumes. Je ne m'arrêterai pas à vous
PSAUMES en signaler toutes les beautés. Composé après que l'E-
XVIII ternel eut délivré David de la main de ses ennemis et surtout de la main de Saül, ce qui en fixe la date aux premières années de son règne, il a quelque rapport avec le cantique de Moïse lors du passage de la mer Rouge (I, § 711), et, comme ce dernier, la poésie en est sublime. Ce sont les actions de grâces de la foi, célébrées sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu.

XXIII § 537. A l'occasion de ce psaume, l'écrivain sacré
1-7 rapporte les dernières paroles prophétiques de David, remarquables surtout en ceci, que David y attribue expressément à l'inspiration divine ses nombreux cantiques. « L'Esprit de l'Eternel a parlé par moi et sa parole a été sur ma langue. » Nous apprenons de là ce qu'est l'Inspiration. C'est le Saint-Esprit qui a parlé par Moïse et par tous les prophètes; ceux-ci ne furent que ses instruments, ensorte que sa Parole même est sortie de leurs lèvres. Non point, toutefois, qu'ils aient été des instruments passifs. Leur individualité demeura tout entière, mais leurs pensées, leurs discours et leurs écrits furent en définitive, dans le temps de l'inspiration, exactement ce que l'Esprit de Dieu voulait qu'il fussent. Ceci nous conduirait à nous occuper maintenant avec quelque détail des Psaumes de David, mais nous devons auparavant achever ce que j'ai appelé les *épisodes de son règne.*

8-39 § 538. Dieu a voulu que nous connussions les noms des principaux officiers de David, types des soldats de Jésus-Christ (2 Tim. II, 3), comme David lui-même est le type de notre divin Roi. Là nous retrouvons l'histoire

des hommes qui allèrent puiser de l'eau à la fontaine de XXIV
Bethléem (§ 443); là aussi nous lisons encore une fois —
le nom de l'infortuné Urie, le mari de Bathscébah.

§ 539. Il me paraît très-difficile de déterminer d'une 1-9
manière précise l'époque de l'événement qui nous est raconté dans ce chapitre et dont l'intérêt est fort considérable. On le place ordinairement après la défaite de Scébah, mais je pense qu'il peut tout aussi bien s'être passé après les premières victoires de David et avant qu'il introduisît l'Arche de l'Alliance à Jérusalem. Quoiqu'il en soit, nous dirons avec la Bible que Satan poussa I CHRON.
David à faire le dénombrement d'Israël. Cette détermi- XXI
nation fut entachée d'orgueil et d'avarice tout à la fois; 1
d'orgueil, car David se complaisait dans le grand nombre de ses sujets, et aussi d'avarice, attendu que le dénombrement était toujours accompagné de la perception d'un impôt sur les personnes. Joab déconseilla cette mesure impolitique et David aurait dû l'écouter, car enfin les plus méchants peuvent, dans l'occasion, donner de bons avis. Le neveu du roi et d'autres officiers avec lui, mirent environ dix mois à ce récensement, et le résultat en fut que le peuple d'Israël s'était accru presque du double depuis son entrée au pays de Canaan (Nomb. XXVI, 51). Les chiffres indiqués dans le Livre des Chro- 5, 6
niques diffèrent sensiblement de ceux que donne le second de Samuel; mais la différence vient sans doute de ce que l'auteur des Chroniques établit d'abord le nombre total de onze cent mille, d'où il extrait 470,000 pour Juda; resteraient 630,000 pour le reste du royaume, chiffres qui ne se trouvent plus si éloignés de ceux du second livre de Samuel. La différence qui subsiste, même après cela, vient peut-être de ce que l'un des deux aura ajouté par approximation le nombre des Lévites et des

XXIV Benjamites, qui n'étaient pas entrés dans le récensement.

10-14 § 540. L'opération fut à peine terminée que David en eut un profond repentir, soit qu'il s'aperçût du mécontentement qu'elle avait occasionné, soit que, en sondant son cœur, il eût découvert les mauvais motifs qui la lui avaient inspirée. Après avoir demandé pardon à Dieu du fond de son âme, il se leva de bon matin pour recevoir de la bouche de Gad le prophète, les sévères paroles que l'Eternel avait à lui dire. Gad lui dénonça comme châtiment, ou sept ans de famine, ou trois mois d'asservissement aux ennemis de la patrie, ou trois jours de mortalité. L'Eternel voulait que David, en choisissant, consentît à la punition, et David, plein de confiance en la bonté de son Père céleste, s'écria : « Que nous tombions entre les mains de l'Eternel, car ses compassions sont en grand nombre, et que je ne tombe point entre les mains des hommes ! » Il avait déjà beaucoup souffert, ce mortel, aimé de Dieu, et il avait éprouvé que, de tous les maux, ceux qui nous viennent directement d'en Haut sont les plus supportables !

15-17 § 541. Ce fut donc une épidémie que Dieu envoya sur Israël, épidémie qui, en trois jours, frappa 70,000 hommes, savoir la vingtième partie de la population, à supposer que le mot *homme* ne tienne pas lieu de celui d'individus, car autrement ce ne serait plus que un sur quatre-vingts. Mais comment tout ce peuple est-il ainsi châtié pour le péché de David ? Hélas ! comme une famille l'est si souvent pour les péchés d'un père et comme un peuple porte la peine des fautes de ceux qui le gouvernent. Rappelons-nous d'ailleurs que tout homme est pécheur et que, par cette raison, il est ordonné à tous de mourir une fois.

§ 542. Ce n'est jamais par plaisir que l'Eternel afflige XXIV
les fils des hommes. Lorsque l'ange qui, de sa part, 15-17
promenait sa redoutable verge dans le pays, eut étendu sa main sur Jérusalem, il l'arrêta en disant : « C'est assez. » A ce même instant, David, dont Dieu avait ouvert les yeux afin qu'il vît l'ange destructeur, présentait à l'Eternel la plus touchante prière. Dans le choix qu'il lui avait été permis de faire, il avait opté pour un châtiment qui, fort différent en cela de la famine ou de la guerre, pouvait ne tomber que sur lui et les siens. Or, maintenant qu'il voit les résultats, il s'écrie : « O Eternel, qu'ont fait ces brebis? C'est moi, le pasteur, qui ai péché. Frappe-nous, moi et ma maison, mais épargne ce peuple ! »

§ 543. David fut mieux qu'exaucé. L'Ange s'était ar- 18-25
rêté dans un endroit célèbre; au lieu même où huit-cents ans auparavant, le bûcher destiné à recevoir Isaac avait été construit par Abraham. Ce terrain appar- I CHRON.
tenait à un Jébusien nommé Arauna ou Ornan. Il avait XXI
vu l'Ange, lui aussi, et il en avait été terrifié. David, 20
instruit de la volonté de Dieu par le ministère de Gad le prophète, se rendit auprès d'Arauna, lui acheta son aire et offrit aussitôt des holocaustes à l'Eternel. Ce fut en ce même lieu, circonstance bien remarquable, que, peu d'années après cela, Salomon bâtit un temple à l'Eternel.

§ 544. Arauna refusa d'abord l'argent que le roi lui 24
offrait, mais David exigea qu'il le prît. Sur quoi il prononça une belle parole qui s'explique d'elle-même et dont nous devons nous souvenir dans tout le service que nous rendons à Dieu : « Je n'offrirai point à l'Eternel, » dit-il, « des holocaustes qui ne me coûtent rien. » Il donna donc 50 sicles pour l'aire et les bœufs dont il fit

XXIV 24 le sacrifice, et de plus, 600 sicles pour le terrain, ou le mont tout entier qui appartenait à Ornan. Cette montagne c'est Morija, ramification du mont de Sion; Morija, type de la vraie cité de Dieu, de l'Eglise que Jésus, notre David, s'est acquise au prix infini de ses souffrances et de son sang; Morija, sainte montagne, que tant de fidèles ont gravie de siècle en siècle pour rendre leur culte à l'Eternel, et que fit retentir si souvent le chant magnifique des Psaumes de David.

I CHRON. XXI 25

PSAUMES.

CXXVII. Explications préliminaires.

§ 545. Le Livre des Psaumes est, en rang de date, le ond des Hagiographes (§§ 5 ; I, 10) ; c'est pourquoi s le trouvez dans vos Bibles immédiatement après Livre de Job. Mais, quant à son importance, il est le mier de tous. Nous en commençons l'étude par quelques explications préliminaires.

§ 546. On compte cent cinquante Psaumes, mais ils sont pas tous de David. Il en est un qu'on doit à se, XC, un autre au roi Salomon, CXXVII, deux man et à Ethan, ces Ezrahites dont il est parlé se- toute apparence au premier livre des Rois (IV, 31), XVIII et LXXXIX. Outre cela, nous avons douze mes d'Asaph, L, LXXIII à LXXXIII, et dix des en- s de Coréh, XLII, XLIV à XLIX, LXXXIV, LXXXV, XVII. Mais ces enfants de Coréh étaient des Lévites servaient le tabernacle et y chantaient les louanges Dieu (1 Chron. IX, 19 ; 2 Chron. XX, 19), comme le voit d'ailleurs très-bien par le premier verset du me LXXXVIII, ensorte que leur nom, en tête de ains psaumes, indique peut-être simplement que ces mes étaient destinés à être chantés par eux. Quel- personnes estiment qu'il en est de même de ceux

qui portent le nom d'Asaph, au moins de plusieurs d'entr'eux, parce que Asaph était un des principaux chantres de David et chef d'une famille de chantres (1 Chron. VI, 39-43; XXV, 2, 8-14). Mais cet Asaph, ou un autre individu de ce nom, reçoit ailleurs la qualification de prophète (2 Chron. XXIX, 30), et rien n'empêche qu'il n'ait écrit quelques-unes au moins de ces saintes poésies.

§ 547. Outre les cantiques de Moïse, de Salomon, d'Héman, d'Ethan, d'Asaph et des Corithes, en tout vingt-six, il en est cinquante-deux qui ne portent pas le nom de leur auteur. Il se peut qu'il y en ait de Salomon ou de quelque prophète subséquent. Dans tous les cas, il est assez manifeste que plusieurs furent composés longtemps après David. Restent soixante et douze psaumes qui portent expressément le nom du roi-prophète, et si l'on y ajoute la plupart, sans doute, de ceux qui sont anonymes, on comprend pourquoi le recueil complet reçoit fréquemment le titre de Psaumes de David. Le titre hébreu est Tehilim, c'est-à-dire *Louanges*.

§ 548. Le mot *psaume* vient d'un terme grec qui signifie *jouer des instruments*. Le Psaume est donc une composition poétique destinée à se chanter avec accompagnement de musique intrumentale. C'est ce que nous appelons *hymne, ode, cantique;* et, de même que nous avons en français divers mots pour désigner ce genre d'écrits, les Hébreux en possédaient aussi plusieurs; leur langue était même à cet égard plus riche que la nôtre. Ils avaient *Mizmor* qu'on a traduit par psaume, *Chir* par cantique; puis, *Michtam*, *Maskil*, *Mahaloth*, (XVI, XXXII, CXXI), qu'on a laissés dans nos versions sans les traduire. Cette diversité de noms résultait pro-

bablement, ou du sujet, ou de la forme, ou du genre de musique.

§ 549. Outre ces mots hébreux que présente le livre des Psaumes, il en est d'autres que je voudrais pouvoir expliquer à mes lecteurs, mais les savants mêmes demeurent sur ce point dans de grandes incertitudes. Ces mots sont :

Néguinoth, Psaumes IV, LIV, LXI.
Néhiloth, — V.
Sceminith, — VI, XII.
Guittith, — VIII, LXXXI, LXXXIV.
Muth-laben, — IX.
Ajéleth-haschakhar, Psaume XXII.
Sçosçanim, — XLV.
Sçosçanim-héduth, — LXXX.
Jonathélem-réhokim, — LVII.
Altascheth, — LVII, LVIII, LIX.
Mahalath-lébannoth, — LXXXVIII.
Sçusçan-héduth, — LX.

On a lieu de croire que ces expressions désignent, ou l'air sur lequel se chantait le psaume, ou le genre d'instrument dont les chœurs devaient s'accompagner, ou simplement le ton du morceau. Peut-être aussi était-ce quelquefois les premiers mots de strophes connues dont on devait emprunter la musique.

§ 550. Il est aussi un mot qu'on rencontre assez fréquemment à l'intérieur du psaume, c'est le mot *Sélah!* par exemple au Ps. III, vers. 3, 5, 9. Etait-ce une sorte d'exclamation, ou un signe musical? c'est ce qu'il n'est pas facile de décider. Je n'en dis pas autant du mot *Amen* que vous lisez deux fois au dernier verset du psaume LXXXIX. Il veut dire *out, oui certes, en vérité*. C'est de ce même terme que notre Seigneur se ser-

vait, lorsqu'il voulait rendre ses auditeurs particulièrement attentifs : « En vérité, en vérité, je vous dis etc.» C'était aussi leur rappeler qu'il est LA VÉRITÉ par excellence.

§ 551. Vous avez outre cela dans vos Bibles de la version de Martin, et seulement à quelques psaumes, les mots *Aleph*, *Beth*, *Guimel*, *Daleth*, etc., en tête de chaque verset ; par exemple : Ps. XXV et XXXIV. Puis, dans toutes les Bibles et quelles que soient les traductions, le psaume CXIX est divisé en strophes séparées les unes des autres par ces mêmes mots. Ce sont les noms des lettres de l'alphabeth hébreu, dont on se servait en guise de chiffres. Les éditeurs qui les ont omis ont sans doute pensé qu'ils devenaient inutiles par suite de la division uniforme du texte sacré en versets (I, § 14). Mais ce qui demeure digne d'observation, c'est que, dans les psaumes de cette catégorie, chaque verset commence par un mot ayant pour première lettre celle dont les traducteurs ont indiqué les noms en guise de numéro. Et même au psaume CXIX, tous les versets de la strophe *Aleph* ont en tête un mot commençant par la lettre *aleph*, et ainsi de la strophe *Beth* et des suivantes.

§ 552. Ceci me conduit à faire observer qu'il est des éditeurs de la Bible qui ont numéroté séparément le titre de chaque psaume, tandis que d'autres font rentrer le titre dans le premier verset. Il suit de là que, selon l'édition dont on use, il faut chercher la citation d'une parole des psaumes un verset plus haut, ou un verset plus bas. Par exemple, au psaume III, ce mot de confiance sublime que nous avons signalé précédemment (§ 508) : « Je me suis couché, je me suis endormi, je me suis reveillé, car l'Eternel me soutient, » est dans certaines Bibles le verset 5, ailleurs le verset 6. — Je

dirai encore à cette occasion, que la version latine dont les catholiques-romains font usage, compte, on ne sait trop par quelle raison, deux psaumes X; après quoi, elle partage en deux le psaume CXLVI. De cette manière, on retrouve les 150 psaumes, mais il n'y a que les neufs premiers et les quatre derniers dont le numéro soit conforme à l'original. Il résulte de là que le psaume XI des catholiques-romains est, dans la vérité, le psaume XII, et ainsi de suite. Il paraît cependant que les psaumes ont, de toute antiquité, reçu l'ordre dans lequel nous les possédons, comme vous pouvez le voir par la citation contenue au livre des Actes des apôtres, chapitre XIII, verset 33.

§ 553. Il y a généralement dans les psaumes un certain rythme dont il importe assez de se rendre compte. La même pensée s'y reproduit deux fois en termes différents et s'y développe par une sorte de parallélisme dont nous allons donner un exemple, le premier venu, tiré d'un psaume d'Asaph. LXXXIX

J'ai trouvé David mon serviteur — je l'ai oint de ma sainte huile. 20
Ma main sera ferme avec lui — et mon bras le fortifiera. 21
L'ennemi ne le rançonnera point — et l'inique ne l'affligera point. 22
Mais je frapperai devant lui ses ennemis — et je détruirai ceux qui le haïssent. 23
Ma fidélité et ma faveur seront avec lui — et sa corne sera élevée en mon nom. 24
Je poserai sa main sur la mer — et sa droite sur les fleuves. 25
Je lui conserverai toujours ma faveur — et mon alliance lui sera assurée. 28
Et je rendrai sa postérité éternelle — et son trône sera comme les jours des cieux 29
Je l'ai une fois juré par ma sainteté — et je ne mentirai jamais à David. etc. 35

§ 554. Au surplus, et abstraction faite de la forme, les Psaumes ont une poésie pleine de magnificence. La richesse des expressions y égale la hauteur des pensées. Aussi, bien qu'ils aient environ 2800 ans d'antiquité, chaque fois que des hommes pieux, ou de grands poètes ont voulu célébrer dans leurs vers la grandeur du Tout-Puissant, la majesté de ses œuvres et l'excellence de ses grâces, ils n'ont jamais mieux réussi que lorsqu'ils

sont parvenus à imiter ces poésies sacrées. Et encore que le principal auteur de ces hymnes ait acquis par plusieurs traits de sa vie et de son caractère notre amour et notre admiration, il est impossible de ne pas voir qu'il lui a fallu pour composer ces psaumes, comme il le dit lui-même, l'assistance immédiate du Saint-Esprit (§ 537). Il est vrai que nous y retrouvons David tout entier; c'est bien sa pensée et son style; mais il y a là évidemment quelqu'un avec lui, et seul, il n'eût rien pu composer de pareil. Aussi est-il peu de Livres de l'Ecriture qui soient d'une manière plus manifeste la Parole de Dieu. Non-seulement c'est le langage de la foi, sans alliage d'infirmités humaines, mais encore partout on y sent l'Esprit de Dieu dépasser et conduire l'esprit du fidèle.

§ 555. Comme dans toute poésie lyrique, on voit, dans les Psaumes, les auteurs inspirés donner un libre cours à la naïveté de leurs sentiments personnels. Ce sont leurs propres affections, leurs émotions, leurs douleurs et leurs joies qui, sous l'action du Saint-Esprit, se font jour en ces pages sublimes. Aussi n'y a-t-il aucun livre de la Bible qui soit d'un usage plus général. Il suppose cependant chez ses lecteurs la foi qui animait le poète sacré et une certaine expérience de la vie de Dieu; autrement, on ne peut ni le comprendre, ni en être vraiment édifié. Mais pour un chrétien convenablement disposé, il n'est pas une circonstance de la vie, pas une situation d'esprit, pas une douleur et pas une joie, pas un danger et pas une délivrance, pas une tentation et pas une victoire, qui n'ait là, par la bonté du Seigneur, les chants qui lui conviennent.

§ 556. Envisagés sous ce point de vue, les Psaumes sont naturellement aussi variés que le sont les impres-

tions, les désirs, les craintes, les affections des fidèles, suivant leurs diverses circonstances intérieures ou extérieures. Tous ont pour objet essentiel la gloire de Dieu, mais non pas tous de la même manière. Il est des Psaumes qui célèbrent les perfections de l'Eternel, d'autres qui se répandent en actions de grâces pour ses bienfaits; il en est qui sont les prières d'un cœur repentant ou celles d'une âme angoissée, d'autres qui renferment l'exposition de quelque enseignement moral; il est, enfin, des Psaumes où l'histoire d'Israël se trouve résumée, d'autres où les destinées à venir du peuple de Dieu et de son Roi Jésus-Christ sont prophétisées. Les Psaumes qui ont particulièrement pour objet Jésus-Christ et son règne, sont appelés Psaumes Messianiques. — C'est dans cet ordre même que nous allons maintenant en faire une étude abrégée et sommaire.

CXXVIII. Psaumes d'adoration et d'actions de grâces.

1° *Psaumes d'adoration.*

§ 557. On entend par là les hymnes où le psalmiste célèbre particulièrement la gloire de Dieu, sa bonté, sa miséricorde, le soin qu'il prend des siens: Ps. XXIII, XXXIV, XXXVI, XCI, C, CIII, CVII, CXVII, CXXI, CXLV, CXLVII; sa puissance, sa majesté, tous les attributs en un mot de sa suprême grandeur : Ps. VIII, XIX, XXIV, XXIX, XXXIII, XLVII, L, LXV, LXVI, LXXVI, LXXVII, XCIII, XCV, XCVI, XCVII, XCIX, CIV, CXI, CXIII, CXIV, CXV, CXXXIV, CXXXIX, CXLVII, CXLVIII, CL. Quoique je n'indique ici que

trente-sept Psaumes, il en est bien d'autres qui vont directement à la gloire de Dieu ; mais ceux que j'ai notés sont les principaux, et nous allons en lire quelques-uns. Le choix n'est pas facile, car ils sont tous également admirables.

VIII § 558. « Jéhovah! notre Seigneur, ton nom est ma-
1, 9 gnifique par toute la terre. » Ainsi commence et finit le Psaume VIII. « Ta majesté est au-dessus des cieux et de
2 là elle réfléchit sur l'homme depuis sa plus tendre en-
5 fance ; sur l'homme que tu as créé inférieur aux anges
6 et que tu as toutefois couronné de gloire et d'honneur, l'établissant sur toute l'œuvre de tes mains (I, § 39). »

XIX § 559. Mais c'est dans les cieux surtout qu'éclate la
1, 2 gloire du Dieu fort. Voyez la régularité avec laquelle un jour succède à un autre jour et une nuit à la nuit précé-
5, 6 dente. Voyez le soleil qui se lève avec tant d'éclat et qui entre victorieusement dans sa course, semant partout
7 la lumière, la chaleur et la vie! Et la loi de Jéhovah!
8-11 cette loi si parfaite dont l'observation fait le bonheur de l'âme fidèle, et qui éclaire les pas des enfants de Dieu, même des plus simples, tant elle est pure, vraie et juste!
12 Mais les enfants de Dieu ne peuvent admirer sa loi sans s'humilier de leurs péchés. Que de fautes commises par ignorance et dont nous avons besoin que Dieu nous pu-
13 rifie (I, §§ 871, 872)! Quant aux péchés commis volontaiment et avec obstination, ou, comme dit David, « par fierté, » ah! que le Seigneur nous en préserve!
14 Alors seulement les paroles de notre bouche et la méditation de notre cœur seront agréables à Jéhovah, notre rocher et notre rédempteur.

XXIII § 560. Une pleine confiance en Dieu est aussi un acte d'adoration, du moins lorsque nous fondons réellement cette confiance sur les promesses de sa grâce et non pas

sur nous-mêmes. « Jéhovah est mon berger, » dit Da- XXIII
vid (et nous, chrétiens, nous avons en Jésus-Jéhovah, 1
le même berger que David [Jean X, 14]), « Jéhovah 3
est mon berger ; » c'est pour l'amour de son nom, « et
nullement à cause de mes mérites, qu'il restaure mon
âme et me fait marcher dans les sentiers unis d'une vie
pieuse. » — Peut-être, comme je l'ai dit ailleurs (§ 352),
ce Psaume fut-il composé par David après son onction,
mais quand il était encore dans la maison de son père.
Déjà il avait à souffrir de la part des siens ; déjà il en- 4-6
trevoyait les dangers auxquels sa vie serait exposée : il
ne laisse pas de goûter une grande joie dans la considé-
ration de la bonté et de la miséricorde de l'Eternel.

§ 561. Cependant, la puissance du Très-Haut a vrai- XXIX
ment de quoi faire trembler, et il est peu de choses qui 1-9
nous le dise avec plus de force que les éclats et les effets
du tonnerre, appelé à cause de cela la voix de l'Eternel.
Nous savons maintenant par quelles lois naturelles l'élec-
tricité accumulée dans l'air, se dégage en étincelles
flamboyantes dont le bruit sourd ou éclatant roule de
nuage en nuage et d'échos en échos ; mais l'explication
que la science a donnée de la foudre ne rend pas ce phé-
nomène moins admirable, ni moins propre à nous rem-
plir de sérieux en la présence de Celui qui, au bruit de 10
son tonnerre, détruisit la terre par le déluge. Au sur- 11
plus, quelles que soient les menaces de Dieu, son peu-
ple fidèle demeure fort et plein de paix.

§ 562. Ce peuple de Dieu se compose des seuls « jus- XXXIII
tes, » et il n'y a qu'eux, au fond, qui sachent et qui 1-3
puissent adorer l'Eternel. Ces justes ne sont pas des
hommes sans péché, mais des pécheurs qui, étant jus-
tifiés par la foi, ont la paix avec Dieu et marchent par
sa grâce dans les voies de la justice avec droiture et

XXXIII intégrité (I § 291). Le prophète les exhorte donc à cé-
6-9 lébrer l'Eternel dans leurs cantiques, parce que c'est lui
10-12 qui a créé toutes choses par sa Parole puissante (I, § 21); c'est lui qui met à néant les desseins des ennemis de son
13-23 peuple; lui qui veille sur les siens. Or, on les reconnaît à ceci : ils craignent l'Eternel et ils s'attendent à sa grâce, ou, ce qui revient au même, à sa gratuité. — Il y a dans ce Psaume, comme dans tous les autres, bien des pensées sur lesquelles je voudrais pouvoir arrêter l'attention de mes lecteurs, mais je dépasserais les bornes que j'ai dû m'imposer. Que n'y aurait-il pas à dire, en effet, sur les versets 4, 8, 11, 12, 13, 15 et 22!

XCIII § 563. L'Eternel règne sur toutes les œuvres de ses mains; sa révélation est d'une parfaite certitude, et la sainteté est le véritable ornement de sa maison, c'est-à-dire de son peuple et de son église, dans le ciel et sur la
XCV terre. — L'Eternel est le rocher de notre salut (I, § 729); il règne au-dessus de tout ce que les nations appellent des dieux. Si donc nous sommes de ceux auxquels il a donné de croire en ses promesses, célébrons sa gloire et fléchissons les genoux devant Celui qui nous a fait devenir son peuple et ses brebis. Et si, aujourd'hui, nous entendons sa voix, ne faisons pas comme ceux qui l'irritèrent au désert et auxquels il jura, dans sa colère, qu'ils
XCVI n'entreraient pas en son repos (I, § 949). — Célébrons l'Eternel de ce qu'il jugera le monde avec justice et les
XCVII peuples selon sa fidélité. — Répétons avec David : L'Eternel règne! Malheur aux adorateurs des idoles! Et vous, qui aimez l'Eternel, haïssez le mal. La lumière est semée pour le juste (§ 562), et la joie pour ceux qui sont droits de cœur. Justes! réjouissez-vous donc en l'Eternel
XCIX et célébrez la mémoire de sa sainteté. — Encore une fois, l'Eternel règne! Il règne assis entre les Chérubins

I, § 802), et c'est de là qu'il s'est révélé à Moïse, à XCIX
Aaron, à Samuel. Il a été pour eux plein de protection et de clémence. Exaltez l'Eternel notre Dieu, et prosternez-vous sur la montagne de sa sainteté; car l'Eternel notre Dieu est saint!

§ 564. Dans plus d'un psaume déjà, nous avons vu CIV
l'écrivain célébrer la grandeur des œuvres du Créateur; ici, le même sujet se trouve reproduit, mais avec des détails pleins de charmes. Rien de plus élevé que 1-9
les accents du saint poète quand il décrit les splendeurs des cieux, la richesse des eaux qui enveloppent la terre, la rapidité et la puissance des vents, la formation des montagnes que la main de Dieu fit comme jaillir du sein de notre globe (I, § 27), et rien de gracieux en 10-23
même temps comme la peinture qu'il nous trace de la vie que répand en tous lieux le murmure des fontaines, le chant des oiseaux, le mouvement continuel des hôtes des forêts et l'activité de l'homme. Puis le prophète 24
s'écrie : O Jéhovah! que tes œuvres sont en grand nombre! Tu les as toutes faites avec sagesse; la terre est pleine de tes richesses! » Toutes les créatures ne vi- 27-31
vent que par toi, et tu te réjouis, ou tu te complais dans tes œuvres! Nous donc aussi nous devons nous 34
réjouir en l'Eternel, et hâter par nos vœux le moment où il détruira les méchants de dessus la terre, car ils ne font qu'y obscurcir sa gloire. « Mon âme, bénis l'E- 1. 35
ternel! Louez l'Eternel! » Ces derniers mots, qui se lisent en tête de plusieurs cantiques, sont la traduction d'un terme hébreu connu de tous mes lecteurs : ALLÉLUIAH.

§ 565. Obligé de me restreindre, je me borne à leur recommander encore la lecture et la méditation de trois psaumes fort remarquables. Dans l'un, se trouvent cé- CXI

CXI lébrées toutes les œuvres de Dieu : la création des cieux et de la terre, ses voies de providence envers son peuple, sa loi sainte et immuable, enfin la rédemption de ses élus, base de son alliance éternelle; d'où le prophète inspiré de Dieu conclut cette maxime, que la crainte de l'Eternel est le commencement de la sagesse. —

CXXXIX Dans le second, nous avons une description magnifique
1 18 de la toute-science de Dieu et de sa présence partout. Ce sont des versets à apprendre par cœur, ainsi que beaucoup d'autres dans ce livre des psaumes. Après quoi, il faut remarquer à la fin du cantique ce que
19-24 David dit au sujet de ses ennemis. Ce roi pieux avait beaucoup de gens qui le haïssaient, savoir tous ceux qui haïssaient le Seigneur dont il était l'oint, le représentant et le serviteur fidèle. Lui-même il ne pouvait que haïr les ouvriers d'iniquité, ces hommes de sang et ces impies dont son trône était entouré; mais il les haïssait d'une sainte haine, d'une haine de Dieu, et ce qui prouve qu'il n'y avait là rien de personnel, c'est qu'il n'avait jamais cherché à leur nuire : il en prend lui-
CXLV même l'Eternel à témoin. — Le dernier enfin devrait
8, 9 être médité verset par verset. Je me borne à en extraire trois, dont un au moins n'est pas absolument nouveau pour nous : L'Eternel est miséricordieux, compâtissant, lent à la colère, et grand en bonté (I, § 856). » —
14 « L'Eternel soutient tous ceux qui sont près de tomber, et
18 il relève tous ceux qui sont abattus. » — « L'Eternel est près de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité. »

§ 566. On pourrait faire plus d'un rapprochement entre ces hymnes magnifiques et les premiers chapitres de la Genèse; je me contente d'un seul. Nous avons vu comment le récit de la création déroule devant nous la

suprême majesté du Très-Haut (I, § 122 et suiv.) Pour cela, Le Saint-Esprit n'a eu qu'à raconter, par la bouche de Moïse, les grandes œuvres de l'Eternel. Dans les Psaumes, ce même Esprit célèbre, par le ministère de David, le même Dieu et sa sublime grandeur. En sorte que si nous voulons élever nos âmes à de hautes et saintes pensées, nourrir nos cœurs d'affections divines, lisons et relisons ces pages sacrées, faisons-en l'objet de nos chants. Puis, après avoir admiré Dieu de concert avec ses prophètes David, Salomon et Asaph, admirons la grâce qu'il leur fit, et par eux à son peuple d'Israël, de leur révéler sa gloire avec une telle pureté, tandis que toutes les nations, autour d'eux, adoraient d'impures idoles, en méconnaissant la voix et la main de Celui qui a créé toutes choses et qui règne au-dessus de tous les cieux.

2° *Psaumes d'actions de grâces.*

§ 567. Ici se trouvent en première ligne le psaume XVIII, le psaume XXX, et plusieurs autres dont il a été fait mention dans l'étude du règne de David, (§ 367, 373, 396, 441, 480). Je les passe donc sous silence pour m'en tenir à ceux qui ne nous ont pas encore occupés. De ce nombre est le XLe, où nous avons d'a- XL
bord à remarquer le premier et le dernier verset. Nous 1, 17
y apprenons dans quelles dispositions d'esprit les fidèles attendent l'effet de leurs prières; c'est avec une grande patience et avec sainte impatience, tout à la fois. Cela signifie qu'il supplient Dieu de se hâter, et que néanmoins ils demeurent calmes et résignés, quels que soient les retards de la grâce. Remarquez, après cela, 2, 3
une belle image du salut des bien-aimés de l'Eternel.

XL. Jetés par leurs péchés dans une fosse horrible, Dieu les
2, 3 en retire ; il leur fait poser le pied sur le rocher qui est le Christ ; dès ce moment, il marchent avec assurance, ils se réjouissent en Dieu leur Sauveur, le spectacle de leur foi et de leur joie attire des âmes à la crainte de
6 Dieu et à la confiance en ses promesses. Plus bas, se trouve une autre image dont nous avons ailleurs l'explication (I, § 767). Elle signifie que le fidèle est esclave de
8 Dieu, mais esclave volontaire, car la loi de l'Eternel est gravée dans le fond de son cœur (Ps. XXXVII, 31). Quant aux actions de grâces proprement dites, que de
5 choses en peu de mots : » Eternel mon Dieu, tu as fait que tes merveilles et tes pensées envers nous sont en si grand nombre, qu'il ne m'est pas possible de les arranger devant toi. Veux-je les réciter et les dire? Elles sont en si grand nombre, que je ne les saurais raconter. » Remarquez enfin, sur le verset 4, que, dans
4 le langage des prophètes, « s'assurer en l'Eternel, » c'est la même chose que croire en ses promesses ; pour un enfant de Dieu, *la confiance*, au fond, c'est *la foi*.

§ 568. Je passe sur plusieurs psaumes d'actions de grâces, en vous faisant remarquer toutefois celui que le
XLVI réformateur Luther affectionnait particulièrement. Cet homme dont la vie fut une lutte continuelle contre les ennemis de Dieu et qui fut l'objet de délivrances signalées, trouvait dans ce psaume l'expression divine des sentiments dont l'esprit de Dieu remplissait son âme ; et c'est là ce qui explique, en général, l'édification que les fidèles de tous les temps ont recueillie de ces cantiques. Il en est même qui, au premier instant, semblent avoir peu de rapport avec la situation individuelle de chaque enfant de Dieu, et qui ne laissent pas de fournir de solides aliments à leur foi et à leur recon-

naissance. Tel est entr'autres le LXXXVe. Le Psalmiste LXXXV
y remercie l'Eternel d'avoir eu pitié de son peuple et de
lui avoir pardonné ses iniquités. Appliqués à toute une
nation, ces mots doivent s'entendre de la délivrance
des calamités que la nation s'était attirée par ses révoltes. Mais ils s'appliquent aussi d'une manière touchante
au peuple élu et fidèle, à tous les pécheurs rachetés.
L'Eternel leur a fait annoncer la paix, afin de les retirer 8
de leurs iniquités; il les a sauvés, dans l'intérêt même 9
de sa gloire; car c'est ainsi que se sont conciliées sa justice et sa grâce, que la vérité est descendue sur la terre 10 11
et qu'on peut entrevoir le moment où elle y régnera 12, 13
victorieuse.

§ 569. Mais voici le psaume d'action de grâces par CIII
excellence. Il s'ouvre et se clôt par ces mots : « Mon 1, 22
âme, bénis l'Eternel ! » car nous sommes si ingrats de
notre nature, que nous avons besoin de nous exciter
nous-mêmes à la reconnaissance. « Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits ! » Ils sont 2
nombreux, à coup sûr (Ps. XL, 6); mais le premier et
le plus grand pour un enfant de Dieu, c'est le pardon 3
de ses péchés et la guérison de ses infirmités spirituelles, par où il se voit délivré de l'éternelle misère, com- 4
blé de grâces et de consolations; si bien que plus il 5
vieillit, plus il se sent renouvelé en son âme. Que de 6
fois, opprimé par Satan et le monde, n'a-t-il pas été
délivré par Celui qui, ayant révélé sa volonté et la force 7
de son bras à Moïse et aux enfants d'Israël, est l'Eternel 8
miséricordieux, compâtissant, lent à la colère, abondant en gratuité (I, § 856). Au lieu de nous punir 10
de nos péchés, il les a éloignés de nous comme l'orient 12
est éloigné de l'occident. Quelle belle image de l'entière rédemption que le sang de Jésus-Christ procure

CIII à ceux qui croient en lui ! Après quoi voyez le signe au-
17 quel on les reconnaît : c'est qu'ils craignent par dessus tout de déplaire au Seigneur.... « Mon âme, bénis l'Eternel ! »

CXVI § 570. Nous retrouvons plusieurs de ces pensées dans le psaume CXVI^e, cri d'une âme fidèle dont Dieu a
1 exaucé les prières : « J'aime l'Eternel, parce qu'il a entendu ma voix et mes supplications ! » Mais comment ferai-je pour témoigner au Seigneur ma reconnaissance?
12 Je m'abreuverai de sa grâce, je lui demanderai de nouvelles faveurs et je lui rendrai publiquement mes vœux. — Comme nous ne pouvons rien donner à Dieu, nous ne saurions mieux lui témoigner notre amour, qu'en implorant, sans nous lasser, les bienfaits de sa miséricorde.

CXXXVIII § 571. Je termine enfin cet exposé trop rapide par un psaume souvent chanté dans les assemblées des fidèles. C'est tout à la fois un cantique d'actions de grâces
4 et un chant prophétique. La prophétie aura son accomplissement lorsque tous les rois de la terre adoreront
2 le Seigneur. En attendant, il n'est pas de fidèles qui n'aient à célébrer la bonté et la vérité de Dieu, et qui
8 ne puissent répéter avec David : « L'Eternel achèvera ce qu'il a commencé en ma faveur. Eternel ! ta bonté demeure à toujours ; tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains. »

CXXIX. Psaumes pénitentiaux et prières.

3° *Psaumes pénitentiaux.*

§ 572. On donne ce nom aux psaumes où l'âme repentante du prophète expose au Seigneur sa misère et

implore le pardon de ses péchés. On en compte sept : XXV
le VI, le XXXII, le XXXVIII, le LI, le CII, le CXXX, —
et le CXLIII ; mais on y peut ajouter le XXV. Etudions-
en quelques-uns.

§ 573. Voyez d'abord avec quelles instances David 7, 11, 19
implore son pardon ; mais remarquez surtout la con-
fiance, ou la foi (§ 567) de ce pécheur repentant, et les 2, 3, 5, 21
fondements sur les quels il l'appuie. Parce que Dieu est 5-8, 11
le Dieu de sa délivrance, ou de son salut, parce qu'il
est abondant en compassions et en miséricorde ; à cause
de cela David se repose sur lui. Et s'il s'écrie : « Pour 7
l'amour de ta bonté, ô Eternel ! » « pour l'amour de ton
nom ! » « selon ta miséricorde souviens-toi de moi et 11
pardonne-moi mon iniquité quoiqu'elle soit grande ! »
c'est qu'il sent très-bien que le pécheur n'a rien en lui
par quoi il puisse mériter la faveur de l'Eternel. Il est
aussi à observer de quelle manière le fidèle montre l'hor-
reur qu'il a du péché ; non pas seulement en deman- 4, 5, 20,
dant pardon, mais en demandant aussi la sanctifica- 21
tion, afin de pouvoir édifier ses frères et glorifier par ses 22
œuvres Celui qu'il a tant offensé. Enfin, si David parle, 12-14
deux fois dans ce psaume, de ses ennemis, nous ne 2, 19
devons pas nous en étonner, car son histoire nous l'a
montré sans cesse en butte à la malveillance des ennemis
de Dieu, en sorte que sa cause se confondait avec celle
de l'Eternel. Que demande-t-il d'ailleurs ? C'est d'être
tellement gardé dans les voies de la sainteté, que ses
adversaires n'aient aucune prise sur lui.

§ 574. En me référant à ce que j'ai dit ailleurs sur le
psaume XXXII (§ 480) et sur le LI (§ 476, 477), lais-
sant aussi de côté, bien qu'à regret, les psaumes VI,
XXXVIII et CII, arrêtons-nous un moment au psaume
CXXX, si admirable et si complet, dans sa brièveté. CXXX

CXXX « C'est un abîme de misère que le péché nous ouvre. De
2 cet abîme, toutefois, nous devons crier à l'Eternel et le
supplier de nous entendre malgré notre indignité. Car si
3, 4 l'Eternel n'avait égard qu'à nos transgressions, nous
serions irrévocablement perdus. Mais il y a possibilité
de pardon ; et c'est lorsque nous avons reçu notre grâce
que nous commençons réellement à craindre et à ser-
vir Dieu. Il ne faut donc pas attendre pour crier à lui,
que notre cœur et notre vie soient entièrement corrigés ;
5, 6 mais en nous appuyant sur les promesses de la Parole
de Dieu, nous devons avoir confiance, non point en
nous, mais en sa grâce. Celle-ci s'accomplit aussi cer-
tainement que l'aurore succède à la nuit, et les fidèles y
comptent, comme le guet, ou la sentinelle qui voit le
7 jour s'approcher et qui le hâte de ses vœux. Il y a donc
pour le pécheur repentant et converti une miséricorde
auprès de l'Eternel. Il y a, de la part du Seigneur, une
rédemption, ou un rachat semblable à celui des pre-
miers-nés (I, § 693) ; ce rachat s'est fait avec abon-
dance, c'est-à-dire que, pour un prix infini, il procure
une délivrance parfaite ; enfin, dit le psalmiste, c'est
8 l'Eternel lui-même qui rachètera de toutes ses iniquités
Israël, son peuple élu et fidèle (I, § 483), promesse qui
s'est accomplie de point en point par notre Seigneur
Jésus-Christ.

CXLIII § 575. Dans le dernier des psaumes pénitentiaux, le
2 Saint-Esprit reproduit d'abord une vérité fondamentale
qu'il avait exprimée déjà par la bouche de Job, ch. IX,
v. 2, et qui doit trouver aisément un écho dans nos con-
sciences ; c'est que nul homme n'est juste devant Dieu
3 par ses œuvres. Après quoi, ce cantique nous fournit la
preuve manifeste qu'en parlant de ses ennemis, David
avait bien moins en vue Saül, Abçalom, Scébah ou d'au-

tres encore, que ses ennemis spirituels, savoir ses pas- CXLIII
sions et Satan, le grand adversaire des fidèles et de Dieu. —
On y voit enfin toujours mieux sur quoi et sur qui David
comptait pour l'entière délivrance de son âme. Oh!
puissions-nous dire tous avec lui : « J'étends mes mains 6
vers toi, ô Eternel; mon âme est devant toi comme une
terre altérée!... Fais-moi entendre ta bonté dès le matin, 8
car je me suis assuré sur toi; fais-moi connaître le che-
min par lequel j'ai à marcher, car j'ai élevé mon cœur
vers toi... Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es 10
mon Dieu; que ton bon Esprit me conduise dans le droit
chemin! » — Et je prie mes lecteurs de le remarquer
encore une fois : David éprouvait un besoin de sainteté
non moins grand que celui du pardon, bien qu'il com-
mençât toujours par le pardon pour aller à la sainteté.
Nous donc faisons de même.

4° *Prières.*

§ 576. Tous les psaumes sont des prières, puisque la prière est un entretien de l'âme avec Dieu; et si l'on voulait entendre par là proprement les oraisons où nous demandons au Seigneur ce dont nos âmes ou nos corps ont besoin, il ne serait non plus aucun psaume qui ne renfermât quelque prière. Il en est quelques-uns toutefois qui, ayant ce caractère d'une façon plus prononcée, méritent de former une classe à part. Outre les psaumes pénitentiaux, qui sont de vraies oraisons, nous noterons ici les psaumes XLII, XLIII, LXIII, LXXXIV, prières d'un fidèle qui se voit empêché de rendre à Dieu un culte public; les XIII, XXII, LXIX, LXXVII, LXXXVIII, prières d'une âme affligée; VII, XVII, XXVI, XXXV, demandes de secours dans la détresse; XLIV, LX,

LXXIV, LXXIX, LXXX, LXXXIII, LXXXIX, CXI
CXXIII, CXXXVII, cris du peuple de Dieu sous la pe
sécution. Ajoutons à cela les prières d'un cœur troub
inquiet, agité, IV, V, XI, XXVIII, XLI, LV, LI
LXIV, LXXIX, CIX, CXX, CXL, CXLI, CXLII;
prières d'intercession (I § 329), XX, LXVII, CXX
CXXXII, CXLIV; enfin les cantiques d'actions de grâc
dont nous avons parlé dans notre Etude précéden
Voilà, n'est-il pas vrai, un riche trésor que le Seigneu
a déposé pour nous dans sa Parole? Ils sont innombra
bles les milliers d'individus qui, depuis vingt-huit si
cles, soit dans les assemblées des fidèles, soit dans l
secret de leurs demeures, y ont puisé l'édification e
la consolation de leurs âmes. Dieu veuille répandre su
tous mes lecteurs un esprit de grâce et de supplication
égal à celui que reçurent les bienheureux auteurs de ces
prières inspirées d'en Haut!

§ 577. C'est à la fois un devoir sacré et une vive
jouissance pour tout fidèle, que de se joindre à ses frè
res dans les assemblées où ils rendent leur culte au Sei
gneur. Sous l'Evangile, il n'y a plus de lieu spéciale
ment consacré (Jean IV, 21, 23); mais partout où s
trouvent deux ou trois personnes réunies au nom d
Jésus-Christ, là est une sainte Sion et une maison d
Dieu en esprit. Lors donc que le chrétien se voit empê
ché, ou par la maladie, ou par l'absence, ou par la per
sécution, de fréquenter les assemblées, il en est dou
loureusement affecté, et il répand son cœur devant Die
comme le fait David dans les psaumes XLII, XLIII
LXIII et LXXIV. Vous remarquerez au psaume XLII
les versets 3 et 6; au XLIII, le verset 3; au LXIII
dont nous avons parlé précédemment (395), le verset 4
LXXIV et le psaume LXXXIV tout entier. Le prophète y donn

cours aux saintes affections de son âme pour tout ce qui LXXXIV
concernait le culte du Seigneur ; il dit le bonheur de ceux qui pouvaient librement s'approcher de son Tabernacle, ou qui, du moins, s'y transportaient par la pensée et du fond de leur cœur, s'ils ne pouvaient le faire autrement ; il demande à Dieu de lui rendre l'accès de ses parvis, et il finit par déclarer bienheureux quiconque marche dans la droiture et se confie en l'Eternel. Tout cela est exprimé en des termes pleins de force, mais faibles encore quand on se rappelle de quoi le tabernacle était le type (I, § 829). C'est pourquoi, lorsque nous lisons ces psaumes, nous devons penser non-seulement aux saintes assemblées des fidèles ici-bas, mais surtout à leur réunion future dans le sein du Seigneur et dans sa gloire.

§ 578. Pour passer à des psaumes d'une autre catégorie, nous en avons deux en particulier qui nous rappellent un des caractères essentiels de la prière. C'est LXXVII
d'y exposer à fond l'état de notre âme, de nous confier et
au Seigneur comme à l'ami le plus intime et de ne pas LXXXVIII
cesser de l'invoquer lors même qu'il semble détourner sa face. Nous l'avons vu déjà plus d'une fois (§§ 246, 373). Ici, nous entendons Asaph et Héman qui, l'un et l'autre, crient à Dieu dans leur détresse, et, si l'on ose ainsi parler, se plaignent à lui du triste état où il les a placés. Toutefois, ils ne lui parleraient pas de la sorte s'ils avaient cessé de croire en sa grâce.

§ 579. Parmi les psaumes où David implore le secours de son Dieu, nous en signalerons deux seulement. Dans le premier, le prophète semble tenir un langage XVII
peu convenable à un pécheur, car il parle de sa justice, 2, 3
en apparence comme le ferait un orgueilleux. Mais un peu de réflexion suffit pour démêler le vrai sens de ses

XVII paroles. David était en butte aux calomnies des méchants et des impies qui lui voulaient toute sorte de mal, comme il n'arrive que trop, du plus au moins, à chaque enfant de Dieu. Or, en pareil cas, prendre le Seigneur à témoin de son innocence et de son intégrité, ce n'est pas dire qu'on soit sans péché devant lui. Quant à David lui-même, il est sûr qu'il fut, comme il l'exprime dans ce cantique, un homme droit et sincère,
4 malgré ses grandes fautes, et qu'entouré d'hommes violents, il ne se laissa point entraîner par eux. C'est le témoignage que lui rendait sa conscience et qui reçoit dans l'histoire de sa vie une éclatante confirmation.

§ 580. Après cela, que de beaux traits nous avons à
2 relever dans ce psaume! De qui David attend-il sa jus-
5, 8 tice? de l'Eternel. Que réclame-t-il de sa grâce? de l'affermir dans la sainteté et de venir en aide à sa faiblesse;
9. 13 de le garder comme la prunelle de son œil et de le défendre contre les méchants. Sur quoi fonde-t-il son espé-
6 rance d'être exaucé? non sur le mérite de ses prières,
14 mais sur l'habitude qu'a l'Eternel de les écouter. Enfin, tandis que les mondains demandent leur bonheur aux jouissances de la terre, où est-ce que David cherche le
15 sien? Dans la possession de Dieu et de sa justice pour l'éternité! Oh que bienheureux sont ceux qui parlent
1 ainsi et qui peuvent le faire « sans qu'il y ait de mensonge sur leurs lèvres! »

XXXV § 581. L'autre psaume a de grands rapports avec celui-ci. Je ne m'y arrêterais pas, si nous n'y lisions des déclarations qui rappellent le reproche honorable que Joab faisait à David d'aimer ceux qui le haïssaient
12. 13 (§ 520). « Ils m'ont rendu le mal pour le bien, » dit le saint-prophète..... « Mais moi, quand ils ont été malades, je me revêtais d'un sac, j'affligeais mon âme par

le jeûne, je priais sans cesse pour eux dans mon cœur. XXXV
Je me conduisais envers eux comme avec des intimes 14
amis, comme avec des frères; tout courbé et en habit
de deuil, comme celui qui pleurerait sa mère. » Lors
donc que, dans ce psaume et ailleurs, David demande 1-6,
à Dieu de le délivrer de ses ennemis et même de les 23-26
châtier, nous devons être parfaitement sûrs que ce n'était pas la haine qui lui faisait tenir ce langage : c'était le zèle pour la gloire de l'Eternel et, ainsi que nous le disions tout à l'heure, des sentiments qui ne sont nullement indignes d'un homme selon le cœur de l'Eternel (§ 573).

§ 582. Souvent, le peuple de Dieu en masse est l'objet des persécutions du monde. Plusieurs psaumes décrivent cet état et sont comme les cris et les prières de
l'Eglise opprimée. Voyez notamment celui-ci. Il n'est LXXIX
pas facile de préciser le moment où le prophète Asaph le reçut du Saint-Esprit. Y devons-nous voir la description d'un fait ou une prédiction qui s'accomplit lorsque Jérusalem fut prise par les Chaldéens, c'est ce qui demeure enveloppé de quelque incertitude. Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter que nous n'ayons là une vivante image des persécutions auxquelles l'Eglise s'est vue exposée en divers temps, et ce que je veux surtout indiquer à mes lecteurs, c'est qu'en pareilles circonstances, l'Eglise a trois devoirs à remplir : s'humilier
devant le Seigneur dans le sentiment de ses péchés, 8
mettre une nouvelle confiance en sa miséricorde et ne 9
point cesser de célébrer la gloire de son nom. 13

§ 583. Mais pour cette gloire même de Dieu, il est XCIV
nécessaire que sa redoutable vengeance se fasse sentir 1-4
aux persécuteurs de son peuple, comme du temps de
Pharaon. Il le faut d'autant plus qu'il y a, dans le crime 5-11

XCIV de la persécution, une profonde impiété, un affreux
12-15 athéisme. Les fidèles, sans doute, sont aussi châtiés par l'Eternel, mais c'est pour leur bonheur en définitive, tandis que le châtiment des impies sera terrible et sans
16-23 aucune compensation. Aussi les enfants de Dieu doivent-ils se fortifier et se consoler par la double pensée de la bonté du Seigneur et de ses justes jugements. Tel est le résumé fort imparfait de ce cantique, un des plus beaux du recueil. Vous y remarquerez particulièrement les versets 9, 11, 12, 13 et 14.

LV § 584. Parmi les psaumes qui contiennent les prières d'une âme angoissée, j'attire l'attention de mes lecteurs sur le LV. A voir les versets 14 et 15, il est à présumer qu'il fut composé par David lorsqu'Ahitophel se fut déclaré contre lui; et, pour se faire une idée de la détresse du vieux monarque à cette époque, il faut lire les neuf premiers versets de cette complainte. Mais ce qu'il y a de douleur profonde, d'abattement, de désespoir apparent dans cette âme, ne fait que jeter plus d'éclat sur la vive confiance qu'elle persiste à mettre en l'Eternel, confiance admirablement rendue par les versets 17 à 19, 23 et 24.

CIX § 585. Remarquez ensuite dans le psaume CIX des
2-5 paroles qui viennent à l'appui de ce que nous disions il y a un instant (§ 581) au sujet des sentiments de David
CXX envers ses ennemis; ailleurs, une nouvelle confirmation
5-7 de cette vérité historique, savoir que David fut, par la grâce de Dieu, un homme de paix, dont le cœur était
CXLI plein de charité; ailleurs encore, une courte invocation qui renferme toutes les beautés des prières précédentes.
2 David demande au Seigneur d'agréer son oraison comme le parfum qu'on offrait dans le Tabernacle et comme le sang de la victime qu'on immolait chaque soir; il le lui

demandait donc en pure grâce. Ce qui est remarquable CXLI
surtout, c'est de voir comment cet homme de Dieu con- 4
cevait la sainteté. Il désirait d'être pur en paroles, en sentiments et en actions, et il attendait de Dieu même sa purification intérieure.

§ 586. Nous avons enfin à examiner les psaumes qui présentent des prières d'intercession. Je ne parlerai que du LXVII, du CXXII et du CXLIV. Le premier est une LXVII
prière en faveur des nations idolâtres. C'étaient, à cette époque, tous les peuples de la terre, sauf le peuple d'Israël. David y demande ce que l'Eglise sollicite en ces temps-ci plus que jamais : que « la voie de l'Eternel 3
soit connue par toute la terre et son salut par toutes les nations. » Dans le suivant, il prie pour la paix de Jéru- CXXII
salem, et prophétiquement pour celle de l'Eglise dont Jérusalem est le type illustre. Enfin, il consacre les der- CXLIV
niers mots du troisième à implorer sur son peuple les bénédictions temporelles du Seigneur et il le termine par ces belles paroles : « Heureux le peuple dont l'Eternel 15
est le Dieu ! » Depuis le temps de Moïse, l'Eternel était le Dieu d'un peuple particulier et alors il y avait vraiment une religion nationale. De nos jours, ni les lois, ni les institutions des peuples ne sauraient être chrétiennes, comme celles des Israélites étaient religieuses ; mais nous dirons, en interprétant les paroles de David : Bienheureux est le peuple entier des fidèles, nation sainte dont l'Eternel est le Dieu et le Sauveur ! Bienheureux sont les peuples où la foi est en progrès et où la piété fait la force d'un grand nombre de citoyens !

CXXX. 5e Psaumes sentencieux.

§ 587. Il n'est pas un seul des cent cinquante psaumes qui ne renferme des maximes remarquables, mais on en compte un certain nombre dont la destination est essentiellement d'enseigner la sagesse au peuple de Dieu. Ainsi, les psaumes qui, traçant le caractère des justes et celui des méchants, décrivent le bonheur des uns et la misère des autres : I, V, VII, IX, X, XI, XII, XIV, XV, XVII, XXIV, XXV, XXII, XXXIV, XXXVI, XXXVII, L, LII, LIII, LVIII, LXXIII, LXXV, LXXXIV, XCI, XCII, XCXIV, CXII, CXXI, CXXV, CXXVII, CXXVIII, CXXXIII; deux psaumes ensuite qui célèbrent l'excellence de la loi de Dieu, le XIX et le CXIX; trois qui parlent de la brièveté de la vie humaine; XXXIX, XLIX, XC; un enfin, qui expose l'humilité d'un véritable enfant de Dieu, le CXXXI. — Il est plusieurs de ces psaumes qui, appartenant à quelqu'une des catégories précédentes, ont déjà fait l'objet de notre étude; c'est pourquoi nous nous dispenserons d'en reparler maintenant.

1 § 588. Dans le psaume premier, le prophète met en contraste le juste et le méchant. Celui-là montre sa foi par son éloignement pour le mal et par son affection
1 pour la loi de Dieu. S'il lui arrive hélas! d'écouter accidentellement les mauvais conseils, il ne les prend pas pour guide habituelle de sa vie; si, par de courts intervalles, il entre dans le chemin de l'iniquité, il ne s'y arrête pas, et, quoi qu'il en soit, jamais il ne fera des moqueurs et des incrédules sa société particulière. Au lieu
2 de cela, il aime à étudier la Parole du Seigneur; c'est

elle qui est la nourriture de son âme, et en conséquence il vit et fructifie comme un arbre toujours vert, parce que ses racines pompent les eaux rafraîchissantes de la grâce de Dieu. Le méchant est tout l'opposé ; aussi sera-t-il rejeté sans miséricorde, en ce jour même où le Seigneur montrera qu'il a connu, aimé, approuvé la voie ou la conduite des justes.

§ 589. Un coup-d'œil rapide jeté sur les nombreux psaumes que j'ai indiqués, nous y fera découvrir sans peine une multitude de maximes excellentes. Ils nous disent, par exemple, combien Dieu hait l'orgueil et le mensonge, puisqu'il place ces deux vices tout à côté du meurtre. Il faut reconnaître en effet que l'orgueil, le mensonge et le meurtre sont nés le même jour sur la terre sous le souffle impur de Satan (I, §§ 80, 97). — Le méchant machine le mal, mais bien souvent il est, par la volonté de Dieu, victime de ses propres inventions. — « L'Eternel recherche les meurtres et il s'en souvient, » maxime dont l'expérience atteste la vérité ; car il n'est personne qui ne sache plusieurs anecdotes, où l'on voit comment Dieu lui-même sait livrer à la justice humaine les Caïns qui versent le sang de leurs frères, quelque peine qu'ils prennent pour cacher leur crime. Cette pensée est développée plus au long dans un autre psaume. — L'Eternel hait et punira les flatteries, non moins que les paroles hautaines. — Il n'y a sur la terre aucun homme qui, de lui-même, connaisse Dieu et qui le cherche ; pas un qui suive le bon chemin, aussi longtemps que l'esprit de Dieu ne l'y a pas fait entrer ; personne qui fasse le bien, non pas même un seul. Ensorte que tous sont dignes de condamnation devant Dieu, jusqu'à ce qu'ils se soient convertis et qu'ils aient cru en sa grâce. C'est une grande et importante

XVI — doctrine que celle-là ! Elle forme en quelque sorte la base de l'Evangile, puisque Jésus-Christ est venu chercher et sauver ce qui était perdu. — Les bonnes œuvres du fidèle même ne méritent rien devant Dieu, encore qu'excellentes à raison de la foi qui les produit, et bien qu'elles soient dignes de l'approbation des saints, c'est-à-dire des autres fidèles. En conséquence, c'est uniquement de la grâce de Dieu que nous peut venir le salut.

1-3 8

XXIV 4 § 590. Au psaume XXIV, nous lisons de nouveau combien il importe de fuir tout mensonge, toute fausseté. Qui le savait mieux que David (§ 480)? Celui qui n'est pas vrai dans ses discours et dans sa conduite ne saurait s'estimer sous la direction de l'Esprit de vérité.

XXXVI 10 — Ailleurs, il est dit (et tout cela se lie), que « la source de la vie est auprès de Dieu et que c'est par sa lumière que nous sommes éclairés. » Nous savons donc ce que nous devons surtout lui demander dans nos prières : la vie et la lumière, non la vie et les lumières périssables, mais celles qui subsistent pour l'éternité. —

XXXVII Après cela, vient un psaume que je voudrais pouvoir étudier d'un bout à l'autre comme le psaume premier, dont il est une sorte de développement. C'est un superbe discours contre l'envie, la colère, le mécontentement, avec une description du caractère, des circonstances et de la fin du méchant et du juste ; puis, des exhortations à la foi, à l'espérance, à la résignation et à l'obéissance ; enfin, des promesses propres à soutenir

L les fidèles au milieu des épreuves d'ici bas. Le psaume L, à son tour, présente une doctrine importante. Asaph est chargé de faire connaître au peuple d'Israël que le Seigneur ne sait aucun gré des sacrifices et du culte que lui offrent des pécheurs non convertis ; ce que Samuel avait

déclaré à Saül (§ 331). C'est aussi dans ce psaume que L
se trouve la touchante invitation de miséricorde qui est
si connue : « Invoque-moi au jour de ta détresse; je 15
t'en délivrerai et tu me glorifieras. »

§ 591. Job, répondant autrefois à ses amis, leur fai- LXXIII
sait observer que les méchants prospèrent très-souvent
en ce monde, tandis qu'au contraire les enfants de Dieu
y essuient une foule de revers (§ 33). Cette apparence
de désordre est, pour bien des personnes, une pierre
d'achoppement, et nous voyons ici que le prophète
Asaph en avait été tellement scandalisé qu'il en était
venu jusqu'à douter de Dieu. Mais il reconnaît enfin son 11
erreur, et il termine par des paroles d'une parfaite
beauté : « Quel autre que toi ai-je au ciel? » dit-il à 25-28
Dieu. « Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi. Que ma
chair et mon cœur défaillent, Dieu sera le rocher de
mon cœur et mon partage à toujours.... Approcher de
Dieu, c'est tout mon bien; j'ai fondé ma confiance sur
le Seigneur l'Eternel en m'entretenant de toutes ses
merveilles. »

§ 592. Nouveaux traits du caractère des enfants de CXII
Dieu : Ils sont charitables, compatissants et justes; ils 4
font l'aumône et ils prêtent, réglant d'ailleurs leurs af- 5
faires avec ordre et droiture. Puis, sans se laisser ef- 7
frayer par les bruits fâcheux, par les menaces de guerre,
de famine, de spoliation qui courent si souvent dans le
monde, leur cœur demeure ferme, et ils se confient en
l'Eternel.

§ 593. Le psaume CXXVII, qui est de Salomon, doit CXXVII
avoir été composé pendant qu'on bâtissait le temple. Il y
déclare qu'aucune entreprise ne réussit sans la béné-
diction de Dieu. Ainsi, quelque chose que l'on fasse, il
faut d'abord voir si elle peut être approuvée du Sei-

CXXXIII gneur, et même après cela, il faut chercher en Dieu la force et le succès. — Enfin, le psaume CXXXIII, tout court qu'il est, mérite une attention particulière, parce que David y célèbre un des plus grands biens dont on puisse jouir ici-bas, savoir l'union fraternelle des enfants de Dieu. L'Eternel y rattache des grâces excellentes, comme à l'huile sainte dont Moïse oignit son frère Aaron, ou comme à la rosée qui tombe sur les pâturages des montagnes.

§ 594. Pour couronner le système de morale divine contenu en ces psaumes, nous en avons deux, ai-je dit (§ 587), qui exaltent l'excellence de la loi de l'Eternel; d'abord le XIX dont nous avons déjà parlé (§ 559),
CXIX puis le CXIX. On a fait sur ce seul psaume tout un livre, non pas tant parce qu'il est le plus long, que par l'abondance des vérités qu'il proclame; si bien que je suis très-embarrassé dans le choix que je dois faire entre elles. Je voudrais pouvoir tout dire, et cependant cela ne m'est pas possible. Je me bornerai donc à deux observations générales et à quelques remarques de détail.

§ 595. En lisant ce psaume, il ne faut pas oublier qu'il exprime les sentiments d'un fidèle, d'un homme auquel Dieu avait pardonné ses péchés (Ps. CIII), qu'il avait arraché à la malédiction de la loi (I, § 1029), et qui, en conséquence, avait appris à dire du fond de son cœur : « J'aime l'Eternel » (Ps. CXVI, vers. 1). Mais, si David aimait Dieu, il ne pouvait pas ne point aimer la loi de Dieu, puisqu'elle est l'expression de sa sainte et bonne volonté; et comme, par la foi, il se sentait délivré de la malédiction prononcée par cette loi, il n'éprouvait que du plaisir à se ranger sous son obéissance. Ce n'est pas qu'il cherchât dans l'observation de la loi le

pardon de ses péchés passés (Ps. XXV, vers. 11; CXXX, vers. 3), mais il y trouvait la règle de la conduite qu'il devait tenir pour plaire à Dieu, et comment n'aurait-il pas profité d'un tel guide avec reconnaissance? C'est ma première observation générale.

§ 596. La seconde, c'est qu'en parlant de la Loi de Dieu, David, selon toute apparence, entend, non pas seulement la Loi proprement dite, mais l'Ecriture entière, telle qu'il la possédait: les cinq livres de Moïse, Job, Josué et les Juges, que, dans leur ensemble, il appelle *les témoignages de l'Eternel*. En effet, on peut dire que les Ecritures sont un témoignage que le Seigneur s'est rendu à lui-même. Elles témoignent de sa puissance, de sa sagesse, de sa justice et de sa miséricorde. Il s'y trouve des doctrines et non pas seulement des lois, des promesses et non pas seulement des menaces, enfin le récit de faits pleins d'instructions et de consolations tout à la fois. Or, c'est de la révélation de l'Eternel, dans tout son contenu, que le prophète célèbre l'excellence.

§ 597. Ce psaume renferme tant de grandes idées qu'on ne saurait le lire tout d'une haleine, d'autant moins que, par la reproduction assez fréquente de certaines formules, l'auteur sacré semble se répéter, et, si l'on n'y prend garde, l'attention se perd facilement. Il est vrai qu'une pensée principale domine tout le poème, mais elle s'y modifie de mille façons différentes. Je voudrais avoir le temps de vous faire remarquer toutes ces nuances. Voyez d'abord qui sont ceux que le Saint- 1, 2
Esprit déclare bienheureux; voyez le conseil qu'il donne 9
aux jeunes gens en particulier; le moyen qu'il indique 11
pour éviter le péché; l'avantage qu'il y a de savoir par 13
cœur des passages de la Parole de Dieu; la prière que 18

CXIX nous ferons au Seigneur si nous voulons pouvoir appré-
24 cier à sa juste valeur sa sainte loi; ce que doivent être
pour nous ses témoignages, et l'humilité avec laquelle un
58, 81 fidèle recourt à la grâce de Dieu quand il se voit en face
de ses ordonnances.

67, 71, § 598. Plus loin, le prophète parle du prix des af-
75 flictions, comme moyen de nous ramener de l'égare-
ment, en pliant notre volonté à celle de Dieu, et du
72, 92 prix plus grand encore de sa Parole sainte, sans laquelle
93 l'affliction peut conduire au désespoir. On s'étonnera
peut-être de l'entendre déclarer que les commande-
ments de Dieu l'ont fait revivre, comme si la loi pou-
vait autre chose que nous condamner et nous tuer! Mais
voici dans quel sens le mot de David est parfaitement
vrai. Lorsqu'un enfant de Dieu fait fausse route, c'est
en lui montrant le droit chemin par la Parole de Dieu,
par ses lois et ses exhortations, que le Saint-Esprit l'y
fait rentrer; et aussitôt même son âme est délivrée
du poids qui l'oppressait. Cela vous explique la frayeur
120 qui s'emparait quelquefois du psalmiste et cette belle
133 prière: « Affermis mes pas dans l'observation de ta Pa-
134 role et qu'aucune iniquité ne domine sur moi. » Celle
qui se lit au verset suivant est digne d'une attention
particulière, dans un temps surtout où les hommes se
montrent si passionnés de liberté. Eh! oui, nous de-
vons désirer de demeurer ou de devenir libres, mais
136 libres afin de pouvoir servir Dieu; et ce qui nous doit
remplir d'une profonde tristesse, c'est de voir, au con-
traire, tant de gens qui abusent de leur indépendance
pour transgresser la loi de l'Eternel. Ah! que Dieu dai-
gne nous donner à cet égard la vive compassion et les
saintes larmes de David!

174,175 § 599. Nous avons, enfin, dans deux versets fort

courts un excellent résumé des bénédictions les plus dé- CXIX
sirables. Obtenir le pardon de ses péchés, aimer la loi 174,175
de Dieu parce qu'on a trouvé grâce devant lui, souhai-
ter de ne plus vivre que pour le louer, chercher sa
force et son assurance dans la justice qui vient de lui
par la foi (I, § 291); tout est là. Déjà quelques lignes
plus haut, vous avez pu lire ces belles paroles qui
rappellent le patriarche Jacob (I, § 595): « Eternel, 166
j'ai attendu ton salut, et j'ai fait ce que tu commandes! »

§ 600. Quant aux deux psaumes où il est parlé de la
brièveté et de la vanité de la vie, j'engage mes lecteurs
à méditer surtout, dans l'un, les versets 5, 6, 7 et 12; XXXIX
puis, dans l'autre, les six premiers versets, le 10e et XC
le 12e. Ce psaume-ci d'ailleurs présente un intérêt par-
ticulier par le nom même de son auteur. C'est Moïse,
homme de Dieu. En terminant, il présente au Seigneur
une prière que nous ne saurions répéter trop souvent.

§ 601. Nous avons à signaler, enfin, un beau mo- CXXXI
dèle d'humilité. Notre Seigneur a dit: « Si vous n'êtes
changés et si vous ne devenez comme les petits enfants,
vous n'entrerez point dans le royaume des cieux (Matth.
ch. XVIII, vers. 3). » Il a dit aussi que « celui qui s'élève
sera abaissé, mais que celui qui s'abaisse sera élevé (Luc
ch. XIV, vers. 11). » Comparez ces déclarations solen-
nelles avec le témoignage que le Saint-Esprit permet à
David de se rendre, et vous admirerez toujours plus
l'excellence des grâces que le Seigneur avait daigné lui
départir.

CXXXI. Psaumes historiques et prophétiques.

6° *Psaumes historiques.*

§ 602. On désigne sous ce titre trois psaumes où sont racontées, à la gloire de Dieu et à la confusion d'Israël, les principales délivrances dont ce peuple avait été l'objet dès les temps anciens et qu'il avait payées de tant d'ingratitude. Ce sont les psaumes LXXVIII, CV et CVI. Les étudier en détail, serait, pour ainsi dire, refaire l'Histoire Sainte depuis Abraham jusqu'à David, et de quelque intérêt que fût ce travail, nous ne saurions songer à l'entreprendre. Bornons-nous à une réflexion générale qui n'est pas sans importance, c'est qu'il est bon aux fidèles de repasser quelquefois en leur cœur et devant Dieu l'histoire de leur vie. En voyant combien de grâces Dieu nous a faites et par quelle multitude de péchés nous avons dû lui déplaire, nous nous humilierons toujours plus devant lui, notre amour pour ce Dieu de miséricorde s'accroîtra d'autant et, par conséquent, notre confiance en sa grande bonté. Mais cette confiance, ce qui la légitime, c'est bien moins notre repentir et notre amour pour Dieu, que l'amour qu'il nous a témoigné lui-même en Jésus-Christ. Or, vous allez voir comment, par la bouche de David, père selon la chair et type du Messie, le Saint-Esprit a parlé des souffrances de ce Messie et de la gloire qui devait les suivre.

7° *Psaumes prophétiques ou messianiques.*

§ 603. Voici d'abord la liste des principaux de ces psaumes : II, XXII, XL, XLV, LXVIII, LXXII, LXXXVII, CIX, CXVIII. On doit y ajouter les psaumes VIII, XVI, XXIV, XXXIV, XLI, LXIX, LXXX, XCVIII, CIX, CXVII, CXXXVIII, et d'autres peut-être.

§ 604. Des nations se ligueront contre l'Eternel et II
contre son Oint ou son Christ. Des princes s'entendront 1
pour renverser le règne du Messie. Mais le Seigneur de- 2, 3
meurera victorieux, parce qu'il est le Roi de Sion, c'est- 4-6
à-dire de l'Eglise, dans le ciel et sur la terre. Il est le 7
Fils de Dieu, engendré aujourd'hui, pour dire de toute éternité ; car ce mot *aujourd'hui !* que signifie-t-il relativement à Celui pour qui « mille ans sont comme un 8, 9
jour, et un jour est comme mille ans? » Le Père lui a donné en héritage tous les peuples de la terre et il exercera sur eux le jugement. On adorera donc le Fils ; on 12
le baisera, comme il est dit de Joseph lorsque Pharaon l'assit sur son trône (I, § 540), et ceux qui se retireront vers lui trouveront seuls le bonheur. — Telle est cette prophétie, citée plus d'une fois dans le Nouveau-Testament (Act., ch. IV, vers. 25. Héb., ch. I, vers. 5 ; V, vers. 5. Apoc., ch. II, vers. 27). Elle déclare la divinité du Sauveur, ses souffrances et sa gloire. Sous ce dernier rapport, elle n'est pas entièrement accomplie, mais les événements passés sont un gage des événements à venir.

§ 605. Lorsque notre Seigneur Jésus-Christ fut près XXII
d'expirer sur la croix, il poussa un cri de détresse qui, par les termes mêmes dont il se servit, devait rappeler à ceux qui étaient présents le psaume XXII, car il pro-

XXII nonça l'exclamation même qui est en tête de ce cantique : « Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ? » Il faut donc y voir, d'un bout à l'autre, les paroles du Messie ou du Christ, dans la bouche de David, son père selon la chair. Lisez, en effet, les versets 17 et 19 ; lisez encore les versets 7, 8 et 9. S'ils ont, ces derniers du moins, quelque rapport avec les persécutions auxquelles David fut en butte comme type du vrai roi d'Israël, on doit convenir que, dans leur ensemble, ils ne sont exactement vrais qu'en les rap-
1-22 portant à Jésus-Christ. Ainsi, toute la première partie du psaume est une prophétie des plus frappantes de
7-9 l'humiliation de notre Seigneur, des angoisses par lesquelles il devait passer, des mépris dont il fut abreuvé,
17 du genre de supplice que les impies lui infligèrent et de
19 certaines circonstances fort remarquables de ce supplice, telles que le sort qui fut jeté sur sa robe.

23-32 § 606. La seconde partie du psaume prophétise les
28 effets des souffrances et de la mort du Sauveur : la
23, 32 conversion de tous les peuples à l'Eternel, selon la promesse faite à Abraham (I, § 367) ; cette conversion opérée par la prédication de Jésus-Christ dans les assemblées, ou les églises de pécheurs devenus ses frères ; le récit que les générations successives se transmettraient de ses grands exploits, et, par tous ces moyens, la gloire de l'Eternel. Or c'est bien ainsi que, à dater de la venue de Jésus-Christ, les choses se sont passées, et qu'elles se passent encore de nos jours.

XLV § 607. Telle est la variété des formes dans la révélation du Seigneur, que voici maintenant un épithalame, ou cantique nuptial, ou encore, pour se rapprocher davantage de l'original hébreu, un chant d'amour. Mais de

quel amour est-il ici question et quel en est l'objet? XLV
Ceux qui ont dit que ce cantique fut composé à l'occasion du mariage de Salomon, ne me paraissent pas y avoir suffisamment réfléchi ; car il est impossible que le Saint-Esprit parle en ces termes d'un homme pécheur et mortel, quelles que soient les grâces dont le Seigneur l'ait enrichi. Qui est donc ce ROI plus beau qu'aucun 3
des fils des hommes, béni de Dieu éternellement, sur les lèvres duquel la grâce est répandue, qui, montant sur son char de triomphe, a pour cortége la vérité, la douceur, la justice, et dont la droite opère des œuvres merveilleuses? Qui est ce Prince auquel le Saint-Esprit 7, 8
donne le nom de Dieu, et qui est un Dieu que Dieu a oint, ou fait Christ? Qui est enfin ce personnage au- 18
guste dont le nom devait être rendu mémorable dans tous les âges, afin que les peuples le célébrassent à toujours et à perpétuité? La réponse me paraît facile, surtout après que le Nouveau Testament a prononcé (Héb. I, 8). C'est le même homme, le même Roi, le même Jéhovah, XXIV
fort et puissant, dont un autre Psaume prédit l'éléva- 4, 7-9
tion dans les cieux à la droite du Père ; c'est le Seigneur Jésus-Christ, le divin Epoux de l'Eglise.

§ 608. Oui, de cette église que le Seigneur aime ; qui XLV
est belle de toutes les grâces dont il l'a parée et riche 11-17
de tous les biens qu'il lui a prodigués ; de cette église qui, spirituellement, est reine par dessus-tout ce qu'on appelle nations, peuples, assemblées, sociétés. Celles-ci appartiennent sans doute à Jésus parce qu'il est le Seigneur, mais elles ne lui appartiennent pas de la même manière que l'Eglise son épouse, j'entends la véritable Eglise. Et si nous en faisons partie nous-mêmes, de cette sainte assemblée, quels ne doivent pas être nos sentiments, notre affection, notre respect, notre dévoue-

XLV ment pour ce glorieux rédempteur, le roi et l'époux de
1 nos âmes? La réponse est dans les mots mêmes par lesquels s'ouvre le cantique.

LXXII § 609. C'est encore de ce Roi qu'il est parlé au
20 psaume LXXII, le dernier des psaumes prophétiques de David, bien qu'il se trouve à cette place. Pour celui-ci,
1 il n'y a pas de doute qu'il ne s'applique d'abord à Salomon; mais le prophète se sert d'expressions qui ne se rapportent au fils immédiat de David que d'une manière fort incomplète, tandis qu'elles s'adaptent parfaite-
11 ment au Messie, fils de David et Roi, comme Salomon, mais bien mieux que lui. Au surplus, le successeur de David fut, à beaucoup d'égards, le type du Rédempteur, de même que son père l'avait été, et cela explique comment le Saint-Esprit a pu parler du Christ sous le nom de Salomon.

CX § 610. Le psaume auquel nous sommes parvenus,
4 nous rappelle l'histoire d'Abraham et le personnage
1 mystérieux qui vint le bénir après sa victoire sur les rois Syriens (I, §§ 284, 285). David y parle de Quelqu'un qu'il appelle *son* Seigneur; or, ce ne peut être que Le Seigneur, celui par qui et pour qui toutes choses ont été faites, car le roi David n'avait pas d'autre maître. Il annonce que ce Seigneur aura des ennemis, mais qu'il finira par triompher de tous ; et de plus, que son
2, 3 royaume, fondé en Sion, s'étendra au loin. Il dit que nul cependant ne sera contraint de se ranger sous ses lois. Ce sera volontairement qu'on acceptera sa domination et son peuple ne laissera pas d'être nombreux comme les gouttes de la rosée (I, §§ 274, 290, 314).
4 Etabli avec serment sacrificateur et roi, roi de justice
5 et de paix, véritable Melchisédec, toute puissance lui
6 sera remise contre Satan le chef et le prince de ce siècle,

et il lui livrera bataille dans l'esprit des trois cents de Gédéon qui ne se baissèrent pas pour boire l'eau du torrent (§ 187). Il est aisé de voir comment cette prophétie s'accomplit en Jésus-Christ, par la prédication de l'Evangile; aussi est-elle citée plusieurs fois dans le Nouveau-Testament (Matth. XXII, 44; Act. II, 34; Héb. V, 6). CX

§ 611. Il en est de même du psaume CXVIII (Matth. XXI, 42; XXIII, 39; Act. IV, 11; Eph. II, 20; I Pier. II, 4-7), qui a, comme le précédent, pour sujet prophétique les triomphes et le règne de Jésus-Christ. C'est d'ailleurs le psaume au moyen duquel nous pouvons le mieux nous figurer la manière dont on exécutait ces chants sacrés dans le service du Tabernacle. Il y avait, selon toute apparence, des chœurs différents qui s'entre-répondaient, circonstance qui explique la répétition textuelle de certaines paroles. Etudions-le donc à ce point de vue, sans toutefois en oublier la signification prophétique; car il ne faut pas faire comme tant de gens qui, dans le chant religieux, se laissent toucher par la musique plus que par les paroles. CXVIII

§ 612. Choeur général : « Célébrez l'Eternel, car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement. » 1

Chœur d'hommes : « Qu'Israël dise maintenant que sa miricorde dure éternellement. 2

Chœur de Sacrificateurs : Que la maison d'Aaron dise maintenant que sa miséricorde dure éternellement. 3

Chœur de femmes et d'enfants : ou le *chœur général* : Que ceux qui craignent l'Eternel disent maintenant que sa miséricorde dure éternellement. 4

(C'est l'introduction).

Le Messie *par la bouche de David* : « Dans ma grande détresse, j'ai invoqué l'Eternel, et l'Eternel m'a répondu en me mettant au large. L'Eternel est pour moi, je ne craindrai rien, que 5-7

CXVIII — me ferait l'homme? L'Eternel est pour moi, il est du nombre de ceux qui m'aident; c'est pourquoi, je verrai la punition de ceux qui me haïssent. »

8 UN CHŒUR : « Mieux vaut se confier en l'Eternel que de s'assurer en l'homme. »

9 UN AUTRE CHŒUR : « Mieux vaut se confier en l'Eternel que de s'assurer sur les grands. »

10 LE MESSIE : « Toutes les nations m'avaient environné; mais au nom de l'Eternel, je les ai détruites. »

11 *Il continue avec une partie du chœur :* « Elles m'avaient environné, oui elles m'avaient environné; mais au nom de l'Eternel je les ai détruites.

12 *Encore le* MESSIE *avec un chœur plus nombreux :* « Elles m'avaient evironné comme des abeilles; elles ont disparu comme un feu d'épines; car au nom de l'Eternel je les ai détruites.

13, 14 LE MESSIE *seul, dépeint sa lutte avec Satan :* « Tu m'avais rudement poussé pour me faire tomber; mais l'Eternel m'a secouru. L'Eternel est ma force et le sujet de mes louanges, et il a été mon libérateur. »

15. 16 CHŒUR *venant du sanctuaire, les voix du peuple faisant écho :* « Une voix de chant de triomphe et de délivrance retentit dans le tabernacle des justes : La droite de l'Eternel fait vertu; la droite de l'Eternel est haut élevée; la droite de l'Eternel fait vertu. »

17-19 LE MESSIE *célébrant la délivrance dont il sera l'objet par son relèvement d'entre les morts et son entrée dans le ciel, après avoir subi la peine que nos péchés méritent :* « Je ne mourrai point, mais je vivrai et je raconterai les exploits de l'Eternel. L'Eternel m'a châtié sévèrement, mais il ne m'a point livré à la mort (éternelle). Ouvrez-moi les portes de justice, j'y entrerai et je célébrerai l'Eternel. »

20 CHŒUR DU SANCTUAIRE : « C'est ici la porte de l'Eternel, les justes entreront par elle (Jean X, 7).»

21 LE MESSIE, *célébre de nouveau sa délivrance :* « Je te célébrerai parce que tu m'as exaucé et que tu as été mon libérateur. »

VOIX DU SANCTUAIRE *prophétisant le Christ et son œuvre, l'opposition qu'il devait rencontrer et sa victoire finale :* « La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle. Ceci a été fait par l'Eternel et a été une chose merveilleuse devant nos yeux. C'est ici la journée que l'Eternel a faite, égayons-nous et nous réjouissons en elle. » CXVIII 22-24

LE MESSIE, *au nom de son peuple* : « Eternel, je te prie, délivre-nous maintenant; Eternel, je te prie, fais-nous maintenant prospérer. » 25

CHŒUR DE SACRIFICATEURS. « Béni soit celui qui vient au nom de l'Eternel; nous vous bénissons, de la maison de l'Eternel. L'Eternel est le Dieu fort, et il fait luire sur nous la clarté de sa face. Liez avec des cordes la victime et amenez-la jusqu'aux cornes de l'autel. » 26, 27

LE MESSIE : « Tu es mon Dieu fort, c'est pourquoi je te célébrerai; tu es mon Dieu, je t'exalterai. » 28

LE CHŒUR GÉNÉRAL *répète les paroles de l'introduction* : « Célébrez l'Eternel, car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement. » 29

§ 613. Si les psaumes de David se chantaient de cette manière et avec accompagnement de musique instrumentale, comme il y a tout lieu de le croire, on conçoit la solennité qu'ils devaient ajouter au culte et l'édification qu'en devaient recueillir les âmes pieuses. D'après cela, il est triste de voir le peu d'efforts et de zèle que déploient les chrétiens pour l'amélioration du chant sacré. On semble ignorer que, si l'assemblée préparait ses chants comme elle exige avec raison que ses ministres préparent leurs prédications, le culte serait bien autrement spirituel et céleste. Répétons toutefois que les paroles sont l'essentiel, que la musique vient seulement en seconde ligne, que le cœur doit chanter plus que la voix.

§ 614. Pour achever, autant qu'il m'est possible, cette étude des psaumes messianiques, il me reste à indi-

VIII quer quelques prophéties éparses çà et là dans les can-
5-7 tiques d'Israël. Là il est parlé de l'homme et du fils de l'homme, en des termes qui s'adressent à Jésus-Christ bien mieux qu'à Adam ou à l'humanité en général,
XV selon l'intention même du Saint-Esprit (Héb. II, 5-9);
10 ici, le prophète annonce la résurrection de notre Seigneur, comme un apôtre nous le dit expressément (Act. II, 27); ailleurs son ascension à la droite du Père (Ps. XXIV, 10); le genre de mort dont il fut préservé,
LXIX (Ps. XXXIV, 21); la trahison de Judas (Ps. XLI, 10;
10 Jean XIII, 18); le zèle du Sauveur pour la gloire de
21. 22 son Père, l'abandon où il se trouva lors de son supplice
XCVIII et le secours qu'on lui offrit pour apaiser ses souffran-
CXVII ces; enfin, la prédication du salut, qui devait être faite à tous les peuples et leur conversion future.

§ 615. Or quand nous pensons que la plupart de ces psaumes prophétiques expriment, en tout premier lieu, les sentiments de David lui-même et qu'ils ont trait à ses circonstances personnelles, nous nous confirmons dans la pensée que ce premier roi de Juda, ce père de Jésus selon la chair, ce prophète excellent, si souvent persécuté et toujours protégé de Dieu, fut destiné par l'Eternel à présenter en soi un type, ou une prophétie vivante de Jésus-Christ. Il est même des interprêtes qui ont pensé que, par cette raison, les psaumes doivent tous être envisagés comme des chants messianiques. C'est aller trop loin sans doute; mais il est vrai pourtant que le caractère prophétique de plusieurs psaumes nous aurait échappé, si les auteurs du Nouveau Testament et Jésus-Christ lui-même ne nous l'avaient révélé. Qui sait donc s'il n'en est pas d'autres encore sur les quels les événements des siècles futurs jetteront une lumière semblable; comme on voit, en

nos montagnes les rayons du soleil couchant mettre en saillie l'élévation des pics et les contours des rochers.

§ 616. Quoi qu'il en soit, mes lecteurs remarqueront, sans que je le leur dise, le pas immense que le livre des Psaumes fait faire à la prophétie. Cette voix semblait s'être éteinte en même temps que celle de Moïse; mais avec quel éclat et quelle majesté ne l'entendons-nous pas proclamer de nouveau les plans de Dieu pour la rédemption éternelle de son peuple ! Ce ne sont plus les grands traits, comme du temps des patriarches, ce sont des détails en apparence minutieux ; mais chacun d'eux est un coup de pinceau par lequel le Saint-Esprit perfectionne la peinture anticipée des œuvres du Messie. Or vous verrez avec une admiration croissante les prophètes postérieurs à David, plus abondants encore, plus précis, plus sublimes peut-être, à mesure que l'accomplissement approchera.

§ 617. Après l'examen rapide que nous venons de faire d'un assez grand nombre de psaumes, dans un ordre qui n'est pas celui de la Bible, nous croyons utile de dresser un tableau de ceux que nous avons étudiés, ou tout au moins mentionnés, et d'indiquer les paragraphes où il en a été question :

Psaumes.	§§	Psaumes.	§§	Psaumes.	§§
I	588.	XVII	579.	XXXIV	367, 614.
II	604.	XVIII	536, 567.	XXXV	581.
III	508.	XIX	559, 594.	XXXVI	590.
V	589.	XXII	605.	XXXVII	590.
VII	589.	XXIII	352, 560.	XXXIX	600.
VIII	558, 614.	XXIV	590, 607, 614.	XL	567.
IX	589.	XXV	573.	XLI	614.
X	589.	XXIX	561.	XLII	577.
XII	589.	XXX	441, 567.	XLIII	577.
XIV	589.	XXXII	480.	XLV	607.
XVI	589, 614.	XXXIII	562.	XLVI	568.

Psaumes.	§§	Psaumes.	§§	Psaumes.	§§
L	590.	LXXXVIII	578.	CXV	448.
LI	476, 477.	LXXXIX	553.	CXVI	570.
LII	373.	XC	600.	CXVII	614.
LV	584.	XCIII	563.	CXVIII	611.
LVI	396.	XCIV	583.	CXIX	594.
LVII	379.	XCV	563.	CXX	585.
LIX	356.	XCVI	448, 563.	CXXII	586.
LX	454.	XCVII	563.	CXXVII	593.
LXIII	395, 577.	XCVIII	614.	CXXX	574.
LXVII	586.	XCIX	563.	CXXXI	601.
LXIX	614.	CIII	569.	CXXXIII	593.
LXXII	609.	CIV	564.	CXXXVIII	571.
LXXIII	591.	CV	602.	CXXXIX	565.
LXXVII	578.	CVI	448, 602.	CXLI	585.
LXXVIII	602.	CIX	585.	CXLII	379.
LXXIX	582.	CX	610.	CXLIII	575.
LXXXIV	577.	CXI	565.	CXLIV	586.
LXXXV	568.	CXII	592.	CXLV	565.

PREMIER LIVRE DES ROIS

SUITE DU

PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES

ET

COMMENCEMENT DU SECOND.

CXXXII. Couronnement de Salomon. Mort de David.

§ 618. Le temps est venu de reprendre et de terminer l'histoire de David et de son long règne. Usé par les fatigues plus encore que par l'âge, cet illustre serviteur de Dieu terminait une vieillesse précoce, sans pouvoir goûter au dehors un instant de tranquillité. Ceux qui l'entouraient faisaient leur possible afin d'adoucir ses derniers moments. Ils lui avaient donné pour soigner ses vieux jours une jeune personne nommée Abisag, qui dormait dans son sein comme un enfant dans le sein de son vieux père, et qui d'ailleurs lui rendait les services qu'exigeaient ses infirmités. Mais c'était en vain que David cherchait à recueillir sa vie après une

I ROIS CHAP. I 1-4

I carrière si agitée; il eut une nouvelle épreuve dans sa famille, et il dut déployer toute l'énergie de son âme pour mettre fin à une entreprise qui aurait pu sans cela bouleverser le royaume.

5 10 § 619. Par la mort successive d'Amnon et d'Absçalom, Adonija, le quatrième des fils que David avait eus à Hébron (2 Sam., ch. III, vers. 4), se trouvait, par sa naissance, fort rapproché du trône, et il oublia qu'il appartenait à Dieu seul de le donner. Joab, le trop célèbre neveu et général de David, se rangea du parti d'Adonija, ainsi que le sacrificateur Abiathar, hommes à qui la piété du jeune Salomon ne pouvait plaire et qui ne songeaient qu'à contenter leur ambition. Aidé de ces deux personnages influents, Adonija convia ses frères et tous les hommes de Juda à un grand festin, après lequel il comptait se faire couronner; mais il se garda bien d'inviter Salomon, non plus que les individus qu'il savait fidèles à David, savoir entre autres Tsadok, Bénaja, Nathan et même Scimhi, par quelque autre raison sans doute.

11-37 § 620. Pendant que tout se préparait ainsi pour assurer le succès du complot à l'insu du vieux roi retenu dans son palais par ses infirmités, Bathsébah, informée et dirigée par Nathan, se rendit auprès de David et lui rapporta ce qui se passait, lui rappelant d'ailleurs l'intention qu'il avait constamment manifestée, conformément à la volonté du Seigneur, de transmettre la couronne à Salomon leur fils. Là-dessus, Nathan lui-même se présenta devant le roi, ce Nathan qui, environ vingt-sept ans auparavant, avait prophétisé le règne de Salomon (§§ 451, 452), et quelques années après avait ouvert les yeux de David sur ses crimes (§ 471). Il confirma de point en point les paroles de Bathscébah,

et le vieux roi, avec une présence d'esprit et une vi- I
gueur de résolution qui ne pouvaient lui venir que de Dieu, ordonna que Salomon fût immédiatement proclamé son successeur.

§ 621. C'est ce qui se fit en grande pompe. Tsadok 38-53
oignit Salomon de l'huile sainte du Tabernacle, et le peuple salua par ses acclamations le nouveau roi que l'Eternel lui donnait. De proche en proche, les cris de joie se répandirent dans le pays, en sorte qu'ils ne tardèrent pas à parvenir aux oreilles d'Adonija et de ses complices. On se figure aisément le trouble qui s'empara d'eux au milieu même de leurs fêtes. Chacun s'enfuit de son côté, et Adonija, qui ne doutait pas que le dernier supplice ne fût le prix de sa révolte, se précipita du côté du Tabernacle, et, s'accrochant aux cornes de l'autel comme une victime dévouée à la mort, il fit supplier Salomon de l'épargner. Adonija ne se recommanda pas en vain à la clémence de son frère; il eut la vie sauve, mais sous la condition fort naturelle que sa conduite future le mît à l'abri de tout soupçon.

§ 622. A cette même époque, la ville de Jérusalem I CHRON.
fut le théâtre d'une scène magnifique. David y convoqua XXVIII
tous les chefs du peuple et les principaux de sa cour, 1-10
afin qu'ils reconnussent Salomon. Mais il avait une pensée plus haute. Quand l'assemblée fut réunie, il fit effort pour se tenir debout, et, visiblement soutenu par le Seigneur, il prononça un discours qui paraît nous avoir été conservé dans toute son étendue. Après avoir rappelé le désir qu'il avait eu de bâtir un temple à l'Eternel et la raison qui s'y était opposée, il déclara que l'Eternel avait confié cette œuvre sainte à Salomon; puis il fit entendre à son fils et à toute la convocation d'Israël des exhortations, où il semble emprunter les

I termes mêmes dont Moïse et Josué s'étaient servis en pareille circonstance (§§ 119, 120; I, 1034-1036).

I CHRON. XXVIII 11-21 § 623. Alors, David remit solennellement à Salomon le plan de l'édifice à construire, tel que l'Eternel le lui avait révélé, et il l'exhorta de tout son cœur à entreprendre avec courage cet important travail; car, XXIX 1-9 dit-il, « ce palais n'est pas destiné à un homme, mais à l'Eternel Dieu. » Ces dernières paroles, David les adressa à toute l'assemblée, en lui présentant et en lui recommandant le jeune roi. Puis il indiqua les sommes qu'il destinait à la construction du temple et il invita le peuple à suivre son exemple, en favorisant par des dons volontaires ce pieux et noble dessein. L'appel du vieux monarque, ou plutôt du prophète de l'Eternel, rencontra des cœurs pleins d'empressement, et David fut dans une fort grande joie en voyant les valeurs considérables pour lesquelles chacun souscrivait de son bon gré.

10-20 § 624. Aussi prononça-t-il à ce moment une prière magnifique où, bénissant l'Eternel du zèle qu'il leur donnait à tous pour sa gloire, il le supplie de maintenir son peuple dans cette disposition et d'incliner constamment les cœurs vers lui; prière que Dieu exauce encore aujourd'hui, lorsqu'il répand sur ses enfants l'esprit de libéralité chrétienne qui les porte à pourvoir, volontairement et avec joie, aux besoins temporels du royaume de Dieu. David termine en invoquant la bénédiction de l'Eternel sur Salomon; il invite l'assemblée à louer le Seigneur; puis, tous se prosternèrent devant l'Eternel et devant le roi, type du Messie.

21, 22 § 625. Cette solennité religieuse fut suivie de fêtes auxquelles un peuple immense se joignit, comme on le voit par le nombre considérable de victimes qui furent offertes en sacrifices de prospérité et dont la plus grande

partie devait être consommée par les assistants (I, § 864). I
A la demande du peuple, Salomon reçut une seconde I CHRON.
consécration ; Tsadok aussi fut oint pour exercer la sou- 21, 22
veraine sacrificature, charge qui, de la sorte, rentra dans la branche d'Eléazar fils d'Aaron. On voit d'ailleurs aux chapitres XXII et suivants de ce Livre des Chroniques, les mesures que David avait prises pour assurer et régulariser le service du Temple de l'Eternel. Toutes choses étant ainsi mises en ordre, il ne restait plus à David que de mourir en paix.

§ 626. En effet, peu de jours après cette grande con- II
vocation du peuple d'Israël, l'an 1015 avant l'ère chré- 2-11
tienne, David prit enfin le chemin par lequel tous doivent passer depuis que tous sont pécheurs : il mourut. Mais auparavant il appela son fils Salomon pour l'exhorter encore une fois à marcher dans les voies du Seigneur, selon les prescriptions de la loi de Moïse. Puis, il lui donna quelques directions confidentielles au sujet de deux hommes que leurs crimes et leur méchanceté nous ont rendus justement odieux, Joab et Scimhi, tout en lui recommandant les fils de ce Barzillaï auquel il avait de si grandes obligations (§§ 514, 524). Quant à Joab, sans rien prescrire de positif, David le signale au jeune roi comme un individu que ses forfaits rendaient digne du dernier supplice. Au sujet de Scimhi, il dit que s'il l'avait laissé vivre, ce n'était pas qu'il le tînt pour innocent. David lui avait personnellement pardonné, mais il ne pouvait méconnaître le crime dont le Benjamite s'était souillé en maudissant l'Oint de l'Eternel. Il lui était bien permis de concevoir quelques doutes sur le repentir de cet homme méchant et de le croire toujours hostile à l'Eternel et à son Christ. C'est pourquoi, bien qu'en s'en remettant à la sagesse de Salomon, David lui

II — 2-11 prédit qu'il se verrait dans l'obligation de frapper le coupable Scimhi. Il lui en donne, si l'on veut, l'ordre indirect; mais, à cet instant suprême et dans la bouche de David, un tel ordre ne peut être envisagé que comme l'expression de la volonté suprême du Seigneur juste Juge. — Ainsi s'endormit David, prophétisant les jugements de l'Eternel, et il fut enterré dans le quartier de Jérusalem qu'on avait appelé de son nom.

§ 627. C'est en parlant du sépulcre de ce grand roi, que l'apôtre Pierre donne à David un titre sous lequel on n'a guère coutume de le désigner, mais qui lui convient sûrement, puisque le Saint-Esprit le lui attribue; je veux dire celui de PATRIARCHE (Act., ch. II, vers. 29). Ce mot signifie proprement *Prince des pères*. Il ne se trouve que dans le Nouveau-Testament, pour désigner Abraham (Héb., ch. VII, vers. 4) et les fils de Jacob (Act., ch. VII, vers. 8, 9). David est donc mis sur la même ligne que le père de tout Israël et que les chefs des douze tribus. La raison m'en paraît être que de David est descendu Celui qui avait été promis à Abraham, Celui pour l'amour duquel les fils de Jacob devinrent la souche de la nation élue; car nul n'ignore que, dans le Nouveau-Testament notre Seigneur Jésus-Christ est appelé, d'une façon particulière, LE FILS DE DAVID.

§ 628. Sans reproduire tout ce que nous avons dit occasionnellement sur le caractère du roi-prophète, sur ses chutes et sur son relèvement, sur ses épreuves multipliées et sur sa patience, sur sa charité, noble fruit de sa foi; en un mot, sur toute sa vie d'homme selon le cœur de Dieu; sans revenir non plus sur ce qu'il a fait et dit en qualité de type du Messie et comme prédicateur anticipé de l'Evangile, nous ferons observer que David eut la sainte gloire d'accomplir l'œuvre commen-

cée par Josué. Ce fut lui qui acheva de dompter les tribus II
cananéennes auxquelles le pays avait appartenu jadis. —
En sorte que l'établissement du peuple d'Israël ne date
réellement que de cette époque, circonstance par laquelle David est, encore une fois, le type de Jésus-Christ, type qui se continua et se compléta dans la personne de Salomon ou plutôt dans les œuvres de son règne, comme nous avons vu Moïse complété par Josué (§ 127).

CXXXIII. Premiers actes du règne de Salomon.

§ 629. Salomon, né l'an 1033 avant Jésus-Christ, n'a- 12
vait que dix-huit ans lorsqu'il monta sur le trône. Tout présageait que le commencement de son règne serait fort orageux; car il avait dans son cousin Joab, dans le sacrificateur Abiathar, dans le malheureux Scimhi et surtout dans son frère Adonija des adversaires redoutables. Mais Dieu lui inspira la ferme volonté de faire sentir la vigueur de son bras aux ennemis de l'ordre, et de fonder la sûreté de sa couronne sur le châtiment exemplaire des méchants. C'est aussi ce que fera notre Seigneur quand il reviendra pour prendre possession de son règne.

§ 630. Ce fut d'abord sur Adonija que dut s'exercer 13-25
la justice du nouveau roi. Oubliant la condition que son frère avait mise à la grâce qu'il lui avait accordée lors de sa révolte (§ 621), Adonija osa présenter à Bathscébah une requête dont l'objet et le ton montraient assez qu'il n'avait point abandonné ses pensées ambitieuses (§§ 430, 510). Salomon ayant donc appris cette démarche d'Adonija, et démêlant des vues secrètes qui avaient échappé à Bathscébah, chargea Bénaja de le faire mourir. Comme Absçalom, ce prince périt victime de son

II ambition, ou, pour mieux dire, de sa révolte contre l'Eternel, car c'était par la volonté de Dieu que Salomon s'était assis sur le trône de David son père. Adonija ne pouvait avoir aucun doute à ce sujet.

26-27 § 631. Quant au sacrificateur Abiathar, qui, après avoir été si fidèle à David, s'était rangé du parti du coupable Adonija, Salomon le relégua dans sa maison d'Hanatoth, ville d'où nous verrons plus tard sortir un grand prophète. De cette manière, non-seulement Abiathar cessa d'exercer la sacrificature, mais encore il fut le dernier des descendants d'Héli qui ait revêtu l'Ephod (I, § 814), et il termina ses jours dans l'obscurité et dans le dénuement. Ainsi encore s'accomplit la prophétie prononcée 113 ans auparavant (§ 255).

28 35 § 632. A l'ouïe de ces événements, Joab, que sa conscience ne devait pas laisser tranquille; Joab, qui avait partagé et favorisé avec Abiathar le crime d'Adonija; Joab, l'homme de sang, qui s'était couvert de celui d'Abner et de celui d'Hamasa; Joab, dis-je, sentant que le jour des rétributions était venu pour lui, s'enfuit au Tabernacle et y saisit les cornes de l'autel (§ 621). Peut-être fut-ce par un sentiment de repentance qu'il voulut mourir en ce lieu même. Quoiqu'il en soit, Bénaja, par ordre de Salomon, l'y suivit et l'y frappa du coup qu'il méritait. — Dès ce moment, Bénaja remplaça Joab dans le commandement en chef des armées, comme Tsadok avait remplacé Abiathar dans la charge de souverain sacrificateur.

36-46 § 633. Restait encore un homme que David mourant avait signalé à la vigilance du jeune roi : c'était Scimhi. La manière dont Salomon le traita d'abord était bien propre, semble-t-il, à toucher son cœur. Il fixa Jérusalem pour sa demeure, l'autorisant à s'y bâtir une

maison ; lui déclarant, toutefois, que s'il dépassait seulement le torrent de Cédron, il s'exposerait à une mort certaine. Scimhi donna sa parole à Salomon ; mais, trois ans après, saisissant une occasion qu'il avait peut-être concertée lui-même, il se rendit à Gath, chez les Philistins, au mépris de ses engagements. Par la rupture volontaire de son ban, il avait prononcé l'arrêt de sa propre mort. Peut-être Salomon fut-il fondé à croire que cet homme incorrigible tramait quelque complot contre la sûreté du royaume. Toujours est-il qu'il le fit mourir comme il le lui avait annoncé, et Scimhi vint montrer à son tour que l'Eternel châtiera tôt au tard ses ennemis et ceux de son Oint. II — 36-46

§ 634. Dans ce même temps ou quelque peu auparavant (car il est probable que la mort de Scimhi est racontée au chapitre II par anticipation), Salomon épousa une fille du pharaon qui régnait alors en Egypte. Très-jeune encore, il s'était uni à une Hammonite nommée Nahama (I Rois XIV, 31), et il en avait eu un fils peu avant la mort de David. Ce fils est Roboam, qui monta sur le trône. L'union de Salomon avec une princesse égyptienne ne fut donc pas son premier mariage, et nous le voyons entrer ainsi dans une voie qui lui fut encore plus funeste qu'elle ne l'avait été à son père ou à Jacob le père de tout Israël. Quelle que fût la piété de Salomon à cette époque, il est permis de croire qu'en contractant cette alliance, il céda surtout à la vanité ; mais le consentement qu'y donna Pharaon, nous montre que David s'était placé par son glorieux règne au niveau des plus grands princes de son temps. Je dis David, parce que Salomon n'avait pas encore exécuté les travaux qui lui donnèrent, aux yeux des hommes, une illustration plus grande que celle dont avait joui le premier roi de Juda. III 1

III § 635. Je viens de mentionner la piété du jeune prince,
2-4 et l'Ecriture m'y autorisait ; car elle nous dit qu'il aima l'Eternel et qu'il se conduisit d'abord selon les préceptes de son père. A l'exemple d'Abraham et de tous les hommes pieux d'Israël, il offrait à l'Eternel de fréquents sacrifices ; mais il se permettait de le faire (comme au reste la généralité des Israélites en ce temps-là) ailleurs que dans le lieu même où reposait l'Arche de l'Alliance. C'était, semble-t-il, une infraction formelle aux lois de l'Eternel, infraction qu'avait pu légitimer parfois l'état précaire de la nation ; mais l'arche étant alors à Jérusalem, on ne voit pas pourquoi l'on offrait autre part le culte que Dieu requérait de son peuple. Il
II CHRON. faut dire cependant à la décharge de Salomon que, si
1 l'Arche était à Jérusalem, sous une tente que David lui
3-6 avait arrangée, l'ancienne Tente, le Tabernacle du désert se trouvait à Gabaon, ainsi que l'antique autel d'airain fondu par Betsaléel (I, § 811). On comprend donc que Salomon pût aimer à servir l'Eternel dans ce lieu sacré et que l'Eternel prît plaisir à y exaucer ses prières.

5-15 § 636. Un jour donc qu'il avait offert à Gabaon mille holocauste pour lui et pour le peuple nombreux qui l'y avait accompagné, le Seigneur le favorisa d'une vision dans laquelle il lui promit de lui accorder toutes ses demandes. Salomon, pénétré de respect pour la mémoire de son père, jaloux de lui succéder dignement, plein de défiance de lui-même, et comme effrayé de la tâche que lui imposait la royauté, Salomon, dis-je, fit une prière qui montrait combien l'Esprit de Dieu avait déjà mis de sagesse dans son cœur. Au lieu de demander une longue vie, ou d'abondantes richesses, ou une grande gloire, ou même le succès de ses armes contre ses ennemis, il se borne à supplier le Seigneur de lui

accorder un cœur sage et intelligent, afin de bien gou- III
verner le peuple remis à ses soins. Une telle prière, vous 5-15
le comprenez, ne pouvait qu'être exaucée, car c'était le Seigneur lui-même qui l'avait dictée. Or celui qui a dit : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes choses vous seront données par dessus (Matth. VI, 33), » ne se contenta pas de promettre à Salomon la sagesse ; il lui déclara qu'il lui donnerait en outre ce qu'il n'avait pas demandé, si bien que nul monarque ne pourrait jamais lui être comparé, pourvu toutefois qu'il persévérât dans la droite voie. — Salomon, réveillé de son sommeil et joyeux de la vision dont il avait été favorisé, courut à Jérusalem, et, cette fois, devant l'Arche de l'Alliance, il offrit de nouveaux holocaustes et des sacrifices de prospérité, avec les fêtes usitées en pareille circonstance.

§ 637. Les récits contenus dans la fin de ce chapitre et au chapitre suivant, sont destinés à montrer comment s'accomplit la promesse de Gabaon. Nous y avons d'abord un jugement que Salomon rendit dans une af- 16-28
faire où il était bien difficile de démêler le vrai d'avec le faux, mais où il manifesta une connaissance remarquable du cœur humain. Il comprit qu'une mère, même la plus dépravée, aimera mieux céder son enfant à une autre que de le voir massacrer sous ses yeux. Nous pouvons, par cet exemple, nous faire une idée de la sagesse que Salomon avait reçue pour rendre la justice à son peuple.

§ 638. La sagesse du gouvernement de Salomon se IV
voit encore par l'ordre qu'il établit dans son royaume. 1-19
Il ne s'entoura pas de généraux en grand nombre comme David, car il n'eut pas à livrer des batailles ; mais il était secondé dans le gouvernement de son peu-

IV ple par douze intendants qui administraient chacun leur préfecture. Ce peuple s'accrut rapidement sous le règne
20-25 du roi Pacifique (§ 481) ; il jouit d'une grande prospérité d'un bout du pays à l'autre, et le territoire sur lequel il s'étendit allait de l'Euphrate à la frontière d'Egypte. Ainsi s'accomplit la promesse faite à Abraham près de neuf siècles auparavant (I, § 297).

26-34 § 639. Quant à Salomon lui-même, rien n'égale la splendeur de sa cour. Elle était si nombreuse qu'il lui fallait chaque jour d'immenses provisions, et ces provisions lui arrivaient de toutes parts avec un ordre admirable. On peut d'ailleurs apprécier ses richesses par le nombre de chevaux qu'il avait dans ses écuries. Mais ce qui est plus digne d'attention, ce sont les lumières que Dieu lui donna ; ensorte que, s'il ne fut pas le plus grand roi de son temps par l'étendue de ses domaines et par le nombre de ses sujets, il n'y en eut point, ni avant ni après lui, d'aussi illustre par sa science. Plus sage qu'Ethan et qu'Héman (§ 546), il prononça trois mille paraboles ou proverbes, composa un nombre considérable de cantiques, et fut profondément versé dans l'histoire naturelle ; aussi venait-on de toutes parts s'instruire auprès de lui.

§ 640. Telle fut la gloire de Salomon. Tout ce tableau se rapporte à l'ensemble de son règne, et il ne faut pas grand effort pour y voir un type du règne glorieux de Celui qui s'est comparé à Salomon, tout en se disant plus grand que lui (Matth. XII, 42). C'est notre Seigneur Jésus-Christ qui est le vrai prince de la paix ; c'est lui qui, jugeant avec justice, est le roi de son Eglise, peuple à la fois petit et grand ; lui qui administre ce peuple avec une infinie sagesse et qui nourrit ses serviteurs des richesses de sa grâce. Puis, quand il reparaîtra dans sa

gloire, alors se réalisera de la manière la plus parfaite, tout ce qui ne fut qu'en figure sous Salomon.

CXXXIV. Chronologie.

§ 641. Avant d'entrer dans la troisième partie de notre travail, laquelle nous conduira de la construction du Temple jusqu'à Malachie, le dernier prophète, nous devons à nos lecteurs une table chronologique qui fasse suite à celle que nous avons donnée après l'étude du Livre des Juges (§ 239). Nous y reproduisons quelques faits contemporains déjà notés dans cette dernière table; savoir la mort de Jephté, celle d'Ibtsan, de Samson, d'Elon et d'Abdon.

	Avant J.-C.
§ 642. Naissance de Samuel.	1139
Samuel consacré à Dieu.	1136
Mort de Jephté.	1132
Vocation de Samuel.	1128
Mort d'Ibtsan.	1125
Mort de Samson.	1122
Bataille d'Aphek, mort d'Héli.	1120
L'Arche à Kiriath-jéharim.	1119
Mort d'Elon et d'Abdon.	1107
Réveil religieux; Mitspa; Samuel, juge. . . .	1099
Naissance de David.	1085
Saül consacré à Rama, élu à Mitspa, confirmé à Guilgal.	1075
Abdication de Samuel.	1074
Guerre contre les Philistins; Jonathan. . . .	1073
Guerre contre Hamalek; Saül rejeté. . . .	1070
David oint par Samuel.	1067

	Avant J.-C.
Guerre contre les Philistins; Goliath. . . .	1063
Fuite de David.	1061
David à Ziph et à Engueddi.	1060
Mort de Samuel; David à Paran, Abigaïl. .	1059
David à Gath.	1058
Mort de Saül.	1056
Isçboseth proclamé par Abner.	1054
Victoire de Joab sur Abner.	1053
Assassinats d'Abner et d'Isçboseth. . . .	1052
David reconnu par les XII Tribus ; prise de Jérusalem.	1047
Bataille de Bahal-pératsim.	1046
Dénombrement.	1045?
L'Arche à Jérusalem.	1043
Prophétie de Nathan.	1042
Victoires de David.	1040
Les Gabaonites vengés.	1039?
Méphibosceth ; guerre contre les Hammonites.	1037
Chute de David.	1035
Relèvement de David.	1034
Naissance de Salomon.	1033
Amnon et Tamar.	1032
Absçalom assassine Amnon.	1030
Absçalom rentre en grâce auprès de David. .	1027
Pleine réconciliation.	1025
Conjuration d'Absçalom ; sédition de Scébah.	1021
Couronnement de Salomon et mort de David.	1015

Acme
Bookbinding Co., Inc.
100 Cambridge St.

3 2044 054 752